LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES HONE
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué.
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec, -18 — Si vous étiez à Acapulco, 28

Vol. LXVIII - No 289 | Généralement ensoleillé et froid | Montréal, samedi 11 décembre 1976 | Saint Damase | **25 CENTS**

Lloyd Francis lance des accusations de 'népotisme'

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Le premier ministre M. Trudeau, a promis hier de vérifier le bien-fondé des accusations de patronage et de népotisme dans le recrutement des fonctionnaires fédéraux, portées par un membre de la majorité libérale, M. Lloyd Francis, d'Ottawa-Ouest.

Tout en refusant d'accorder à l'Opposition l'enquête publique qu'elle réclamait, M. Trudeau a soutenu, aux Communes, qu'il "prenait au sérieux" les allégations de M. Francis, faites la veille au cours d'un débat sur la politique économique du gouvernement.

"Je veux d'abord me renseigner sur le bien-fondé et la portée des accusations lancées par mon collègue d'Ottawa-Ouest", a rétorqué le premier ministre, visiblement surpris par l'offensive de l'Opposition.

Dans son discours, jeudi soir, M. Francis avait déploré le "favoritisme bureaucratique" pratiqué par certains sous-ministres dans le recrutement de leur personnel, à cause de la liberté d'embauche dont ils jouissent depuis le début des années 1970.

M. Francis a expliqué qu'à la suite du rapport Glassco sur le fonctionnement du gouvernement, publié en 1962, on avait délégué aux sous-ministres certains pouvoirs qui appartenaient auparavant à la Commission de la fonction publique, tel que le pouvoir d'embaucher.

M. Francis a cité, à l'appui de ses allégations, certaines statistiques contenues dans un rapport de la Commission de la fonction publique, daté de 1974. Sur 7,000 cas examinés, les auteurs du rapport avaient noté 1,946 "dérogations" à la loi et aux règlements sur l'emploi dans la fonction publique.

Il s'agissait là de fonctionnaires recrutés pour remplir des postes laissés vacants dans les ministères par le départ de leurs titulaires.

"A la lumière des données obtenues lors d'une autre vérification, a révélé M. Francis, on a pu constater que les activités des dix premiers mois de 1974 avaient donné lieu à un taux d'infractions de 25.2 pour cent dans les nominations effectuées. Vingt ministères se situaient au-delà de cette moyenne nationale et 24 en-deça."

Au cours d'une séance du comité parlementaire des prévisions budgétaires, M. Francis a demandé au président de la Commission de la fonction publique, M. Edgar Gallant, si cet organisme avait toujours son mot à dire dans le recrutement des fonctionnaires. Il s'est fait répondre par un "non" sybillin.

"Il ne peut y avoir de nomination à un poste sans que la Commission ne soit directement impliquée, à moins que ce ne soit dans le cadre de la délégation des pouvoirs," lui a répliqué M. Gallant. Or cette délégation de pouvoirs est, semble-t-il, largement utilisée par les sous-ministres.

Selon M. Francis, il faut redonner à la Commission de la fonction publique la tâche de recruter le personnel requis par les ministères, afin de soustraire ce rôle à l'arbitraire des sous-ministres.

Pressé de donner un exemple "concret", M. Francis cite le cas de dix membres d'une même famille qui travaillent au ministère des Postes, à Ottawa.

"Lorsque vous avez affaire à un guichetier grossier, dans bien des cas ce dernier est sûr de son poste parce qu'il a un beau-frère ou quelqu'un d'autre au service du personnel pour le protéger," poursuit le député.

M. Francis, qui fut longtemps secrétaire parlementaire du président du Conseil du trésor avant de démissionner, en septembre dernier, demande donc au gouvernement d'examiner sérieusement la question de la délégation des pouvoirs, qui constituait le deuxième volet du rapport Glassco.

Le premier volet traitait du contrôle financier des dépenses du gouvernement et le second, de la décentralisation des services et de la délégation des pouvoirs qui en découlait pour les sous-ministres.

"Je pense, devait constater M. Francis, que c'est une épine au flanc de plusieurs fonctionnaires qui ont cherché, avec beaucoup d'intégrité professionnelle, à faire carrière dans la fonction publique, que de voir la manière inégale dont on a appliqué les délégations de pouvoirs et de constater le peu de contrôle qui s'exerce sur ceux à qui les pouvoirs sont délégués".

Après ce plaidoyer, M. Francis a admis, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il réclamait en vain depuis plus de cinq ans la révision des règlements en matière d'embauche.

Il attribue la volte-face du premier ministre, hier, à la publication récente du rapport du vérificateur général du Canada

Voir page 6: Népotisme ?

Pas de décision sur le stade avant avril 1977

par François Barbeau

Le parachèvement des installations olympiques ne se fera pas avant que le dossier complet de toutes les solutions possibles, y compris la solution du toit-mât de l'architecte Taillibert, ne soit étudié soigneusement.

Cette étude, a révélé hier le ministre responsable des installations olympiques, M. Claude Charron, lors d'une conférence de presse qu'il tenait au vélodrome, sera confiée à un comité de cinq membres. Le comité que lui-même dirigera aura le double échéancier de déterminer, d'ici le 1er février, le sort qui sera réservé au village olympique et, d'ici le 31 mars 1977, d'analyser toutes les données inhérentes au parachèvement du stade. Le conseil des ministres sera saisi par la suite des recommandations de ce comité et appelé à prendre une décision.

Ce comité sera formé de MM. Claude Rouleau, président de la Régie des installations olympiques (RIO), Michel Caron, du Conseil du trésor, Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois des Métallos, et d'un représentant de la ville de Montréal qui sera nommé lors de la prochaine séance régulière du comité exécutif de la ville.

En attendant les conclusions de ce comité, M. Charron a précisé que seuls les travaux essentiels pour empêcher la détérioration des édifices olympiques pourront se poursuivre. Il s'agit de travaux dont les contrats avaient été octroyés avant les Jeux et d'autres qui ont été octroyés avant la nomination de M. Charron.

Dans leur ensemble, ces travaux se chiffreront à $7.4 millions pour le stade seulement. Ils porteront sur: le système de ventilation, le système électrique, installé à la hâte et temporairement avant les Jeux olympiques, la pose de joints caoutchoutés, "l'hivérisation" des garages, la protection des gaines contre l'infiltration d'eau dans les segments de l'anneau technique, pour empêcher leur effondrement, des travaux de miroiterie, la pose de contrepoids à certaines consoles qui pourraient s'effondrer sous l'accumulation de la neige.

Des contrats de $2,3000,000 ont déjà été octroyés pour les gradins mobiles nécessaires pour recevoir les amateurs de baseball au stade. Enfin, des travaux divers devront être entrepris dans des garages, etc. Sur l'ensemble du parc olympique, le total des travaux ne devra pas dépasser $16 millions d'ici la décision du comité spécial.

Les travaux qui seront interrompus d'ici cette décision se chiffrent à près de cent millions. On y trouve notamment les travaux du mât ($40,800,000), des travaux à d'autres installations (vélodrome, piscine, $10,000,000) et quelque $50,000,000 de travaux optionnels sur lesquels le conseil des ministres et la RIO exerceront une extrême vigilance.

Notant que les Québécois "n'avaient pas cherché, au contraire, cet héritage qui leur tombe entre les mains", M. Charron n'a pu s'empêcher de remarquer que le stade était un éléphant blanc, et qu'en y ajoutant le vélodrome et le bassin olympique, il avait la charge d'un "troupeau d'éléphants blancs".

Mais il faut trouver à ce problème, a-t-il répété à plusieurs reprises, une "solution socialement justifiable et économiquement raisonnable". Il est impossible, a constaté M. Charron, de faire de ces installations un élément rentable. "Mais je m'appliquerai à faire en sorte que ce déficit soit le plus petit possible".

"Les décisions que nous devrons prendre, a-t-il ajouté, devront être marquées de prudence et de modestie. Je serai prudent, je ne veux pas contribuer plus longtemps à l'obscurantisme et à l'inexactitude qui ont accompagné le développement de ce dossier."

Le comité dont il a annoncé la formation sera appuyé par une équipe de membres de la fonction publique. Ces derniers, sous la direction de M. Michel Caron, rassembleront les données économiques essentielles aux prises de décision du comité. Pendant la première partie du mandat de l'équipe, soit jusqu'au 1er février 1977, ces fonctionnaires compléteront le dossier sur le parc olympique, pour faciliter la décision (sur l'ampleur et le genre de travaux de parachèvement) à recommander au conseil des ministres.

"J'aurais fait preuve d'irresponsabilité, comme l'administration précédente, si je

Voir page 6: Le stade

■ Le bail des Expos aurait nécessité des dépenses additionnelles de $7 millions

(page 3)

Un comité de cinq membres a été chargé de trouver, d'ici au 31 mars 1977, une solution socialement justifiable et économiquement raisonnable au parachèvement des installations olympiques. Le ministre responsable de ces installations, M. Claude Charron, dirigera les travaux de ce comité. (Téléphoto CP)

Vers une réforme de la fiscalité municipale

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Voulant être fidèle à ses engagements, le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a déjà mis en branle le processus de révision du système fiscal municipal. Déjà deux mesures sont à l'étude, soit la redistribution du produit de la taxe de vente et la prise en charge par l'État de la responsabilité de l'évaluation foncière.

Au bureau de M. Tardif, on a en effet confirmé qu'un échéancier avait été préparé pour ces deux mesures, et qu'il était possible que, dans le cas de la redistribution du produit de la taxe de vente, le prochain budget du ministre des Finances accorde aux municipalités un point de plus dans le partage de cette taxe de huit pour cent.

La prise en charge par l'État de l'évaluation foncière, actuellement réalisée par les municipalités, pourrait aussi se concrétiser rapidement. Au ministère des Affaires municipales on souligne qu'en dégageant les municipalités de cette responsabilité, on les aiderait financièrement. Ce n'est cependant pas le seul avantage qu'y voit le nouveau ministre.

En réalisant lui-même cette opération de l'évaluation, le ministère pourrait centraliser les informations, chercher à compléter celles qui lui manquent pour parvenir ainsi à rendre l'impôt foncier progressif.

M. Tardif a déjà indiqué que l'impôt foncier lui apparaissait un système de taxation socialement injuste. On se demande cependant quels moyens pourraient être mis en oeuvre pour faire disparaître cette forme d'imposition basée sur la valeur des propriétés. L'on sait qu'il s'agit d'une réforme qui devrait se faire par étapes et nécessitera donc plusieurs années. Aussi la possibilité de rendre l'impôt foncier progressif, en tenant compte du revenu des contribuables, sourit-elle à M. Tardif.

D'autres mesures sont cependant envisagées au niveau du système fiscal municipal. C'est ainsi que l'on songe à une réforme des structures municipales par des regroupements des municipalités sur une base régionale. Il s'agirait alors de communautés régionales qui, à la différence des communautés urbaines ou régionales actuelles, auraient leurs propres sources de taxation, et dont les dirigeants seraient élus au suffrage universel. Toutefois le veau ministre serait placé devant un dilemme, à savoir s'il doit s'attaquer dès maintenant à une telle réforme des structures, ou s'il doit se préoccuper d'abord d'une réforme du contenu. À cet égard, on fait allusion au projet de loi sur l'urbanisme déposé par l'ancien ministre, M. Victor Goldbloom, qui s'attaquait au problème de la planification et de l'aménagement par la création de nouvelles structures, les conseils d'agglomération.

Il s'agit de déterminer s'il est plus urgent de créer les communautés régionales, ou s'il vaut mieux régler le problème de l'aménagement urbain et rural avec des structures qui peuvent être jugées insatisfaisantes.

Le bureau de M. Tardif confirme par ailleurs que le ministre des Affaires municipales est dans l'indécision à l'égard d'un engagement pris par l'ancien ministre des Affaires municipales auprès des 28 municipalités de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal. M. Goldbloom leur avait promis en septembre de

Voir page 6: La fiscalité

La loi est "inapplicable"

Plus de poursuites contre Morgentaler

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice, Me Marc-André Bédard, a ordonné la cessation des poursuites intentées contre le Dr Henry Morgentaler, accusé d'avoir pratiqué des avortements illégaux, conformément à l'article 508 du Code pénal.

"Il serait inutile, a expliqué le ministre, de recommencer un quatrième procès alors que le docteur Morgentaler a déjà été acquitté trois fois par des jurys différents au cours des dernières années."

Me Bédard observe en outre, dans un communiqué remis à la presse, que la Couronne ne présenterait pas, au cours d'un éventuel quatrième procès, une preuve différente de celle qu'elle a offerte dans les trois premières causes.

"De son côté, la défense, a prédit le ministre, y emploierait sans doute la même argumentation juridique qu'elle avait utilisée lors des trois premiers procès."

D'autre part, le ministre québécois, dans une lettre adressée au ministre fédéral de la Justice, M. Ron Basford, réclame la modification de l'article 251 du Code pénal, article devenu selon lui, inapplicable.

"La preuve a été faite, écrit Me Bédard dans sa lettre à son homologue fédéral, que nous avons tenté au Québec d'appliquer cet article avec toute l'énergie requise, mais il a été démontré que l'article 251 du Code criminel ne peut pas être appliqué tel que rédigé."

Me Bédard affirme à M. Basford que la seule solution semble être de modifier le Code pénal en matière d'avortement et que ceci ne peut être fait que par le Parlement du Canada.

"Et cela, écrit le ministre québécois, même si une telle façon de procéder convient assez mal à des questions comme celle de l'avortement, où il existe des différences profondes entre le Québec et les autres provinces."

Le ministre québécois a cependant exhorté les forces policières du Québec à redoubler de vigilance à l'égard de personnes qui pratiquent des avortements, mais qui ne peuvent pas, comme le Dr Henry Morgentaler, appuyer leur défense sur les dispositions de l'article 45 du Code pénal, article qui dégage de toute responsabilité criminelle une personne qui pratique, ayant en vue le bien du patient, une opération chirurgicale avec les soins et l'habileté raisonnables.

Deux refus de l'OTAN au Pacte de Varsovie

BRUXELLES (d'après Reuter et AFP) — Le Conseil atlantique a répondu hier par un refus à la proposition du Pacte de Varsovie à l'OTAN de renoncer à utiliser en premier l'arme nucléaire et à ouvrir les deux organisations à d'autres pays.

Dans un communiqué de près de 3,000 mots, les ministres des affaires des pays de l'OTAN affirment ne pouvoir "renoncer à utiliser en riposte, selon les besoins, aucun moyen dont ils disposent".

Les ministres demandent que tous les pays qui ont participé l'an dernier à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe respectent strictement "le renoncement à l'emploi de la force stipulé par la charte des Nations-Unies et réaffirmé dans l'acte final d'Helsinki. "Il est essentiel pour le renforcement de la paix qu'aucun bloc militaire ne construise des armements excédant les besoins de la défense" ajoute le communiqué.

Le Conseil atlantique a ainsi manifesté son manque d'enthousiasme devant la proposition faite par les pays du pacte de Varsovie à leu réunion au sommet, le mois dernier à Bucarest, d'un nouveau traité interdisant aux pays signataires d'être les premiers à utiliser les armes nucléaires.

Les ministres ont également repoussé une autre proposition du pacte de Varsovie de conservations sur la limitation de chacun des deux blocs à leur composition actuelle. Cette proposition était destinée de toute évidence à empêcher l'entrée de l'Espagne dans l'Alliance atlantique.

Le communiqué déclare en effet que l'Alliance restera une libre association ouverte à tous les États européens qui entendent défendre la liberté, l'héritage commun et la civilisation de leurs peuples. De plus, les ministres ont rappelé que le droit des États d'appartenir ou non à des traités d'alliance était confirmé dans l'acte final d'Helsinki. Pour cette raison, ajoute le communiqué, les ministres ont jugé inacceptables les propositions récentes du pacte de Varsovie.

Le Conseil affirme que pour que la détente puisse progresser, des "améliorations réelles doivent intervenir dans les relations internationales sous tous leurs aspects". Les ministres ont souligné que "les relations Est-Ouest devraient se développer à un rythme plus satisfaisant". Ils continueront de "rechercher des possibilités pratiques de régler les points de divergences avec l'Est et de fonder leur action sur l'intérêt mutuel. Ils attendent du Pacte de Varsovie des efforts correspondants". Les ministres "ont exprimé leurs préoccupations devant le niveau des dépenses militaires de l'Union soviétique et l'expansion inquiétante et continue de la puissance militaire du Pacte de Varsovie sur terre, sur mer et dans les airs, lesquels sont difficielement conciliables avec le désir d'amélioration des relations Est-Ouest telle que l'Union soviétique l'exprime".

A cet égard, les ministres ont décidé de "prendre les mesures nécessaires pour maintenir et améliorer leurs forces de défense nationale". Le Conseil constate que l'accroissement continu des armements représente un danger pour la sécurité mondiale et pour le bien-être économique de tous les pays.

Les ministres souhaitent que les pays du Pacte de Varsovie améliorent le rythme de mise en oeuvre de l'acte final d'Helsinki et regrettent que ces pays n'aient pas encore notifié les manoeuvres de 25,000 hommes.

La réunion de Belgrade de 1977 permettra, selon les ministres, de faire le bilan de l'application de l'acte final et de voir dans quelle mesure de nouveaux progrès pourront être réalisés.

Au sujet de Berlin, les ministres marquent leur satisfaction, sur la base de l'accord quadripartite, des "allégements significatifs pour l'existence d'un grand

Voir page 6: L'OTAN

au sommaire

■ L'OTAN et la continuité: un éditorial de Georges Vigny

■ Une entente pire que la séparation ? une analyse de Jean-Claude Leclerc — *page 4*

■ Les mises à pied dans les hôpitaux ne seront "ni massives, ni arbitraires" — *page 10*

■ $48 millions pour l'alimentation de la Rive-sud en eau potable — *page 11*

■ L'Union nationale à Montréal logera à l'enseigne d'Howard Johnson — *page 15*

UN CADEAU ORIGINAL À L'OCCASION DES FÊTES

(voir détails en page 7)

ÇA SUFFIT!

M. Robert Després,

Vous êtes président de l'Université du Québec. Vous y êtes venu pour "mettre de l'ordre" dans la maison.

Vous avez, pour ce faire, décrété une réforme qui porte aujourd'hui votre nom.

Loin d'instaurer l'ordre, cette réforme a plongé l'université tout entière dans le désordre, comme jamais depuis sa création. En la seule année 1976, employés et professeurs de l'UQAM ont été acculés à quinze semaines de grève.

Vous et vos représentants en portez l'entière responsabilité.

M. Després,

Les professeurs ont dit non à votre réforme anti-démocratique et centralisatrice.

Ils ont dit non aux offres patronales que vous avez pilotées dans chaque constituante au cours des six derniers mois.

Les professeurs vous disent aujourd'hui:

vous devez renoncer à vos plans d'attaque contre l'Université publique, contre les enseignants, les employés et les étudiants.

Les revendications des professeurs sont légitimes.

Ils vous laissent, à vous et à vos conseils d'administration locaux, le soin de prendre les décisions !

Malgré vos tentatives, les professeurs veulent préserver le rôle consultatif et les prérogatives de la Commission des études. Ils veulent garder leur voix dans l'élaboration de la politique d'enseignement et de recherche.

Ils demandent l'augmentation du personnel enseignant régulier et la réduction des charges de cours en appoint confiées à un personnel sous-payé, exclu des assemblées départementales.

Ils demandent un régime de perfectionnement amélioré.

Pour préserver l'exercice de leurs fonctions d'enseignants et de chercheurs, ils demandent le maintien des libertés académiques.

Ils demandent la reconnaissance de leur syndicat comme organisation qui les regroupe et les représente.

Ils demandent de garder leur plein droit de grief.

M. Després,

Après six mois d'impasse,

après deux mois de grève dont vous et vos représentants êtes entièrement responsables,

les professeurs vous disent: ça suffit !

Leurs revendications sont légitimes.

Vous devez leur donner satisfaction.

Le Syndicat des Professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ-CSN).

Les organisations suivantes appuient les professeurs en grève de l'UQAM:

Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)
Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ)
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
Comité régional inter-syndical de Montréal (CRIM)
Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN)
Fédération des Affaires sociales (FAS-CSN)
Fédération des Associations de Professeurs d'Université du Québec (FAPUQ)
Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPUQTR-CSN)
Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Rimouski (SPUQAR-CSN)
McGill Faculty Union (MFU-CSN)
Syndicat des chercheurs de l'Université du Québec (SCUQ-CSN)
Syndicat des enseignants de l'Université du Québec dans l'Ouest (SEUQO-CEQ)
Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (SPUQAC-CEQ)

Syndicat des professeurs de l'Institut National de la Recherche Scientifique (SPINR-CEQ)
Syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL-FAPUQ)
Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM-FAPUQ)
Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPUS-FAPUQ)
Syndicat des chercheurs de l'Institut Armand Frappier (SCIAF-FAPUQ)

Syndicats des professeurs des CEGEPs

— De la Gaspésie (FNEQ-CSN)
— St-Laurent (FNEQ-CSN)
— Lévis-Lauzon (FNEQ-CSN)
— Rimouski (FNEQ-CSN)
— Edouard Montpetit (FNEQ-CSN)
— Champlain (FNEQ-CSN)
— Rosemont (FNEQ-CSN)
— Bourgchemin (St-Hyacinthe) (FNEQ-CSN)
— Shawinigan (FNEQ-CSN)
— Ahuntsic (FNEQ-CSN)
— Dawson (FNEQ-CSN)
— St-Jean-sur-Richelieu (FNEQ-CSN)
— Lionel Groulx (FNEQ-CSN)
— Limoilou (FNEQ-CSN)
— Vieux-Montréal (FNEQ-CSN)
— St-Jérôme (FNEQ-CSN)

Syndicats des professeurs des Collèges

— Notre-Dame (FNEQ-CSN)
— Des Eudistes (FNEQ-CSN)
— Séminaire St-François (FNEQ-CSN)

Syndicat des employés de l'Institut de Recherche Appliquée au Travail (IRAT)
Coalition NPD-RMS
UER Géographie et Science de la société (Paris VII)

Le bail des Expos aurait nécessité des dépenses de plus de $7 millions

par François Barbeau

Si le gouvernement avait accepté tel quel le bail liant le club de baseball Les Expos à la Régie des installations olympiques, il en aurait coûté à cette dernière des investissements publics additionnels de $7,343,000 avant que le club ne puisse jouer sa première partie.

En retour, le club de baseball consentait à donner à la RIO un pourcentage des revenus des concessions. "Ces conditions m'ont paru inacceptables", a déclaré hier le ministre responsable des installations olympiques, M. Claude Charron, au cours de la conférence de presse qu'il donnait et dont une grande partie a été consacrée à ces négociations avec MM. McHale et Bronfman des Expos.

M. Charron a notamment expliqué que si les Expos n'avaient pas décroché pour Montréal la partie d'étoiles de 1978, le gouvernement du Québec et l'état des négociations entre lui-même et le club de baseball n'en étaient nullement responsables.

M. McHale, a précisé M. Claude Charron, m'a affirmé avant cette réunion de la Ligue nationale de baseball à Los Angeles qu'il lui suffisait d'avoir en mains un accord de principe au sujet du stade pour décrocher cette partie d'étoiles. L'accord de principe, il l'avait, en bonne et dûe forme. Cela n'a rien à voir avec l'octroi de cette partie à San Diego, malgré ce qu'affirment les propriétaires du club.

Le ministre responsable des installations olympiques a expliqué que les Expos exigeaient de la RIO, dans leur bail, que leur soient prêtés les équipements des concessions alimentaires, d'une valeur de $1,405,000. Il aurait fallu de plus que la Régie débourse $38,000 pour installer ces équipements.

Les Expos demandaient aussi des modifications et de l'équipement supplémentaire d'une valeur de $5,100,000 pour les restaurants, les bars et les casse-croûte du stade. Le club de baseball réclamait enfin l'aménagement, au coût de $800,000, d'un restaurant pour "grosses légumes".

Ces investissements publics de $7,343,000, amortis sur une période de dix ans, représentent près d'un million par année qui seraient ajoutés aux frais fixes du stade.

Une autre raison a motivé le véto de M. Claude Charron à ce projet de bail: le fait que cette installation, par sa seule nouveauté et beauté, aurait attiré à elle seule un demi-million de spectateurs, dont autant de profits pour l'entreprise privée.

"Si on a la même équipe que l'an dernier, il sera plus intéressant de regarder le stade que le losange", a lancé le jeune ministre amateur de baseball, en faisant allusion aux piètres performances des Expos la saison dernière.

Nous avons le droit de tenir compte de ce calcul dans nos exigences, a déclaré M. Charron, et de dire au club que le stade apportera autant de spectateurs au club que le club au stade.

Compte tenu de ces conditions, les Expos auraient pu jouer au stade olympique en 1977 sans qu'il leur en coûte un cent.

Quant aux menaces de M. Charles Bronfman, il s'agit, a commenté M. Charron, de "demandes auxquelles M. Bronfman semble prendre habitude. Ne vous surprenez pas si lundi M. Bronfman s'excuse de ses propos. C'est un homme qui s'habitue vite aux situations changeantes.

Je ne bougerai pas d'un pouce, a affirmé M. Charron, qui a tenu d'autre part à rappeler à M. Bronfman la dette morale qu'il avait envers les amateurs québécois de baseball qui lui ont donné, de 1969 à 1972, le plus haut taux d'assistance jamais accordé à un club d'expansion.

Si les Expos veulent à tout prix procéder à l'ouverture de la saison le 14 avril, comme prévu au calendrier de la ligue nationale, la RIO devra encourir des dépenses supplémentaires qui devront être comptabilisées dans le bail, a poursuivi M. Charron.

Mais les abris des joueurs seront prêts à temps, quoi qu'il arrive, puisqu'ils font

Voir page 6: Expos

EN CELEBRATION DU MOIS DU LIVRE JUIF
Conférence de clôture
BEL KAUFMAN
institutrice, conférencière, romancière
petite-fille de Sholom Aleichem
Auteur
"Up the Down Staircase"
Thème
LA SURVIE PAR L'HUMOUR
(en anglais)
Dimanche, 12 décembre, 20 heures 30
AUDITORIUM
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE
5151 Chemin Côte Ste-Catherine
Sous les auspices du:
Congrès Juif Canadien
en association avec
la Bibliothèque Publique Juive
Adultes: **$2.00**
Étudiants et Âge d'Or: **$1.00**

CENTRE DIOCÉSAIN DE FORMATION
ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL

CONFÉRENCE PUBLIQUE
lundi 13 décembre 1976, 20 hres

ÉGLISE, ÉVANGELISATION
ET
ENGAGEMENT SOCIO-POLITIQUE

Mgr Jean-Marie Lafontaine, v.g.
(coordonnateur général de la pastorale)

Admission: $1.00
Information: 931-7311 poste 135

Grand Séminaire
2065 ouest, rue Sherbrooke
Métro Guy

Le PQ tiendra son congrès au vélodrome

Le congrès national du Parti québécois se déroulera à Montréal les 27, 28 et 29 avril 1977, au vélodrome.

C'est par inadvertance que ces dates ont été portées à la connaissance des journalistes hier, dans un dossier de presse qui leur a été remis à l'occasion de la conférence de presse du ministre responsable des installations olympiques, M. Claude Charron.

Un document de ce dossier, intitulé Calendrier 1976-1977 des activités aux installations olympiques, indique que le vélodrome est retenu les 27, 28 et 29 avril pour le congrès du Parti québécois, qui précédera dans cette enceinte le Salon de la femme.

Ce congrès était d'abord prévu pour le mois de février 1977, mais le déclenchement d'élections à l'automne avait bouleversé les plans.

A l'automne étaient prévus également une série complète de congrès régionaux du PQ.

Les statuts du parti prévoient que le congrès national doit être tenu une fois tous les deux ans, et qu'un avis d'au moins 90 jours doit être adressé par le secrétariat national au secrétaire de chaque conseil de comté ou de région.

Une hausse de taxe de 5.4% à Longueuil

par Clément Trudel

En 1977, les contribuables de Longueuil paieront $3.33 du $100 d'évaluation, ce qui représente une hausse de $0.17 sur l'exercice en cours. Ce taux de taxe signifie une hausse de 5.4%. De 1972 à 1975 inclusivement, la taxe était demeurée à $3.04.

La taxe générale sera de $1.86; la taxe pour le service de la dette (30% des dépenses prévues) atteint $1.25. Il faut ajouter à cette taxe $0.22 pour le transport en commun.

La valeur totale imposable sera d'environ $610 millions. Le maire de Longueuil, en dévoilant hier les grandes lignes d'un budget de $38.4 millions, a souligné que 1976 a été un record quant à la valeur des permis de construction, soit $75 millions.

Le maire Marcel Robidas entend proposer, lundi prochain, lors d'une séance spéciale du conseil de Longueuil, l'adoption de ce budget. Il aurait bien voulu comprimer ou différer certaines dépenses, mais il veut éviter de laisser à l'abandon les services et biens existants, ce qui pourrait entrainer un rattrapage plus coûteux encore dans l'avenir.

La taxe foncière générale rapportera $11.6 millions à Longueuil en 1977 et la taxe spéciale $7.8 millions. La taxe sur le transport en commun: $1,375,000, et la taxe pour le service de la dette des égouts collecteurs, sensiblement le même montant.

Le gouvernement du Québec devrait contribuer pour $7.2 millions environ a ce budget.

Au chapitre des dépenses nouvelles, Longueuil prévoit embaucher 24 policiers et 4 pompiers de plus, mais verra à ne pas combler les postes à l'occasion de départs si la nécessité n'en est pas établie et ce, à tous les échelons de la fonction publique municipale.

Constatant que le coût de la vie avait augmenté de 40.9% entre 1972 et 1976, le maire Robidas fait remarquer que la hausse des déboursés de Longueuil a pu précéder cette courbe.

Quant à l'effet combiné de la hausse d'évaluation et de la hausse du taux de la taxe, le maire cite une étude d'échantillons qui donne les hausses à prévoir, ainsi réparties: $163 de plus, en moyenne, à assumer pour le propriétaire d'une maison unifamiliale; $148 de plus qu'en 1976 pour les maisons trifamiliales (soit $47 par logis); $232 de plus en taxes pour les maisons à 6 logements ($39 par logis); $197 à la hausse pour les 8 logements à $259 de différence pour les immeubles de 12 logements. Ce ne sont là qu'échantillons, peu représentatifs toutefois. La hausse pour les commerces atteindrait en moyenne 15.23% et celle des industries 13.58%.

week-end

Samedi

A 9h30, séminaire de la Société des traducteurs du Québec sous le thème: le traducteur et la terminologie, au pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal.

●

De 12h30 à 17 heures, mini-congrès de l'Association des parents catholiques du Québec sous le thème: La famille en difficulté et la religion chez les jeunes, à l'Institut Notre-Dame-de-Lourdes, 845, chemin Tiffin, Longueuil.

Dimanche

A 15h, dimanche de l'Avent célébré par un spectacle poétique mettant en valeur des textes de Charles Péguy, à la cathédrale de Montréal.

●

A 16h, concert de l'organiste Hélène Dugal à la cathédrale de Montréal, dans le cadre des Concerts de l'Avent.

●

A 16h, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, rencontre les membres du Mouvement fraternité Haïti-Québec, à la salle Saint-Jacques, 301 est, rue de Maisonneuve.

●

Défilé du Comité des patriotes Chénier à midi; lieu de rassemblement: monument Chénier, angle des rues Saint-Denis et Saint-Antoine (anciennement Craig).

LE LUNDI
15 NOVEMBRE
1976.

LA PREMIÈRE DATE DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC
Une affiche 2 couleurs (48 cm x 48 cm) imprimée sur papier de qualité.

Veuillez m'envoyer ____ affiche(s) à $2.15 l'exemplaire (taxe incluse). Chèque ou mandat poste à l'ordre de:
Idéacom inc., 1143 ouest, avenue Laurier, Montréal H2V 2L3

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

QUÉBÉCOIS

Nous avons franchi la première étape de notre libération
Préparons l'étape du référendum
Adhérons à notre Société nationale

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom .....

Adresse .....

.....

Tél.: ..... Âge .....

Occupation .....

Signature .....

La cotisation annuelle est de $5.00 (étudiant $2.00).

Veuillez inclure le formulaire complété et le montant requis dans une enveloppe adressée comme suit:

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
82 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
Tél.: 843-8851

COLLÈGE DE MONTRÉAL
Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire, I, les samedis 8 et 15 janvier 1977
Pour Secondaire II, le samedi 29 janvier 1977
8 h 45 a.m. Durée: l'avant-midi

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Commission de police du Québec
CECO
rapport officiel

la lutte au crime organisé
en vente partout
$6.95

Stanké
Éditeur officiel du Québec

Enfin à Montréal
Davidoff
HAVANES DE QUALITÉ
Savoie et Saint-Laurent Ltée
Agents exclusifs pour le Canada
1350 ouest, rue Sherbrooke,
suite 1100, Montréal, Québec.
Tél.: 849-9909
(commandes téléphoniques acceptées avant le 13 décembre:
livraison garantie avant Noël et le Jour de l'An)

éditorial

L'OTAN et la continuité

"Un gouvernement du Parti québécois s'engage à pratiquer une politique étrangère pacifiste fondée sur le rejet du recours à la guerre comme solution aux différends internationaux (...) et le retrait d'alliances militaires comme NORAD et l'OTAN". C'est plus facile à dire qu'à faire, non seulement parce que le Québec est encore province canadienne et que le Canada est un membre à part entière de l'Alliance atlantique mais surtout parce qu'il n'y a pas, dans la situation actuelle, de solution de rechange. D'ailleurs, s'agissant du cas spécifique de l'OTAN, peut-on ne pas y voir, outre son caractère militaire d'instrument privilégié de "sécurité collective", un "partenariat" entre le continent nord-américain et l'Europe occidentale? Est-ce à dire que pour "pratiquer une politique étrangère pacifiste" il faille nécessairement sortir aussi, en même temps que de l'OTAN, de ce concept capital de "partenariat" où le Québec, mieux que les 15 membres actuels, est doublement désigné par ses origines européennes et son appartenance nord-américaine?

La question méritait d'être posée, plus particulièrement à la suite des élections du 15 novembre, aujourd'hui qu'un nouveau président américain prononce son acte de foi atlantique à l'occasion d'une session où Henry Kissinger, de son côté, a fait son "testament"...

•

Ainsi, qu'on soit ou non pour la perpétuation de l'Alliance atlantique, il est capital de retenir que toute cette semaine écoulée, et plus particulièrement du 8 au 10 décembre, l'OTAN a passé — et fait passer à ses pays membres — une épreuve de vérité. Et si, pour juger en la matière, la cohésion et la réactivation sont les critères, cette épreuve de vérité a été passée avec succès. Des bilans ont été faits, en particulier celui de l'après-Helsinki, et autant dire que c'était plutôt négatif. D'ailleurs, au même moment dans son message au Congrès accompagnant le rapport spécial, le président Ford lui-même semblait se faire très peu d'illusions sur les éventuels progrès dans les échanges Est-Ouest découlant de l'acte final de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) Même si, comme il le disait, le pape l'a contre-signé... A ce propos, il est utile de remarquer que de part et d'autre, on se bombarde à coups de références au même acte final, dans des perspectives opposées. Au nombre des bilans, il y a lieu de retenir aussi les progrès en matière d'interopérabilité, moindre mal devant l'impossibilité de parvenir à la standardisation. C'est dans ce contexte que s'inscrivent aussi le problème de Berlin, la non-réduction unilatérale des effectifs, ainsi que le report de la décision quant à l'acquisition des radars-volants. Mais de toute cette avalanche technique, on doit extraire deux points fondamentaux, ceux-là mêmes qui sont des réponses aux deux propositions des pays du Pacte de Varsovie. Dans les deux cas, la réponse de l'OTAN est négative. Ainsi, l'Alliance refuse, si elle était attaquée, de limiter ses recours aux seules armes conventionnelles, se réservant donc, contrairement à ce que proposaient les pays du Pacte de Varsovie, de recourir éventuellement la première à la réplique nucléaire. Limiter l'éventail des recours, estime l'OTAN, c'est perdre en capacité de "dissuasion", mot clé de l'arsenal d'aujourd'hui!

Quant au second refus, il concerne la proposition soviétique de ne pas faire entrer dans les deux alliances (le Traité et le Pacte), de nouveaux membres. Le refus catégorique de l'OTAN s'explique non seulement du fait que l'Alliance "demeure une libre association ouverte à tous les États européens attachés à la défense de la liberté, du patrimoine commun et de la civilisation de leurs peuples", mais aussi du fait que l'Espagne, liée "bilatéralement" avec les États-Unis et lancée dans sa démocratisation, fera bientôt son entrée au sein de l'OTAN. Que feraient alors les Soviétiques? Pince-sans-rire, M. Kissinger a répondu hier à la question: le Pacte de Varsovie n'a qu'à aller chercher l'Albanie! Ce qui, dans le contexte, signifie: allez donc voir dehors si j'y suis...

De ces deux refus assortis du rappel lancinant que la détente ne peut être sélective, on peut déduire que les ambitions de ladite détente viennent d'être rajustées à la baisse. Ce qui est illustré par cet euphémisme du communiqué final: "Une Alliance forte est (la) base des efforts que les pays (membres) déploient pour établir des relations plus constructives et plus stables avec les pays du Pacte de Varsovie." De même, après avoir souhaité un "rythme plus satisfaisant" dans le développement des relations Est-Ouest, les pays de l'OTAN déclarent qu'"ils attendent des pays du Pacte de Varsovie des efforts correspondants".

Le fait est qu'en face on dit à peu près la même chose, pour camoufler le resserrement idéologique...

•

Pour comprendre en quoi cette session était une "épreuve de vérité", il faudra plus spécifiquement se reporter à l'intervention — sa dernière — de M. Kissinger et, bien sûr, au petit message très instructif du président Carter.

"Notre Alliance de l'OTAN est au coeur du partenariat entre l'Amérique du nord et l'Europe occidentale, dit le président-élu. L'OTAN est l'instrument essentiel du renforcement de notre sécurité collective. L'engagement des États-Unis au maintien de l'Alliance de l'OTAN sera préservé et renforcé par mon Administration." Une déclaration d'intention qui a dû sonner comme harmonieuse musique aux oreilles inquiètes de M. Joseph Luns, secrétaire général alarmé de l'OTAN... Mais outre l'engagement global qu'une telle déclaration suppose, il y a le mot clé à relever, celui de "partenariat" (partnership) dont l'inexistence en français et la confusion avec "association" ont été à l'origine de tant d'acrimonie entre la France et les Etats-Unis... Alors qu'association suppose une participation à l'élaboration d'une politique, "partenariat", tel que défini explicitement par M. Carter, entend des consultations "aussi bien sur les affaires européennes que sur les problèmes mondiaux". Ce qui, en clair, pourrait signifier — il est encore prématuré pour utiliser l'affirmatif — que si Washington entend consulter ses alliés de l'OTAN sur les problèmes extérieurs à l'Europe, il s'attend, en contrepartie, à être consulté sur les questions spécifiques de l'Europe... Si l'on en juge par les déclarations des divers ministres présents à la lecture du message, nul n'a semblé tiquer sur cette réciprocité tacite. Est-ce à dire que consultation est prise au sens galvaudé de "séance d'information préalable" plutôt que d'instance où chacun donne son avis? De toute façon, dans un sens ou dans l'autre, cela suppose une bonne dose de confiance, et les réactions positives au message de M. Carter signifient à tout le moins que l'Administration prochaine aura le vent en poupe.

•

Ce n'est pas le moment de rédiger la "chronique nécrologique", a déclaré hier M. Kissinger aux journalistes, au sortir de ce qui aura été sa dernière grande mission officielle (qu'il a d'ailleurs assortie d'un prolongement "rhodésien" à Londres). Quant à savoir ce qu'il considère être le plus beau succès et le plus cuisant échec de sa carrière de secrétaire d'État, il répond qu'il ne comprend pas la seconde partie de la question... Une boutade, certes, mais qui se justifie par le fait que le plus gros succès de cet homme aura sans doute été aussi son plus gros échec: le Vietnam, les accords de Paris obtenus bombardement après bombardement sur Hanoi et Haiphong, concrétisés par le retrait américain et suivis de la débâcle. Il en va de même avec la "détente", "percée conceptuelle" et miroir-aux-alouettes en même temps, progrès et recul à la fois. Ce n'est pas l'heure de faire le bilan de M. Kissinger, ce sera le 21 janvier seulement, date à laquelle, a-t-il dit hier, il atteindra "l'infaillibilité"... Mais il est impérieux de retenir que sa brillante analyse, refaite magistralement devant le Conseil atlantique, n'aura pas, encore une fois, abouti à sa logique conclusion. Ainsi, ayant mis en évidence que l'accroissement de la puissance militaire industrielle de l'Union soviétique a automatiquement entraîné un renforcement de sa capacité militaire, ce qui la met en position de vouloir utiliser cette puissance pour obtenir des avantages politiques, M. Kissinger aboutit à préconiser le maintien de l'équilibre des forces. Autant dire qu'il s'arrête à mi-chemin. La conclusion de son analyse n'est-elle pas, en droite ligne, de modifier plutôt un système de relations qui, à l'initiative occidentale et plus particulièrement américaine, a abouti précisément à l'accroissement de la puissance industrielle soviétique? En d'autres mots, la totale refonte du legs kissingérien de la "détente", dont le mot même a été officiellement répudié? Ce sera, demain, à Cyrus Vance d'y répondre, sans les sophismes chers à son prédécesseur.

Georges VIGNY

L'ancien et le nouveau

La leçon des choses

par JEAN MARTUCCI

Il existe des rapports de correspondance entre les phénomènes naturels et les réalités les plus profondes de nos vies humaines. Quand la Bible dit: "Faute de bois, le feu s'éteint, et s'il n'y a personne pour mépriser l'autre, la querelle s'apaise" (Proverbes 26,20), elle établit bien plus qu'une simple comparaison. Elle exorcise le caractère obscur qu'ont deux phénomènes pris isolément et fait jaillir une lumière ordonnatrice du monde en les rapprochant. Deux ordres de grandeur radicalement différents se rejoignent alors dans un principe universel qui commande autant la nature que la condition humaine. Jésus, dans ses paraboles, s'est souvent livré à ce jeu. C'est cela, la sagesse.

Il faut avoir longtemps observé les choses de la nature et le comportement des hommes pour y découvrir des correspondances mystérieusement éclairantes et pourtant bien simples: "C'est ouvrir une digue qu'entamer un procès" (Proverbes 17,14) — "Des nuages et du vent, oui, mais de pluie, rien! Tel est le vantard qui promet cadeau sans rien donner" (Proverbes 25,14) — "C'est attacher caillou à fronde que faire honneur à un imbécile" (Proverbes 26,8) — "Comme le fer s'aiguise au fer, l'homme s'affine au contact de l'homme" (Proverbes 27,17) — "Vin nouveau, ami nouveau: laisse-les vieillir et tu boiras avec délices" (ben Sira 9,10) — "Les ânes sauvages servent de gibier aux lions du désert comme les pauvres sont la proie des riches" (ben Sira 13,19).

Il faut savoir laisser parler les choses pour y déceler, sans même avoir à les exprimer, d'admirables leçons humaines: "Point de boeufs, point de froment" (Proverbes 14,4) — "Qui creuse une fosse tombe dedans et qui roule une pierre la voit revenir sur lui" (Proverbes 26,27). Ici le jeu de la sagesse se raffine en laissant l'observateur tirer lui-même la conclusion qui s'impose. L'absence d'application explicite devient une sorte d'espièglerie qui provoque plus que jamais à la réflexion et à l'intériorisation.

Aujourd'hui, nous vivons trop à la surface des choses et de nous-mêmes pour pouvoir reprendre ces jeux premiers d'une quête de sens dans le désordre apparent de ce qui nous entoure et de ce que nous sommes. Pourtant, le fait bien simple que le beau temps revient toujours après l'orage, que la semence jetée en terre finit par porter fruit, que la bougie doit se consumer pour éclairer la maison et que le printemps dort au coeur de nos hivers devrait nous parler d'espérance dans nos plus dures épreuves. Peut-être nous manque-t-il un peu de silence dans la course effrénée des choses et de nos vies. Si nous savions nous arrêter, il nous arriverait parfois de pénétrer le monde jusqu'à ses fondements les plus lointains et nous pourrions écouter humblement la leçon que donnent les choses.

lettres au DEVOIR

Le salaire minimum et les petites et moyennes entreprises

M. Jacques Couture
Ministre du Travail et
de la Main-d'Oeuvre.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre victoire dans Saint-Henri et de votre accession au poste éminemment délicat de Ministre du Travail. Je ne doute pas de votre courage, de votre patience et de votre bonne volonté: vous aurez besoin de tout cela face à la tâche particulièrement lourde qui vous attend!

Je suis spécialisé dans le droit du travail et je représente généralement devant les Commissaires-Enquêteurs, le Tribunal du Travail et les autres Tribunaux, les chefs d'entreprises, ordinairement d'entreprises petites et moyennes. Puis-je vous mentionner à quel point mes clients, dans leur ensemble, déjà inquiets de la soi-disant tendance social-démocrate du nouveau gouvernement sont, dans l'immédiat, plus inquiets encore du projet de votre Ministère de hausser le salaire minimum de $2.87 à $3.00 l'heure.

Les inconvénients de cette hausse de salaire peuvent se résumer ainsi:

1o — Cette hausse rendrait non-concurrentielles plusieurs entreprises petites et moyennes du Québec alors qu'en Ontario le salaire minimum est déjà de $2.75. On me dit que l'État de New York qui est à quarante milles de Montréal, a décrété un salaire minimum de $2.30 (ceci à vérifier cependant);

2o — Cette hausse est de nature à attirer au Québec de la main-d'oeuvre non-qualifiée puisque notre salaire minimum serait plus élevé que partout ailleurs... Par exemple: les Jamaïcains et les Antillais de toutes sortes, sans compter les gens de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick... Or, cette main-d'oeuvre, étant non-qualifiée, est toujours la première à être en chômage, c'est-à-dire à s'inscrire au Bien-Être Social, alourdissant ainsi les charges de l'État;

3o — Cette hausse aurait un effet d'entraînement certain et donc un caractère inflationniste évident.

Principalement pour ces trois raisons auxquelles on pourrait en ajouter d'autres, votre Ministère ne devrait pas hausser le salaire minimum.

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que ces observations que j'ai synthétisées au maximum seront prises en bonne part et que vous voudrez bien reconsidérer votre décision et celle de vos technocrates à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes voeux de succès et de bonne santé, l'expression de la considération distinguée de votre tout dévoué.

Pierre DANSEREAU
Montréal, le 8 décembre 1976

P.S. Cette lettre fut évidemment rédigée juste avant l'annonce de la décision gouvernementale portant à $3. l'heure le taux du salaire minimum. Nous la publions quand même dans sa forme originelle, vu qu'elle représente l'avis d'un bon nombre de responsables de petites et moyennes entreprises.

C.R.

Fini les fioles !

Depuis le 15 novembre "historique" on voit trop de gens (du monde des arts par exemple) se préparant à quémander une faveur. Déjà on a pu lire l'aveu d'un parent d'un nouveau député (Charbonneau dans Verchères) qui admettait avoir "déjà" songé à "demander une fiole". Citoyens d'un nouveau Quebec, ne transformons pas le pays québécois en un vaste "service social" du genre bien-être, "secours direct et indirect". Au travail! Inventez de meilleurs livres, films, musiques, danses, une dramaturgie plus forte, etc. C'est à un surpassement que nous sommes conviés créateurs des divers arts pour encore mieux justifier l'existence d'un peuple original. N'ayant jamais quémander des subventions, aide quelconque, je me sens à l'aise pour demander aux organismes (et aux artistes qui jouent le misérabilisme romantique) de cesser le quémandage. Soyez bons, soyez meilleurs, trouvez mieux ce que Michèle Lalonde nommait: **"la capacité de savoir communiquer avec le peuple"** (présentant le Prix David à Vadeboncoeur). C'est bien le moment de répéter un slogan de Kennedy: "demandez-vous maintenant ce que vous pouvez faire pour le Québec et non ce que le Québec (et le PQ) pourrait faire pour vous."

Il est impérieux, essentiel que cesse le favoritisme mais aussi ce qui était trop commencé: le quémandage de tous les organismes. Les cinéastes doivent demander contingentement, lois, quotas, etc. Ils le font et c'est bien mais ne demandons pas "faveurs", de l'argent, ne jouons plus les quêteux, artistes. Exigeons plutôt des moyens, des lois, une protection normale, qu'on nous évite les "dumpings" en tous genres, des USA (films), de France (livres), etc.

A bas le "corporatisme", les pressions à l'ancienne pour "se faire vivre par le gouvernement" et **le lobby populiste des fainéants, des endormis et des paresseux** (avec une 'tite bourse à chacun selon son braillage), le moment est arrivé de créer, de mieux prouver aux yeux des Canadiens, des USA, du monde qu'il y a en ce jeune pays des forces vives, au travail, pouvant produire des oeuvres originales.

Claude JASMIN
(écrivain)

Une communauté canadienne à inventer

Monsieur Gérard Bergeron,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans LE DEVOIR du 2 décembre 1976, votre article intitulé: "Une communauté canadienne à inventer".

Trois extraits de votre message m'ont surtout frappé:

1) "Je suis allé aussi loin l'autre jour que de dire: pour empêcher la séparation, il faut dresser les plans d'un rétablissement de la situation globale comme si la réparation venait de se produire. Il urge de penser globalement un arrangement où intégration, séparation, indépendance, association n'apparaissent plus comme des pièces détachées qui s'entrechoquent et se contredisent. Ce sont plutôt des phases d'un même réaménagement fondamental." (...)

2) "Cette "chose" canadienne à mettre à point d'urgence, n'est-ce pas en bon anglais médiéval un Commonwealth, traduction de la res publica commune des Anciens. Le "Commonwealth britannique" a permis la transformation non déshonorante de l'Empire déshonoré. Pourquoi le "Dominion du Canada" anciennement honorable, n'évoluerait-il pas avec une Communauté Canadienne-Canadian Commonwealth, où un Québec, enfin vivant, trouverait sa place à côté des autres sociétés fraternelles?"(...)

3) "Cette "chose" canadienne à inventer pourquoi pas une espèce de Commonwealth-Communauté, qui a permis d'éviter quelques guerres civiles et coloniales dans les empires déclinants de nos deux peuples fondateurs?"

Ces trois extraits reprennent, dans la conjoncture nouvelle de l'accession au pouvoir d'un parti indépendantiste au Québec, l'idée maîtresse de la thèse de doctorat intitulée: "La politique extérieure et militaire du Canada et la réaction canadienne-française (1935-1939)", que je présentais à l'Université de Montréal en 1965:

"Aujourd'hui, en étudiant les événements de 1935-39, nous avons l'impression que l'unité canadienne ne parviendra à subsister que grâce à la création d'un Commonwealth des nations canadiennes, fondé sur les idées d'association, de liberté et de collaboration. Si cette formule a permis d'unir les nations britanniques éparpillées de par le monde, elle pourrait, peut-être, rallier, dans la liberté, le Québec canadien-français et le Canada de culture anglaise.

Le Canada anglais devrait être le premier à admettre la valeur d'une telle association. De son côté, le Canada français devrait se rappeler que c'est beaucoup moins par des textes de loi et des actes spectaculaires que par une évolution lente et pragmatique qu'une telle association peut se réaliser, sans soubresaut désastreux.

Ce ne sont d'ailleurs que les circonstances et les nécessités de l'heure qui peuvent déterminer le rythme de cette évolution; les facteurs d'influence s'appelleront à l'occasion, association, séparatisme, mouvements anarchistes, fédéralisme coopératif, autonomie provinciale, création d'États associées, etc.

Chose certaine, deux choses sont indispensables: la création d'un État canadien-français autonome et la coopération permanente du Canada anglais et du Canada français. Il faut, nécessairement, très bientôt, trouver une formule pour les réconcilier. Nous en proposons une: la création d'un Commonwealth des nations canadiennes, fondé sur les notions de liberté, d'association et de collaboration".

Denis BERTRAND
Université du Québec à Montréal
Montréal, le 7 décembre 1976.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

Une entente pire que la séparation?

par JEAN-CLAUDE LECLERC

M. Donald Macdonald vient de trouver un pire sujet de crainte pour le Canada que la séparation du Québec, c'est le front commun que les 10 provinces de la Confédération ont réussi à créer et à maintenir à l'égard du gouvernement central. Le ministre des Finances aurait préféré que les provinces se divisent ou à tout le moins évitent de s'asseoir avec le représentant du Québec. A l'en croire, les ministres des Finances des neuf provinces anglophones n'avaient d'autre choix que de donner au Québec une nouvelle raison de désespérer du régime canadien ou de s'aligner inconditionnellement sur les positions fédérales, donnant alors à leurs propres citoyens un nouvel illustration de la thèse suivant laquelle il n'y a qu'un vrai gouvernement national et que seuls les libéraux en sont les prophètes.

M. Macdonald éprouve quelque difficulté à s'en rendre compte et c'est sans doute pourquoi il est revenu à la charge à ce sujet aux Communes malgré le message pourtant clair que lui a fait tenir l'Opposition. Seul le gouvernement Trudeau ne semble pas avoir compris que les choses ne vont plus comme avant dans les rapports entre Ottawa et les provinces du Canada. Autrefois, en effet, il était facile au gouvernement fédéral et à ses émissaires de jouer les provinces les unes contre les autres et particulièrement contre le Québec, de promettre plus de bien-être social aux unes afin de s'assurer contre toutes d'une hégémonie à peu près totale, les réduisant, l'Ontario exceptée, au rang d'administrations régionales. Ce jeu ne va plus, du moins pour le moment. D'où la sainte et vide colère froide du ministre des Finances contre les fronts communs provinciaux.

Reprenant le truc éculé du chantage à l'unité nationale qui a si bien fait la fortune des libéraux, M. Macdonald feint de se scandaliser que ces bonnes provinces canadiennes fassent le jeu de la mauvaise province québécoise au point de s'aligner sur son gouvernement séparatiste et de faire de son représentant Jacques Parizeau, le père de la "déconfédération", l'un des porte-parole de leurs positions à l'égard du gouvernement central. Or, même Terre-Neuve, la plus inquiète de toutes après le 15 novembre, refuse de se soumettre à l'hégémonie fédérale sous le prétexte de sauver le Canada contre ses démons régionaux, le diable québécois étant le plus malin de tous.

Au lieu de s'en prendre aux fronts communs interprovinciaux, le grand argentier fédéral aurait dû se réjouir que les provinces en soient ainsi venues à s'entendre sur des sujets d'ordinaire aussi rébarbatifs que les questions de pouvoir et d'argent. Il devrait se féliciter que sous le premier ministre Robert Bourassa les provinces en soient venues à l'accord constaté par la lettre du premier ministre de l'Alberta. Il devrait de même être content et rassuré que même sous le gouvernement Lévesque, le Québec ait su s'entendre avec les autres provinces.

Certes, la déception est cruelle. L'élection du 15 novembre aurait dû épouvanter les provinces et donner au pouvoir central un motif supplémentaire et une occasion nouvelle de diviser encore les intérêts régionaux pour mieux régner à leur encontre. C'est le contraire qui se produit. Le risque de donner plus de marge de manoeuvre fiscale au Québec et à son gouvernement n'a pas fait peur aux ministres des Finances des autres provinces et ne les a pas induits à se serrer la ceinture pour donner plus de corde au gouvernement fédéral. Après les désastres que le chômage inflige au pays, les provinces ne sont plus prêtes à se rendre à l'argument réservant à Ottawa le privilège de relancer l'emploi ou de réduire directement les impôts, comme si elles étaient incapables d'agir dans ces domaines.

En se comportant comme s'il n'y avait toujours qu'un seul gouvernement capable de comprendre et de défendre l'intérêt "national", M. Macdonald et le pouvoir fédéral donnent une nouvelle mais de plus en plus anachronique illustration de la prétention des libéraux de gouverner ce pays par droit divin et d'avoir le monopole de son salut et de son avenir même contre ses provinces et ses habitants. Contre cette prétention, ainsi que le signalait le premier ministre Frank Moores à l'Empire Club jeudi, il n'est guère de remède qu'une bonne rebuffade de l'électorat. On peut faire des présidents de commissions fédérales ou des sénateurs avec des libéraux que la population a massivement rejetés: on ne pourra cependant faire longtemps un gouvernement.

En fait, si cette Confédération doit retrouver et conserver quelque unité, ce sera par la base qu'elle le fera, par l'accord de ses provinces constituantes, par le rapprochement et la compréhension de ses communautés, et non pas par la tutelle d'une équipe et d'une bureaucratie centrales qui ont mis le mot de Canada partout mais continuent d'en exproprier la chose aux dépens du pays réel.

Le front commun des provinces, maintenu après le 15 novembre, n'est pas un précédent sur le chemin du retour à la réalité canadienne et au réalisme politique. Bien avant cette souveraine liberté qu'affichent les gouvernements provinciaux, l'Opposition conservatrice et néo-démocrate avait retrouvé le droit de penser et d'agir par elle-même dans ces questions de langue et de rapports avec le Québec que le gouvernement libéral eût voulu monopoliser à son avantage exclusif. Quand vint la crise du ciel bilingue, par exemple, les libéraux auraient voulu que Joe Clark et Ed Broadbent volent au secours du gouvernement Trudeau et, sous le couvert du salut national, sauvent le parti libéral de la faillite où il tombe avec l'idée qu'il se fait du Canada. Cette belle époque est finie.

Le 15 novembre le Québec a montré qu'il entendait sortir du dilemme dans lequel il eût été condamné à voter éternellement libéral par crainte d'un gouvernement indépendantiste. Le même phénomène de maturité politique va amener encore davantage le Canada anglais à refuser de se laisser prendre au dilemme qu'hors les libéraux il n'est plus de salut. N'est-il pas significatif qu'après avoir pris si peur pour une fausse "insurrection appréhendée" en octobre 1970, le Canada soit somme toute si peu bouleversé par l'indépendance tant redoutée qu'avive inéluctablement la présence au pouvoir au Québec d'un gouvernement du Parti québécois? Les libéraux doivent rêver avec nostalgie à la popularité phénoménale que leur avait value leur "gestion" de la crise felquiste.

Ils ont depuis subi une chute dramatique dans la faveur populaire. Leur cote, certes, a légèrement remonté, mais les laisse plusieurs points derrière les conservateurs. Le premier ministre ne commettra pas l'erreur de son collègue québécois, même si son leadership est devenu aussi contesté que celui de Robert Bourassa avant la défaite, de déclencher une élection prématurée en pleine défaveur populaire. Il voudra plutôt épuiser tous et chacun des mois qui restent de son mandat en vue de regrimper dans la confiance de l'électorat.

C'est dans ce contexte qu'il convient de juger des attitudes qu'incarne le ministre des Finances. D'ici le prochain scrutin, les libéraux aimeraient bien relâcher les contrôles sur l'inflation, activer les programmes d'emploi, laisser oublier les scandales réels ou appréhendés que brasse l'Opposition, y aller au besoin d'une spectaculaire baisse des impôts. Pareil calcul n'est pas forcément mauvais, encore qu'il néglige probablement la fragilité nouvelle dans laquelle la situation québécoise issue du 15 novembre laisse le Parti libéral fédéral dans la belle province. Voilà néanmoins qui souligne jusqu'à quel point, après avoir voulu être et réussi à être dans une certaine mesure le rempart de la confédération, les libéraux en sont devenus les mauvais serviteurs sinon encore les fossoyeurs.

En réclamant plus de pouvoirs et plus d'impôts, les provinces certes veulent améliorer leur position aux dépens de celle du gouvernement central. Mais il n'est écrit nulle part qu'un mouvement en ce sens va entraîner la ruine du pays et favoriser son démembrement. La bureaucratie centrale, qui identifie ses intérêts à ceux d'un Canada souvent bien abstrait, pense ainsi et fait une maladie à la simple pensée que les choses puissent aller différemment qu'elles ont été depuis le deuxième conflit mondial. Il aura fallu l'élection d'un gouvernement du Parti québécois pour que le chef du gouvernement central, après avoir reçu fraîchement la lettre et l'entente Lougheed, en vienne à offrir d'assouplir les positions fédérales. Le gouvernement Trudeau, en retard d'une élection, est maintenant placé dans la drôle de position d'avoir à offrir à son adversaire Lévesque ce qu'il a si malhabilement refusé à son allié Bourassa!

Le front commun des provinces a vu le jour en Alberta avant la défaite du gouvernement Bourassa et le Québec y a joué un rôle important. Il a été maintenu malgré le changement de gouvernement. Au lieu de tenter de le diviser, le gouvernement fédéral devrait s'efforcer de s'entendre avec lui, non seulement pour répondre aux besoins des citoyens du pays, ce qui est la moindre des choses, non seulement aussi pour donner aux communautés du Canada l'espoir qu'enfin les 11 gouvernements de la Confédération peuvent résoudre leurs conflits, mais également, ce qui n'est pas négligeable dans les circonstances, pour offrir du Canada à l'extérieur une image de cohésion politique qui lui fait sérieusement défaut à l'heure présente.

A cet égard, la prochaine conférence des premiers ministres ne passera pas inaperçue! Puisque le représentant fédéral a déjà offert à ses collègues provinciaux des Finances un des quatre points d'impôts qu'ils réclamaient à l'unisson, il est probable que les provinces obtiendront davantage lors du sommet qui commence lundi à Ottawa. Ces gains empochés, les 11 premiers ministres auront le choix de déclarer un accord partiel, c'est-à-dire un échec partiel, qui entretiendra le suspense de la décomposition politique au Canada, ou d'annoncer une ère nouvelle dans le règlement systématique du contentieux fédéral-provincial. Il leur sera paradoxalement plus aisé d'y parvenir, la question constitutionnelle n'ayant pas été inscrite à l'ordre du jour. Il n'en importera pas moins à la constitution et au climat politique qu'enfin s'ouvre une époque de déblocage.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef:
Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint:
Georges Vigny
Directeurs de l'information:
Jean Francoeur
Pierre Loignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

La lourde tâche qui attend les défenseurs du fédéralisme dans le futur débat sur l'avenir politique du Québec

par JACQUES LÉGARÉ

■ L'auteur de cet article rédigé spécialement pour Le Devoir est professeur d'économique au Campus Notre-Dame de Sainte-Foy à Cap-Rouge. Il est aussi détenteur d'une maîtrise en histoire.

La vie politique québécoise est digne de mention, voire d'éloges dans la chronique des affaires mondiales. N'avons-nous pas inventé et vécu avec sérénité et enthousiasme le concept et la pratique d'une Révolution... tranquille. C'est extraordinaire quand on voit les autres peuples vivre si péniblement leur révolution. La nôtre nous a tout autant changés, et à moindres frais. Mais une autre, peut-être, se prépare.

Pour qu'elle se vive de la même façon, quelle que soit l'option finale, il importe qu'elle soit tout aussi réfléchie. Il apparaît par contre que les protagonistes, fédéralistes et indépendantistes, agissent, du moins jusqu'à présent, dans la confusion. Comme la décision se fera dans le cadre démocratique, il importe de clarifier le débat en précisant — et quelquefois en démêlant! — les idées qui se bousculent. La confusion existe parce qu'on y mêle l'histoire et le présent, l'économique et le politique, la langue et la culture, le collectif et l'individuel.

La bizarre habitude de demander aux autres ce qu'ils pensent de nous n'est pas toujours très heureuse. Les Européens en particulier, y compris les esprits les plus brillants comme André Malraux, voient le fédéralisme canadien à travers le fédéralisme européen en gestation. Ces deux fédéralismes, nés trop différemment, ne sont pas de même nature. Les fédérations construites par l'adhésion libre et démocratique des peuples constituants sont très rares dans l'histoire (Suisse, Marché Commun). Les autres fédérations (URSS, USA cimentés par la guerre de Sécession) tiennent de l'empire plus qu'autre chose. Confondre fédération de libre adhésion et fédération de domination est une embûche du franc dialogue — non celui des sourds d'esprit qui ne parlent pas de la même chose — entre indépendantistes et fédéralistes.

La fédération canadienne dans sa forme dernière de 1867 est le produit édulcoré mais très évolué (par la mentalité) du colonialisme. Car les Anglais — et ça M. Trudeau a eu raison à sa manière de le souligner — sont les conquérants et les dominateurs les plus civilisés et les plus intelligents de l'histoire... et de la géographie! Ils sont, et pas tous, simplement agacés en ce moment par le fait français. Cette fédération coloniale, à mi-chemin entre le fédéralisme de domination et le fédéralisme de libre adhésion, fut très tolérable, et à maints égards très positive pour les Canadiens français, ne serait-ce que par l'apport bénéfique chez nous du droit criminel anglais et des institutions politiques anglaises, pour l'époque et peut-être encore aujourd'hui, les plus évoluées. Le problème se pose donc maintenant comme suit: si vous êtes indépendantiste, le fédéralisme doit être juridiquement aboli après référendum; si vous êtes fédéraliste, il doit être complètement refait et renégocié.

Mais n'oublions pas ceci: dans un pays, fédératif ou unitaire, c'est le pouvoir qui est indivisible, même si dans une fédération il est en partie délégué. Et la tendance naturelle de deux pouvoirs est de s'opposer l'un à l'autre. Un pays trouve son unité politique par un pouvoir politique. MM. Trudeau et Parizeau ont raison quand ils affirment, le premier en acte et le deuxième en parole, que le pouvoir doit être soit à Ottawa, soit à Québec. Il reste à choisir.

A notre avis, la fédération canadienne ne peut survivre que si Ottawa ne devient, sous l'angle des pouvoirs et des droits, qu'une émanation contrôlée et soumise des provinces. Beau paradoxe, selon lequel le pouvoir ne peut être à deux places mais peut l'être à dix! Évitons encore la confusion. Le pouvoir sera à la province, et non pas une moitié au fédéral et l'autre moitié au provincial. Et même dans cette éventualité d'une véritable Confédération (qui est une fédération décentralisée) à dix, elle ne sera viable que si les participants ont la conviction qu'une rivalité pour l'hégémonie d'un de ses membres est une impossibilité politique, tout au moins une aberration politique.

Le Québec est au stade du patriotisme primaire qui consiste à rechercher une forme politique qui serait sa création propre. Et pour une partie des Québécois (les indépendantistes) qui n'est pas encore majoritaire, elle doit être une création politique propre et exclusive. Son raisonnement veut que le statut de minorité des Canadiens-français au Canada leur impose l'obligation de se définir exclusivement s'ils veulent que la définition soit propre... Ce n'est pas du racisme, qui suppose le mépris ou la haine, mais le respect de l'identité. L'identité fait le propre.

Si la Pravda qualifie le Parti québécois de "parti de petits-bourgeois", soyons de bonne foi et de bonne grâce et ne prétendons pas que les hommes politiques soviétiques cherchent à rendre le blé canadien moins cher. Disons plutôt que l'Union soviétique cherche à discréditer toute atteinte au système fédéral, lequel permet, en URSS comme ailleurs, la domination de très nombreux petits peuples par de gros peuples armés d'un État. Les pays baltes, l'Arménie et l'Ukraine en savent quelque chose. Les petits peuples (démographiquement bien sûr) qui sont sans État bien à eux sont menacés de disparition et assurés de sujétion. L'histoire est pleine de peuples morts. L'actualité grouille de peuples amputés.

Par ailleurs, si le choix démocratique de l'option constitutionnelle est difficile, c'est parce que l'individu confond son statut socio-économique personnel avec le statut de sa collectivité. S'il arrive fréquemment, par exemple, que le frustré rejette le Canada et que le comblé adhère au Canada, le débat, à cause de cela, perd de sa limpidité. Certains se voient comme peuple; d'autres se voient dans un peuple. Pour bien raisonner, mieux juger et mieux choisir son option constitutionnelle, il faut se voir comme peuple. Si vous voulez vous voir dans un peuple (avec ses exigences quotidiennes), jugez ses lois particulières, non sa loi constitutionnelle. La loi constitutionnelle ne donne aucun contenu prédestiné aux lois particulières. S'il n'y a pas de séparation absolue des deux ordres, il y a une distinction bien nette et capitale.

D'autres font l'erreur de confondre la politique et l'économique. Le choix politique précède le choix économique. Le fédéralisme et l'indépendantisme ne sont pas créateurs de richesses économiques. Ils sont créateurs de collectivités. Dans un deuxième temps, les collectivités, différemment définies selon l'option constitutionnelle, poseront des gestes proprement économiques dont l'efficacité n'est pas déterminée par le cadre constitutionnel mais bien par leur dynamisme qui, encore, est d'un autre ordre. Pour parler un langage familier, deux êtres ne se marient pas pour économiser un loyer. Le politique, dont le constitutionnel est une partie fondamentale, est beaucoup plus vaste et plus profond que l'économique. On ne doit donc pas fonder une option constitutionnelle sur des considérations économiques. Le dynamisme économique s'accommode de toutes les constitutions. Aucun lien nécessaire entre politique et économique ne nous force à croire que l'indépendance ou la fédération créent la richesse ou la pauvreté. Bref, la croissance et le bien-être économiques découlent d'une suite de choix et d'actes strictement économiques (investissement, épargne, entrepreneurship, etc.) que l'on peut prendre à l'intérieur ou hors du cadre fédéral. La Suède unitaire et la Suisse confédérale, plus riches, que nous, l'illustrent assez bien.

Ajoutons à cela qu'un Canada fédéral et un Québec indépendant ne garantissent, ni l'un plus que l'autre, l'ouverture aux autres collectivités et la libre circulation des idées et des personnes. Ils ne protègent, ni l'un plus que l'autre, de la dictature ou de la menace d'un pays en réduit, isolé, étouffant et chauvin. Raison: une constitution ne crée pas les qualités de tolérance et d'ouverture d'esprit. Si nous n'avons pas connu la dictature et le stupide chauvinisme dans le cadre fédéral, nous ne pouvons nous attendre à les rencontrer dans un Québec indépendant parce qu'il s'agit en partie du même peuple. La tolérance canadienne — reconnue partout dans le monde — ne vient pas exclusivement de nos compatriotes canadiens-anglais. Car il faut seulement qu'un groupe, même très minoritaire, soit systématiquement intolérant et dictatorial pour que la dictature ou l'intolérance s'installent. En outre, une minorité québécoise fascisante (de gauche ou de droite), si elle eût jamais existé, le pourrait-elle? A l'ère des mass-média et dans une Amérique libérale depuis sa naissance et, en plus, très scolarisée, cette éventualité est une impossibilité technologique et politique.

Revenons à l'économie. Les Américains, ou les investisseurs en général qu'ils soient résidents ou non-résidents, sont indifférents à l'idée de payer des impôts à Ottawa ou à Québec. Ce qui leur importe, c'est le montant.

Quant aux capitalistes, investisseurs ou entrepreneurs, la social-démocratie péquiste les énerve moins que le socialisme du N.P.D. Au pire, la nationalisation éventuelle ne les déprime que s'ils pensent être mal remboursés. Ont-ils ralenti leurs investissements après la nationalisation de l'électricité? La rentabilité et la sécurité de leurs investissements leur sont toujours assurées par la grande productivité du travailleur québécois; les investissements déjà engagés ont créé son haut niveau de vie, la force de son marché de consommation, et les avantages comparatifs naturels du Québec (matières premières et localisation). Ils le sont tout autant par le libéralisme économique que nous avons adopté depuis toujours pour garder en terre québécoise les travailleurs d'ici à l'aide d'investissements étrangers, et que nous adopterons encore — Canadiens ou Québécois — pour suppléer à la technologie et à l'épargne québécoises insuffisantes afin de conserver nos marchés extérieurs. Ça, nos voisins le savent.

Le salut de la Confédération canadienne ne réside pas dans un échafaudage de calculs d'intérêts, encore moins d'intérêts économiques. Il réside, au niveau stratégique, dans l'imitation de la méthode de son adversaire, le Parti québécois. Créez un rêve et les gens vous suivront. Montrez les intérêts plats et médiocres qui les unissent, et vous les monterez les uns contre les autres. Les péquistes ont eu le génie de créer un rêve unanimiste à partir d'une tradition nationaliste velléitaire. Les fédéralistes

Voir page 6: Québec

A la salle du
GÉSU
1200 rue Bleury
Conférence par le P. Lucien Campeau, S.J.
"NOTRE HISTOIRE ET LES CONDITIONS D'UNE NOUVELLE ÉVANGÉLISATION"
lundi, 13 décembre, 8h. p.m. *entrée libre*

Diplômés de TOUTES LES FACULTÉS, devenez membres en règle de VOTRE ASSOCIATION.
Faites votre chèque à l'ordre de
Les Diplômés de l'Université de Montréal
2910 boul. Edouard-Montpetit, bureau 3
Montréal,
H3T 1J7
(514) 343-6230

Formule de cotisation
(complétez en lettres moulées, s.v.p.)
Contribution annuelle (comprenant l'abonnement à l'Interdit)
Diplômés depuis moins d'un an $10.00
Diplômés depuis plus d'un an $25.00
Contribution additionnelle .....
(À la vie de l'Association) Total
Nom
Adresse domicile
Ville et code postal
Province-Pays
Téléphone domicile
Faculté Année Date de naissance
Employeur
Adresse du bureau
Ville et code postal/ou province - pays
Téléphone bureau
MERCI

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE
COURS DU SOIR **SESSION: HIVER 1977**

ARTS:	
510-102 Organisation spatiale I	mercredi
510-202 Organisation spatiale II	mercredi
520-301 Histoire de l'Art et esthétique III	lundi
LETTRES:	
604-201 ANGLAIS	jeudi
604-301 ANGLAIS	lundi
607-101 ESPAGNOL élémentaire I	mercredi
607-201 ESPAGNOL élémentaire II	lundi ou mardi
607-401 ESPAGNOL intermédiaire II	mercredi
601-102 FRANÇAIS: Poésie	lundi
601-111 FRANÇAIS: écrit	mercredi
601-202 FRANÇAIS: Théâtre	jeudi
MATHÉMATIQUES:	
201-101 Init. aux mathématiques appliquées	mardi et jeudi
201-103 Calcul différentiel et intégral I	mardi et jeudi
SCIENCES HUMAINES:	
381-901 ANTHROPOLOGIE: Orig., évol. de la culture	jeudi
383-915 ÉCONOMIQUE: Init. à la vie économique	jeudi
320-216 GÉOGRAPHIE et tourisme	lundi
330-961 HISTOIRE des Etats-Unis	mardi
340-201 PHILOSOPHIE: Les visions du monde	mercredi
340-401 PHILOSOPHIE: La conduite humaine	mercredi
385-950 POLITIQUE: Vie politique internationale	lundi
350-903 PSYCHOLOGIE sociale	lundi
387-964 SOCIOLOGIE de la société québécoise	jeudi

Début des cours: Semaine du 17 janvier
Renseignements, demande de prospectus:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3 Tél.: 381-4293

ASSOCIATION LINGUISTIQUE DE TROIS-RIVIÈRES

Communiqué

Les étudiants de linguistique de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont dressé des lignes de piquetage à l'entrée du cours de Sémantique dispensé par M. Clément Légaré. M. Légaré est l'un des responsables du bloquage de la réforme du programme. En effet, le programme de linguistique de l'U.Q.T.R. présente des anomalies sérieuses par rapport aux programmes des autres universités et c'est particulièrement vrai pour les cours de Sémantique de M. Légaré. D'ailleurs, il s'agit d'un cours que l'ensemble des étudiants du programme ont boycotté lors des inscriptions de septembre dernier. Seulement deux étudiants s'y sont régulièrement inscrits.

Suite à cette manifestation les étudiants se sont rendus auprès du vice-recteur responsable afin de lui rappeler l'essentiel des réformes revendiquées depuis avril 1976.

Les étudiants demandent particulièrement,

1) L'indépendance administrative du programme de linguistique par rapport aux programmes de littérature;
2) La révision de leur programme pour en faire un véritable programme de linguistique reconnu comme tel par les autres universités et,
3) L'amélioration de la qualité de l'enseignement notamment par l'engagement de nouveaux professeurs compétents. Dans l'éventualité d'un refus d'agir de la part de l'administration locale, les étudiants recommanderaient au Président de l'Université, M. Després, la fermeture du programme avec subvention aux étudiants inscrits pour terminer leurs études dans une université avec un programme reconnu.

Les étudiants de linguistique de l'U.Q.T.R. sont appyés par l'Association générale des Étudiants de l'U.Q.T.R. et l'Association Nationale des Étudiants du Québec. L'assemblée générale de l'A.G.E.U.Q.T.R. a appuyé à l'unanimité non seulement les étudiants de linguistique mais également le professeur linguistique congédié pour activités syndicales, M. Henri Wittmann. Rappelons que les étudiants de linguistique dans un communiqué antérieur avaient déjà exigé la réintégration de ce professeur, "le seul à nous enseigner de la linguistique".

VIENT DE PARAÎTRE
COOPÉRATIVES OU AUTOGESTION
SÉNÉGAL, CUBA, TUNISIE
GABRIEL GAGNON
Sociologue
une analyse empirique et une évaluation des possibilités de développement futur du système coopératif dans divers types de sociétés.
600 pages $16.50
EN LIBRAIRIE
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

VIENT DE PARAÎTRE
UN OUVRAGE DE CLAUDE PAQUETTE
"VERS UNE PRATIQUE DE LA PÉDAGOGIE OUVERTE"
Ce livre s'adresse à tous les éducateurs... de l'élémentaire à l'université.
SOMMAIRE
1. Des courants pédagogiques
2. Un choix: la pédagogie ouverte
3. L'aménagement de la classe
4. Les activités d'apprentissage
5. L'intervention de l'enseignant
6. Les effets d'une pédagogie ouverte
7. Proposition de cheminement
225 pages
Format 6 x 9
Prix: **$12.50**
(20% d'escompte sur les commandes de 5 volumes et plus)
Commandes postales:
Les Éditions NHP
732, avenue Marsolais
St-Vincent-de-Paul, Laval
Tél.: 622-1260 H7E 3B4

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

600 EMPLOYÉS DE L'UQAM SANS SALAIRE DEPUIS 8 SEMAINES

- Dans le conflit qui oppose le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal à l'administration de l'UQAM, plus de 600 employés **sont sans salaire depuis le 18 octobre.**
- Ces 600 travailleurs assurent le support nécessaire au fonctionnement de l'Université, dans les métiers et services, les bureaux, ainsi que dans les secteurs technique et professionnel.
- À l'Université Laval, où sévit depuis septembre un conflit entre les professeurs et la direction, les employés de soutien **reçoivent leur salaire régulièrement.**
- À l'UQAM, le personnel-cadre **est payé normalement.** Les chèques sont distribués au "nouveau" Siège Social de l'Université, hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke à Montréal (tél: 842-6111).
- **C'EST DE LA DISCRIMINATION.**
- LES EMPLOYÉS RÉCLAMENT AU MÊME TITRE QUE LEURS COLLÈGUES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LES CADRES DE L'UQAM CE QUI LEUR EST INJUSTEMENT RETENU.

Le Syndicat des employés de soutien de l'Université du Québec à Montréal (SEUQAM-SCFP)

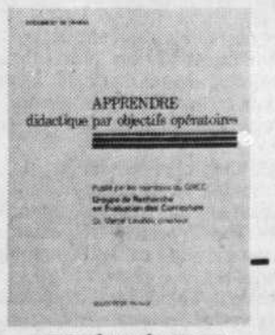

DEUXIÈME ÉDITION
$9.95
miméographié, relié, 8½ x 11

APPRENDRE
DIDACTIQUE PAR OBJECTIFS OPÉRATOIRES
Applicable aux diverses pédagogies actuellement proposées dans le monde de l'éducation.
par les membres du **Groupe de Recherche en Évaluation des Curriculum** (G.R.E.C.) Marcel Lavallée (Dr., Bruxelles), Serge Séguin (Ph.D., Toronto), Norbert Coisman (Ph.D., Ottawa), Gérard Lucas (Ph.D., Stanford) et autres collaborateurs.
chez EDUCO INTER, 3781 Lacombe, Montréal, H3T 1M3
Apprendre, Didactique par objectifs opératoires, EDUCO INTER, 3781 Lacombe, Montréal, H3T 1M3
Nom ..... Tél. .....
Adresse ..... Ville ..... Code postal .....
Ci-inclus mon chèque de **$9.95** ☐ (Educo-inter assume les frais de poste)
Facturer. J'assumerai les frais de poste ☐ de **$1.01**

la météo

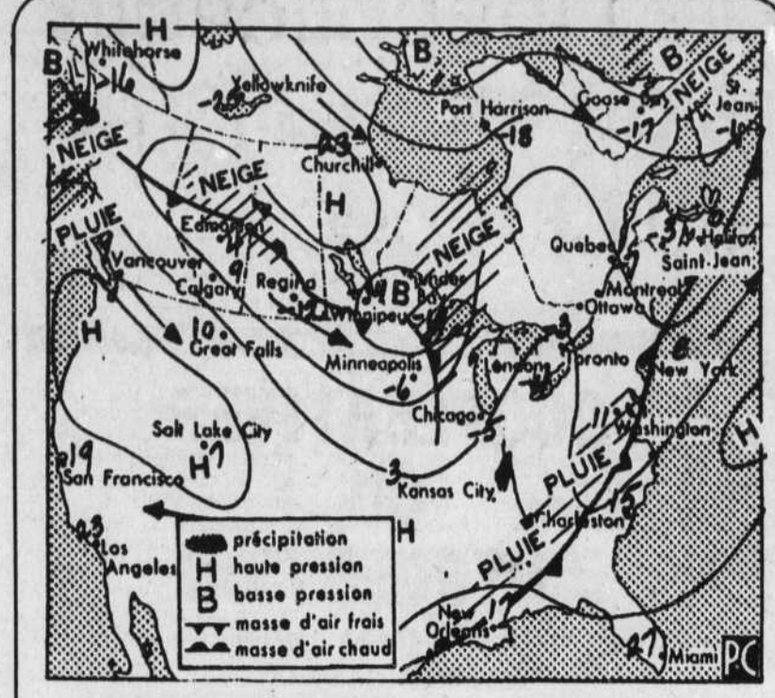

Abitibi, Chibougamau: Ensoleillé suivi d'un ennuagement en fin de journée. Maximum de −18 à −21. Aperçu pour dimanche: neige et froid.

●

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux, avec un maximum de −18 à −20. Aperçu pour dimanche: neige et moins froid.

●

Outaouais, Montréal: Généralement ensoleillé et très froid. Maximum de −16 à −18. Aperçu pour dimanche: neige et moins froid.

●

Cantons de l'est: Généralement ensoleillé, températures stationnaires près de −17. Aperçu pour dimanche: neige et moins froid.

●

Lac Saint-Jean, Québec Trois-Rivières: Chutes de neige, accumulation près de 15 cm. Maximum près de −20. Aperçu pour dimanche: neige et moins froid.

●

Baie-Comeau, Rimouski: Neige légère devenant chutes de neige. Accumulation près de 10 cm. Maximum près de −20. Aperçu pour dimanche: neige.

●

Sept-Iles, Gaspésie: Dégagement prévu pour aujourd'hui, venteux et très froid. Maximum de −18 à −20. Aperçu pour dimanche: neige.

suites de la première page

LA FISCALITE

leur accorder un nouveau pouvoir de taxation leur permettant d'imposer une taxe de 42 cents et demi sur les propriétés évaluées à plus de $100,000, la taxe ne portant que sur l'excédent de $100,000. Des discussions se poursuivent pour savoir si cet engagement sera respecté.

LE STADE

m'étais prononcé dès aujourd'hui sur une décision", fait remarquer M. Charron, qui fait état des différences marquées des coûts fixes de l'utilisation de ces équipements olympiques dont font mention diverses études.

Ces études sont dépassées et exagérées, a-t-il souligné. Approximativement, ces coûts fixes se chiffrent à cinq millions par an pour le stade, mais il s'agit, a insisté M. Charron, de chiffres préliminaires qui seront précisés en janvier. Pour l'ensemble des installations, ces coûts sont de l'ordre de $14 à $15 millions.

Interrogé sur le contrat qu'a signé M. Taillibert pour la préparation des plans du stade, le ministre responsable des installations olympiques a expliqué qu'il n'existait pas de contrat avec M. Taillibert et qu'il n'y en aurait pas.

M. Taillibert avait reçu, au 20 novembre 1975, des honoraires de $2,600,000. Depuis cette date, la RIO a versé à sa société $1,400,000. En juin de cette année, M. Taillibert a réclamé le versement d'honoraires supplémentaires de $10,000,000 à la RIO, mais il s'est fait demander des justifications de ces honoraires, et il n'a pas répondu à cette demande.

NÉPOTISME ?

qui, dans un premier temps, avait forcé le gouvernement à instituer une commission d'enquête sur la gestion financière des fonds publics.

Décidément, ce rapport aura causé bien des maux de tête au premier ministre. Selon M. Francis en effet, l'un des problèmes dénoncés par le vérificateur général, soit l'incompétence de certains fonctionnaires chargés de la gestion des dépenses provient justement du fait que les ministères n'embauchent pas les personnes compétentes pour remplir ces postes.

Une gestion saine des fonds publics doit s'accompagner, selon lui, d'une politique d'embauche qui fasse échec au patronage et au favoritisme. Il faudrait, en somme, réexaminer les suites données aux recommandations du rapport Glassco, particulièrement les conséquences qui ont résulté de la décision de laisser les coudées franches aux sous-ministres.

M. Francis avait démissionné de son poste de secrétaire parlementaire quelques jours seulement avant le dernier remaniement ministériel, à la mi-septembre, pour protester contre le programme de décentralisation des ministères, mis en oeuvre depuis quelques mois par le gouvernement.

L'OTAN

nombre d'Allemands" et ont confirmé "leur engagement pour la sécurité et la viabilité de Berlin". Ils ont souligné l'urgence de parvenir à "un réglement d'ensemble instaurant une paix juste et durable au Proche-Orient", et ont insisté sur la "nécessité de maintenir l'équilibre des forces dans l'ensemble de la région méditerranéenne".

Au sujet de l'interopérabilité, les ministres sont convenus de prendre un certain nombre de mesures," en particulier en ce qui concerne les télécommunications tactiques de zone, le réapprovisionnement des avions tactiques et l'application des accords de standardisation de l'OTAN.

En conclusion, les ministres reconnaissent que les "problèmes fondamentaux des relations Est-Ouest ne seront probablement pas résolus rapidement et que l'alliance doit y faire face par un effort de longue haleine qui soit à la mesure des difficultés".

L'alliance continuera donc à rechercher la détente, mais elle a aussi ses problèmes internes. Elle essaye de vider pacifiquement la querelle gréco-turque, d'adopter des vues semblables sur le dialogue Nord-Sud, sur le Moyen-Orient ou sur la Rhodésie. A plus long terme, elle s'inquiète de l'orientation que pourraient prendre certains pays membres. Que ferait-elle si la France ou l'Italie basculaient à gauche et de la contagion que cela pourrait entraîner. Soucieux de garder la France, certains Américains lui proposent de participer à un directoire à quatre.

L'Élysée dément formellement qu'elle en ait l'intention, le département d'État d'avoir conçu le projet, mais, il reconnaît que "certains fonctionnaires américains" ont pu le suggérer.

Mais, la préoccupation immédiate de l'Alliance atlantique est de ne pas se laisser distancer par l'Union soviétique sur le plan militaire. Aussi, comme le souligne le communiqué final des travaux, "les ministres ont réaffirmé le rôle indispensable d'une Alliance forte, garantie de la sécurité des pays membres et base des efforts que ces pays déploient pour établir des relations plus constructives et plus stables avec les pays du Pacte de Varsovie".

EXPOS

Suite de la page 3

partie des gradins mobiles pour lesquels des contrats ont déjà été octroyés. Les vestiaires des joueurs n'auront cependant pas la forme finale souhaitable, mais c'est une concession que le club de football les Alouettes a déjà acceptée très humblement et que les Expos pourraient aussi accepter, vu que nous leur remettrons le plus beau et le plus coûteux stade au monde, a fait remarquer M. Charron.

"Le nouveau gouvernement du Québec est parfaitement conscient de la valeur de ces équipements, et nous ne céderons à aucun chantage".

QUÉBEC

Suite de la page 5

n'opposent que le rêve des pensions de vieillesse et de la péréquation. Il leur reste à créer, à partir de la réalité canadienne (qu'ils ont toujours voulu présenter "une" même en la voyant "double"), une ferveur valable et articulée, ancrée dans l'histoire, qui porterait plus les gens que ceux-ci ne la porteraient! Bref, un bouquet d'anglophilie et de francophilie! Le Canada, créature de marchands, ne vivra que s'il est chanté par les poètes.

LUTTE

Suite de la page 8

se constituer en source de pouvoir et même de légitimité.

La fin de la grève, grâce à la médiation ou à une intervention gouvernementale, ne marquera pas la fin de cette lutte sourde et multiforme pour le pouvoir à l'Université Laval.

Il est pratiquement sûr que l'administration va tenter désormais d'amender la charte et les statuts pour limiter les prétentions au pouvoir des divers syndicats et par conséquent réduire la participation des syndiqués aux diverses instances décisionnelles. La première démarche consistera vraisemblablement à essayer au Conseil d'abolir la procédure de désignation par voie d'élection aux divers postes d'autorité, comme ceux de doyen et de directeur.

Du côté de la base, à moins que le SPUL ne réajuste son tir en prévision de la prochaine ronde de négociation dans un an, ce sont les groupements étudiants qui ne tarderont pas à contester au SPUL le monopole de la représentation et à monter à l'assaut de ce qui reste du pouvoir professoral.

Il apparaît de plus en plus évident que l'université est, a toujours été et restera un lieu éminemment politique.

Le ministère rompt le secret à Pierreville

par L.-Gilles Francoeur

Rompant avec la tradition du secret habituellement observé dans ces démarches, le ministère du Travail a émis jeudi soir un communiqué indiquant qu'il attend "une réponse" de la société des Camions à incendie de Pierreville, à propos des suggestions de règlement proposées récemment par le conciliateur provincial.

Le communiqué rappelle que le 30 novembre dernier, le directeur du service de conciliation et d'arbitrage du ministère, M. Yvan Blain, et le conciliateur dans ce conflit, M. Raymond Désilets, avaient rencontré le président des Camions à incendie de Pierreville, M. René Thibault, et le procureur de la compagnie, Me Guertin, au bureau de ce dernier.

"L'objectif de cette rencontre, précise le communiqué, était de faire le point sur ce conflit qui dure depuis le 10 mai 1976. A la suite de la rencontre, les représentants du ministère ont fait des suggestions au président et au procureur de la compagnie, suggestions ayant pour but de reprendre les négociations et d'en arriver à une solution."

"Monsieur Thibault, ajoute poliment le document du ministère, avait alors convenu d'étudier ces suggestions et de faire part de ses commentaires au conciliateur dans les jours suivants. Le ministère attend toujours une réponse de l'employeur."

A Pierreville, l'employeur compte sur la moitié de l'effectif syndical, qui a accepté de retourner au travail en dépit de la grève. Il a comblé les autres postes vacants grâce au concours d'un certain nombre de provisoires, ce qui a déclenché dans la région un tollé, notamment de la part du clergé qui s'est récemment déclaré en bloc favorable aux grévistes.

La grève est par ailleurs marquée de certaines situations cocasses. Ainsi, le conseil municipal de Pierreville est présentement aux prises avec la décision d'acheter trois camions à incendie de concert avec quelques municipalités environnantes. Ce conseil est dirigé par un des frères Thibault, propriétaires de l'usine en grève dans la paroisse voisine de Saint-François, même si la raison sociale mentionne le nom de Pierreville.

Les habitants de Pierreville, pour leur part, ont fait pression sur le conseil pour qu'il accorde le contrat non pas à l'usine du maire, située à Saint-François, mais à une autre usine de la place, autrefois propriété des frères Thibault mais vendue par la suite à des intérêts américains. Les grévistes ont appuyé les citoyens de Pierreville dans leur démarche pour ne pas donner trop de travail aux briseurs de grève actuellement en place. Le conseil municipal n'a pas encore pris de decision.

D'autre part les grévistes ont eu maille à partir avec l'escouade anti-émeute à plusieurs reprises. Les interventions policières sont d'autant plus rapides que la municipalité est située non loin de l'école de police de Nicolet. Aucun incident majeur n'est toutefois survenu depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement.

11 décembre

par la PC et l'AP

Le procès de la thalidomide était ajourné par une semaine il y a six ans aujourd'hui, le 11 décembre 1970. Cinq dirigeants ou anciens dirigeants de la Chemie Gruenenthal, fabricant de ce produit pharmaceutique responsable de malformations congénitales chez des milliers de bébés, étaient accusés d'homicide par négligence criminelle dans ce procès qui durait depuis deux ans et demi. La semaine suivante, le tribunal d'État d'Aix-la-Chapelle mettait fin au procès sans rendre de verdict.

1974 — Le Parlement britannique rejette une proposition de rétablissement de la peine de mort pour les terroristes meurtriers.

1972 — Eugene Cernan et Jack Schmitt, deux des trois astronautes d'Apollo XVII, réussissent le sixième débarquement sur la lune.

1948 — Terre-Neuve signe un accord en vue de son adhésion éventuelle à la Confédération canadienne.

1946 — John Rockefeller Jr offre un immeuble à Manhattan pour y installer les Nations unies.

1941 — Les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne et à l'Italie.

1937 — L'Italie se retire de la Société des Nations.

1931 — Le Japon abandonne l'étalon-or.

1813 — Napoléon 1er, par le traité de Valençay, accepte de rétablir Ferdinand VII sur le trône d'Espagne.

1515 — Par le traité de Bologne, le pape Léon X remet Parme et Plaisance à la France.

Ils sont nés un 11 décembre: Hector Berlioz, compositeur français (1803-1869); Alfred de Musset, écrivain français (1810-1857).

Acquittement dans l'affaire Bronfman

WHITE PLAINS, New York (AFP) — Le jury chargé de se prononcer sur l'enlèvement de Samuel Bronfman, héritier du roi du whisky canadien propriétaire de la compagnie Seagram, a acquitté vendredi Patrick Lynch et Dominic Byrne de l'accusation de kidnapping mais les a reconnus coupables d'extorsion de 2,3 millions de dollars de rançon.

Le verdict venant après 9 semaines d'un procès extrêmement controversé, montre que le jury a eu pour le moins des doutes sur la nature du kidnapping la défense avait affirmé depuis le début qu'il s'agissait en réalité d'un faux enlèvement organisé à l'instigation et avec la participation active du jeune Bronfman lui-même.

Le juge George Beisheim a fixé la date de la sentence au 6 janvier prochain. L'extorsion est punie d'une peine de prison maximum de 15 années. S'ils avaient été reconnus coupables d'enlèvement, Lynch et Byrne risquaient un minimum de 15 années pouvant aller à la prison à vie.

Au cours du procès, Lynch, 38 ans, sapeur-pompier de son état, avait affirmé que Bronfman, l'avait forcé à participer au faux kidnapping sous peine de révéler qu'il était homosexuel. Cette version a été démentie par le jeune Bronfman sous serment alors qu'il comparaissait à titre de témoin.

Byrne, 54 ans propriétaire d'une petite compagnie de location de voitures, a prétendu tout au long du procès qu'il avait été attiré dans un piège et obligé ensuite de participer à l'opération sous la menace.

Qui dirigera le Parti libéral: le caucus ou l'aile militante ?

par Pierre O'Neill

Les libéraux décideront aujourd'hui qui, de l'aile parlementaire ou de l'aile militante, assumera le leadership de l'orientation du parti.

Les 27 députés du caucus et les membres du conseil de direction tiennent, au siège social de la rue Gilford à Montréal, une réunion conjointe visant à préciser l'inter-relation des deux corps ainsi qu'à déterminer dans quelle mesure l'aile parlementaire sera admise, par delà l'aile militante, à influencer la redéfinition des principes fondamentaux du parti.

Au cours d'une conférence de presse, le chef parlementaire du Parti libéral à l'Assemblée nationale, M. Gérard-D. Lévesque a expliqué que les députés ont convenu de l'importance d'un rapprochement avec les militants du parti et que le caucus devra "prendre une place importante" dans la future orientation du parti mais qu'il est encore trop tôt pour prédire quel sera "l'input" de l'un sur l'autre.

Dans une entrevue au DEVOIR le leader parlementaire, Me Jean-Noël Lavoie avait déclaré jeudi que l'aile parlementaire assumerait dorénavant le leadership de la ré-orientation du parti. Interrogé d'autre part, le président du Parti libéral, M. Ben Payeur, qualifiait hier d'inopportune cette intervention de M. Lavoie et ajoutait: "Il n'est pas question que l'aile parlementaire s'empare du parti et j'entends me faire le défenseur de l'aile militante. J'ai toujours cru à l'importance du rôle des militants de la base. Pour l'instant, le problème qui se pose est celui de la réflexion et non de savoir lequel des deux assumera le leadership."

Le conseil de direction du parti est composé des présidents régionaux, des membres de l'exécutif, des présidents des commissions permanentes et de dix députés désignés par le caucus. Les parlementaires ont décidé hier qu'ils participeraient tous à la réunion du conseil de direction d'aujourd'hui. Outre ce que M. Payeur appelle "la déconfiture" du 15 novembre et qui figure au tout début de l'ordre du jour, la réunion vise à confirmer M. Gérard-D. Lévesque au poste de chef intérimaire du parti, à prendre certaines décisions administratives dont la mise à pied d'une partie du personnel du secrétariat central, à débattre la recommandation de la commission politique de tenir au printemps 1977 un congrès d'orientation et à préciser le programme d'action des commissions permanentes du parti.

Alors que le chef parlementaire et le leader parlementaire, Lévesque et Lavoie étaient interrogés par la presse sur les délibérations du caucus, le chef démissionnaire, M. Robert Bourassa, a fait une apparition dans la salle pour saluer ses collègues et serrer la main des journalistes. A la suite du caucus, M. Bourassa a présidé sa dernière réunion des membres de l'exécutif du parti et il participera aujourd'hui aux délibérations du conseil de direction. De son chef, M. Lévesque a dit qu'il fut un grand premier ministre "qui a présidé à des réalisations économiques et sociales importantes".

Cette première journée de délibérations du caucus aura duré plus de sept heures. Outre le débat autour de l'orientation du parti, les députés se sont entendus sur un certain nombre d'autres sujets: l'organisation du travail parlementaire et la mise au point de la stratégie; l'affectation des tâches des députés à l'Assemblée nationale; l'élection des députés sur le conseil de direction et sur les commissions permanentes du parti, la formation d'un comité de coordination des travaux du caucus.

Dans l'optique d'un rapprochement réel avec la base militante, les députés ont convenu de décentraliser les activités du caucus dans la mesure du possible. La première manifestation de cette intention sera de tenir les réunions du caucus dans les diverses régions rurales du Québec.

Les deux représentants du caucus sur l'exécutif du parti seront Michel Gratton (Gatineau) et John Ciacia (Mont-Royal). Aux élections du 15 novembre, quatre des dix députés du conseil de direction furent défaits. Le caucus a procédé au choix d'une toute nouvelle délégation; Michel Pagé (Portneuf); Zoel Saindon, (Argenteuil); Jean-Noël Lavoie (Laval); Victor Goldbloom (D'Arcy McGee); André Marchand (Laurier); Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie); Fernand Lalonde (Marguerite-Bourgeois); Georges Vaillancourt (Stanstead) Raymond Garneau (Jean-Talon); André Raynauld (Outremont).

Au cours des travaux parlementaires qui reprendront mardi, le Parti libéral se propose de collaborer avec le gouvernement péquiste sur les mesures "jugées favorables" au bien-être des Québécois et entend se montrer responsable en ne s'opposant pas systématiquement et outrancièrement à l'action législative du gouvernement. "Nous combattrons avec férocité toute mesure que nous jugerons dangereuses." Enfin, le Parti libéral procédera mardi, une heure avant l'ouverture de la mini-session, à l'assermentation publique de ses députés.

Le chef parlementaire, M. Lévesque a laissé entendre que son groupe n'a pas l'intention de s'opposer aux amendements annoncés par le gouvernement Lévesque visant à permettre la reconnaissance officielle de l'Union nationale. Quant à l'hypothèse soulevée par M. Robert Burns de calquer la saison parlementaire sur le calendrier scolaire, le leader parlementaire libéral, M. Lavoie, a indiqué pour sa part que peut se poser en cela la question du respect des prérogatives du lieutenant-gouverneur, le seul en principe à décider de la date d'ouverture ou de clôture des sessions.

Chanteuse expulsée de la RDA

BERLIN (AFP) — Le chanteur compositeur Wolf Biermann a annoncé hier à Berlin-Ouest que Nina Hagen, chanteuse de jazz est-allemande a été expulsée de RDA parce qu'elle était solidarisée avec lui.

Wolf Biermann, qui a été déchu de la citoyenneté est-allemande et interdit de séjour en RDA, a accueilli la jeune femme jeudi à Hambourg. Le chanteur a précisé que la jeune artiste, fille d'Eva Maria Hagen, une actrice connue qui a été pendant un certain temps sa compagne avait adressé un message au ministre de l'Intérieur de la RDA dans lequel elle avait affirmé qu'elle considérait Biermann comme "un père et un modèle". Toujours selon Biermann, la mère de Nina Hagen, qui a signé une protestation contre les mesures le frappant est actuellement réduite au chômage.

Wolf Biermann a apporté ces précisions au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la constitution d'un comité de soutien aux intellectuels menacés en RDA, intitulé "comité de sauvegarde de la liberté et du socialisme". L'initiative de ce comité est revenue à la section berlinoise de l'association des écrivains au sein du syndicat ouest-allemand de l'imprimerie.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

McLEAN, Charles Aimé (Charlie). — A Montréal, le 8 décembre 1976 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles Aimé (Charlie) McLean, époux de Pierrette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 3 soeurs: Mme Albert Nobert (Lucie), Mme Rolland Bureau (Isabelle), Mlle Colette, 2 frères: Thomas et Joseph (époux de Irène Pearl). À la demande du défunt la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La cérémonie Eucharistique aura lieu lundi le 13 décembre à l'église St-Léon de Westmount, à 14 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Décès du P. Lorenzo Cadieux, S.J.

À Sudbury, à l'âge de 73 ans, est décédé après une brève maladie le Père Lorenzo Carieux, S.J.

Né à Granby en 1903 d'Adélard Cadieux et de Clara Dalpé, il avait fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie et au Collège d'Edmonton. Entré chez les Jésuites en 1924, il était ordonné prêtre le 15 août 1937. Après trois ans d'enseignement au Séminaire de Gaspé et un an d'enseignement au Collège Saint-Ignace de Montréal, il fut nommé à Sudbury en 1940 et il y demeura jusqu'au moment de son décès.

À Sudbury, il fut professeur de rhétorique et d'histoire canadienne durant quinze ans, puis il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique et d'histoire canadienne. En 1959, il fut nommé directeur de division d'histoire et professeur d'histoire à l'Université Laurentienne de Sudbury, poste qu'il occupa jusqu'en 1973. Depuis 1950, il était directeur de la Société Historique du Nouvel-Ontario. Il fut aussi durant de nombreuses années archiviste au Collège du Sacré-Coeur de Sudbury et à l'Université de Sudbury. Il a écrit de nombreuses brochures sur l'histoire de l'Ontario française ainsi que quelques volumes dont "De l'aviron... à l'avion", vie du P. Joseph Couture, S.J., célèbre missionnaire à Longlac, Ont.

Il laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Peter Peterson, de Palmer, Mass., Mme Vincent Circosta et Mlle Cécile Cadieux, de Springfield, Mass.

Les funérailles auront lieu samedi à 15 h., en l'église Ste-Anne de Sudbury. De là, la dépouille mortelle sera transportée à la Maison des Jésuites à Saint-Jérôme où elle sera exposée dimanche matin. Une messe sera célébrée à 3 h. p.m., à la suite de laquelle le corps sera transporté au cimetière de St-Jérôme.

Métropolitain Provincial pourrait être forcée à reprendre le service

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le ministère des Transports du Québec pourrait poursuivre devant les tribunaux la compagnie Métropolitain Provincial pour la forcer à assurer le service de transport à ses quelque 15,000 usagers qui en sont privés depuis la mi-juillet. Il pourrait même, en cas de refus de l'entreprise, demander à la Commission des transports de lui retirer son permis d'exploitation.

C'est du moins l'assurance qu'a donnée hier le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, aux représentants des 48 municipalités affectées par l'arrêt de service de cette compagnie qui dessert un vaste territoire de la région métropolitaine.

Mais avant d'intervenir ainsi, le nouveau ministre des Transports doit avoir la certitude que ce service de transport en commun a été interrompu à la suite d'un lock-out et non d'une grève déclenchée par les employés. En effet, il appert que si tel était le cas, le ministre pourrait intervenir auprès des tribunaux en vertu de la loi 16 qui fait obligation aux entreprises de transport en commun de rendre au public voyageur le service pour lequel elles ont obtenu un permis. En vertu de cette loi, le ministre pourrait intenter des poursuites à Métropolitain Provincial et même demander une injonction pour la forcer à reprendre son service. En dernier recours, il pourrait demander à la Commission des Transports le retrait du permis d'exploitation.

Au premier abord, il semble bien qu'il s'agisse d'un lock-out décrété par la compagnie contre ses employés. Mais il existe une certaine ambiguïté puisque les employés syndiqués avaient prévu déclencher une grève. Avant d'agir, M. Lessard attendra de recevoir du ministère du Travail un avis juridique pour éclaircir la situation.

La délégation venue rencontrer M. Lessard, composée de six maires de municipalités, était présidée par le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier. Ils étaient accompagnés par les députés de la région.

Ils venaient demander l'intervention, du ministère des Transports, mais sur une base financière. La compagnie avait laissé savoir aux maires qu'elle ne serait pas en mesure de reprendre le service de transport en commun à moins d'obtenir des subventions du gouvernement, se disant en difficultés financières.

M. Lessard s'est refusé à envisager la possibilité d'accorder une subvention à la compagnie, celle-ci ne l'ayant jamais demandé et n'ayant pas démontré son incapacité à rencontrer ses obligations. Au surplus, son ministère n'a aucun programme de subvention pour le transport interurbain. Le ministre se dit par ailleurs intéressé à connaître les relations qui existent entre les différentes filiales du groupe de Power Corporation dans le transport interurbain.

Aux yeux de M. Lessard, l'interruption du service d'autobus remet en question toute la qualité du transport en commun dans la région de Montréal. Aussi, il a affirmé à ses interlocuteurs qu'il songeait à faire réaliser une enquête complète sur ce dossier.

Marchez. Ça vous fera une belle jambe.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

La loi sur l'avortement, telle que rédigée, est inapplicable

■ *Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a ordonné l'arrêt des poursuites contre le Dr Henry Morgentaler pour avortement illégal. Il demande par ailleurs des modifications au code criminel en matière d'avortement, la preuve ayant été faite que l'article 251 ne peut pas etre appliqué tel que rédigé. Voici la lettre que M. Bédard a fait parvenir au ministre fédéral de la Justice, M. Ron Basford, lui demandant d'amender l'article 251 du code criminel.* ■

Monsieur le ministre,

Dès mon arrivée au ministère de la Justice, le 30 novembre dernier, on a porté à mon attention le cas du docteur Henry Morgentaler, qui doit subir un procès sous un troisième chef d'accusation, le 13 décembre prochain, après avoir été acquitté par trois jurys différents sous deux autres chefs.

Je me suis penché en priorité sur ce dossier et j'ai constaté ce qui fait suite.

En 1970, le docteur Morgentaler comparaissait pour la première fois devant le tribunal, à la suite d'accusations portées en vertu de l'article 251 du code criminel. Cet article prévoit que toute personne qui emploie quelque moyen avec l'intention de procurer un avortement à une personne du sexe féminin est coupable d'un acte criminel.

Les avocats du docteur Morgentaler ont, par la suite, utilisé de nombreux recours interlocutoires de telle sorte qu'en 1973, aucun procès n'était encore commencé.

Le ministre de la Justice du Québec décidait, le 29 août 1973, de déposer un acte d'accusation préférentiel dans le dossier numéro 8039/73. Cette procédure extraordinaire allait permettre une accélération du cours de la justice.

Le 24 septembre 1973, le docteur Morgentaler était acquitté par un jury.

Le ministre de la Justice du Québec décidait de porter immédiatement la cause en appel, en alléguant que le juge de première instance avait erronément déclaré, dans son adresse aux jurés, que l'Article 45 du code criminel pouvait être invoqué pour constituer une défense légale pour l'accusé. Cet article prévoit qu'on ne peut tenir criminellement responsable une personne qui pratique, pour le bien du patient, une opération chirurgicale avec des soins et une habileté raisonnables.

Le 25 avril 1974, la Cour d'appel du Québec, reconnaissant que l'article 45 du code criminel ne pouvait pas être invoqué pour justifier une défense légalement valable en l'occurrence, vu l'absence au dossier d'une preuve de nécessité, renversait le verdict des jurés et, substituant son propre verdict à celui du jury, déclarait le docteur Morgentaler coupable.

La défense a porté cette décision devant la Cour suprême du Canada. Cette dernière, tout en reconnaissant qu'il pouvait y avoir des situations de nécessité pouvant constituer une défense légale, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de preuve à cet effet dans le dossier et elle a maintenu, le 26 mars 1975, la décision de la Cour d'appel du Québec.

Le docteur Morgentaler commença alors à purger la peine d'emprisonnement de dix-huit (18) mois qui lui avait été imposée par la Cour d'appel.

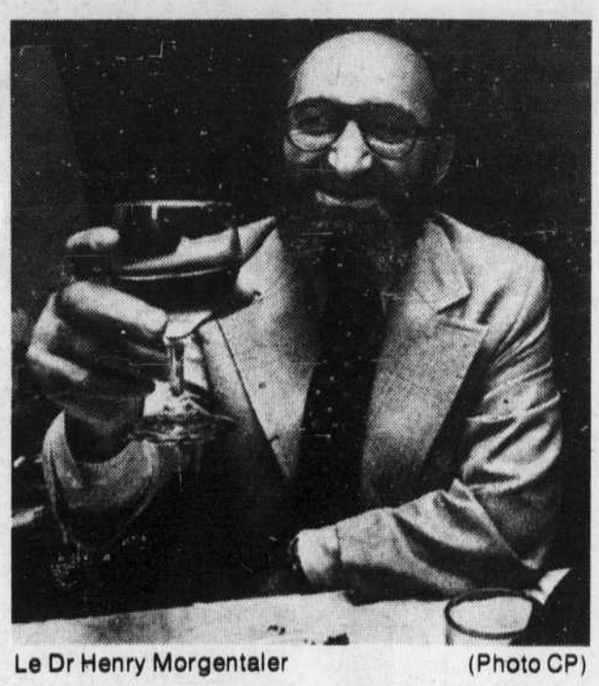

Le Dr Henry Morgentaler (Photo CP)

A la suite de cette décision de la Cour suprême du Canada, le ministre de la Justice du Québec procédait sur un deuxième chef d'accusation contre le docteur Morgentaler, devant un jury. Le procès s'est terminé le 10 juin 1975 par l'acquittement de l'accusé.

Entre temps, le ministre fédéral de la Justice déposait, à la Chambre des communes du Canada, le bill C-171, qui prévoyait un amendement au code criminel, afin d'interdire désormais à une Cour d'appel de substituer son verdict à celui d'un jury. Ce projet de loi devait être adopté dans les mois suivants.

A la suite de ce deuxième procès, le ministère de la Justice du Québec, soutenait que les directives du président du tribunal étaient erronées en droit et le 19 janvier 1976, la Cour d'appel du Québec rejetait l'appel en déclarant que les motifs invoqués par le ministère ne constituaient pas des questions de droit.

Le ministère en a encore une fois appelé à la Cour suprême du Canada en prétendant que le juge de première instance avait laissé admettre en preuve des témoignages qui apparaissaient n'avoir aucune pertinence puisqu'ils faisaient le procès de la loi et des institutions plutôt que le procès de l'accusé.

La Cour suprême du Canada a rejeté la requête du ministère pour permission d'appeler, le 15 mars 1976.

Entre-temps, les procureurs de l'accusé vous soumettaient diverses représentations relativement au seul dossier où le docteur Morgentaler avait été condamné et vous prévalant de l'article 617 du code criminel, vous ordonniez vous-même un nouveau procès dans ce dossier et cela, sans avoir consulté au préalable les autorités québécoises.

Le docteur Morgentaler obtenait alors du tribunal son élargissement en attendant l'issue de son procès.

Le 18 septembre 1976, le jury acquittait le docteur Morgentaler. Il faut bien noter ici que, sur ce chef d'accusation précisément, c'était la deuxième fois qu'un jury acquittait l'accusé.

Depuis 1970, le docteur Morgentaler a donc été acquitté par trois jurys différents, à la suite de deux accusations analogues. Le docteur Morgentaler fait également face à plusieurs accusations analogues au sujet desquelles les procès n'ont pas encore été instruits et pour l'une desquelles un procès doit commencer le 13 décembre prochain.

Or, d'une part, on m'avise que les verdicts dans les procès auxquels pourrait faire face le docteur Morgentaler pourraient difficilement être différents de ceux qui ont déjà été rendus, étant donné qu'il apparaît impossible d'obtenir un verdict unanime de culpabilité dans semblable cas.

Dans de telles circonstances, il est évident qu'il est inutile de recommencer des procès où la couronne apportera sensiblement la même preuve et où la défense emploiera la même argumentation juridique.

Et ce, d'autant plus que les récents amendements au code criminel, abrogeant le pouvoir de la Cour d'appel de trouver un individu coupable lorsqu'il a déjà été acquitté, nous ramèneront toujours devant un jury, ce qui signifie, quant à nous, que cette loi sur l'avortement est devenue maintenant inapplicable dans de semblables cas.

D'autre part, les fins de la justice exigent que le procureur général ne s'acharne pas contre une personne lorsqu'elle a été acquittée plusieurs fois, surtout par un jury. En faisant subir à un même accusé plusieurs procès sur des chefs d'accusation analogues, le procureur général a fait son devoir, il y manquerait maintenant s'il devait permettre un nouveau procès contre le docteur Morgentaler.

En conséquence, j'ordonne la cessation immédiate de toute procédure contre le docteur Morgentaler et contre d'autres professionnels pour des offenses semblables.

La preuve a été faite que nous avons tenté, au Québec, d'appliquer l'article 251 du code criminel avec toute l'énergie requise mais il a été démontré que cet article ne peut pas être appliqué tel que rédigé, en tenant compte des situations que je vous ai indiquées précédemment.

La seule solution me paraît donc être de modifier le code criminel en matière d'avortement. Dans le cadre constitutionnel actuel, ceci ne peut être fait que par le Parlement fédéral, même si une telle façon de procéder convient assez mal à des questions comme celle de l'avortement, où il existe de profondes différences entre le Québec et les autres provinces.

Par ailleurs, je veux vous souligner que j'ai demandé aux forces policières d'accroître leur vigilance, de façon que toute personne qui ne pourrait bénéficier d'une situation juridique analogue à celle du docteur Morgentaler puisse faire l'objet d'enquête policière et d'accusations. Je songe particulièrement aux avortements effectués par des charlatans ou autres personnes ne pouvant invoquer, en défense, l'article 45 du code criminel.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

$67,000 pour des terrains qui sont évalués à $17,000

par Clément Trudel

L'opposition au maire Drapeau se demande à quel jeu de "monopoly" joue l'administration en payant un boni de $50,000 au propriétaire de deux lotissements à proximité du canal Lachine.

La ville paiera en effet $67,200 à Pierre-G. Décarie en échange de terrains que la ville évalue à $17,200.

Selon M. Gérard Niding, président du comité exécutif, les ventes de gré à gré sont préférables à toute autre façon de procéder, y compris l'expropriation, auquel cas la ville aurait offert le double de l'évaluation soit près de $33,000 de moins que ce que touchera ce citoyen. M. Décarie évalue à $67,200 la valeur marchande de ses terrains d'une superficie de 29,065 pieds carrés. M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif, a dit aux conseillers qui se scandalisent de cette transaction que les berges du canal Lachine ont été revalorisées, qu'elles ne sont plus aussi délabrées qu'elles l'ont déjà été et qu'il faut en conséquence acquérir les lots à plus fort prix.

Cet exemple tiré de l'ordre du jour du conseil de ville de Montréal, les élus du Rassemblement des citoyens de Montréal l'ont fait suivre de plusieurs autres qu'ils estiment réglés à des conditions trop avantageuses. Ainsi, à Rivière-des-Prairies, $400,000 iront à la Continental Manufacturers Limited pour un emplacement évalué par la ville à $177,100. Le conseiller Lapierre, représentante de Rivière-des-Prairies, trouve ce coût (45 cents le pied carré environ) acceptable et offre ainsi à M. Lamarre une réplique aux critiques de l'opposition: le projet est avantageux pour les gens de ce coin de l'île où doit être aménagé un parc urbain à proximité d'une polyvalente que le conseil scolaire projette de construire pour 1,500 élèves.

Les conseillers Keaton et Bennett se demandent s'il n'y a pas lieu de songer à une taxe pour contrer la spéculation foncière. Ils sont d'ailleurs appuyés par les conseillers Jean Roy, John Gardiner et Gaétan Lebeau qui trouvent peu sage une entente conclue avec la brasserie O'Keefe pour aliéner un terrain municipal devant servir au stationnement des employés d'O'Keefe, rue Notre-Dame.

Ce stationnement provoquera la relocalisation d'une cour de voirie.

La ville vend son terrain $50,000 à la O'Keefe; l'évaluation de ce terrain est établie à $19,450.

Pour M. Niding, ce projet a le double avantage de faire disparaître une passerelle au-dessus de la rue Notre-Dame et de faciliter l'enlèvement ultérieur d'une section de voies ferrées, sans que la O'Keefe ne dépose des réclamations qui se seraient élevées à "quelques millions de dollars", selon le président du comité exécutif.

Lundi, à la reprise de la séance du conseil de ville, il sera surtout question d'habitations à loyer modique et plusieurs motions de conseillers feront l'objet d'un débat.

Enquête sur les pots-de-vin

BUENOS AIRES (AFP) — Le procureur général chargé des enquêtes administratives a ordonné, lundi à Buenos Aires, une enquête sur d'éventuels pots-de-vin versés, selon des quotidiens étrangers, pour l'acquisition d'un réacteur nucléaire canadien.

Dans cette affaire seraient notamment impliqués d'anciens fonctionnaires du précédent gouvernement argentin.

Préparez vos prochaines vacances en Australie et le Pacifique Sud

avec notre Guide de Vacances en couleur. Présentant une grande variété de possibilités; des Tours indépendants ou escortés.

Vacances avion/auto et mieux encore, des vacances en camper.

Demandez votre brochure aujourd'hui. Consultez un de nos experts à n'importe quelle de nos succursales.

Simpsons Agence de voyages Sears

CENTRE-VILLE, 977 Ste-Catherine O. 842-3241 Ext. 865 Lic. 50197
ANJOU, 7895 Les Galeries d'Anjou, 353-4360 Lic. 50463
LAVAL, 3045 Boul. Le Carrefour, 687-3870 Lic. 50464
FAIRVIEW, 6790 Trans Canada Highway, 697-5280 Lic. 50544
PLACE VERTU, 3075 Côte Vertu, 333-5340 Lic. 50462

JOYEUSES FÊTES

GALA
DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN
SOUPER ET CHAMPAGNE
REPAS DE GOURMET • SIX PLATS • CHAMPAGNE
LIQUEUR • SOUVENIRS • DANSE • ORCHESTRE
À compter de 21 h 30, vendredi ... nbre
$30.00 par personne
Réservations seulement par achat de billets à l'avance
Le Pavillon de l'Atlantique
OTTAWA 253 SLATER 232-4895
MONTRÉAL 1454A rue PEEL 285-1636

pour savoir ce qui se passe lisez plutôt la Recherche

Comment suivre l'activité des équipes de recherche en toutes disciplines dans le monde entier? Comment être informé de ce qui se passe dans les laboratoires les plus réputés? Vous pouvez essayer de dépouiller la littérature spécialisée. Mais il paraît chaque année plus de deux millions et demi d'articles scientifiques originaux. Bien sûr, vous n'êtes pas obligé de les lire tous. Mais comment trier les plus importants?

Ecouter aux portes des laboratoires? Ce n'est pas seulement une solution d'une éthique discutable: c'est une solution démodée et inefficace. Elle expose d'ailleurs les James Bond de la science à un lumbago permanent.

Lire la recherche est beaucoup plus simple et beaucoup plus rentable. Parce que La Recherche est une revue interdisciplinaire: elle vous offre chaque mois une synthèse de tout ce qui se passe d'important sur tous les fronts de la recherche, de la biochimie à l'astrophysique.

La Recherche est une revue internationale publiée en français. Ses articles sont écrits par des chercheurs du monde entier. Et lus dans le monde entier.

offre spéciale *

Je désire souscrire un abonnement d'un an (11 numéros) à La Recherche **au tarif spécial de 20 dollars canadiens** au lieu de 28 dollars.

nom
adresse

à retourner accompagné de votre paiement à DIMEDIA 539, bd Lebeau Ville St-Laurent P.Q. H4N 1S2

* offre réservée aux particuliers, à l'exclusion de toute collectivité.

OFFREZ POUR LES FÊTES PLUS DE 300 CADEAUX EN UN SEUL !

UN ABONNEMENT AU "DEVOIR"
Un cadeau qui se renouvellera tous les jours !

Un instrument de travail pour les étudiants.
Un besoin pour tous les membres de la famille.

Postez sans tarder le coupon ci-dessous à: Case Postale 6033, Montréal H2Y 1X1, Qué.

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER:	$57.00	$31.00

N.B. Les frais aériens pour l'étranger ne sont pas compris dans le tarif d'abonnement.

Pour obtenir plus de renseignements prière de vous adresser au:
SERVICE DU TIRAGE
844-3361
Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.

Case Postale 6033, Montréal, Qu. - H2Y 1X1
Recevez la somme de $ ..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes: *(S.V.P. écrire en lettres moulées)*
NOM .....
ADRESSE .....
.....
DONATEUR .....
ADRESSE .....

Excelsior... la Super s'améliore
Super Loto
TIRAGE: 30 DÉCEMBRE

1er PRIX $1½ MILLION*
* $100,000 COMPTANT ET $100,000 PAR AN PENDANT 14 ANS

2e PRIX	$200,000	6e PRIX	$10,000
3e PRIX	$100,000	7e PRIX	$10,000
4e PRIX	$50,000	8e PRIX	$10,000
5e PRIX	$50,000	5 derniers chiffres des 8 gros lots:	$2,000
		3 derniers chiffres des 8 gros lots:	$100

la Super c'est Superbe
$5.00

Loto québec

La grève à Laval et à l'Uqam

Une lutte sourde et multiforme pour le pouvoir

par

Renaud Santerre

■L'auteur de cet article était jusqu'à ces temps derniers doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Pour des raisons que l'on comprendra à la lecture de cet article rédigé spécialement pour Le DEVOIR, M. Santerre a démissionné de son poste de doyen devant la tournure que prenait le conflit à Laval. Ce que ce conflit met en jeu, selon M. Santerre, c'est le concept même de légitimité dans son application à l'exercice du pouvoir au sein de l'université.

L'automne 1976 aura été marqué pour l'Université Laval et, plus largement, pour l'ensemble du réseau universitaire québécois, par la première grève d'envergure des professeurs d'université. Un millier de professeurs de cette université plus que centenaire et réputée traditionaliste ont débrayé le 7 septembre, empêchant ainsi quelque 22,000 étudiants de s'inscrire et forçant l'administration à déménager ses quartiers généraux du campus à un motel de Ste-Foy.

Politicologues, sociologues, spécialistes de relations industrielles se sont déjà penchés sur ce conflit pour en analyser les racines, en dégager la signification et en prévoir les répercussions.

On permettra peut-être à un doyen de sciences sociales, élu en avril 1976, mais démissionnaire en octobre, de faire état de ses réflexions sur l'évolution historique de la plus vieille université française d'Amérique, les transformations récentes de sa structure du pouvoir, les deux conceptions de l'université en cause dans le présent conflit et le principe de légitimité qui sous-tend chacune, enfin le triomphe prévisible de l'une sur l'autre au terme d'une évolution plus ou moins saccadée et quelle que soit l'issue de cette grève.

Lors d'une assemblée de doyens, discutant récemment de collégialité, une altercation assez vive s'éleva entre un doyen "élu" et un doyen "nommé". "Mon autorité ne vient pas de Dieu, avait innocemment affirmé le premier, mais de mes collègues professeurs et des étudiants qui m'ont élu". "C'est faux, hurla l'autre bondissant, elle vient du Conseil de l'Université qui vous a nommé". (1)

Aucun incident ne pouvait mieux illustrer au coeur même de l'administration universitaire en septembre 1976 la présence et l'opposition de deux modèles d'université, de deux principes de légitimité, l'un référant à la base, l'autre au sommet. Comment en est-on arrivé là et où cela mène-t-il?

Un brin d'histoire

Emanation du Séminaire de Québec, l'Université Laval, créée en 1852 et dotée d'une charte pontificale en plus de sa charte royale, a évolué jusqu'à une date récente sous l'aile tutélaire de la hiérarchie catholique et le regard vigilant de Rome. Le statut encore ambigu de la faculté de théologie, que Laval autrefois a transmis à sa filiale de Montréal et que vient de mettre en lumière la récente note romaine sur les prêtres laïcisés enseignant en théologie, témoigne de ces origines cléricales et du maintien de certaines influences par-delà les changements de charte et de statuts. Le recteur actuel de Laval, monsieur Larkin Kerwin, élu en 1972, est le premier laïc à occuper ce poste et ses 19 prédécesseurs clercs accédaient à ces fonctions en vertu de leur nomination préalable à la tête du Séminaire de Québec par l'Archevêque de Québec et, ultimement, par la Sacrée Congrégation romaine des séminaires et universités. (Cf. article 21.1 des Statuts de 1936).

L'analyse des statuts de 1936 fait ressortir la structure du pouvoir en vigueur à l'Université Laval pendant la majeure partie de son existence. Toute la structure dépend de la fonction et de la personne du recteur, qui se trouve lui-même sous le contrôle direct de la hiérarchie ecclésiastique du fait de son mode de nomination et du droit de veto que conserve le chancelier (i.e. l'archevêque de Québec) sur toute décision du recteur et du Conseil universitaire (art. 19.6). Sous la surveillance du chancelier et du conseil suprême de vigilance, le recteur constitue la "première autorité" pour "l'administration immédiate" de l'université. C'est lui qui "admet les étudiants", "nomme" les professeurs et "reçoit leur profession de foi", sans quoi il leur est interdit d'enseigner (art. 22).

Le recteur est assisté d'un Conseil universitaire dont il "doit, pour les affaires importantes, demander l'avis" (art 23). Ce Conseil comprend le recteur (avec voix prépondérante), les directeurs du Séminaire de Québec et les trois plus anciens professeurs des quatre facultés de droit, médecine, arts et théologie, ainsi que les doyens des facultés. Le recours à l'ancienneté et la dépendance à l'égard du Séminaire caractérisent ce Conseil universitaire qui n'est que consultatif auprès du recteur et ne fait que contribuer à affermir le pouvoir central de ce dernier à l'intérieur de l'université.

La direction des facultés reproduit les mêmes éléments de structure du pouvoir qu'on trouve à l'échelle globale de l'université. Le doyen est choisi par le Conseil universitaire sans consultation explicite et il exerce dans sa faculté, sous l'autorité du recteur, les pouvoirs que ce dernier détient à l'échelle de l'université. Un conseil de faculté, composé des seuls professeurs titulaires, donc des anciens, l'assiste dans ses fonctions et il doit réunir deux fois l'an tous les professeurs de la faculté "pour prendre leur avis sur ce qui peut avoir rapport au bien de la faculté" (art 54). Il en va de même au niveau des écoles d'alors, qui, en l'absence de départements, représentaient les seules unités infra-facultaires.

Le financement de l'université est alors assuré par les droits d'inscription des étudiants, par des dons particuliers et par les revenus du Séminaire. Il s'agit à toute fin utile d'une institution privée que dirigent des messieurs du Séminaire.

Les statuts de 1965

Les statuts de 1965 apportent quelques modifications qu'il faut resituer dans le cadre d'une charte qui reste la même. On y introduit la notion de consultation préalablement aux nominations, on donne plus de poids aux divers conseils et pour la première fois apparaît le principe de l'élection à certains sièges de conseillers. L'élection rivalise avec l'ancienneté comme principe de délégation.

Le recteur continue d'être nommé suivant les dispositions de la charte, mais avant de désigner comme supérieur du Séminaire un prêtre qui deviendra de ce fait recteur, l'archevêque de Québec doit consulter au préalable le Conseil universitaire. Ce dernier comprend, outre les membres déjà mentionnés, deux professeurs titulaires ou agrégés *élus* par les professeurs de carrière de chacune des facultés autres que le droit, la médecine, les arts et la théologie, toujours représentées chacune par ses trois professeurs les plus anciens. Siègent également au Conseil deux professeurs ou administrateurs *choisis* par les étudiants (AGEL) et deux autres par les anciens. Une vingtaine de membres se trouvent ainsi désignés par la base et l'extérieur et ne doivent pas directement leur nomination au sommet.

C'est désormais le Conseil universitaire qui "dirige et administre l'Université" (art. 7). Le recteur le préside, y bénéficie d'une voix prépondérante et siège de droit au conseil exécutif ainsi qu'aux "diverses commissions universitaires dont il coordonne les travaux" (art. 35). Mais il n'est plus à l'université l'unique source de pouvoir depuis que le Conseil, de consultatif qu'il était, devient décisionnel. Le recteur conserve toutefois la responsabilité d'engager les professeurs et les statuts ne précisent pas qui exactement a le pouvoir d'accepter les étudiants.

Suivant le principe de réitération d'une structure à des paliers inférieurs, des modifications analogues apparaissent au niveau de la faculté et à celui du département, ce dernier figurant pour la première fois dans les statuts.

Le doyen est nommé par le Conseil universitaire, mais après consultation des professeurs. L'article 45 précise que "le doyen est la première autorité de la faculté". Mais "pour toutes affaires importantes, le doyen prend l'avis du conseil de la faculté et il doit en tenir compte" (art. 46). Le conseil ici reste consultatif, mais sa consultation devient obligatoire et il peut "se prononcer sur tout ce qui intéresse la faculté" (art. 59).

Outre le doyen, les vice-doyens, le secrétaire et les directeurs de département ou d'école, siègent au conseil de faculté neuf professeurs *élus* par le corps professoral de la faculté. Pour peu qu'une faculté ait peu de départements ou écoles, la majorité du conseil appartient à des professeurs élus. L'élection n'empêche toutefois pas complètement l'ancienneté de jouer puisque les professeurs assistants ne sont pas éligibles et que les professeurs titulaires et agrégés, les plus anciens, se voient réserver un nombre proportionnellement plus grand de postes (6 sur 9). Seuls d'ailleurs ils bénéficient de la permanence.

Une situation analogue se retrouve à la direction du département ou de l'école. Le directeur est nommé par le Conseil universitaire après consultation et il doit lui-même consulter ses professeurs sur toute question importante.

Les statuts de 1965 conservent les dispositions de 1936 concernant l'assemblée plénière des professeurs de carrière de la faculté que le doyen doit convoquer deux fois l'an pour *prendre leur avis* et recevoir *leurs suggestions* "sur tout ce qui a rapport au bien de la faculté". Cet organe consultatif conserve encore son utilité originelle de faible contrepoids aux pouvoirs autocratiques du doyen.

Le financement de l'université reste en principe privé, dépend encore en partie des revenus du Séminaire, mais fait de plus en plus nettement appel aux subventions de l'État.

La charte de 1970 et statuts de 1971

La réforme (2) entreprise en 1968 à Laval s'est faite sous le signe de la participation, dont se trouvent imprégnés la charte provinciale de 1970 et les statuts provisoires de 1971. Issue d'une évolution dont on a déjà dégagé deux étapes, une nouvelle structure du pouvoir se trouve mise en place dont il importe de bien analyser les éléments: pouvoirs respectifs des titulaires de fonctions de direction et des conseils, procédures de nomination et mode de financement.

La charte de 1970 fait de l'Université Laval une corporation désormais indépendante du Séminaire de Québec tant pour sa direction que pour son financement. Ce dernier à plus de 70% provient de l'État, qui nomme deux représentants au Conseil de l'université. De privée et réservée à une élite de privilégiés, l'université devient une institution à caractère public ouverte à une clientèle de masse. Elle n'est plus la propriété indirecte des prêtres du Séminaire, mais celle d'une corporation dont les membres, précise la charte, sont le recteur, les membres du personnel enseignant, les étudiants, les administrateurs et les membres du personnel non-enseignant.

La composition et les pouvoirs du Conseil universitaire traduisent ce changement. Outre le recteur, le secrétaire, quatre vice-recteurs, le doyen des douze facultés, le directeur de l'École des gradués, le président de la Commission des études et celui de la Commission de l'administration, le Conseil comprend parmi ses 51 membres à voix délibérative 15 professeurs élus par le corps professoral des 12 facultés, 8 étudiants gradués et prégradués élus par leurs collèges électoraux respectifs, trois membres élus du personnel non-enseignant, deux diplômés délégués par les anciens et deux représentants nommés par le gouvernement. Au moins 27 de ces membres, sans compter les doyens qui peuvent aussi l'être, sont élus pour siéger à ce Conseil. L'accès au Conseil se fonde principalement sur l'élection, qui a complètement balayé l'ancienneté et le droit de propriété et l'emporte largement, quant au nombre de sièges au Conseil, sur le droit de gérance.

Le caractère décisionnel suprême de ce Conseil est explicite. "Le Conseil exerce les droits et pouvoirs de l'Université", stipule laconiquement l'article 63 des statuts.

Le recteur préside le Conseil, agit comme porte-parole officiel de l'Université et est le premier responsable exécutif de l'Université. Son autorité, il la tient du Conseil qu'il préside et représente et, dans la sphère d'influence qui lui est réservée, de son élection par la communauté universitaire.

Le recteur est en effet élu depuis 1972 par un collège électoral de 105 membres, dont 71 sont eux-mêmes élus, et qui comprend 46 professeurs et 19 étudiants. Par l'élection, le recteur comme le Conseil tire sa légitimité de la base qui l'élit: principalement les professeurs et les étudiants.

Chaque groupe essentiel à la vie de l'université — professeurs, étudiants, administrateurs, personnel non-enseignant, anciens et société — se trouve ainsi représenté au Conseil et participe à l'élection du recteur. Ce sont ces groupes désormais qui sont source de légitimité.

La même situation tend à se reproduire au niveau de la faculté et du département. Les statuts de 1971 restent flottants concernant les pouvoirs respectifs du doyen et du conseil de faculté. Le doyen n'apparaît plus comme "la première autorité de la faculté" comme en 1965. Il devient le président (sans droit de vote) des conseils et assemblées de professeurs et d'étudiants et le "chief executive" des *décisions* des conseils supérieurs et du conseil de faculté. Les statuts de 1971 parlent bien de décisions du conseil de faculté que doit faire observer le doyen, mais ils maintiennent aussi un article ancien (art. 145), vestige du caractère consultatif du conseil de faculté, qui stipule que "sur toute affaire importante, le doyen prend l'avis du conseil de la faculté et il doit en tenir compte". Le passage du modèle doyen décisionnel-conseil consultatif au modèle conseil décisionnel-doyen exécutif achève de s'opérer, comme l'indique la disparition de l'article 45 des statuts de 1965, mais il subsiste encore une certaine confusion, comme en témoigne l'article 145, entre les deux modèles.

L'ambiguïté se maintient également autour des procédures de nomination aux postes de doyen et de directeur. Les statuts actuels prévoient une nomination par le conseil après consultation des professeurs *et* des étudiants. On tient maintenant compte des étudiants, mais d'après les statuts, la nomination repose sur la consultation, et reste par le fait même le privilège de l'échelon supérieur sans pouvoir contraignant de la part des consultés. Cependant depuis 1973 le Conseil a accepté, suite au rapport du comité des procédures de nomination, de laisser le choix aux professeurs entre un mode de désignation aux postes de doyen et de directeur suivant la consultation traditionnelle et un mode de désignation par élection. Le collège électoral est alors constitué des professeurs de l'unité et d'un nombre de délégués étudiants égal à la moitié du nombre de professeurs.

Le recours au collège électoral introduit un élément contraignant de la part des électeurs sur le Conseil, ce dernier pouvant difficilement nommer doyen ou directeur une personne autre que le vainqueur aux élections. Ce dernier tiendra sans doute sa nomination formelle du sommet, mais il tire sa légitimité de la base, ce qui n'est pas le cas d'une nomination après consultation.

Les partisans de "l'autorité vient d'en haut" ont bien compris le renversement de perspectives que signifiait l'introduction du principe électoral pour les nominations aux divers paliers d'autorité et c'est pour ce motif qu'ils vont tout tenter au cours des prochains mois pour empêcher le Conseil de généraliser les nouvelles procédures de désignation par voie électorale.

Quasi décisionnels, les conseils de faculté et de département (quand ils existent) dépendent pour leur composition de l'assemblée des professeurs et doivent respecter une certaine parité entre les professeurs et les étudiants. On assiste ainsi à la montée des deux groupes majeurs à l'Université, les professeurs et les étudiants, qui noyautent progressivement les organes décisionnels et, par le biais de l'élection, désignent les titulaires de fonctions de direction et leur confèrent leur légitimité.

L'admission des étudiants est désormais fonction de normes générales établies avec l'accord des divers groupes et relève de comités où les professeurs sont représentés. De même, l'engagement des professeurs tend, tout en respectant le droit de veto du vice-recteur et de la structure hiérarchique, à reposer de plus en plus sur l'accord et le droit de proposition de l'assemblée départementale.

Longtemps accrochée à son sommet, la pyramide désormais tend à reposer sur sa base.

Asseoir la pyramide sur sa base

En 1936, c'est le recteur, à l'intérieur de l'université, qui confère sa légitimité à chacun des autres éléments de la structure. La base de la pyramide flotte en l'air et dépend au sens strict du sommet. C'est lui qui nomme les professeurs, admet les étudiants, et choisit les doyens par l'intermédiaire du Conseil qu'il domine. *La légitimité vient d'en haut.* Et que le recteur soit lui-même sous le contrôle de l'archevêque et de Rome ne fait qu'accentuer cette dépendance d'un sommet qui s'éloigne de plus en plus vers le haut. Le financement privé de l'université, assuré en partie par le Séminaire, matérialise et accentue cette dépendance.

Dans ce contexte, le professeur et l'étudiant ne sont pas à l'université de droit, mais par faveur. Ce sont des privilégiés. Le titulaire d'un poste intermédiaire d'autorité, comme le doyen, est nommé d'en haut et c'est d'en haut qu'il se préoccupe dans ses démarches. Les obstacles qu'il cherche à éviter pour avancer, ce sont ceux qui pourraient menacer sa tête.

Au contraire, le doyen élu en 1976 regarde à ses pieds lorsqu'il avance et prend plutôt garde de trébucher. **Sa légitimité vient de la base.** Ce n'est pas par hasard que les seuls doyens à démissionner au cours de la grève en octobre 1976 sont deux doyens élus: ils se sentaient plus solidaires de la bse qui les a élus que du sommet qui les a nommés.

La même situation, en vertu du principe de réitération d'une structure à différents paliers, tend à se reproduire au niveau départemental comme elle se manifeste au niveau suprême de l'université. L'autorité s'exerce toujours de par en haut, mais se légitime désormais par la base. Le recteur n'est plus source de légitimité comme en 1936 et son autorité, réelle, comme celle du Conseil, lui vient d'un mandat reçu de la base.

C'est ce qui explique le choc produit sur monsieur Larkin Kerwin par la publication dans les journaux d'une demande de démission signée par quelque 630 professeurs: une partie importante de sa base lui retirait tout simplement son mandat. S'autorisant de l'article 68.3 des statuts actuels, les professeurs pourraient de même retirer leur mandat à certains membres du Conseil en révoquant les 15 conseillers qu'ils y ont élus.

Au fond on peut réduire (3) la grève de Laval, le conflit entre une certaine direction de l'université et les professeurs, à un conflit entre deux conceptions de l'université, entre deux légitimités. D'un côté l'on s'enferme dans la légitimité de 1936 et l'on met de l'avant le droit de gérance, ersatz du droit de propriété. Du côté syndical, c'est sous le couvert de la légitimité de 1976 qu'on a engagé la lutte sur le terrain de la collégialité.

Faisant fi de l'évolution récente de l'université et de la proportion grandissante d'administrateurs et de représentants élus, la position patronale, identifiant légitimité et autorité, situe la source des deux au sommet de la pyramide universitaire, concentre tout le pouvoir de décision entre les mains des administrateurs, voue à l'irresponsabilité les simples professeurs même dans les matières qui les concernent directement et réduit l'assemblée départementale à un rôle purement consultatif. Le directeur de département, qu'on tâche par tous les moyens de tenir hors de l'unité d'accréditation syndicale, cesse d'être un collègue et devient un agent d'exécution local de l'administration supérieure.

Le syndicat de son côté cherche à maintenir ou à ramener le plus près possible de la base professorale un certain nombre de décisions concernant la carrière du professeur et tend à considérer le directeur élu comme mandataire de l'assemblée départementale où il siège à titre de *primus inter pares*. La logique de cette position à terme mène à l'inclusion du directeur dans l'unité d'accréditation syndicale.

A la limite, les deux positions en arrivent à remettre d'un côté le pouvoir aux administrateurs et de l'autre aux professeurs (4). Et c'est surtout au niveau du directeur de département, écartelé entre deux allégeances contraires et réclamé par les deux clans, qu'apparaît le plus nettement le conflit.

L'administration de Laval n'a pas résolu le problème en faisant adopter par le Conseil au tout début de la grève une résolution affirmant "le principe de la responsabilité personnelle des doyens et des directeurs de département". Personnellement responsable à qui? Voilà la question qui exige réponse (5).

Suivant qu'un administrateur est nommé après consultation ou élection, il aura tendance à référer à l'une ou l'autre des deux légitimités et à se situer par rapport au sommet ou à la base. Le mode de nomination apparaît déterminant en l'occurence.

Les erreurs majeures des parties

L'erreur principale, grosse de conflits à venir entre autres avec les étudiants, qu'a commise le SPUL dans les négociations de 1976, c'est, dans une lutte pour le pouvoir autant que pour des conditions satisfaisantes de travail, de prétendre plus ou moins ouvertement et consciemment monopoliser la base et de vouloir s'instituer seule source de légitimité au détriment en particulier des étudiants, du personnel et de la société. La demande de démission adressée aux doyens, aux directeurs et même au recteur témoigne de cette volonté de contrôle exclusif des professeurs sur des élus qui sont pourtant responsables *aussi* à d'autres groupes. L'élimination des étudiants, dans le projet syndical, du processus d'engagement, d'évaluation et de promotion des professeurs et plus généralement de l'assemblée départementale, confirme l'exclusivisme des prétentions professorales dans le cadre d'une légitimité qui se veut de 1976.

Du côté patronal, le retour à la légitimité de 1936 est le fruit moins d'une erreur inconsciente et d'un aveuglement passager que de la volonté lucide et consciente d'un petit noyau d'administrateurs bien placés qui cherche, à l'occasion de cette première négociation, à émasculer un Conseil démocratiquement constitué, à renvoyer à leurs livres et salles de cours professeurs et étudiants et à remettre entre les mains de quelques administrateurs, choisis on ne sait trop comment, tout le pouvoir de l'université et à les constituer en source de légitimité.

Il n'est pas indifférent que la responsabilité de préparer un projet patronal de convention et de le négocier avec le SPUL ait été confiée à un comité d'exécution formé à l'origine de deux vice-recteurs et de deux doyens, dont aucun n'a jamais été élu. Il n'est pas indifférent que ce quarteron d'administrateurs ait cherché et assez bien réussi à détenir un monopole absolu sur la définition de la position patronale et à enlever au Conseil de l'Université le pouvoir exclusif qu'il possède statutairement de fixer les conditions d'emploi des professeurs, sous prétexte que le Conseil comprend parmi ses membres quelques syndiqués.

Il n'est pas indifférent non plus que le leader effectif de ce quarteron ait pu laisser échapper qu'on ferait en sorte après la grève d' "effacer des statuts les bavures de la participation". Ce qui est visé, ce n'est rien moins que la présence de professeurs et d'étudiants élus dans les organes décisionnels et le recours à l'élection comme mode de désignation aux postes d'autorité.

On assiste ainsi, de la part d'hommes nés et formés dans l'esprit et le contexte d'hier, à une tentative forcenée en vue d'imposer une vision de l'université qui n'a plus cours, qui relève de la légitimité de 1936, et de restaurer à l'université le principe des droits classiques de propriété (6) et de gérance peut-être applicables à l'entreprise privée, mais totalement inappropriés à l'université québécoise publique d'aujourd'hui. Le mépris de ces gens pour les conseils démocratiquement constitués et même pour un recteur élu, le refus ou le peu de cas qu'ils ont fait de la consultation (7) de la centaine d'administrateurs en poste en particulier dans les départements, leur souci par contre de se concerter au sein de la CREPUQ et avec des aviseurs légaux champions des intérêts du patronat, montrent assez leur ligne de pensée, l'irréalisme de leur position dans le contexte de 1976 et le type de combat d'arrière-garde qu'ils sont en train de livrer.

A l'occasion de cette grève, les membres de l'Université Laval ont donc été victimes d'une double tentative de hold-up: d'un coté le syndicat des professeurs, tout en se situant correctement dans la légitimité de 1976, a cherché à s'approprier l'exclusivité de la base; de l'autre côté le tout-puissant comité d'exécution, opérant sous le couvert d'une légitimité révolue, a pratiquement réussi à dépouiller le Conseil de ses prérogatives et tenté avec plus ou moins de succès de

Voir page 6: Lutte

NOTES

(1) Depuis 1973, doyens et directeurs de département sont nommés par le Conseil de l'Université suite à une procédure de désignation qui fait appel soit à la consultation traditionnelle soit à une véritable élection par un collège électoral formé des professeurs et d'étudiants. C'est ainsi que peuvent **lato sensu** se trouver des doyens et des directeurs "élus" et d'autres "nommés". La désignation par élection tend à l'emporter sur celle par consultation et prédomine dans les facultés de l'est du campus (sciences humaines) alors que l'ouest plus facilement s'en tient encore à la consultation traditionnelle.

(2) Cette réforme reste inachevée, la Commission de la réforme s'était fait hara kiri avant de compléter la revision de la structure du pouvoir au niveau (intermédiaire) des facultés et (inférieur) des départements et avant de doter l'université de statuts définitifs.

(3) Issu de la négociation de conditions de travail pour les professeurs, dont on pouvait par conséquent exclure les étudiants, le conflit a tôt fait de dégénérer en lutte pour le pouvoir entre les professeurs et les administrateurs, lutte qui ne peut laisser indifférents les autres groupes de l'université. Limiter la négociation aux seules conditions de travail n'aurait été possible que si la réforme des structures eût été parachevée, précisant à chaque groupe sa sphère d'influence, et que si la tradition universitaire n'avait déjà fait le corps professoral dépositaire d'un pouvoir certain à l'intérieur de ces structures.

(4) Dans les deux cas les étudiants se trouvent exclus.

(5) Proposeur de cette résolution, il ne fait pas de doute que le comité d'exécution situait cette responsabilité personnelle dans le cadre d'une légitimité d'en haut (1936).

(6) On a abusé au début de cette grève de la confusion employeur-administrateur comme si la corporation Université Laval n'était pas le seul et unique employeur et des professeurs et des administrateurs, ces derniers étant la plupart d'anciens professeurs rémunérés, y compris pendant la grève, sur la même base que les professeurs.

(7) N'est-ce pas un doyen membre du comité d'exécution qui au Conseil qualifiait la rencontre de la Forêt Montmorency de "réunion d'administrateurs en mal de défoulement"?

Ayez un garde à votre porte à chaque heure de chaque jour. La contre-porte ADY est faite sur mesure pour résister à tous les assauts de l'hiver. Ici chez ADY nous n'avons recruté que les plus efficaces et les plus hermétiques des contre-portes faites sur mesures de façon à garder le confort là où il doit être . . . dans votre maison.

ADY

ADY ALUMINUM
SALLE DE MONTRE
4872 BOUL. ST-CHARLES
PIERREFONDS
TEL: 626-6390

Université du Québec
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET

OBJECTIFS:
Ce programme conjoint offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières dès janvier 1977 et par l'Université du Québec à Montréal dès septembre 1977, vise à former des administrateurs capables d'une vision systémique et globale des projets et ayant une bonne connaissance des techniques analytiques. Les finissants seront appelés à administrer des projets d'envergure de la phase d'étude de rentabilité jusqu'à la dernière phase de la réalisation.

Les projets visés par ce programme peuvent être de construction d'immeubles, d'ouvrages spéciaux ou de rénovation immobilière d'importance. Il peut aussi s'agir de la réalisation d'une tâche spécifiquement identifiée (implantation d'un système informatique, création d'une nouvelle succursale, etc). Enfin, des projets de recherche, de développement technologique ou d'autres de nature administrative, politique, culturelle ou sociale peuvent aussi faire l'objet des activités propres à la gestion de projet.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Ce programme intéressera plus particulièrement les professionnels en exercice qui détiennent déjà un baccalauréat spécialisé dans un domaine tel que l'administration, le génie, l'architecture, les sciences, les sciences appliquées.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à:

Monsieur Pierre Ménard, Département d'administration
Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Montréal, Qué.
Tél.: 282-7291

Monsieur Roger Héroux,
Département d'administration et d'économique
Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.
Tél.: 376-5736

Monsieur René-Paul Fournier
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement
2875, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué.
Tél.: 657-2749

Témoignages de professeurs

Des enjeux qui mettent en cause la mission créatrice et prophétique

par

Yvon Pageau

■Activement engagé dans la grève de l'UQAM à titre de professeur syndiqué, Yvon Pageau est directeur du département des Sciences de la terre à l'UQAM. Il est également professeur au même département. M. Pageau est en outre membre de l'Association canadienne du Club de Rome. Comme membre de la Commission des études de l'UQAM de 1971 à 1973, puis comme membre de la Commission des études de l'Université du Québec de 1973 à 1975 (ce dernier mandat lui a été renouvelé récemment), M. Pageau a suivi de près les développements des dernières années à cette institution. Si elle ne lui paraît pas en péril, il estime néanmoins qu'elle a besoin "d'un bon coup de barre dans le sens de sa vraie mission".

L'université est née en Occident il y a 8 siècles durant le Moyen Âge des grandes cathédrales. Elle est donc née dans le cadre de la civilisation occidentale chrétienne. Le pouvoir de cette civilisation était uniquement politique (le pouvoir de l'Église s'y confondant) et il était monarchique de nature. Le pouvoir économique n'existait pas comme tel: le pouvoir économique, c'était le pouvoir politique. L'équation était simple et se traduisait par la conquête: conquête des terres, conquête de duchés, conquête de royaumes limitrophes et éloignés, puis conquête de continents lointains. Et l'université servait ce pouvoir-là, servait ce monde-là: un monde d'empires qui se construisaient et se succédaient, à coup de guerres il va s'en dire, et souvent au nom de la foi catholique; les empires portugais, espagnol et français tour à tour.

Puis au 19ième siècle, l'empire britannique prend la relève. Mais cette fois, quelque chose de fondamental est changé. Il y a eu la Révolution française et un nouveau pouvoir est apparu dans le monde: le pouvoir de la science et de l'industrie. Les hommes laissent la terre pour devenir travailleurs dans l'industrie. Ce faisant, ils créent la ville moderne. Le pouvoir économique était là dans toute sa puissance, il n'a fait que s'accentuer au 20ième siècle avec une industrie toujours plus sophistiquée et l'impérialisme économique des États-Unis a pris la relève de l'impérialisme britannique. Pendant toute cette évolution, l'université s'est professionnalisée pour s'adapter à ce nouveau pouvoir, à cette nouvelle société. En apparence, l'université n'avait pas changé; elle continua à transmettre tout le savoir et à créer du nouveau savoir. En apparence toutefois, car en profondeur, elle avait beaucoup changé et donnait au savoir une dimension inconnue jusque là. L'université moderne est née avec la révolution industrielle.

Il ne s'agissait plus pour l'université moderne de se préoccuper d'abord du pourquoi des choses, mais du comment; non plus de se demander ce qu'est la vie ou la maladie, mais de savoir comment guérir la maladie; non plus de savoir ce qu'est le charbon ou le fer, mais de savoir comment l'extraire et l'utiliser, non plus de savoir ce qu'est la psychologie, mais de savoir comment se servir de psychologie auprès de ses semblables. Ce processus s'est accéléré encore dans les cinquante dernières années: l'université n'allait plus se demander ce que l'homme fait sur terre, mais allait faire de l'homme l'outil par excellence de la révolution industrielle et post-industrielle.

Ce processus a été particulièrement bien réalisé aux États-Unis qui ont vite compris, plus que tout autre pays au monde que l'université devait faire d'abord des professionnels au service d'une société industrielle, au service du pouvoir économique qui allait égaler sinon supplanter le pouvoir politique. L'université se mit donc à faire des gestionnaires, des psychologues, des géologues, des administrateurs, des chimistes, des historiens, des physiciens, des géographes, des économistes, des clercs, des médecins et des avocats bien sûr et pourquoi pas des artistes. Et tous ces diplômés se retrouvèrent bientôt dans des corporations professionnelles pour protéger leurs professions et indiquer à l'université comment améliorer le produit. Tout ce monde se mit au service de l'industrie matérielle, mais aussi de l'industrie plus immatérielle des grands services publics des gouvernements modernes. Cette philosophie a dominé l'université américaine des années 30 à 60. Ce fut l'époque de la création des grandes universités d'Etat à multicampus, l'époque de la démocratisation de l'enseignement, de l'accessibilité aux études supérieures, l'époque du dogme qui associait le développement économique et la puissance d'un pays au nombre de ses universités et au nombre de ses gradués.

On avait toujours reproché aux universités d'être des tours d'ivoire coupées de la réalité. Cette fois, elles étaient de plain-pied dans la réalité matérielle. Malheureusement, elles ne voyaient qu'une partie de cette réalité: celle de la puissance économique de l'industrie. Pas tout à fait, car la "Ivy League" veillait. En effet, les "grandes" universités privées des États-Unis: Harvard, Princeton, Yale, John Hopkins, Cornell, Columbia, MIT, Chicago, Ann Arbor, résistèrent tant bien que mal à cette mode. C'est là qu'apparurent bientôt les grandes chaires de sciences humaines: sociologie, sciences politiques, anthropologie, relations industrielles, relations de travail, etc. Ce nouveau souffle gagna même le Québec. L'Université ne capitulait pas tout à fait, elle allait, au moins certaines d'entre elles, se préoccuper de l'homme qui faisait cette révolution industrielle.

L'université au Québec

Au Québec, l'histoire de l'université est courte. Son évolution depuis cent ans a néanmoins suivi exactement la longue courbe de l'évolution de l'université dans le monde, née pourtant il y a 8 siècles.

Dans ce raccourci, nous en sommes au Québec de 1976, à peu près où en était l'université américaine en 1960. On a créé en 1969 une université publique à multicampus face à des universités privées qui se sont adaptées aux changements comme les universités de la "Ivy League". Avec cette différence notable, l'Université du Québec s'est engagée sans sourciller dans l'université professionnelle dont les impacts sont d'autant plus considérables qu'ils affectent une société démographiquement limitée et une société qui se cherche une appartenance dans le monde nord-américain. Cette donnée fondamentale a été oubliée. L'Université du Québec est devenue pour ses officiers supérieurs et pour le ministère de l'Éducation (le MEQ) le fer de lance d'une réforme universitaire au Québec. La première réforme devait être de nature administrative, une réforme de gestion. L'université devait se gérer comme une entreprise et par conséquent devait être rentable.

Le gouvernement libéral ne semblait pas vouer une affection particulière à cette nouvelle institution qu'il n'avait pas enfantée. Le ministère de l'Éducation lança donc trois grandes opérations sectorielles dites de rationalisation pour contrôler son développement sinon le contrer: l'OSA (Opération Sciences Appliquées), l'OSS (Opération Sciences de la Santé) et l'OSF (Opération Sciences Fondamentales). Les résultats de l'OSS sont moins connus. Ceux de l'OSA et de l'OSF sont clairs: ils bloquaient le développement. Aucun effort n'était tenté pour inciter les Cégépiens à poursuivre leurs études à l'université, alors qu'on sait que le taux de fréquentation de l'université demeure stationnaire autour de 9% depuis 10 ans (même si le nombre absolu d'étudiants à l'université a à peu près doublé) pendant qu'en Ontario ce taux est autour de 18%.

Au Québec, on avait décidé une autre approche. L'Université du Québec serait au service de la société, elle aurait d'abord pour "mission" la formation des maîtres puisque le Rapport Parent avait fait disparaître les écoles normales. Puis l'Université du Québec devait s'ouvrir aux adultes. Les antécédents scolaires ne comptaient plus, l'âge de 22 ou 23 ans devenait le critère d'accès à l'université. C'était la politique d'accès à l'université, de la démocratisation de l'enseignement du primaire à l'université. Tout récemment, ce fut l'éducation permanente. On n'a jamais fini de s'instruire et surtout de se recycler. Quantité de CÉGEPs offrent le soir des centaines, des milliers de cours aux adultes et celà, aux quatre coins de la province. L'Université du Québec en donnera donc elle aussi. D'autres universités au Québec s'occupaient d'éducation permanente comme d'un passe-temps; avec les millions de dollars que le MEQ leur offrait, elles s'y engagèrent davantage, mais l'Université du Québec en faisait son principal objectif, elle allait même créer une Télé-université pour rejoindre les adultes aux limites géographiques du Québec où il n'y a pas de CÉGEPs et pour rejoindre les adultes géographiquement près, mais psychologiquement éloignés!

Il y a un peu plus de deux ans, le MEQ, pressé cette fois non plus par le Conseil du patronat, mais par les centrales syndicales, proposait, pour ne pas dire dictait, aux universités un programme de formation pour les gens de métier: plombiers, coiffeurs, électriciens, etc., afin de transformer ces gens de métier en enseignants du secteur professionnel au niveau secondaire. Le MEQ insistait auprès des universités pour qu'elles assument ces programmes en leur faisant miroiter (encore) quelques millions de dollars. Les universités protestèrent. L'Université du Québec aussi. Son ex-vice-président à l'enseignement s'insurgea même en criant (littéralement) à l'ingérence du gouvernement dans les universités.

Mais les millions étaient là et l'Université du Québec démarrait ses programmes, il y a maintenant un an. L'École normale, disparue depuis le Rapport Parent, ressuscitait au sein de l'Université du Québec. C'est ainsi que des électriciens, des tailleurs, des cuisiniers qui connaissent parfaitement leur métier pour le pratiquer depuis 10, 15 ou 20 ans, mais ne possèdent pas d'autre instruction qu'une 7ième ou 9ième année de scolarité, reviennent maintenant à l'école, mais pas à n'importe quelle école: à l'école de l'université qui leur apprendra non pas leur métier qu'ils savent, mais leur apprendra à enseigner le métier qu'ils savent.

Ils ne seront pas à proprement parler des étudiants à l'université, mais des "s'éduquant"; sur ce point, tous les pédagogues s'entendent! Le tout sera couronné quand même d'un diplôme de papier. C'est ainsi qu'au Québec, on achève de trahir la "mission" de l'université.

La mission de l'université

H. Dumery, deux ans après les événements de mai 1968 disait:

"L'Université n'est pas faite pour qu'une classe privilégiée se reproduise indéfiniment. Elle n'est pas faite non plus pour que le pouvoir des amphithéâtres se joigne au pouvoir de la rue contre le pouvoir des élus. Ni bastille de caste ni foyer d'insurrection, l'Université est faite pour l'élaboration critique du savoir, pour la transmission méthodique du savoir, pour la remise en question perpétuelle du savoir".

La mission de l'université c'est d'abord d'être au service de la société. Or, la société lui demande d'abord de lui former de bons spécialistes: de bons historiens, de bons géologues, de bons sociologues, de bons ingénieurs, de bons avocats; la société demande à l'Université de lui fournir des professionnels compétents... avec un peu d'éthique. Pour atteindre ce but, l'Université exige dans la majorité des cas que ses professeurs détiennent un doctorat, garantie de compétence, car le doctorat, qu'on le veuille ou non, c'est l'assurance que le bagage de connaissances connues dans une discipline est acquis par son détenteur; c'est l'assurance aussi que son détenteur a apporté de nouvelles connaissances à la discipline concernée: c'est la contribution recherche. C'est ce qui distingue d'ailleurs l'université du collège. L'université ne fait pas que transmettre le savoir, mais elle fait en sorte de l'étendre et de l'enrichir. C'est la fonction propre de l'université.

L'université doit donc être au service de la société, non seulement de la société actuelle, telle que structurée présentement, mais aussi de la société en devenir, telle qu'elle sera demain. Car si l'université n'est au service que de la société présente, elle renonce à sa fonction spécifique de recherche, à sa fonction critique qui devrait être de se pencher sur la société en devenir, celle qui sera demain. Si l'université ne fait pas cela, non seulement elle manque à sa fonction spécifique de recherche, mais elle manque à sa mission. Quelle institution pourra faire cette réflexion à sa place?

L'université prophétique

L'université ne peut être que si elle est prophétique. Ce n'est pas par hasard que les grandes écoles ou grandes facultés professionnelles de droit, de génie, de médecine, d'administration et de "business" se retrouvent à l'Université. C'est parce que c'est dans le lieu privilégié de l'université que doivent se faire la réflexion et la critique pour dépasser les frontières actuelles, c'est là que devraient naître les grandes réformes juridiques, le renouveau médical, l'invention en génie, la hardiesse et l'innovation et sciences économiques et administratives.

Seule l'université prophétique est digne de ce nom. Or, il y a un grand nombre d'organismes internationaux, il y a de nombreuses institutions privées et publiques, des hommes politiques, des hommes d'affaires, des présidents de grandes banques, des grands industriels, voire même des présidents de multinationales qui s'interrogent sur notre société industrielle moderne. Ils sentent obscurément que quelque chose ne tourne pas rond. Ils ne sont pas révolutionnaires, ni marxistes ou léninistes, encore moins maoïstes, même pas socialistes et pourtant ils sentent que le type de société où ils vivent actuellement tire à sa fin. Ce n'est pas conversion chez eux. Mais depuis trois ou quatre ans, c'est la mode de parler de nouvelle société ou de nouvel ordre économique et cette mode est née à la suite de la crise énergétique de 1973 provoquée par le nouvel empire, celui du pétrole arabe. On a alors réalisé, on a alors pris conscience:

1) que les ressources énergétiques n'étaient pas illimitées et inépuisables;

2) que nombre de ressources (l'eau douce, la forêt et les minérais) n'étaient pas elles aussi illimitées et indéfiniment renouvables;

3) qu'au rythme où la société industrielle les utilisait, cette dernière allait se détruire elle-même;

4) que cette société industrielle est en train aussi de détruire l'environnement dans lequel l'homme vit;

5) que le train de vie des sociétés industrielles met en danger le développement des pays sous-développés;

6) que l'explosion démographique mondiale se poursuit notamment dans les pays sous-développés;

7) que les différences grandissent de jour en jour entre les pays riches et les pays pauvres;

8) que cette situation de déséquilibre se terminera dans des famines et des épidémies catastrophiques et engendrera des désordres sociaux et des guerres à l'échelle de la planète.

Une université qui n'est pas sensible à tout cela, n'est pas prophétique et n'est plus digne de son nom. Que des professeurs d'université maintenant se posent ces mêmes questions, que des professeurs d'université se soucient du sort des plus démunis dans cette société d'abondance, que des professeurs d'université présentent à leurs étudiants de nouveaux modèles de société et même des modèles utopiques, n'y a-t-il pas là de quoi se rejouir? N'est-ce pas là le signe certain qu'on est vraiment à l'université? Que des professeurs de géologie en accord avec les étudiants, introduisent au programme quasi classique un cours de géologie de l'environnement afin qu'ils se sensibilisent les uns et les autres à cette nouvelle dimension et se sensibilisent aux conditions de travail des mineurs dans l'espoir qu'ils participeront un jour à les améliorer, devrait être reçu par la société comme un gage à la fonction prophétique de l'université.

Que des administrateurs d'université s'arrachent les programmes de l'ACDI pour venir en aide aux pays en voie de développement pourrait être le signe d'un bon mouvement d'âme s'il n'était entaché de l'argent qui suinte sous ces programmes. D'ailleurs, le prophétisme disparaît lorsqu'il s'institutionalise. Ne nous leurrons pas. Parler de pays en voie de développement pour ménager la susceptibilité de ceux qui y vivent est un euphémisme pour se donner bonne conscience, car ce qui existe dans le monde, ce ne sont pas d'abord des pays en voie de développement, mais des pays sous-développés, voire même des pays en voie de sous-développement progressif.

Que des professeurs, aussi conscients des problèmes que pose la société de consommation actuelle sous les apparences trompeuses de l'abondance que ceux que posent les inégalités criantes entre les sociétés industrielles dites développées et les sociétés des pays sous-développés, veuillent maintenant participer pour de vrai à l'élaboration et à la politique de l'enseignement et de la recherche à l'université quand des pressions de toutes sortes et de toute part s'exercent sur elle avec tant de force, faut-il s'en scandaliser? Les professeurs ne demandent pas le pouvoir, mais ils veulent participer pour de vrai à l'élaboration et aux modifications de programmes parce qu'ils prétendent, — peut-on leur nier cette prétention, — (comme les avocats et les médecins dans leur profession respective) qu'ils sont les mieux placés pour jouer ce rôle. Ne devrait-on pas se réjouir de ce fait-là?

Cette université-là est prophétique, du moins ce corps professoral universitaire-là est prophétique et cette université-là sera à coup sûr prophétique. Cette université est là pour rester. Ceux qui la gouvernent passeront, car ils gouvernent pour une société qui agonise. Ils peuvent piétiner, s'amuser de gérance et de juridisme, se payer la tête de milliers d'étudiants. On ne devrait pas craindre ces professeurs d'université qui se préoccupent de leur société, des conditions infra-humaines de certaines sociétés de pays sous-développés. Ne devrait-on pas craindre plutôt ces administrateurs d'université qui ne voient plus que la société change, que la société a déjà commencé à changer depuis qu'ils en ont quitté les bancs?

Les chargés de cours de l'Uqam se syndiquent

Afin de lutter contre l'exploitation dont ils se disent l'objet au plan des salaires, des conditions d'embauche, et du régime de travail, les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal ont décidé de se regrouper en syndicat, et ont déposé hier au ministère du travail leur requête en accréditation.

Selon la présidente du syndicat, Mlle Nadine Pirotte, les chargés de cours, au nombre de 500, constituent plus de la moitié du corps professoral, dispensent environ 45% des cours, mais ne jouissent d'aucun statut académique. Ils constituent une main-d'oeuvre d'appoint, engagée sans critères préétablis au salaire de base de $1,200 par charge de cours, et ne bénéficient d'aucune protection collective.

Au cours d'une conférence de presse hier, le secrétaire, M. Laval Rioux, a expliqué que l'engagement des chargés de cours se fait au début de chaque session sans que l'administration n'ait à tenir compte de l'ancienneté, et trop souvent à la dernière minute. De plus, ils ont à négocier eux-mêmes leur salaire, ce qui leur pose des problèmes quant à la reconnaissance de leur expérience.

Au chapitre des salaires, les professeurs, avec leurs responsabilités de recherche et d'encadrement académique, ont une charge normale de quatre cours par année. Et à $1,200 le cours, et parfois moins, comme pour les moniteurs de langue, les chargés de cours ont la responsabilité de la surveillance et de la correction des examens. En plus d'être disponibles aux étudiants, et de poursuivre des recherches, ils auraient à dispenser sept cours pour avoir un salaire quelque peu décent. Ceux qui se contentent de deux charges de cours par semestre touchent un salaire annuel de $4,800, et doivent souvent, selon le mot de l'un d'eux, "passer l'été sur le chômage".

L'université, qui considère les chargés de cours comme des contractuels, ne leur verse aucun des bénéfices marginaux (fonds de pension, assurances diverses, vacances payées) qui sont accordés aux professeurs. L'exécutif syndical se base sur le salaire moyen des professeurs de l'UQAM pour estimer que l'engagement de chaque contractuel fait épargner à l'université $15,000.

De plus, les chargés de cours sont payés en deux versements, soit le tiers à la mi-session, et le reste après remise des résultats d'examens, ce qui, aux dires de plusieurs, les place dans une situation financière difficile et les oblige à s'endetter.

Les chargés de cours se plaignent également de ce que leur intégration à la structure universitaire varie selon les départements ou les modules.

Afin d'harmoniser ses revendications avec celles du corps enseignant permanent (SPUQ), qui réclame la réduction de l'enseignement confié à des chargés de cours, l'exécutif du nouveau syndicat a opté pour l'affiliation à la CSN.

Pour ce qui est de l'université Laval, paralysée depuis le début de l'année académique par un conflit de travail, un certain nombre de chargés de cours se sont regroupés en association dite "bona fide". Selon cette association, mille chargés d'enseignement ont décerné l'an dernier 25% des 300,000 crédits-étudiants accordés par l'université.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

NOUVEAU PROGRAMME

Certificat de Coopération

Objectifs:
= Promouvoir la formule coopérative
= Analyser la philosophie du mouvement coopératif
= Contribuer au perfectionnement professionnel
= Offrir la possibilité d'une réflexion prospective.

Destinataires:
a) les dirigeants, les cadres, les militants du mouvement coopératif
b) les enseignants, recherchistes et journalistes, etc.

- Ce programme est un certificat de 30 crédits
- Il est l'équivalent d'une année d'études universitaires
- Joint à deux autres certificats, il conduit à un baccalauréat de 1er cycle.

☐ Début des cours: Janvier 1977
☐ Date limite d'admission et d'inscription: 20 décembre 1976
☐ Brochure sur demande.

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

BOURSES D'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1977-1978

• **Bourses de maîtrise:** 600 bourses de $4 000 chacune; toutes disciplines y compris les sciences de l'administration.

• **Bourses de doctorat:** 500 bourses de $5 000.

• **Bourses de recherches post-doctorat:** 20 bourses de $8 600 chacune.

• **Bourses «Jeunes administrateurs»:** l'équivalent de 50 bourses de $8 000.
a) maîtrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps: $8 000.
b) études à temps partiel:
$265 le crédit au niveau de la maîtrise
$150 le crédit au niveau du baccalauréat.

• **Bourses d'échanges «Québec-Ontario»** pour études au niveau du doctorat ou recherches post-doctorales; 7 bourses de $7 500 ou $9 000 chacune.

• **Bourses d'études ou de perfectionnement en arts:** 30 bourses d'un montant maximum de $4 000 chacune.

Ces bourses sont accordées par voie de **concours** aux seuls candidats recommandés par les jurys de sélection.

Date limite pour soumettre un dossier complet de candidature: 28 février 1977.

Annonce des résultats des concours: **31 mai 1977.**

Les candidats éventuels peuvent obtenir la formule de demande de bourses en s'adressant à:

Direction générale de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
1035 de la Chevrotière
Québec G1R 5A5
ou
Service aux étudiants des universités du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

Les mises à pied dans les hôpitaux ne seront pas "massives et arbitraires", promet Lazure

par Marie Laurier

Il ne faut pas exagérer ni dramatiser la portée de l'arrêt de travail prévu pour le 15 décembre dans l'ensemble des établissements du réseau des affaires sociales, a commenté le Dr Denis Lazure, qui venait d'avoir un entretien avec l'exécutif de la Fédération des affaires sociales (FAS) à Montréal. Le médecin a fait cette mise au point hier, au début de sa première conférence de presse à titre de ministre des Affaires sociales.

Cette rencontre s'est déroulée dans "un climat de grande cordialité", a-t-il précisé, car il apportait à ses interlocuteurs le message suivant: "La réduction des effectifs dans les hôpitaux, les centres d'accueil et d'hébergement ne se fera pas prioritairement au détriment des employés syndiqués". En revanche, la FAS a promis que la session d'étude ne prendrait pas l'allure d'un débrayage massif ou l'amorce d'un conflit, mais d'un examen de l'ampleur des mises à pied "réelles" ayant un lien "réel" avec la situation financière des hôpitaux.

Cependant, les contraintes budgétaires imposées par l'ancien ministre, M. Claude Forget, depuis le 1er janvier 1976 doivent être respectées, a précisé M. Lazure, du moins jusqu'au 1er avril prochain alors qu'elles seront levées pour 1977-1978. Selon une enquête effectuée le 8 décembre par le MAS, la réduction de postes résultant des contraintes budgétaires pour 173 hôpitaux regroupant 84,420 salariés, a été de 799 postes supprimés et de 95 mises à pied effectives.

"Les mesures envisagées, a soutenu le ministre, ne tendent aucunement à faire des mises à pied massives et arbitraires mais plutôt à réduire le niveau actuel des effectifs d'une manière progressive. Cette diminution devra se faire, entre autres, à la faveur des départs et du roulement normal du personnel".

Précisant qu'il n'y aura pas de "nouvelles" restrictions dans les budgets des hôpitaux l'année prochaine, le ministre ajoute que les "administrateurs devront s'ajuster à la situation actuelle", et il invite les conseils d'administration, les gestionnaires et les médecins à collaborer à la réduction des coûts, notamment dans la consommation des médicaments, le recours aux examens de laboratoire et de radiologie.

M. Lazure souligne son intention de ramener l'équilibre du personnel considérant que le nombre de "cadres" est trop élevé et qu'il est "nécessaire de corriger cet état de fait avant d'envisager le licenciement de personnel syndiqué". A certains endroits, dit-il sans préciser lesquels, le ratio est de "un cadre pour trois employés".

"A l'avenir, poursuit-il, aucune mise à pied de syndiqués en dehors du roulement naturel ne pourra être effectué par un établissement sans une autorisation du ministre." Le docteur Lazure croit également que le ministère des Affaires sociales doit donner l'exemple, et il a l'intention de réduire de 10% l'ensemble de son personnel: le MAS a 4,000 fonctionnaires à son emploi et quelque 200,000 employés dans 2,000 établissements de santé et de services sociaux.

"Il est possible de maintenir des standards de qualité dans la dispensation des soins, sans pour autant multiplier les postes mais en exigeant le maximum de rendement des professionnels de la santé."

Dans un effort de décentralisation administrative, le titulaire des Affaires sociales ne tolérera pas non plus la création de mini-ministères dans les régions, ni l'emprise des organismes supérieurs sur les établissements; mais il s'assurera de la compétence et de l'efficacité de tous les responsables, tout en demeurant, répète-t-il, le seul responsable des services de santé auprès des citoyens.

Enfin, M. Lazure a formulé l'intention de rencontrer régulièrement, une fois par mois, l'exécutif de la Fédération des affaires sociales, dans le but de "prévenir les conflits"; l'initiative a été très bien accueillie, précise-t-il, par le président de la FAS, M. Donatien Corriveau et ses collègues de l'exécutif.

La journée du 15 prendra donc la forme d'une séance d'étude, de très courte durée dans certains établissements, et plus longue dans d'autres où la situation est plus complexe à analyser. Et sans perturber le fonctionnement normal du réseau des affaires sociales, assurent les deux parties.

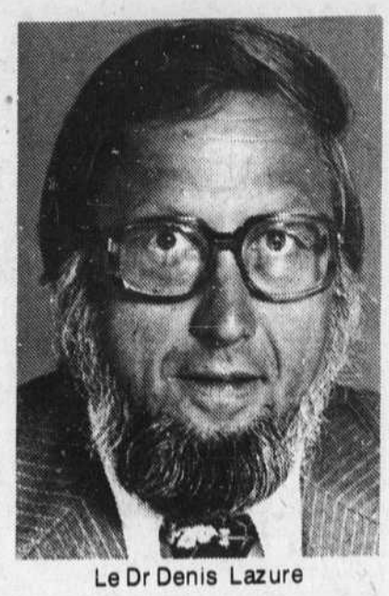

Le Dr Denis Lazure

Les affaires sociales

Le Dr Lazure réaffirme les priorités du Parti québécois

par Marie Laurier

Réitérant hier les lignes de force du gouvernement en matière de santé publique et les deux priorités mises de l'avant par le Parti québécois, concernant la gratuité des médicaments pour les plus de 65 ans et celle des soins dentaires aux adolescents, le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure a fait part des projets qu'il entend réaliser au cours de son mandat à l'Assemblée nationale.

Les deux mesures prioritaires seront étudiées au tout début de la session de février, mais on n'en connaît pas encore les coûts exacts. Pour les soins dentaires aux moins de 18 ans, cela se fera vraisemblablement en deux étapes: les 10-14 ans d'abord, les 14-18 ans ensuite.

Aussi, dès la semaine prochaine, lors de la mini-session, les députés seront appelés à adopter une augmentation des allocations familiales aux familles ayant quatre enfants et plus. Cette prestation supplémentaire, de l'ordre de $11.62, sera versée au quatrième enfant et aux autres qui suivent ou suivront, et cette mesure sera en vigueur dès le 1er janvier prochain.

L'ancien directeur des centres psychiatriques Rivières-des-Prairies et Louis-H.-Lafontaine se dit déterminé à régler une fois pour toutes le problème de l'accès aux urgences des hôpitaux. Il réaffirme son intention de poursuivre "désormais" en justice les individus coupables de refuser l'accès à des malades dans les centres hospitaliers, comme cela est statué au chapitre 48 de la Loi des services de santé et des services sociaux.

Le médecin-psychiatre a également exposé ses vues quant à l'organisation de la psychiatrie, promettant de s'occuper personnellement d'une meilleure distribution des effectifs de cette profession.

"Il est clair, a-t-il dit, qu'il faut constituer régionalement les noyaux d'individus chargés des soins de la santé mentale. A cet effet, la répartition des services pourrait se faire par le biais d'une commission administrative rattachée aux Centres régionaux des services sociaux et de santé."

Pour le bien-être des personnes âgées, le ministre favorise les soins infirmiers et domestiques et il entend s'attaquer à l'implantation de ce système "dès maintenant". En conséquence, le rythme de construction des centres d'hébergement pour les citoyens du 3e âge, prévu jusqu'en 1981 par l'ancien régime, ne sera pas modifié.

Parmi les projets qu'il voudrait réaliser à moyen terme, le titulaire des Affaires sociales souligne la mise sur pied d'un réseau de garderies. "C'est un sujet qui m'est cher, a-t-il rappelé, et je crois pouvoir annoncer bientôt comment j'envisage la création d'un excellent système de garderies sans que cela soit très coûteux ni pour l'État ni pour les bénéficiaires."

Dès avril 1977, les aveugles et les sourds pourront se procurer les appareils que requiert leur état, par le biais de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, et une campagne d'information sera lancée dans le grand public pour l'inciter à consommer moins de médicaments. Et parallèlement, les compagnies de produits pharmaceutiques seront invitées à repenser leur publicité.

Après avoir admis qu'il envisage d'instaurer le régime du salariat pour les médecins "à plus ou moins long terme", le psychiatre a révélé l'objet de son "rêve" ou de son "fantasme" pour pourvoir les centres défavorisés et lointains du Québec des services médicaux requis. Pour réaliser ce rêve, le Dr Lazure prévoit octroyer des bourses aux étudiants en médecine pour leur proposer ensuite des profils de carrière assortis de conditions de travail "alléchantes". Par exemple, un médecin décidé à bénéficier de ces avantages pourrait aller travailler une dizaine d'années dans une région éloignée, avec une période de recyclage de six mois au bout des cinq premières années.

"Ce fantasme me vient d'un esprit de "service civique" qui est à l'honneur dans plusieurs pays et qui oblige les jeunes à consacrer quelques années de leur vie professionnelle au service des régions démunies "et à rendre ainsi ce qu'ils ont reçu de l'État." Pour le Québec, ce moyen serait de nature à combler les besoins des milieux de travail sujets à des maladies industrielles.

Au sujet des physiothérapeutes qui harcèlent le ministre depuis le 16 novembre, le Dr Lazure admet qu'ils "sont exploités par les physiatres" et que, dès le 1er janvier 1977, le problème sera réglé," quitte à faire réouvrir la convention collective des médecins-spécialistes.

Enfin, parmi les travaux qui seront mis en chantier pendant la prochaine session, le médecin souligne l'étude d'un projet de loi sur la protection de la jeunesse et celle de la protection des handicapés, de concert avec les ministères concernés, notamment ceux de la Justice et du Travail.

Le chanteur-compositeur Jean Lapointe a accepté la présidence de la campagne annuelle de la Division du Québec de la Société canadienne du cancer. M. Lapointe, qui a fait une brève apparition pour rencontrer les délégués lors de l'assemblée annuelle de cet organisme est ici photographié en compagnie du nouveau président, M.Maurice Legault, président de la Brasserie Labatt, (à droite) et du vice-président titulaire, M. Pierre Touchette (à gauche) directeur des ventes de la Maison Sécrestat Ltée.

Jacques Couture veut mieux intégrer les immigrants à la vie québécoise

par Claude Harmegnies

Le nouveau ministre de l'immigration M. Jacques Couture, entend donner une nouvelle dimension à l'organisation et au fonctionnement de ce ministère, qui partage avec son homologue fédéral certaines responsabilités dans le choix, l'accueil, et l'intégration des nouveaux arrivants.

"Nous devons refléter cette nouvelle volonté d'un gouvernement voué aux intérêts des Québécois, à la mise en valeur de leur identité" a déclaré M. Couture. Tant que le Québec n'aura pas acquis sa souveraineté politique, il entend continuer les politiques d'entente et de collaboration avec le gouvernement fédéral.

Pour le moment, M. Couture veut insuffler un nouveau dynamisme à son ministère, en associant le plus tôt possible les nouveaux arrivants à la vie québécoise.

Pour ce faire, M. Couture entend mieux identifier les bureaux du Québec à l'étranger, dont deux sur six se trouvent actuellement dans des ambassades du Canada, informer les futurs immigrants de la réalité linguistique et sociale du Québec, et enfin, instituer un comité pour cerner les besoins du Québec en main-d'oeuvre et répondre de façon plus adéquate aux attentes des immigrants.

M. Couture a également exprimé le désir de remettre sur pied le comité consultatif de l'immigration, et de développer un service social aux immigrés, qui doivent souvent se débrouiller seuls dans des situations tragiques.

Le ministre de l'Immigration, qui est également responsable du ministère du Travail, avait fait précéder sa conférence de presse d'une visite aux 300 étudiants du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) de Verdun qui avaient, pour l'occasion, organisé une petite fête.

"Pour nous, c'est une richesse nouvelle. Nous avons

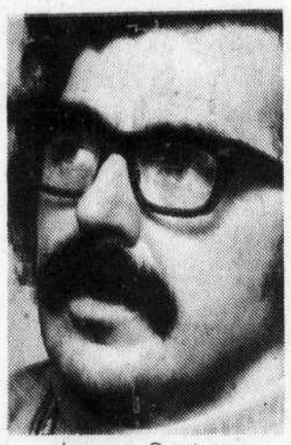

Jacques Couture

besoin de vous pour construire le Québec de demain" a-t-il lancé à l'assistance enthousiaste de ces nouveaux arrivants de plus de quarante pays.

"Nous sommes extrêmement sensibles et fort intéressés à ce que votre arrivée, votre séjour, et la vie que vous commencez parmi nous, soit une réponse à vos attentes" a-t-il déclaré à l'auditoire cosmopolite qui ne craignait pas de l'interrompre par ses applaudissements.

M. Couture a appelé tous les Québécois à déployer une attitude positive envers les immigrants, à les considérer comme des citoyens à part entière, et il a demandé à ces derniers de participer à la construction d'un pays de liberté et de justice plus ouvert sur le monde.

Les COFI, au nombre de neuf, relèvent du ministère de l'Immigration du Québec. Ils reçoivent les immigrants pour leur enseigner le français ou l'anglais, et les aider à s'adapter à la vie d'ici. En 1975-76, des cours, pour plus de 90% en français, ont été donnés à plus de 3,600 élèves, soit à environ 25% des non francophones arrivés au Québec pendant cette période.

Une allocation est versée par le gouvernement fédéral pour la durée des cours qui sont de vingt semaines pour l'anglais et de trente semaines pour le français. Ne sont admis aux cours d'anglais que les immigrants qui ont une bonne connaissance de la langue française.

En vertu de la loi fédérale de la formation professionnelle, un conseiller en main-d'oeuvre d'un centre de main-d'oeuvre du Canada décide si un immigrant de 18 ans et plus, sans travail, et qui désire apprendre une langue pour s'intégrer au marché du travail, aura droit à un cours.

Les bureaux de l'immigration du Québec s'occupent ensuite de lui faire subir un test de classement et de le convoquer dès qu'une classe s'ouvre.

Le gouvernement fédéral détermine le nombre de classes qu'il subventionne. Il existerait actuellement une liste d'attente de près de 800 personnes qui obligerait les immigrants à attendre de quatre à six mois avant d'être reçus dans un COFI.

Une association des "citoyens pour l'unité"

La responsabilité de l'unité canadienne et du progrès du Canada est trop lourde pour être confiée à des politiciens: il faut la redonner au peuple, qui donnera des directives aux hommes politiques, qui deviendront par le fait même ses instruments.

Ce concept à la fois politique et apolitique d'un avocat montréalais, Me Bernard E. Blanchard, vient de se traduire par la formation de l'Association des citoyens canadiens pour l'unité et l'égalité, dont les objectifs sont multiples.

- Faire entendre publiquement et dans tous les secteurs de la société canadienne la voix unifiée des citoyens qui veulent, dans la fraternité, sauvegarder l'unité du pays, protéger ses institutions et assurer son essor économique.
- Former un bloc d'opinion publique dans le but de repenser la confédération canadienne et d'assurer à tous les citoyens l'égalité, la justice et la liberté.
- Exiger, par une voix unifiée et retentissante, l'administration saine, honnête et progressive des gouvernements à tous les niveaux, de sorte que leurs élus puissent librement servir, de façon désintéressée, les intérêts du peuple canadien.
- Encourager et surveiller les conseils législatifs et exécutifs gouvernementaux dans l'exécution de leurs mandats respectifs.

Déjà, une cinquantaine d'hommes d'affaires et de cadres ont adhéré à l'Association, qui souhaite s'étendre à toutes les provinces.

Me Blanchard, en créant ce mouvement, entend lui donner "le rôle d'un sondage perpétuel d'opinions qui ne s'abaisserait pas au niveau de la politique, mais qui au contraire planerait toujours au-dessus".

Il n'exclut pas cependant qu'un jour l'Association des citoyens canadiens pour l'unité et l'égalité donne naissance à un parti politique. Mais l'Association elle-même ne serait que le père de ce parti, et ne pourrait que lui donner, comme à un enfant, des recommandations et des directives.

L'URSS étend sa zone maritime à 200 milles

MOSCOU (AFP) — L'URSS a instauré une zone maritime de 200 milles autour de son territoire pour "la conservation des ressources vivantes et la régulation de la pêche" jusqu'à la conclusion d'une convention internationale sur ce sujet, annonce un décret au Soviet suprême de l'URSS publié hier dans le quotidien du gouvernement "Izvestia".

Le décret précise que dans ces limites de 200 milles "l'URSS exercera ses droits souverains sur toutes les ressources vivantes, qu'il s'agisse de leur recherche, de leur capture ou de leur conservation". Il ajoute que "ces droits sont étendus aux lieux de migration en dehors des eaux territoriales reconnues par l'URSS et des zones économiques des autres états".

Le viet souligne que "la capture de poisson ou autres espèces vivantes ne pourra être effectuée par les étrangers dans ces zones que sur la base d'accords entre l'URSS et les autres états étrangers". Le document précise plus loin qu'ils pourront donner lieu à l'établissement de quotas.

Il semble que les possibilités de pêche des navires étrangers seront assez limitées dans cette zone de 200 milles puisque le décret parle de la possibilité de pêche pour eux si "le volume maximal de prise autorisé pour une espèce dépasse les capacités des pêcheries soviétiques".

Le document fixe également pour les violations des amendes de 10,000 roubles (66,000 francs) ou 100,000 roubles (660,000 francs) et la traduction devant les tribunaux en cas de récidives. La possibilité de confiscation des biens est également prévue ainsi que celle de versement de cautions pour la libération d'équipages arrêtés.

Le décret réaffirme également la position de l'URSS pour un "règlement des problèmes du droit de la mer sur une base internationale avec une convention sur les questions de l'utilisation des ressources maritimes riveraines en liaison avec les intérêts légaux de tous les états".

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

SESSION HIVER 1977

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

COURS À TEMPS PARTIEL

LE SOIR POUR ADULTES

SCIENCES PURES
= Biologie 921, 931, 942
= Mathématique 211, 311, 101, 103, 105, 203, 307
= Chimie 111, 101

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE
= Géologie 901, 932
= Géographie 311
= Histoire 951, 961

DESSIN
= Dessin technique 101

GARDERIE D'ENFANTS
= Créativité artistique 133
= Dév. psychomoteur 313
= Hygiène et premiers soins 513

PHILOSOPHIE
= Init. Philosophie 101
= Visions du monde 201
= Condition humaine 301
= Conduite humaine 401
= Philosophie de l'art 403

SCIENCES SOCIALES
= Psychologie 102, 901, 904, 911
= Anthropologie 900, 902
= Économie 920, 921
= Politique 940, 950
= Sociologie 960, 211

COURS CULTURELS
= Le dépliant sera disponible au début du mois de janvier.

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
= Comptabilité 110, 210, 413, 613
= Rôle de la secrétaire 145
= Compt. gestion 320
= Marketing 430
= Commerce de détail 501
= Placement 503
= Marketing ind. 511
= Prix revient 523
= Finance I 540
= Commerce détail 601
= Fiscalité 603
= Recherche commerciale 611
= Contrôle interne 623
= Marketing II 631
= Procédés secrétariat 636
= Finance II 640
= Administration 660
= Structure ent. 913
= Droit affaires 916
= Personnel 925
= Comportement consommateur 926
= Publicité 928
= Maths financières 929
= Vente 934
= Gestion personnel 935

INFORMATIQUE
= Int. informatique 101
= Int. ordinateurs 111
= Technique de programmation 201
= Cobol II 411
= Fortran 611

CINÉMA
= Histoire du cinéma 901

AÉRONAUTIQUE
= Règlements procédures 320
= Procédés fabrication 105
= Cellule 110

ARTS
= Organisation picturale 101, 201, 301, 401
= Organisation spatiale 102, 202, 302, 402
= Histoire de l'art 101, 201, 301, 401

CÉRAMIQUE
= Céramique 189, 289

FRANÇAIS
= Poésie 102
= Théâtre 202
= Roman 302
= Essai 402
= Linguistique 902
= Français écrit 911
= Poésie québécoise 122
= Théâtre québécois 231
= Analyse du phénomène québécois dans la littérature 935

ANGLAIS
= Anglais 101, 201, 301, 401 901
= Anglais des affaires 908
= Traduction 906

ESPAGNOL
= Espagnol 101, 201, 301

***ÉLECTROTECHNIQUE**
= Circuits à courant 110
= Circ. courant alt. 210
= Électronique 310
= Électronique 410
= Électronique 510
= Radio A.M. 610
= Circuits intégrés 620

*Ce programme offre une option en Radio TV ou en Techniques digitales

INSCRIPTIONS: DU 13 AU 17 DÉCEMBRE (JOUR)
14, 16 DÉCEMBRE, 5, 6 JANVIER (SOIR)
DATE LIMITE: 6 JANVIER 1977
DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 31 JANVIER 1977

Pour plus de renseignements, demander la brochure:

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
945 Chemin de Chambly, Longueuil. (463-1840)

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE

ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200

"Touring Club de France"

Permis no 50291

L'eau potable sur la Rive-sud: des plans de $40 millions

par Clément Trudel

Déposée à l'automne 1970 et remaniée en 1974, l'étude sur l'approvisionnement en eau potable dans la région de la Rive-Sud de Montréal vient tout juste de se concrétiser avec la signature, à Québec, de huit contrats liant autant de firmes d'ingénieurs responsables des plans et devis d'ici à 1981.

Un fonctionnaire à l'environnement urbain, M. Pierre Breton, a confirmé hier à Québec que les huit contrats étaient bel et bien signés. Ce qui permettra éventuellement de tripler l'eau disponible pour un bassin de population d'environ 250,000 habitants qui, périodiquement, se plaignent d'une pression insuffisante ou de disette.

L'ensemble des travaux devrait coûter un peu plus de $40 millions. Le gouvernement Bourassa, par un arrêté ministériel du 2 juin 1976, a permis le versement d'une aide financière de $32.6 millions pour ces travaux.

$2,850,000 ont été alloués pour la préparation des plans et devis:

a) $1,650,000 à sept firmes qui se partagent la confection de plans pour les usines de Longueuil et pour les conduites qui parcourront Longueuil, Saint-Bruno, Saint-Hubert, Boucherville, Brossard et Saint-Lambert. Laprairie n'est plus intégrée à ce réseau, conformément au plan directeur soumis en 1974 par Lalonde, Valois, Lamarre et Associés (Lavalin).

b) Lavalin, pour la gérance, touchera $850,000;

c) un solde ($335,000) devra être approuvé plus tard par le Conseil du trésor pour l'agrandissement de l'usine de filtration de Saint-Lambert. "Le coût total estimé des services devrait être suffisamment vérifique", dit l'arrêté ministériel.

Le maire de Longueuil a rappelé hier, dans un entretien téléphonique, les tractations survenues depuis trois ans entre sa ville, les ingénieurs et le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement, dont le titulaire était le Dr Victor Goldbloom. Longueuil avait suggéré la firme Lavalin comme maître-d'oeuvre, pour coordonner le travail d'un brochette d'ingénieurs sur la Rive-Sud.

Il y a trois ans, en 1973, le canal d'amenée d'eau brute en tunnel aurait coûté $6 millions; il se pourrait que le coût en soit porté maintenant à $10 millions avec les délais, souligne le maire Robidas, qui voit surtout un problème d'alimentation en eau potable aux heures de pointe. M. Robidas déplore les gestes qu'auraient posés les cols bleus en grève à Saint-Bruno, ces jours-ci, comme d'ouvrir les bornes-fontaines ou de vider une partie du lac Seigneurial. Ce qui gêne davantage les usines de Longueuil, lesquelles doivent fournir l'eau à plusieurs municipalités, et mécontente les usagers, par l'affaiblissement du rendement.

M. Robidas rappelle qu'en 1975, Longueuil avait pu produire son eau à un coût raisonnable: moins de 21 cents les 1,000 gallons. Malgré l'aide financière apportée par Québec, M. Robidas craint que ce coût n'atteigne 60 cents, voire 75 cents les 1,000 gallons une fois le réseau en place. Longueuil favoriserait une régionalisation des services d'eau pour mieux en faire partager le coût à tous.

La toute première étude touchant les besoins en eau potable sur la Rive-Sud était due à l'ingénieur Raymond Auger, de Lavalin, qui est devenu l'adjoint du directeur Jean Marcotte au service d'assainissement des eaux de la Communauté Urbaine de Montréal.

Quelles tâches coiffe le contrat de gérance de ce projet? Un ingénieur de Lavalin les résumait hier de cette manière: responsabilité sur la partie conceptuelle, par la coordination du travail des sept bureaux d'ingénieurs, par la vérification du budget alloué (par rapport aux dépenses engagées) et enfin par la responsabilité du respect de l'échéancier.

Les sept firmes qui prépareront des plans et devis sont: LGL (Lalonde, Girouard, Letendre et Associés); Maurice d'Arcy et Associés; Lalande, Tétrault et Associés; Régis Trudeau et Associés; Larocque, Samson, Guérette et Associés; Martineau, Vallée et Associés et J. J. Barrette et associés.

Un ingénieur qui préfère garder l'anonymat s'est dit surpris hier de la part importante accordée à la "gérance" dans ce projet, soit environ le tiers du total prévu pour les plans et devis. Mais n'ayant pas vu les contrats, il préfère penser que, peut-être, sous le vocable de gérance, on a regroupé des tâches qui justifieraient des honoraires élevés, acceptés par un arrêté ministériel, sur recommandation de M. Goldbloom et du directeur des Services de protection de l'environnement, M. Gilles Jolicoeur.

Si l'on consulte les tarifs des honoraires de l'ingénieur (approuvés à l'automne 1968), les systèmes de distribution d'eau entrent dans la catégorie I; les usines de traitement d'eau dans la catégorie II, etc. Pour les plans seulement, les honoraires ne dépassent en aucun cas 7% — à moins, bien entendu, d'entente de gré à gré avec le client. La surveillance partielle des travaux entraîne des honoraires d'ingénieurs de 10% du coût (pour des travaux de moindre envergure) et la surveillance totale des travaux pourrait justifier 13% ou moins du coût de ces travaux. Ce qui est passablement éloigné du 30% et plus concédé à Lavalin par arrêté ministériel.

Hull

Le recomptage encore ajourné

Le recomptage judiciaire entrepris dans la circonscription de Hull, à la suite de l'élection générale du 15 novembre, a été une fois de plus suspendu hier, en attendant une décision de la Cour d'appel du Québec.

Le juge Rodolphe Paré a pris en délibéré une requête du Parti québécois visant à obtenir la permission de contester une décision rendue, plus tôt cette semaine, par le juge Gérard Charron, qui préside le recomptage judiciaire.

Le juge avait invalidé les résultats d'une boîte de scrutin, dans laquelle la candidate péquiste, Mme Jocelyne Ouellette, détenait une avance de 16 voix sur son adversaire libéral, M. Oswald Parent.

À la suspension du recomptage, lundi dernier, M. Parent avait un avantage de 17 votes, alors qu'il restait encore 19 des 202 boîtes de scrutin à examiner.

Le juge Paré n'a fixé aucune date pour sa décision quant à savoir si le Parti québécois pourra en appeler du jugement du juge Charron devant la Cour d'appel du Québec.

Pilon écope d'un jour de prison et $100 d'amende

Jean Pilon, celui que l'on surnomme le "Robin des bois des temps modernes", à cause de ses nombreuses interventions en faveur des personnes démunies, a été condamné hier à une journée en prison et à $100 d'amende, après avoir été reconnu coupable d'outrage au tribunal.

Pilon avait été accusé d'avoir "encouragé, ratifié et approuvé de façon tacite sinon expresse la réactivation du gaz au local de l'Aide aux sinistrés, au 2725 ouest, rue Notre-Dame", défiant ainsi une injonction émise contre lui le 29 décembre 1975 et lui interdisant d'agir ainsi.

En rendant sa sentence, le juge Perry Meyer a déclaré qu'il est contraire à l'ordre public que des individus s'arrogent des droits qui ne leur appartiennent pas et qu'ils se substituent par des opérations, même humanitaires mais prohibées par la loi, aux moyens légaux que la démocratie prévoit pour changer les lois. Le magistrat s'est dit d'avis que Pilon n'avait rien fait pour décourager ou prévenir l'ingérence de ses associés dans les opérations normales de la compagnie de Gaz métropolitain, ce qui le rend coupable d'avoir défié une des clauses de l'injonction, même par personne interposée.

La preuve a démontré que ce n'était pas une famille pauvre qui avait été victime d'une interruption du gaz par la compagnie; mais le tribunal a tenu compte des motifs humanitaires qui ont poussé Pilon et les autres dirigeants de l'Aide aux sinistrés à agir comme ils l'ont fait en rebranchant le service. C'est pour cette raison que le tribunal s'est montré clément en imposant sa sentence.

Gaz métropolitain avait interrompu son service, en juillet dernier, à l'Aide aux sinistrés mais, lors d'une visite, le 22 octobre, les préposés de la compagnie s'étaient rendu compte que le tout avait été rebranché. Il y eut donc une seconde coupure le 26 novembre mais, lors d'une nouvelle vérification, mardi dernier, on devait constater qu'une nouvelle conduite de détournement avait été installée et que, cette fois, les rebrancheurs avaient utilisé une pâte à joint, contrairement à du ruban "teflon" employé la première fois.

Dans ce second cas, le matériel à joint n'était pas approuvé par la Régie de l'électricité et du gaz, mais le juge Meyer a dû reconnaître que la preuve n'était pas très claire quant au danger pour la sécurité du public et des occupants des lieux.

Pilon avait prétendu la veille que le rebranchage avait été effectué à son insu et en son absence, mais le tribunal opine que son attitude et ses activités passées n'étaient sûrement pas étrangères à l'incident. De plus, Pilon était responsable des lieux, puisque son nom apparaît sur le bail, même s'il prétend avoir démissionné de l'Aide aux sinistrés au début de l'année.

A défaut de payer l'amende de $100 en argent, la saisie de matériel pourrait compenser. Finalement, c'est Pilon qui devra également assumer tous les frais de la cause.

Un oubli envers le fisc: $15,000

La compagnie Spot Supermarkets, qui opère une chaîne d'épiceries à Montréal, ainsi qu'à Saint-Jean, Valleyfield et Granby, a écopé d'une amende de $15,000, hier, pour avoir omis de remettre au fisc provincial près de $150,000 en taxes de vente, entre 1960 et 1968.

En imposant cette amende, le juge Bernard Bilodeau a pris en considération le fait que les administrateurs de cette entreprise avaient déjà remis en totalité la somme momentanément soustraite au gouvernement, plus quelque $70,000 d'intérêts courus jusqu'à récemment.

Les inspecteurs du ministère du Revenu du Québec ont dû travailler pendant plusieurs semaines avant de découvrir que l'entreprise avait réussi à retenir la taxe perçue en inscrivant tout simplement les sommes correspondantes dans la case "épicerie" de la formule de déclaration.

De son côté, le procureur des supermarchés a souligné au tribunal que ses clients étaient présentement devant la Cour civile pour récupérer une partie de ce que, selon ses prétentions, ils ont dû verser en trop. Il a également demandé un ajournement à la fin de janvier pour l'instruction de deux autres causes connexes, relatives à des accusations d'importance moindre contre les firmes Buywell et J.P. Market.

Toutefois, le procureur de la Couronne, Me Bruno Pateras, a insisté pour que tout le dossier demeure devant le même juge, en attendant que les accusés aient pris une décision quant à l'attitude qu'ils adopteront.

Trois dirigeants du taxi réinstallés

La Cour supérieure a réinstallé hier, à la présidence de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal, M. Paul Prénoveau, de même que MM. Max Goldman et Léo Bélanger, aux postes respectifs de vice-président et de secrétaire-trésorier.

Ceux-ci remplacent dans l'ordre MM. Lucien Bonhomme, Spiros Mammas et Robert Bray.

Selon la décision du juge Châteauguay Perrault, ces derniers ont occupé illégalement leurs postes et sans droit, à la suite d'une décision du bureau de direction de la Ligue, le 9 juin dernier, et au cours de laquelle MM. Prénoveau, Goldman et Bélanger avaient été relevés de leurs fonctions.

En rendant sa sentence et en condamnant aux frais les trois hommes déchus, le tribunal s'est dit d'avis que le bureau de direction de la Ligue, par un vote majoritaire des directeurs, a outrepassé ses pouvoirs en déplaçant les requérants de leurs fonctions, agissant ainsi illégalement et sans motifs suffisants.

Amende réduite à $4,000 en appel

La Cour d'appel du Québec a réduit hier à $4,000 une amende de $10,000 qui avait été imposée, en octobre 1975, à la firme de camions G.T. Transport Inc.

La Cour des sessions avait jugé l'entreprise coupable d'avoir illégalement causé, par négligence criminelle, la mort d'un piéton, le 28 décembre 1973.

L'accident était survenu sur la rue Van Horne, près de la rue Linton, quand un camion diesel, à dix roues, d'une capacité de 10 à 15 tonnes, avait manqué de frein et était monté sur le trottoir où circulait la victime.

En plus, un examen du véhicule a démontré que les pneus étaient usés dans une proportion dangereuse, que l'éclairage avant était défectueux, que le klaxon ne fonctionnait pas et que le dispositif permettant de couper l'alimentation du moteur diesel, au cas de panne de frein, était aussi défectueux.

De concert avec ses collègues Tremblay et Owen, le juge Tremblay estime que la preuve ne laisse pas de doute et qu'il y a eu négligence criminelle dans la mise en service du camion. Mais l'ensemble de la preuve, note-t-il, ne réussit pas à créer une conviction, hors de tout doute raisonnable, que c'est l'état dangereux du camion, plutôt que son maniement sous l'effet de l'alcool, par le chauffeur Paquin, qui a causé l'accident mortel.

Le tribunal renverse le verdict de négligence criminelle dans le cas de la mort d'un piéton et il juge plutôt G.T. Transport coupable d'avoir été criminellement négligent dans la mise en service d'un véhicule-moteur.

La compagnie a indemnisé la famille de la victime, par l'entremise de ses assureurs, et compte tenu que ses états financiers accusent des bénéfices totalisant $12,489, le tribunal a diminué l'amende à $4,000, en précisant que l'infraction pour laquelle il reconnaît l'entreprise coupable était de moindre importance que la première.

En effet, dans le premier cas, la sentence prévue pouvait aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité, tandis que pour la deuxième infraction, la peine maximum est cinq ans d'emprisonnement.

La prison pour homicide involontaire

Gaétan Lalonde, âgé de 19 ans, et Richard Francoeur, âgé de 20 ans, ont été respectivement condamnés hier à des peines d'emprisonnement de 3 ans et 9 ans, après avoir été reconnus coupables d'homicide involontaire en rapport avec la mort de M. Roland Lebel, survenue le 24 juin dernier.

Selon la preuve entendue, le père de Lalonde, M. Henri Lalonde, aurait eu des difficultés avec la victime, Roland Lebel, au sujet du partage des faveurs de Lise Durand.

Après avoir passé une partie de la nuit à célébrer la fête de la Saint-Jean, sur le Mont-Royal, Gaétan Lalonde résolut de se rendre chez Lebel pour le mettre en demeure de cesser d'importuner son père. Il se fit accompagner de Richard Francoeur et de deux autres personnes non identifiées.

Après avoir défoncé la porte de l'appartement, ils trouvèrent Lebel assoupi sur la galerie arrière et cuvant son vin. Celui-ci fut réveillé et une altercation éclata, au cours de laquelle se serait emparé d'un couteau pour faire un mauvais parti à Lalonde.

Ce dernier réussit à reprendre le couteau et en asséna 27 coups à la victime qui est morte sur-le-champ.

Quant à Francoeur, il avait accompagné Lalonde sans trop savoir le but de sa visite chez Lebel. Bien qu'il n'ait pas vu le début de l'altercation entre les deux hommes, il a cependant aperçu Lalonde s'emparer du couteau que Lebel brandissait.

Toutefois, sa participation au crime s'est limitée à arracher les fils électriques dans l'appartement. D'où la distinction de la sentence, entre la sienne et celle de Lalonde, que le juge Claude Bisson a décidé de faire.

De l'AIDE à la SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

— 10 rencontres-échanges hebdomadaires (30 heures)
— dans le cadre du programme d'initiation au développement et à la coopération internationale
— Québec 18 janvier 1977; 19h30
Montréal 20 janvier 1977; 19h30
— inscription: $5.00 scolarité: $30.00
— informations et inscription

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

4824 Côte-des-Neiges, Montréal, tél.: 735-4561
615 Calixa-Lavallée, Québec, tél.: 683-3590

Librairie Garneau Ltée

QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, CHICOUTIMI, RIMOUSKI, ALMA, LÉVIS, ST-JÉRÔME

LIVRE DES JOURS

OFFICE ROMAIN DES LECTURES
ED. CERF

Contenu: cet ouvrage comporte le texte complet de l'OFFICE DES LECTURES de "Liturgia Horarum" (le nouvel office romain) traduit et présenté selon les normes de la "Présentation générale de l'Office divin". Le texte français a reçu l'approbation du Saint-Siège du 24 octobre 1975.

On y trouvera tout ce qui est nécessaire pour ce temps de prière, permettant ainsi la lecture continue aussi bien que l'office choral. Des tables faciliteront son usage à ceux qui aimeraient s'en servir hors du cadre de l'office, en faisant des choix parmi les lectures et autres textes. On a adopté la **traduction de la T.O.B.** pour les lectures bibliques, celle de PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT pour les psaumes.

$39.95

Librairie Garneau Ltée
CASIER POSTAL 7600, CHARLESBOURG, QUÉBEC, P.Q.
Veuillez me faire parvenir le LIVRE DES JOURS
Ci-joint, chèque ou mandat-poste de $39.95
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

VERRE D'ART GLASS
VENTE D'OUVERTURE
DE VERITABLES OBJETS D'ART
En verre soufflé
"Pièce canadiennes et importations"

VENEZ VITE VOIR
c'est neuf
c'est beau
c'est séduisant
1454 RUE MACKAY
932-3896

Postes Canada
Canada Post

Le nouveau tarif pour le courrier du régime international (sauf les États-Unis) sera en vigueur après le 31 décembre 1976.

Les tableaux suivants illustrent les principaux changements.*

Poste aux lettres et cartes postales, maximum 1 lb
Jusqu'à concurrence de:

	1 oz	2 oz	4 oz	8 oz	16 oz
Poste aérienne, toutes destinations (sauf les É.-U.).	$0.25	$0.45	$0.60	$1.20	$2.35

Aérogrammes $0.25

Petits paquets, imprimés et livres, maximum 1 lb
Jusqu'à concurrence de:

	1 oz	2 oz	4 oz	8 oz	16 oz
Poste aérienne, toutes destinations (sauf les É.-U.)	$0.18	$0.32	$0.48	$0.90	$1.62
Voie de surface, toutes destinations (sauf les É.-U.)					
— petits paquets	—	—	$0.28	$0.50	$0.90
— imprimés et livres	$0.12	$0.20	$0.28	$0.50	$0.90

Sacs directs
Voie de surface seulement, toutes destinations (sauf les É.-U.).
$1.38 par 2 lb, jusqu'à un maximum de 60 lb.

Autres services
On peut expédier des colis pesant jusqu'à 22 lb par courrier du régime international.
Les taux varient d'un pays à l'autre.
*Le tarif pour les États-Unis et le tarif des colis du régime international acheminés par avion ou par voie de surface ne sont pas modifiés pour l'instant.

VEUILLEZ CONSULTER VOTRE MAÎTRE DE POSTE AU SUJET DE LA RECOMMANDATION, DE L'ASSURANCE ET DE LA DISTRIBUTION PAR EXPRÈS.

Kissinger ne semble pouvoir faire redémarrer le dialogue rhodésien

LONDRES (AFP) — Les entretiens du secrétaire d'État américain Henry Kissinger avec le secrétaire au Foreign Office, Anthony Crosland hier à Londres n'ont abouti à aucune décision susceptible de faire sortir la conférence de Genève de l'impasse dans laquelle elle s'enlise.

Après une réunion de travail de plus d'une heure avec M. Kissinger au Foreign Office, le ministre britannique a annoncé qu'il ferait avant Noël une déclaration sur la Rhodésie devant la chambre des Communes. Il a précisé qu'aucune décision nouvelle sur le rôle de la Grande-Bretagne n'avait été prise hier.

"Je crois que des possibilités de progrès existent et que le gouvernement britannique va les exploiter au maximum", a dit M. Kissinger après avoir entendu un exposé de M. Ivor Richard, l'ambassadeur britannique aux Nations unies qui préside la conférence de Genève depuis son ouverture il y a six semaines.

M. Crosland a déclaré de son côté qu'avant de décider du rôle direct que la Grande-Bretagne est prête à prendre dans le gouvernement transitoire de la Rhodésie il attendrait de connaître les vues précises des différentes parties en présence sur la nature et l'étendue de ce rôle.

Au cours d'une conférence de presse commune avec M. Crosland, le secrétaire d'État américain a une fois de plus rejeté les allégations du premier ministre Blanc de Rhodésie, M. Ian Smith, selon lesquelles il aurait été trompé sur la nature du plan de règlement anglo-américain qu'il avait accepté en septembre dernier.

"Nous avons donné à M. Smith un jugement sur un cadre de négociations", a-t-il dit. "Ces négociations se déroulent maintenant, et comme dans toutes les négociations les vues de toutes les parties doivent être prises en considération". M. Kissinger et M. Crosland doivent avoir un nouvel entretien ce matin au Foreign Office avant d'aller ensemble assister à un match de football.

De son côté, M. Smith souhaite que la conférence de Genève sur la Rhodésie soit suspendue un mois au moins, qu'elle reprenne à Salisbury et que des nationalistes noirs modérés y participent.

Il a précisé ces divers points au cours d'une conférence de presse, annonçant également qu'il avait envisagé de regagner sa capitale dès hier, mais qu'il allait attendre encore "un jour ou deux", sans pour autant assouplir ses positions au-delà des légères concessions qu'il a envisagées publiquement jeudi.

Il a indiqué qu'il attendait de connaître les résultats des entretiens à Londres. Il estime que les nationalistes noirs "jouent pour une galerie extrémiste", et il a accusé la Grande-Bretagne d'avoir refusé d'inviter à Genève des modérés comme il le lui avait demandé, et d'avoir engagé la conférence dans une mauvaise direction en ne lançant pas la discussion sur les propositions anglo-américaines de septembre, rejetées par les nationalistes.

"J'ai été trompé par les gens qui ont organisé cette conférence et qui la conduisent. Les Britanniques en font partie. Je ne crois pas avoir été trompé par M. Henry Kissinger", a-t-il affirmé. "J'ai été trompé, amené ici sous le faux prétexte que l'on allait mettre en oeuvre l'accord anglo-américain" de septembre prévoyant le transfert en deux ans du pouvoir des Blancs aux Noirs, les Blancs conservant pendant ce temps le contrôle de l'armée et de la police et la présidence du gouvernement.

"Cet accord était sacré, et nous engageait tous, a-t-il affirmé. Or, sept semaines après l'ouverture de la conférence, on n'a pas encore commencé cet exercice et le président (de la conférence) n'a pas engagé les gens à commencer. Je suis venu pour remettre le train sur les rails".

"On peut manoeuvrer à l'intérieur de cet accord, à condition de ne violer aucun de ses principes", a-t-il confirmé, et il a déclaré que son gouvernement "a déjà fait toutes ses concessions à Pretoria (en septembre). Nous n'avions pas le choix, c'était le seul moyen de conserver des amis dans le monde libre".

L'écrivain soviétique dissident Anderi Amalrik aimerait rencontrer le président Jimmy Carter. Un tel entretien "réhabiliterait" la présidence après le refus du président Ford de recevoir Alexandre Soljenitsyne et "permettrait à M. Carter d'entendre le point de vue de quelqu'un qui a vécu en URSS" et qui serait différent de celui de Leonide Brejnev. Sur notre photo, l'écrivain lors d'une conférence de presse à New York avec, à sa gauche, son interprète. (Téléphoto AP)

Intenses préparatifs militaires à la frontière Angola-Namibie

JOHANNESBOURG (AFP) — Des préparatifs militaires sans précédent paraissent se dérouler de part et d'autre des quelque 1,200 kms de frontière qui séparent l'Angola et la Namibie (Sud-Ouest africain).

Tandis qu'à Lusaka, M. Sean Mac Bride, commissaire des Nations unies pour la Namibie, accuse l'Afrique du Sud de préparer une invasion de l'Angola à partir de l'étroite bande de Caprivi, les autorités sud-africaines prédisent une offensive des maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

A ce propos, le Rand Daily Mail, quotidien anglophone d'opposition de Johannesbourg, annonce de Windhoek que quatre États africains dits de "première ligne" organisent un pont aérien d'armes pour la SWAPO en Angola. Le journal indique de source digne de foi à Windhoek, que des avions mozambicains ont transporté 30 tonnes d'armes et de ravitaillement de Dar Es Salaam à Huambo, la seconde ville d'Angola, en septembre et octobre derniers, afin de permettre à la SWAPO de lancer une offensive au début de l'année prochaine.

De son côté, M. Sean Mac Bride, qui doit abandonner son poste de commissaire des Nations unies pour la Namibie à la fin du mois, a déclaré à Lusaka que 50,000 soldats sud-africains puissamment armés étaient installés dans la bande de Caprivi, point de rencontre de l'Angola, de la Zambie et de la Rhodésie avec la Namibie.

Selon M. Mac Bride, cette force sud-africaine se préparerait à attaquer l'Angola sans doute le mois prochain.

Quoi qu'il en soi, les responsables sud-africains ont déjà indiqué qu'ils pourraient poursuivre les nationalistes namibiens jusqu'en Angola. M. Jannie De Wet, commissaire sud-africain pour la Namibie, a déclaré la semaine dernière disposer d'informations selon lesquelles la SWAPO préparerait une vaste offensive. "Les troupes sud-africaines pourraient être forcées d'appliquer la tactique des poursuites à chaud pour éliminer les bases de la SWAPO en Angola", avait-il déclaré.

Depuis ces propos menaçants du représentant de Pretoria en Namibie, les autorités militaires sud-africaines ont annoncé une escalade sensible des activités des guérilleros de la SWAPO. En huit jours, huit maquisards nationalistes ont été tués et plusieurs chefs tribaux tués ou enlevés.

M. De Wet a ainsi annoncé hier à Oshakati, dans le nord de la Namibie, qu'un autre responsable tribal ovambo, M. Haufika Tuwenkete, avait été tué et son fils kidnappé par les "terroristes" mardi dernier.

Le commissaire Sud-Africain a également annoncé qu'une bande de trois kms de large avait été dégagée du côté Angolais de la frontière. Selon M. De Wet, ceci serait plutôt en rapport avec les opérations menées dans le Sud-Angolais contre les maquis du mouvement UNITA, défait au cours de la guerre civile angolaise, et qui poursuit certaines opérations. Quelque 300 réfugiés ont traversé la frontière vers la Namibie au cours des derniers jours, fuyant des combats, selon M. De Wet.

Les autorités sud-africaines, que leur intervention militaire au cours de la guerre civile angolaise avait placées aux côtés de l'UNITA, ont toujours démenti les accusations de Luanda selon lesquelles elles aident et entraînent l'UNITA.

Vaste et riche territoire peuplé d'à peine un million d'habitants — dont 100,000 Blancs — la Namibie constitue l'un des "points chauds" d'Afrique australe. Une course de vitesse est engagée entre Pretoria, qui veut éviter de négocier avec la SWAPO, et espère faire aboutir une conférence constitutionnelle organisée avec des représentants tribaux, et d'autre part les nationalistes, qui, à l'instar de la Rhodésie, développent leur guérilla pour mieux pouvoir négocier.

Pendant ce temps, la commission de décolonisation de l'ONU a adopté une résolution qui appuie la lutte armée que mène le peuple namibien sous la conduite de la SWAPO pour l'autodétermination, la liberté et l'indépendance nationale dans le cadre d'une Namibie unie, et qui demande aux gouvernements de s'abstenir de reconnaître toute autorité que l'Afrique du Sud pourrait mettre en place "à la suite de pourparlers constitutionnels frauduleux".

Cette résolution, le texte le plus substantiel et le plus détaillé de huit projets adoptés par la commission sur ce sujet, a été approuvée par 108 voix contre six-Belgique, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, République fédérale Allemande — et douze abstentions (les autres membres de la CEE, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, et la Suède.

Les représentants des États-Unis et de la Communauté européenne ont expliqué qu'ils n'avaient pas pu soutenir un texte préconisant la lutte armée et fondé sur l'argument que la situation en Namibie constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. La résolution demande dans ce contexte au conseil de sécurité de prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud, notamment sous la forme d'un embargo sur la fourniture d'armes.

L'euro-communisme sur la sellette

Des PC anti-soviétiques ?

PARIS (AFP) — Moins de six mois après le sommet communiste de Berlin-Est qui avait consacré son triomphe, l'"euro-communisme" est sur la sellette.

C'est le chef du PC bulgare, M. Todor Jivkov, qui s'est chargé d'exprimer, avec une vigueur que l'on ne croyait plus de mise dans les relations entre partis "frères", les griefs accumulés par les nostalgiques de l'orthodoxie marxiste-léniniste contre l'euro-communisme, "cette nouvelle conception de l'anti-soviétisme mise en circulation dernièrement par la propagande bourgeoise".

Pour ce champion de la fidélité à l'URSS qu'est M. Jivkov — qui n'en est certes pas à sa première sortie sur ce sujet — l'euro-communisme a pour objectifs principaux: "chercher à rejeter les lois fondamentales de la lutte révolutionnaire sous prétexte qu'elles ne seraient pas confirmées par l'expérience du mouvement ouvrier en Europe, leur substituer les particularités locales, tenter de désorienter les communistes, les pousser à s'intégrer au sein du système politique du capitalisme contemporain".

Les PC au pouvoir avaient certes accepté — après deux années d'âpres discussions — de remplacer, dans le texte du document final de la conférence des partis communistes et ouvriers, les termes sacro-saints d' "internationalisme prolétarien" par ceux de "solidarité internationaliste". Mais, souligne M. Jivkov, "tout change lorsque l'internationalisme prolétarien est interprété de façon à le dépouiller de sa nature de classe. Et cela, nous ne pouvons pas l'admettre avec résignation".

Ces attaques vigoureuses contre l'euro-communisme ont paru dans le numéro de décembre de la revue "Problème de la paix et du socialisme". Mais quelques jours plus tôt déjà — à la veille de la réunion du comité consultatif du Pacte de Varsovie à Bucarest — l'organe du PC bulgare "Rabotnichestko Delo" avait annoncé la couleur en réaffirmant envers et contre toutes les formulations si péniblement dosées à Berlin-Est, qu' "à notre époque, l'attitude envers le PC soviétique et l'URSS elle-même est la pierre angulaire de la politique des partis frères, un critère d'internationalisme prolétarien". De là à assimiler l'euro-communisme à l'anti-soviétisme et par voie de conséquence à l'anti-communisme, il n'y avait qu'un pas que M Jivkov a allègrement franchi.

Le PC italien, champion de cet "euro-communisme" qui englobe aussi les partis français et espagnol, n'a pas manqué de protester aussitôt contre le procès d'intention fait aux communistes "frondeurs" par le plus fidèle allié du Kremlin. Qualifier d' "anti-soviétisme" toute critique "indépendante" de la réalité qui prévaut en URSS ou dans les autres pays qui construisent le socialisme, a répliqué l'Unita, organe du PCI, est un non-sens. De même les communistes italiens se refusent à considérer les relations existant actuellement entre les partis communistes au pouvoir comme un modèle, pour le présent comme pour l'avenir.

Cette polémique est à rapprocher de celle qui a opposé tout récemment le même quotidien Unita à l'organe du PC tchécoslovaque Rude Pravo, le second reprochant au premier ses prises de position répétées en faveur des prisonniers politiques et aussi ses informations — reproduites de la radio vaticane — sur les difficultés de l'Église catholique en Tchécoslovaquie.

Le PC français, pour sa part, s'était également vu taper sur les doigts pour avoir participé à un meeting à Paris contre la répression politique en Amérique latine et en Europe de l'Est.

Enfin, la rancoeur des "orthodoxes" a encore été exacerbée ces dernières semaines par la vigoureuse désapprobation exprimée par les communistes italiens et français — de même d'ailleurs que les Belges et les Suédois — après la décision des autorités de la RDA de priver de sa citoyenneté le chanteur contestataire est-allemand Wolf Biermann.

Le "rayon de soleil" fourni par le PC portugais dans ce sombre contexte n'en a été que plus apprécié par le Kremlin et ses alliés, et le PC soviétique n'a pas manqué de le féliciter, lors de son récent congrès, pour sa fidélité aux principes de l'internationalisme prolétarien et pour sa "lutte résolue et ne souffrant pas de compromis contre l'anti-communisme et l'anti-soviétisme, quelle que soit leur origine".

L'euro-communisme a cependant — comme on pouvait évidemment s'y attendre — trouvé à l'Est un champion intransigeant: la Ligue des communistes yougoslaves, qui surveille avec une attention vigilante les "interprétations" du sommet de Berlin-Est données au sein du bloc soviétique. La presse yougoslave — et singulièrement ses correspondants dans les différentes capitales est-européennes — ne manque pas en effet de relever systématiquement toutes les manifestations de "dogmatisme" ou d' "hégémonisme" parues dans la presse de ces pays et de les réfuter point par point.

Une "table ronde" tenue l'été dernier à Titograd, capitale du Montenegro, a d'autre part permis à une douzaine de théoriciens du parti, appartenant aux six républiques fédérées, d'exprimer leur soutien aux principes défendus par les euro-communistes comme par les Yougoslaves. L'un des participants à ces débats — dont le quotidien Borba a publié de larges extraits — a souligné l'extrême importance de la controverse née entre les PC occidentaux et orientaux, définissant ainsi les quatre points principaux de dissension:

1) Les PC est-européens considèrent la loyauté à l'URSS comme le "critère de base de l'internationalisme prolétarien", alors que les PC occidentaux estiment que la solidarité doit être mutuelle et réciproque et non pas unilatérale.

2) Les PC d'Europe de l'Est élèvent les intérêts de la "communauté socialiste" au rang de principe universel, alors que les euro-communistes conçoivent l'universalité de l'internationalisme prolétarien dans un sens beaucoup plus large.

3) Alors que les PC est-européens accordent la prééminence aux intérêts internationaux de la "communauté socialiste" sur le "nationalisme" des partis individuels, les euro-communistes luttent pour un "socialisme aux couleurs nationales".

4) Par voie de conséquence, les PC est-européens soutiennent que le mouvement communiste international est responsable avant tout devant son "noyau" représenté par la communauté des États socialistes conduite par l'Union soviétique, tandis que les partis occidentaux se considèrent comme principalement responsables devant leur propre classe ouvrière et devant les travailleurs de leur pays qui aspirent au socialisme.

On ne saurait exposer plus clairement les fondements d'une controverse qui, si l'on en juge par les récentes prises de position de part et d'autre, ne semble guère en voie d'apaisement.

Il n'en est que plus intéressant de noter que le PC italien — le plus souvent visé par les attaques contre l'euro-communisme — a lui-même tenu à souligner à la mi-octobre, précisément à Belgrade, par la voix de M. Gian-Carlo Pajetta que les Soviétiques eux aussi avaient droit à la liberté d'interprétation si chèrement conquise par les non-conformistes à Berlin-Est.

Des versions divergentes de l'accident nucléaire en URSS

LONDRES (Reuter) — Les pièces à verser au dossier de la catastrophe nucléaire qui serait survenue en URSS il y a une vingtaine d'années s'accumulent, mais son ampleur, sa nature et l'endroit où elle a eu lieu demeurent en doute.

Le professeur Léo Tumerman, du département de chimie physique de l'institut de sciences Weizmann, en Israël, a confirmé les allégations faites par le contestataire soviétique Jaures Medvedev, selon lequel un accident nucléaire a dévasté une grande région de l'Oural vers la fin 1957 ou le début 1958.

M. Medvedev, un biochimiste qui a quitté l'URSS pour vivre en Angleterre, où il travaille à l'institut national de recherche médicale, mentionnait dans un article du New Scientist, début novembre, que les détritus nucléaires enfous près de la ville de Blagovechensk avaient alors explosé "comme une violente éruption volcanique".

Les retombées ont été constatées sur des centaines de kilomètres, affectant des dizaines de milliers de personnes, et en tuant des centaines, avait-il avancé.

Cette déclaration avait causé une certaine sensation dans le monde de la physique nucléaire, quoique M. Medvedev, qui avait enfoui sa révélation au beau milieu d'un article à propos des savants contestataires soviétiques, s'est ultérieurement dit surpris par ce fait, croyant que l'affaire était de notoriété publique en Occident.

Sir John Hill, président de l'autorité britannique de l'énergie atomique, a qualifié ces allégations de stupides, relevant qu'une telle explosion aurait été détectée à l'époque en Occident, ce qui, soutient-il, n'a pas été le cas.

M. J.H. Fremlin, professeur de radioactivité appliquée à l'université de Birmingham, a pour sa part dit que même si les détritus nucléaires avaient été enfouis de manière incorrecte, il n'y aurait eu aucune chance d'explosion. En outre, l'URSS n'avait pas de réacteur à l'époque. Cependant, M. Fremlin ne rejette pas totalement les affirmations de M. Medvedev, reconnaissant qu'une bombe à hydrogène a peut-être explosé au moment de son montage.

Dans la lettre qu'il a adressée cette semaine au Jerusalem Post, le professeur Tumerman écrit que durant un voyage en voiture dans l'Oural en 1960, il a passé par une zone située à une centaine de kilomètres de la grande ville de Sverdlovsk, complètement inhabitée et inculte. Des panneaux routiers invitaient les automobilistes à conduire rapidement et à ne pas s'arrêter sur une trentaine de kilomètres.

"Superficiellement, tout était en ordre. Il y avait des arbres et de l'herbe. Mais c'étaient des terres vides, comme sur la lune. Il n'y avait pas de villages, pas de localités, rien que les cheminées de maisons détruites, pas de champs cultivés ou de pâturages, pas de troupeaux, pas de gens, rien", a déclaré le professeur.

M. Tumerman, qui a dirigé l'institut de biologie moléculaire de Moscou avant d'émigrer en Israël en 1972, a dit qu'il a été ultérieurement informé que la région avait été la scène de la "catastrophe de Kichtime", — d'après le nom d'une localité située à quelque 250 km à l'est de Blagovechensk et à 200 km au sud de Sverdlovsk — et qu'une explosion était survenue à une usine nucléaire militaire qui fabriquait du plutonium pour les bombes à hydrogène.

Cependant, le professeur a également dit à l'agence Reuter que des savants ont affirmé que l'accident avait été causé par des négligences dans le dépôt de détritus. Mais il n'a pas mentionné leur enfouissement.

Interrogé par l'agence Reuter après la publication de la lettre du professeur Tumerman, M. Medvedev a déclaré que l'existence de versions différentes ne posait aucun problème. "Je ne sais pas laquelle est vraie. Il s'agit seulement de savoir quelle relation est la moins embarrassante pour les autorités soviétique", a-t-il dit, indiquant qu'elles ont cherché à faire accréditer celle qui leur serait la moins pénible.

A l'époque de l'explosion, il travaillait dans un laboratoire de Moscou étudiant les effets des radiations sur les plantes. Les autorités ont informé le laboratoire qu'une explosion de détritus nucléaires était survenue dans l'Oural, et ont demandé des volontaires pour l'établissement d'une station expérimentale dans la région.

A l'époque, il ne voulait pas quitter Moscou, mais de nombreux collègues acceptèrent l'offre, celle-ci leur octroyant des privilèges et leur permettant d'effectuer des recherches dans un domaine qui les intéressait. Son patron est devenu chef des études menées sur place.

Ultérieurement, a déclaré M. Medvedev, les chercheurs ont été déçus par l'interdiction de publier les résultats de leurs travaux, quoique certains articles aux titres innocents, comme: "Le mode de distribution du strontium dans les plantes", furent publiés dans les journaux scientifiques, sans indication de la manière dont les faits avaient été recueillis.

"Je suis sûre que les autorités ont donné à divers groupes diverses versions de l'accident", a-t-il dit.

Il a suggéré qu'une histoire de détritus nucléaires causerait beaucoup moins d'inquiétude qu'une rumeur d'explosion de réacteur, car plusieurs grandes villes soviétiques se préparaient à l'époque à bâtir des réacteurs nucléaires.

Depuis la publication de son article, M. Medvedev a reçu une lettre d'un ami qui se trouvait à Sverdlovsk, une ville d'un million d'habitants, en février 1958, déclare-t-il. Cet ami se souvient qu'un ordre avait été affiché, interdisant toute chasse et toute pêche, un fait ressenti par la population d'une région à la production agricole limitée.

L'ami a aussi écrit que la vente de viande et de poisson était interdite sur le marché libre. Ces denrées ne pouvaient à l'époque s'acquérir que dans les magasins officiels.

M. Medvedev a dit que si l'explosion a été importante, les scientifiques occidentaux devraient être en mesure de vérifier le fait en compulsant les relevés de radiation de l'époque.

Il a dit que les filtres des instruments enregistrant la radiation ont sans doute été conservés, et leur examen pourrait même indiquer si la catastrophe a été causée par une explosion dans l'admoshpère ou sous terre.

Carillo parle en plein Madrid

MADRID (AFP) — Le secrétaire général Santiago Carillo a annoncé que "le parti communiste espagnol, légal ou non, présentera des candidats dans toutes les provinces espagnoles" lors des élections législatives qui se dérouleront au printemps.

"Dès la première quinzaine de janvier, a-t-il précisé, les noms des candidats que le parti présentera dans chaque province, tant au Sénat qu'à la chambre des députés, seront rendus publics. Nous aurons aussi désigné à cette date les quinze mille militants qui contrôleront les opérations dans les bureaux de vote".

Ces déclarations de M. Santiago Carillo ont été faites au cours d'une conférence de presse à laquelle ont assisté une soixantaine de journalistes, espagnols et étrangers, dans un immeuble situé à une centaine de mètres du Prado.

Du référendum du 15 décembre, M. Carillo a dit qu'il n'avait "aucune valeur réelle et n'était qu'un rite franquiste pour marquer la fin politique d'un régime entré dans la tombe. Toutes les forces démocratiques ont été d'accord pour affirmer que ce n'était qu'une formalité. Nous ne voterons pas contre, a-t-il ajouté, pour ne pas mêler nos voix à celles des franquistes mais notre abstention sera une forme de participation civique".

Le secrétaire général du PC espagnol a réaffirmé avec force, au cours de la conférence de presse, "l'indépendance totale et absolue" de son parti à l'égard de Moscou et s'est présenté comme étant un "euro-communiste". Parlant de la tactique électorale qui pourrait être mise en pratique pour les élections, M. Carillo a précisé "qu'en tenant compte de la tendance observée chez les autres partis, tout indiquait que les candidats communistes se présenteraient seuls mais il n'est pas exclu, a-t-il expliqué, que des alliances soient conclues."

"Nous continuons, a-t-il encore dit, de collaborer avec les socialistes notamment pour obtenir une constitution valable". Il s'est prononcé en faveur d'un gouvernement républicain mais le parti accepterait une monarchie si c'est la volonté de la majorité du peuple ou des représentants élus aux nouvelles Cortès.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ATTACHEZ VOS CEINTURES POUR LA SECURITE
DOA DOMINION
Conduire avec Prudence est une Affaire de Famille

Pour la thérapie PRIMAL
Réf.: Le Cri primal
DR. ARTHUR JANOV
Institut de thérapie psycho-cellulaire fondé en 1970
516 EST, SHERBROOKE
288-6259
Service de clinique interne

VIN MUSCAT Samos
Renommé depuis 3,000 ans
* Apéritif
* Cocktail
* Sur glace
* Digestif
S.A.Q. No 523A - $2.55

ANGLAIS
cours de CONVERSATION
Cours temps plein (de 1 à 6 mois)
Cours jour, soir ou samedi (12 semaines et plus)
LPS®
LANGUAGE POWER SYSTEMS
Reconnue par le ministère de l'éducation "culture personnelle"
ÉTAGE F PLACE BONAVENTURE
TÉL. (514) 878-2821
Permis no 749766
QUÉBEC
TÉL. (418) 529-0331
Permis no 669552

Phil Mahre reste fidèle à la tradition de Val d'Isère

VAL D'ISERE (Reuter) — Si, pour la première fois depuis de longues années, les courses de Val d'Isère se disputent par de très mauvaises conditions météorologiques, une tradition a par contre été respectée, hier, dans la station française: celle des "premières".

Val d'Isère, qui a vu les premières victoires de futurs grands champions comme Henri Duvillard, Gustavo Theoni, Piero Gros, Malcolm Milne, Erik Haker, Herbert Plank, a, cette fois-ci, permis à un espoir américain de se révéler.

En battant de plus d'une seconde le super-favori suédois Ingemar Stenmark, Phil Mahre (19 ans) réalise vraiment un exploit aussi extraordinaire qu'inattendu.

Sur la neige très douce et humide des pistes de La Daille, l'athlète de White Pass, État de Washington, a, par deux fois, devancé nettement le Scandinave.

"J'aime ce genre de neige qui me rappelle celle qui recouvre les pistes de ma région," dit-il, comme pour expliquer sa bonne performance malgré son dossard no 1.

"Je suis surtout heureux d'avoir pu, comme à Bormio dans la deuxième manche, donner le meilleur de moi-même dans les deux parcours."

"Je me suis cet été surtout entraîné en slalom, où j'ai encore beaucoup à progresser, mais à Bormio, j'ai réalisé que je suis resté très rapide en "géant".Depuis plusieurs jours je ne pense qu'à cette course, et je voulais la remporter à tout prix. Il importait de faire jeu égal avec Stenmark dans la première manche, pour attaquer au maximum dans la seconde où je me sentais capable de le précéder."

Phil, troisième champion US à remporter un slalom géant après Bob Cochran (1973) et Greg Jones (1976) a enlevé plusieurs places d'honneur la saison passée, terminant ainsi cinquième dans le "géant olympique" d'Innsbruck, et deuxième dans le slalom géant de Coper Mountain et le slalom d'Espen.

Il est par contre le premier membre d'une équipe américaine masculine à prendre la tête de la coupe du Monde.

Le grand battu de la journée, Ingemar Stenmark, n'était cependant pas du tout surpris par l'exploit de Phil Mahre. "À Val Senales, en octobre dernier, nous nous sommes entraînés en même temps que les Américains, et nous avons alors pu constater qu'ils avançaient très vite..."

Ingemar, qui avait jeté son bâton dans un geste de déception après avoir franchi l'arrivée, était visiblement déçu.

"J'ai perdu beaucoup de temps dans la partie finale très plate," dit-il sans chercher d'excuse.

La neige mouillée sur laquelle il devait glisser ne convenait pas du tout à sa technique.

Grave défaite, collective d'autre part pour les Suisses et les Italiens: Heini Hemmi, le champion olympique, est sorti à mi-parcours; Gustavo Thoeni tomba à la fin de la première manche, après un excellent début de course. Ni Piero Gros, ni Franco Bieler, ou Bruno Noeckler, ou encore Engelmart Pargaetzi ne furent en mesure de vaincre.

Les représentants canadiens n'ont guère brillé également. Dave Irwin de Thunder Bay, et Ken Read de Calgary ont terminé 22ème et 25ème respectivement, tandis que Keith Humphrey de Toronto s'est classé 28ème.

Les Autrichiens surprennent par contre agréablement: Klaus Heidegger (20 ans), 3ème, obtient le meilleur classement de sa carrière, Hansi Hintersteer est là, au 6ème rang.

L'Américain Phil Mahre serre un piquet de près et file vers la victoire dans le slalom géant de Val d'Isère. Le jeune skieur de 19 ans a ainsi devancé le grand favori, le Suédois Ingemar Stenmark, qui a terminé deuxième. (Téléphoto AP)

Le grand prix d'Argentine demeure toujours compromis

LONDRES (AFP) — L'association des spécialistes automobiles britanniques avait organisé une conférence de presse, dont l'objet était d'éclaircir la situation confuse dans laquelle se trouve la formule un, hier au Royal automobile club de Londres. Trois points importants se sont dégagés des discussions:

— Il y aura au moins onze épreuves comptant pour le championnat du monde des constructeurs en 1977.

— Peu d'espoir pour qu'un accord intervienne entre les constructeurs et les organisateurs de grand prix.

— Il n'y aura probablement pas de grand prix d'Argentine le 11 janvier à Buenos Aires.

Ce dernier problème devrait être réglé jeudi prochain.

Sir Clive Bossom, vice-président de la F.I.A., et président du Royal automobile club britannique, qui présidait la conférence de presse, a déclaré que la fédération internationale espérait annoncer lors de la réunion de Paris que le championnat du monde 1977 comprendrait au moins onze épreuves, l'association des constructeurs ayant déjà signé les contrats pour les grands prix du Brésil, d'Afrique du Sud, États-Unis (ouest), Japon, Belgique, Hollande, Suède, Grande-Bretagne, Autriche, Canada et des États-Unis (est).

Des doutes subsistent encore quant aux six autres grands prix initialement prévus: Argentine, Espagne, Monaco, France, Italie et Allemagne de l'Ouest.

M. Bernie Ecclestone, président de l'association des constructeurs de formule un, a déclaré qu'il n'y avait pratiquement plus de chance que le grand d'Argentine ait lieu le onze janvier prochain à Buenos Aires. Il a ajouté d'autre part que si les représentants de la "World championship racing" étaient présents à la réunion de Paris, réunion à laquelle M. Ecclestone assistera, il refuserait de prendre part aux discussions. D'ailleurs, hier à Londres, les participants à la conférence de presse, ont refusé de s'asseoir à la même table. M. Duffler, représentant de la "World championship racing", les membres de l'association des constructeurs, et le "Royal automobile club de Grande-Bretagne" étaient assis à des tables différentes, prouvant ainsi qu'un profond désaccord règne toujours au sein de la formule un.

Il avait une dent contre son lobe...

BRESCIA, Italie (Reuter) — Un joueur de rugby de Brescia qui, au cours d'un match de championnat il y a trois semaines, avait arraché d'un coup de dent le lobe de l'oreille d'un adversaire dans une mêlée, a été arrêté et enfermé à la prison de cette ville.

Paolo Paoletti, avant de l'équipe de Wuhrer-Brescia, va être transféré dans quelques jours à Reggio-de-Calabre, où l'incident s'était produit. Il avait fallu transporter d'urgence sa victime à l'hôpital pour lui recoudre l'oreille.

Paoletti est inculpé de blessures corporelles "pour des motifs futiles".

Washington: la solution appartient à la Ligue nationale

LOS ANGELES (AP) — La session d'hiver des ligues majeures de baseball qui vient de prendre fin n'a été marquée par aucune manifestation d'envergure mais, pour la première fois, une coopération s'est dessinée entre les ligues américaine et nationale dans le but d'apporter une solution au problème de Washington qui, depuis le départ des Senators il y a cinq ans, n'a pas d'équipe de baseball.

Jusqu'à aujourd'hui, la Ligue nationale avait considéré le problème de Washington comme relevant exclusivement de la Ligue américaine. Mais depuis l'élargissement des cadres de la Ligue américaine, il était devenu évident que la solution devait désormais émaner du circuit Feeney.

Au printemps dernier, la Ligue nationale avait refusé un élargissement des cadres après que les clubs Cincinnati et Philadelphie eurent opposé leur véto. Mais comme le Congrès a l'intention d'étudier à nouveau l'exemption dont jouit le baseball relativement aux lois anti-monopoles, les propriétaires, dans leur ensemble, se sont rendu compte de l'urgence de trouver une solution au problème de Washington.

Une première solution a déjà été proposée mais elle ne sera pas retenue. Les propriétaires ont en effet soumis un plan selon lequel les Orioles de Baltimore joueraient quelques parties à Washington, dont le premier match de la saison auquel assisterait le président des États-Unis. Il s'agit, évidemment, d'un plan qui est déjà tout poussiéreux.

Néanmoins, le commissaire du baseball était dans la capitale fédérale hier dans le but de faire accepter ce plan. Ses chances de réussite sont nulles.

La Ligue nationale a du reste un plan de rechange. Dans un premier temps, la LN accepterait qu'une équipe déménage à Washington. Dans un second temps elle donnerait son accord au passage d'une équipe de la LA à la LN, ce qui permettrait l'élaboration d'un calendrier interligue. Ce changement d'attitude de la part des dirigeants de la LN témoigne de l'importance qu'ils accordent au problème de Washington.

Au niveau des transactions, les Expos de Montréal ont fait l'acquisition du lanceur Jackie Brown des Indiens de Cleveland et ont cédé en retour le joueur de premier-but André Thornton.

Âgé de 33 ans, Brown a présenté un dossier de 9-11 et une m.p.m. de 4.25 cette saison. Thornton, âgé de 27 ans, a partagé la dernière saison entre les Cubs de Chicago et les Expos, qui ont fait son acquisition en juin dernier. Il a conservé une moyenne anémique de .194 et 11 circuits.

Enfin, les Cards de St-Louis ont cédé le contrat du lanceur Lynn McGlothen aux Giants de San Francisco en échange de celui du troisième-but Ken Reitz.

Atlanta se porte à l'aide de la concession des Flames

ATLANTA (AP) — Les Flames d'Atlanta, qui sont plongés actuellement dans une sérieuse crise financière, ont reçu hier l'assurance qu'une somme de $750,000 leur sera versée afin qu'ils puissent terminer la saison. Le gouverneur de l'État de la Georgie, George Busbee, le maire de la ville d'Atlanta, Maynard Jackson et la Chambre de commerce de la municipalité ont en effet élaboré un plan visant à souscrire une somme de $750,000 pour l'achat de billets jusqu'à la fin de la saison. Les finances de l'équipe sont dans une telle situation que les Flames auraient été incapables de verser le salaire des joueurs mercredi prochain. La moyenne d'assistance est de 10,500 spectateurs par match seulement même si les Flames n'ont perdu qu'une fois au cours de leurs 13 derniers matches.

•

LAKE PLACID, New York (Reuter) — M. Ed Stansenback, porte-parole du comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid en 1980, a déclaré hier qu'il n'y avait aucun doute que ces jeux se dérouleront comme prévu du 13 au 25 février 1980.

Il a ajouté que différentes organisations de protection de l'environnement ont, certes, retardé les travaux de rénovation des tracés de slalom et de descente sur le mont White Face, où plusieurs arbres doivent être coupés, mais tout doit être terminé dans les temps.

M. Stansenback a tenu à donner ces assurances à la suite d'une récente déclaration de M. Marc Holder, président de la fédération internationale de ski, selon laquelle la question de l'organisation des J.O. à Lake Placid demeurera problématique tant que des garanties ne seront pas données par le gouvernement américain sur cette affaire de coupe d'arbres.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 3, Boston 1
Pittsburgh 2, Buffalo 1
Hier soir
Atlanta 3, Minnesota 3
Clevelans 7, Washington 1
Ce soir
Détroit à Montréal
Rangers NY à Toronto
Pittsburgh à Islanders NY
Boston à Philadelphie
Chicago à Atlanta
Cleveland à Washington
Buffalo à Los Angeles
Colorado à Vancouver
Minnesota à St-Louis
Dimanche
Montréal à Rangers NY
Islanders NY à Chicago
Toronto à Philadelphie
St-Louis à Pittsburgh
Détroit à Boston

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Can.	23	25	48
Shutt, Can.	28	17	45
Gilbert, Rang.	15	29	44
Dionne, L.A.	14	30	44
Sittler, Tor.	12	27	39
McDonald, Tor.	21	14	35
Williams, L.A.	17	18	35
Robinson, Can.	7	28	35
Murdoch, Rang.	22	12	34
McNab, Boston	20	14	34
Young, Min.	11	23	34

Association Mondiale

Jeudi
Québec 5, Phoenix 4
Hier soir
Minnesota 4, Calgary 2
Birmingham 5, Winnipeg 3
Cincinnati 6, Houston 2
Indianapolis 3, San Diego 2
Ce soir
San Diego à N.-Angleterre
Indianapolis à Québec
Dimanche
Birmingham à Edmonton
Houston à Indianapolis
N.-Angleterre à Québec
San Diego à Minnesota
Winnipeg à Calgary
Phoenix à Cincinnati

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Hedberg, Wpg	29	27	56
Cloutier, Que	27	29	56
S. Bernier, Que	20	27	47
Nilsson, Wpg	16	31	47
Ftorek, Pho	21	24	45
C. Bordeleau, Que	13	29	42
Harris, Ind	16	25	41
Leduc, Cin	14	24	38
Napier, Bir	24	12	36
Dudley, Cin	13	23	36
Keon, Min	12	24	36

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Trois-Rivières 8, Hull 4
Cornwall 11, Shawinigan 4
Hier soir
Chicoutimi, 5, Laval 3
Sherbrooke 6, Sorel 5
Montréal 5, Shawinigan 5
Trois-Rivières 5, Québec 3
Dimanche
Hull à Cornwall
Sorel à Chicoutimi
Laval à Montréal
Québec à Sherbrooke
Shawinigan à T.-Rivières

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS NY	27	17	7	3	94	64	37
ATLANTA	29	14	8	7	100	84	35
PHILADELPHIE	27	14	7	6	96	75	34
RANGERS NY	29	12	11	6	113	100	30
Section Connie Smythe							
ST-LOUIS	28	12	13	3	84	103	27
CHICAGO	28	10	15	3	91	103	23
COLORADO	28	8	16	4	79	96	20
VANCOUVER	30	8	20	2	79	116	18
MINNESOTA	29	6	18	5	77	130	17
Section Charles Adams							
BOSTON	28	19	7	2	108	84	40
BUFFALO	26	15	8	3	87	63	33
TORONTO	28	12	10	6	106	95	30
CLEVELAND	29	7	15	7	76	97	21
Section James Norris							
MONTRÉAL	30	22	4	4	145	65	48
LOS ANGELES	30	9	11	10	99	96	28
PITTSBURGH	28	11	12	5	83	91	27
DÉTROIT	26	8	14	4	70	87	20
WASHINGTON	28	8	16	4	79	117	20

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	29	17	11	1	132	112	35
INDIANAPOLIS	28	16	10	2	96	104	34
CINCINNATI	27	15	10	2	124	98	32
MINNESOTA	28	12	12	4	89	88	28
N.-ANGLETERRE	28	10	14	4	94	103	24
BIRMINGHAM	31	9	21	1	101	124	19
Section Ouest							
WINNIPEG	31	18	12	1	145	105	37
SAN DIEGO	28	15	11	2	95	93	32
HOUSTON	26	12	10	4	84	79	28
PHOENIX	29	12	15	2	99	122	26
EDMONTON	29	12	16	1	82	106	25
CALGARY	28	10	16	2	84	91	22

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TROIS-RIVIERES	34	21	9	4	216	145	46
QUÉBEC	35	20	12	3	184	149	43
CHICOUTIMI	33	20	12	1	192	158	41
SHAWINIGAN	34	6	20	8	119	184	20
SOREL	36	7	24	5	152	223	19
Section Ouest							
SHERBROOKE	35	17	12	6	182	172	48
CORNWALL	32	17	12	3	144	129	37
HULL	33	14	13	6	142	137	34
MONTRÉAL	34	14	15	5	149	159	33
LAVAL	34	10	17	7	147	179	27

Grâce à cinq buts en première période

Cleveland vainc les Capitals 7-1

CLEVELAND (AP) — Gary Sabourin a amorcé une poussée de six buts en première période hier soir, et les Barons de Cleveland ont déclassé les Capitals de Washington 7-1, mettant ainsi fin à une série de 11 matches sans victoire.

Sabourin a marqué dès la 26e seconde de jeu, puis Al MacAdam, Mike Christie et Bob Murdock ont envoyé aux douches le gardien Fon Low qui a cédé sa place à Bernie Wolfe.

Low avait repoussé 10 de 14 tirs des Barons avant d'être remplacé à 13:10.

Hick Hampton et Jim Neilson ont complété la poussée avant la fin de l'engagement.

Ron Lalonde a évité le zéro aux visiteurs à 17:49 de la 2e reprise, puis la recrue Mike Fidler a complété le total du match en dernière période.

C'était le premier gain des Barons depuis le 24 novembre, alors qu'ils avaient vaincu les Capitals 3-2. Ils avaient encaissé huit revers et annulé à trois reprises depuis.

Première période
1—CLEVELAND: Sabourin (7) Marrick, Fidler 0:26
2—CLEVELAND: MacAdam (7) Christie, Maruk 4:55
3—CLEVELAND: Christie (4) Merrick, Sabourin 11:06
4—CLEVELAND: Murdoch (6) MacAdam 13:10
5—CLEVELAND: Hampton (6) Gardner, Pappin 16:28
Pénalités: Lane W mineure double, Girard C 0:37, Stewart C 5:49, Smith W 19:30

Deuxième période
6—CLEVELAND: Neilson (1) Maxey, Maruk 11:21
7—WASHINGTON: Lalonde (4) Nicholson 17:49
Pénalités: Murdoch C 1:14, Watson W, Hampton C 6:34, Monahan W, Stewart C 9:58, Maruk C 12:26.

Troisième période
8—CLEVELAND: Fidler (5) Sabourin, Merrick 14:32
Pénalités: Murdoch C 3:38, 19:57, White W, Patrick C 4:17, Lane W, Girard C majeures 11:08, Stewart C 17:10.

Tirs au but

Washington	6	14	12—32
Cleveland	21	11	12—44

Gardiens: Low, Wolfe (W); Meloche (C).
Assistance — 3,774.

Flames 3, North Stars 3

1ère période
1—ATLANTA: Lysiak (11) Mulhern, Vail 11:25
Pénalité: Plett A 6:56.

2ème période
2—MINNESOTA: Pirus (2) Nanne, Hogaboam 15:49
3—MINNESOTA: Pirus (3) Hogaboam 16:00
Pénalité: Sharpley M 19:05.

3ème période
4—ATLANTA: Mulhern (3) Lysiak, Bennett 4:09
5—ATLANTA: Mulhern (4) 13:53
6—MINNESOTA: Eriksson (10) Nanne, Tsiafous 15:22
Pénalité: Quinn A 14:11.

Tirs au but

Minnesota	3	10	8—21
Atlanta	13	10	14—37

Gardiens: LoPresti (M); Bouchard (A).
Assistance: 10,101.

Association Mondiale

Bulls 5, Jets 3

Première période
1—BIRMINGHAM: Jacques (8) Nistiro, Marrin 15:55
Pénalités: Henderson B 2:23, Lesuk J 5:27, 19:48.

Deuxième période
2—WINNIPEG: Hedberg (30) Long 2:00
3—BIRMINGHAM: Napier (25) Stewart 8:54
4—BIRMINGHAM: Nedomansky (15) Farda, Sheely 12:55
5—BIRMINGHAM: Henderson (7) Roganson, Sheely 18:15
Pénalités: Sheely B 0:30, Nilsson J 11:15, Napier B 15:03, Long J 18:16, Turkiewiz B 18:49.

Troisième période
6—WINNIPEG: Miller (5) Hedberg, Long 0:45
7—WINNIPEG: Labraaten (11) Hedberg, Nilsson 17:16
8—BIRMINGHAM: Nedomansky (16) Sheely, Farda 18:56
Pénalité: Nedomansky B 1:11.

Tirs au but

BIRMINGHAM	6	8	5-21
WINNIPEG	10	16	15-41

Gardiens: Garrett (B); Larsson (W). Assistance: 7,762.

Saints 4, Cowboys 2

Première période
1—CALGARY: Lawson (12) McLeod 6:44
Pénalités: Jodzio C 5:02; McKenzie M, Lawson C 13:05.

Deuxième période
2—MINNESOTA: McKenzie (8) Keon, Antonovich 3:15
3—CALGARY: Chipperfield (12) Ford 8:25
4—MINNESOTA: McKay (2) McDonough, Ward 12:44
5—MINNESOTA: Gruen (4) McKay, Ward 18:19
Pénalités: Jodzio, Peadmarsh M mineures doubles 14:40; McKay M 18:30; Chipperfield C 19:39.

Troisième période
6—MINNESOTA: McKenzie (9) Keon, Antonovich 1:44
Pénalités: McDonough M 8:06.

Tirs au but

Calgary:	12	10	15—38
Minnesota:	10	12	9—31

Gardiens: McLeod (C); Curry (M).
Assistance: 5,326.

football

Ligue Nationale

Samedi
Minnesota à Miami
Pittsburgh à Houston
Los Angeles à Détroit

Dimanche
Cincinnati à Jets NY
St-Louis à Giants NY
Seattle à Philadelphie
N.-Angleterre à Tampa Bay
Green Bay à Atlanta
Buffalo à Baltimore
Denver à Chicago
Cleveland à Kansas City
San Francisco à N.-Orléans
Washington à Dallas
San Diego à Oakland
(Fin du calendrier)

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

Section est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
BALTIMORE	13	10	3	0	359	226	.769
N.-ANGLETERRE	13	10	3	0	345	222	.769
MIAMI	13	6	7	0	256	235	.462
JETS NY	13	3	10	0	166	341	.231
BUFFALO	13	2	11	0	225	305	.154
Section Centrale							
CINCINNATI	13	9	4	0	293	207	.692
PITTSBURGH	13	9	4	0	321	138	.692
CLEVELAND	13	9	4	0	253	248	.692
HOUSTON	13	5	8	0	222	252	.385
Section ouest							
x-OAKLAND	13	12	1	0	326	237	.923
DENVER	13	8	5	0	287	192	.615
SAN DIEGO	13	6	7	0	248	261	.462
KANSAS CITY	13	4	9	0	251	362	.308
TAMPA BAY	13	0	13	0	111	381	.000

Division Nationale

Section est

x-DALLAS	13	11	2	0	282	167	.846
WASHINGTON	13	9	4	0	264	203	.692
ST-LOUIS	13	9	4	0	292	253	.692
GIANTS NY	13	3	10	0	156	233	.231
PHILADELPHIE	13	3	10	0	138	276	.231
Section Centrale							
x-MINNESOTA	13	10	2	1	276	169	.808
CHICAGO	13	7	6	0	239	188	.538
DÉTROIT	13	6	7	0	245	200	.462
GREEN BAY	13	4	9	0	194	279	.308
Section ouest							
x-LOS ANGELES	13	9	3	1	331	173	.731
SAN FRANCISCO	13	7	6	0	243	183	.538
N.-ORLÉANS	13	4	9	0	246	319	.308
ATLANTA	13	4	9	0	152	288	.308
SEATTLE	13	2	11	0	219	402	.154

x—Champion de section

Gain des Selects

ST. CATHARINES, ONt. (PC) — Les Selects de Moscou ont écrasé les Fincups de St. Catharines 11-2 hier soir dans un match hors concours.

Les détenteurs de la coupe Memorial avait remporté leurs 17 matches locaux dans le LJMO cette saison.

Victor Abatulev, avec deux buts, a dirigé l'offensive des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Alexander Volokenko, Vladimir Golinov, Valeri Odintsov, Vladimir Levistov, Valeri Bragin, Yuri Lebodev, Vladimir Durdi, Victor Krutov et Vladimir Orlov, tandis que Alan Secord et Dennis Houle marquaient pour les Fincups.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Quellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baro, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
765-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

toronto

Baisse des industrielles

La tendance était mixte, à la fin d'une séance modérée hier à la Bourse de Toronto.

L'indice industriel a perdu .39 à 167.01 et celui des aurifères .95 à 312.25. L'indice des métaux communs a gagné .12 à 76.17 et celui des pétroles de l'Ouest 3.31 à 215.07.

Voici un résumé du comportement des valeurs: Vendredi, 224 avances, 178 reculs et 250 titres inchangés. Jeudi, 233 avances, 175 reculs et 239 titres inchangés.

Le volume des transactions a totalisé 2.16 millions d'actions, évaluées à $18.60 millions, à comparer à 2.09 millions d'actions valant $18.69 millions jeudi.

Un total de 348 contrats ont changé de mains, au marché des options, à comparer à 196 jeudi.

Merland Explorations Ltd. a gagné 25 cents à $3.55, à la reprise des transactions tandis que Gulfstream Resources Canada doit reprendre les transactions lundi, après une halte d'une journée. Aux dernières transactions, les actions étaient à 57 cents chacune.

Au secteur industriel, Alcan a perdu 1 1-2 à $21 7-8, Falconbridge Nickel 1 1-4 à $31 1-4, Price Co. 3-4 à $9 1-4, Bell Canada 1-2 à $46 et Noranda Mines A 5-8 à $27 1-2. Mais Dome Petroleum a gagné 1 5-8 à $37 5-8, Nabors Drilling 1 1-4 à $14, Canadian Tire A 1 1-4 à $40, Interpol Ltd. 1 à $15 et Bow Valley Industries 1 à $22 7-8.

Parmi les minières McIntyre Mines a perdu 1-2 à $28, Hudson Bay Mining A 1-4 à $18 et Western Mines 20 cents à $4.30. Denison Mines a gagné 1-2 à $59 1-2 et Labrador Mining and Exploration 1-2 à $29.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	142	145	145	145	+ 5
Abby Gln A	1554	$6¾	6¾	6¾	
Aby Gln w	3150	80	80	80	
Abitibi	12300	$9¼	9	9⅛	
Ackind 2p	150	$11½	11½	11½	+ ½
Acme Gas	7000	7	7	7	
Advocate	235	260	260	260	
Afton Min	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Agnico E	3157	415	410	415	
Agra Ind A	300	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ¼
Albany	2000	26½	26½	26½	
Alt East G	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Alt Energy	2315	$11½	11⅜	11⅜	
Alta Gas A	3664	$13	12⅞	13	+ ¼
Alta G C p	400	$55	55	55	
Alta G E p	z50	$21½	21½	21½	
Alta G F	100	$27	27	27	
Alta Nat	125	$27¼	27¼	27¼	— ⅜
Alcan	24257	$23	21⅝	21⅞	—1½
Algoma St	1469	$17¾	17½	17½	— ¼
A Stel p	600	$26⅜	26¼	26¼	
Algon	z20	$5¼	5¼	5¼	
Algonq pr	z20	465	465	465	
All-Can B	2000	270	255	260	+ 5
Allarco Dv	100	$10½	10½	10½	— ¼
Alliance B	300	400	400	400	
Alminex	2800	$6¾	6⅜	6⅝	— ⅛
Alumin 4 pr	z55	$12½	12½	12½	
Almin 4½ p	600	$34	34	34	
Alum 3rd p	1000	$26¼	26¼	26¼	
Am Bonza	6950	$6½	6⅜	6½	+ ¼
Am Leduc	z200	5½	5½	5½	
Andres W	z100	$8	8	8	
Ang CT 290	z60	$29¾	29¼	29¼	
Ang CT 315	z50	$32⅛	32⅛	32⅛	
Ang U Dev	500	83	83	83	— 1
Aquitaine	1675	$16¼	16¼	16¼	
Arbor C	z250	55	55	55	
Args 250 p	z50	$29⅜	29⅜	29⅜	
Asamera	4700	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
Asbestos	2850	$24	23	24	
Asoc Porc	z368	49	46	49	
Atco A	5400	$12⅛	12	12⅛	
Atl C Cop	8500	27	26½	27	
Auric Res	1000	23	23	23	+ 1
BP Can	1327	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
BP Can p	z55	$59¾	59¾	59¾	
Bad Boy	500	290	290	290	+20
Banister C	1500	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Bank BC	310	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Bank Mtl	12484	$14	13⅝	13¾	— ⅛
Bank N S	7084	$40	39½	40	
Bankeno	2400	150	141	150	+ 5
B Cdn Nat	700	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Bary Expl	2000	42	42	42	+ 1
Baton B	15200	$8	8	8	
Beavr E A	100	410	410	410	
Becker B p	200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Bell Canad	12228	$46½	45¾	46	— ½
Bell A pr	100	$46¼	46¼	46¼	— ⅜
Bell B pr	z50	$45⅞	45⅞	45⅞	
Bell D pr	1995	$49	48¾	48¾	— ⅜
Bell 2.28	925	$25¾	25⅝	25¾	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bell 1.80	3225	$20⅛	20	20⅛	
Bell Can W	22650	320	280	295	—20
Beth Cop A	825	$11¼	11¼	11¼	
Black P A	400	375	375	375	+45
Block Bros	1600	440	425	440	+10
Bornac A	200	290	290	290	+30
Bombdier	z10	$5½	5½	5½	
Border C	250	225	220	220	— 5
Bovis Cor	19650	60	58	60	
Bow Valy	15525	$23⅜	22	22⅞	+ 1
Bow Vly pr	650	$11½	11½	11½	+ ¼
Bowater	z24	265	265	265	
Bralor Res	1350	300	296	300	
Bramalea	900	$5½	5¼	5½	
Brameda	20200	135	118	120	—13
Brascan A	23737	$12⅛	11¾	12	+ ⅛
Brascan B	z79	$11¾	11¾	11¾	
Brscn 8½ p	2100	$25¼	25¼	25¼	
Brenda M	120	$7⅛	7⅛	7⅛	
Brdg Tank	100	400	400	400	
Bridger	3195	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Bright A	z50	$6¼	6¼	6¼	
Brinco	225	335	335	335	
BCFP	1600	$23¾	23¾	23¾	
BCFP pr	200	$33½	33½	33½	
BC Phone	13100	$13	12¾	12¾	
BCPh 4½ p	100	$48	48	48	— 1
BCPh 4.84	200	$13¾	13¾	13¾	
BCPh 5¾ p	z70	$60½	60½	60½	
BCP 7.04 p	z75	$18⅞	18⅞	18⅞	
BCP 10.16 p	z45	$28	28	28	
BCP 2.32 p	250	$28⅛	28⅜	28⅜	
Broul Reef	2200	20	20	20	
Brunswk	400	495	495	495	+ 5
BuddAuto	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Budd A w	600	133	132	133	+ 3
Bulora Cor	6000	13	12	12	— 1
Burns Fds	245	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Bushnell	500	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Cad Fcrv	11800	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Cal Pow A	1200	$31¼	31	31¼	+ ½
Cal P 4 p	148	$44½	44½	44½	+ ¾
Cal P 4½ p	z3	$50	50	50	
Cal P 7 p	z1	$79	79	79	
Cal P 7½ p	z50	$80	79½	79½	
Cal P 9.80	95	$104	104	104	
Calvrt Dle	700	216	216	216	— 9
Cam Mine	94500	38	33	36	+ 2
Camflo	2600	$10	9¾	9¾	— ⅛
C Chib A	1000	300	300	300	
Camp RL	201	$26¼	26¾	26¾	— ⅛
Campau A	650	375	365	375	+10
Campau 7p	185	$7	$7	7	
Can Cem A	1900	$8	8	8	— ⅛
CDC pr B	1082	$99	98½	98½	— ½
C Nor West	10000	$7½	7	7½	+ ¼
C Pakrs C	z50	$18¼	18¼	18¼	
Can Perm	500	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
CS Pete	46550	315	291	315	+ 5
Can Trust A	1692	$19⅜	19½	19½	— ⅛
C Trust 7¼	300	$19¼	19	19	— ¼
C Tung	4600	470	455	470	+20
C Cablesy	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Cdn Cel	1100	$6⅝	6¼	6⅝	+ ⅜
CC Man A	1000	$21¼	21¼	21¼	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CCemL a	600	$8	7⅞	7⅞	— ⅜
CSouth	125	$38½	37½	37½	—1
CTrst c	200	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
C Cel	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
C Im	6644	$25	24¾	25	
CIL	1100	$17¼	17⅛	17⅛	
C Int Pw	600	$14⅝	14⅜	14⅜	+ ⅛
CI Pow pr	300	$14	14	14	— ½
Cdn Tire A	7385	$40	39⅜	40	+1¼
CPLtd	7200	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
Carl Ok	2232	300	299	299	+2
Celanese	1150	320	315	320	—5
Cent Dyn	1500	55	55	55	
Cent East a	500	$10¾	10¾	10¾	
Chrysler	200	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Comodor	900	480	430	480	+70
C Holiday I	100	360	360	360	+10
Con Bath	825	$27	26⅞	26⅞	— ½
Con Gas	795	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Crain RL	125	$7¾	7¾	7¾	
Denison	200	$59	59	59	+1

montréal

Hausse des pétroles

Les prix ont généralement monté, sur un marché modéré, vendredi, à la Bourse de Montréal. Le volume des transactions, au moment de la fermeture, atteignait 316,000 actions, à comparer à 416,500 jeudi.

L'indice composé a perdu 0.35 à 166.92. Celui des services publics a gagné 0.116 à 137.95, celui des banques 0.71 à 228.38 et celui des papiers 0.12 à 104.53. L'indice des industrielles a perdu 0.66 à 165.31.

Le comportement des valeurs a donné le résumé suivant: vendredi, 63 avances, 76 reculs et 54 titres inchangés. Jeudi, 62 avances, 80 reculs et 48 titres inchangés.

La Banque Mercantile dirigeait le secteur industriel, sans changement à $15 3-8, sur un volume de 23,850 actions qui ont changé de mains. Hudson Bay Mining and Smelting A était en tête du compartiment minier avec un gain de 7-8 à $18 1-2, sur un virement de 15,135 actions.

On a noté une tendance à la hausse dans les pétroles. Impérial Oil A a gagné 1-4 à $18 7-8 et Dome Petroleum 1 1-4 à $37 1-2. BP Canada a perdu 1-8 à $7 3-8. Chez les industrielles. Massey-Ferguson a gagné 1-4 à $23 1-4, Canadian Tire A 1 1-4 à $40 et Canadien Pacifique Ltée 1-8 à $15 5-8. Bell Canada a perdu 3-8 à $46 et Inco A 1-2 à $29 5-8.

Parmi les valeurs de spéculation, Royal Agassiz Mines Ltd. a gagné 1-2 à $23 1-2, sur un virement de 500 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	3300	$9⅛	9	9	
Alta Gas T	400	$13	13	13	+ ¼
Alcan	2670	$22⅜	21¾	21⅞	—1½
Aquitaine	1980	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Asbestos	400	$23	23	23	— ¾
Bank Mtl	1216	$14	13⅜	13¾	— ¼
Bank NS	351	$40	39⅝	40	
Banq CN	2026	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Bq Deprg	200	$13½	13¼	13½	
Bq Pv Can	982	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Bell Canad	6735	$46⅜	45¾	46	— ⅜
Bell D pr	500	$48¾	48¾	48¾	— ¼
Bell E pr	950	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Bell F pr	3300	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Bell wt	38000	315	280	295	—20
BM RT u	800	$14	14	14	+ ⅛
BP Can	2225	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Brcan a	4688	$12	11¾	11⅞	
Brcan Pr d	200	$25¼	25¼	25¼	
BC Phone	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Cal P a	100	$31¼	31¼	31¼	+ ½

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dome Pete	2900	$37⅞	37¼	37½	+1¼
D Li pr	100	$15	15	15	—1¼
Domtar	208	$14½	14½	14½	
Du Pont	650	$13	13	13	
Dupuis A	100	125	125	125	
E Pr Air	900	200	200	200	—25
Fin Coll	1860	148	145	145	—4
Gaz Metr	510	$6	6	6	— ¼
Genstar L	395	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
GL Paper	4265	$31	31	31	+1
Guar Trst	300	$5	5-	5	— ⅛
Gulf Can	190	$22¾	22¾	22¾	+ ½
Holl a	900	$27	27	27	
Home A	300	$28	28	28	+ ¾
Hud B a	15135	$19⅜	18¼	18½	+ ⅞
H Bay Co	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
HB Oil Gas	1000	$34½	34½	34½	+1⅛
Husky Oil	3575	$19½	19	19	
IAC	2400	$14	14	14	— ⅝
Imp O a	7400	$19	18½	18⅞	+ ¼
Imasco A	350	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Inland Gas	600	$9½	9½	9½	
Inco a	4740	$29⅞	29½	29⅝	— ½
IU Int	1000	$11	11	11	
IPL a	1500	$13½	13⅜	13⅜	— ⅜
Kaiser Re	2450	$14	13⅞	13⅞	
Kaiser w	100	$11	11	11	— ⅛
Labatt a	500	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
La Veren	200	450	450	450	
MB Ltd	450	$22¾	22½	22¾	+ ⅛
Mass Fer	9368	$23⅜	23⅛	23¼	+ ¼
Melchers	610	310	310	310	
Mercantl	1850	$15¾	15½	15¾	
Micc Inv	2300	$8¾	8¾	8¾	
Molson A	3500	$15¼	15	15¼	+ ½
Molsón B	500	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Mnt Trst	550	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Moore	900	$34	33⅞	34	— ⅜
NB Tel	283	$17½	17½	17½	
Nfl cl a	200	$11½	11½	11½	+ ⅛
Normick	2000	225	225	225	
Noran a	2583	$28⅛	27¾	27¾	— ⅜
Nordair	200	155	155	155	—15
Norcen	2900	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Nor Tel	600	$30	30	30	— ¼
Nor T w	300	$11	11	11	— ½
Oshawa A	1100	315	310	315	—5
Pac Pete	200	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Pancan	540	$23¼	22⅜	23¼	+ ⅞
Peopl St	100	410	410	410	+10
Petrofina	118	$16¾	16¾	16¾	+1
Pow C a	2000	$7¾	7¾	7¾	
Pow C d	125	$7½	7½	7½	+ ⅛
Prefac a	2200	110	100	110	+5
Price Com	909	$10	9½	9½	— ⅜
Provigo	100	$8½	8½	8½	
Qebcor	300	$6¾	6½	6¾	— ¼
Que Tel	150	$16	16	16	+ ½
QueT 4¾ p	500	$8⅝	8⅝	8⅝	
Reed S a	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Reitman A	1100	$8	8	8	
Res Ser	1000	82	82	82	
Royal Bank	816	$24⅜	24¼	24⅜	
Ry Trt a	2100	$16¾	16½	16⅝	+ ¼
Roy TM pr	150	$10½	10½	10½	— ¼
St L Ce	1000	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Scotts	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Seagram c	1300	$21⅜	21¼	21¼	— ½
Shell Can	909	$14⅛	14	14	
Simpsons	1409	$5	5	5	— ⅛
Stham a	2100	$18¾	18½	18½	
Steinbg A	100	$13	13	13	
Texaco	375	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Texasgulf	200	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅜
Thom A	200	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅜
Tor Dm Bk	100	$18¾	18¾	18¾	+ ½
Tot Pet A	400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Tr Can PL	3172	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Trans Mt a	200	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Unigesco b	1900	125	125	125	+5
Unt Bank	1950	240	235	240	—5
U Corp B	780	$11½	11½	11½	
Velcro	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Walk a	1770	$25⅜	25½	25½	— ⅛
Warn Her	200	325	325	325	
Westcst	1700	$26¼	26	26¼	+ ¾
Junior Industrielles					
Belg Stand	500	96	96	96	—29
Crawfd Al	200	175	175	175	
Domco	100	290	290	290	—10
Fiscal Inv	500	$7½	7½	7½	
MR Rice p	300	$17¾	17¾	17¾	+1¾
Polcon	500	10	10	10	+5
Mines et pétroles					
Acroll Ltd	10200	53	50	52	
AIS	600	30½	30½	30½	
Basic Res	400	$9	8⅞	9	+ ¼
Bluewtr	1300	350	340	350	+25
Cadillac Ex	500	78	78	78	—1
Cdn Mag	7000	2	2	2	
Chib Cop	4000	11	11	11	
Com N	3000	5	5	5	—5
Cons Imp	5000	28½	28	28	+1
C Louana	500	16	16	16	—1
Dumgmi	500	60	60	60	
Dumont	15000	10	10	10	
Dyn Mn	5500	30	28	30	+2
East Mal	1000	190	190	190	—2
F Norm	600	300	290	300	+15
Gold Briar	1000	11	11	11	—14
Goldex	700	23	23	23	
Kiena	800	120	120	120	
M Pleas	3000	10½	10	10	
Muscoch	2000	19	19	19	—1
N Insco	1500	50	50	50	
Nordore	1500	18	18	18	+2
Norsemn	2000	21	21	21	
Phoenix	200	315	315	315	—15
Que Expl	1000	20	20	20	
Que Cobit	1500	176	170	176	+6
Queenstn	1000	27	27	27	
Roy Agas	10500	24	22	23½	+ ½
Sil Stack	2000	26	25	26	+7
Sull a	600	102	102	102	—4
Talismn	3500	16	15	15	
Teck Corp A	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅜
Viewpt	1000	4	4	4	

fonds mutuels

AGF Group				
Amer Grwth	4.92	yInternatl	5.90	Save Income 5.30
Cdn Gs Egy	12.97	yJapan	9.84	**Non Members**
Cdn Sec Gth	4.60	yMortgage	4.87	Assoc Inv 4.85
Cdn Trusteed	4.59	yMutual	4.98	yBeaubran 3.82
Corp Invest	5.14	yRetiremnt	5.15	ynBolt TremE 5.20
Corp Inv Stk	4.50	yProvidt Mu	6.38	Cdn S Afr Gd 3.42
Gwth Equity	5.78	yProvidt Stk	4.79	**Canagex Gr**
Japan	8.71	**Nat Res Gth**	3.59	yBond 9.32
nMoney Mkt	10.00	**Planned Invest Gr**		Fund 8.70
ySpecial	3.28	Canada Cum	5.29	Internatnl 8.26
All Canadian Gr		Canada Grth	6.92	yMortgage 10.18
Compound	5.89	Pld Resourcs	3.89	Capital Gth 9.22
Dividend	6.00	Pld Sec Inc	5.70	xChase 6.54
Northn Egy	3.32	Taurus	4.95	**CML Group**
Revenue Gth	3.95	**Pret et Revenu Gr**		Growth 6.04
Venture	3.37	yAmerican	9.69	Intl Engy 2.40
4000	3.90	yCanadien	5.87	Intl Gth 4.42
Calvin Bullock Gr		yRetraite	6.12	Intl Income 3.41
Acrofund	1.15	**Prevest Mut**	6.17	Univest 4.73
CIF	3.94	**Prudential Gr**		**Desjardins Gr**
Ciag Inv Grp		Growth	5.22	Canadian 6.68
nyCo-opera	9.31	Income	5.27	yHypotheq 4.29
nyLdmk GF	9.62	**Savings Invest Gr**		yInternatl 7.34
Eaton Group		American	9.69	yObligatns 5.23
Commwth	15.02	Canadian	5.87	Quebec 3.20
Growth	9.53	Retiremnt	6.12	PEP 1.86
Income	4.67	**Scotiafund Gr**		nySpec 4.48
Internatnl	7.51	Scotiafund	.85	yDixon, Krog 5.32
Leverage	4.10	Scotiafd Mtg	1.05	yDomin Comp 6.11
Venture	3.70	**United Bond Shr**		**Dreyfus Group**
Viking	4.73	yRoyFund	5.63	yInc 12.57
Guardian Gr		yRoyFnd Inc	5.15	yInternatl 13.90
Enterprise	.80	**United Group**		nExecutv Can 5.67
GIS Comp	9.30	yAccumula	3.78	nExecutv Intl 1.48
GIS Income	2.76	yAccumula R	3.93	xFid Trend 21.77
yGrwth Fnd	8.77	American	1.37	nHarvard 5.74
North Amer	3.52	yCont Mortg	5.05	yHeritage 1.84
Mutual Acu	5.22	yHorizon	2.05	**Industrial Gr**
Mutual Inc	4.25	ySecurity	4.73	Indust Amer 2.47
Sec Income	9.60	yVenture	2.52	Indust Div 5.96
World Eqty	5.88	yVenture Ret	4.02	Indust Eq 5.25
Investors Group		**Universal Group**		Indust Gth 15.99
yGrowth	10.31	Save Equity	7.91	Inudst Inc 10.23

Indst Pens	20.98		
ITCO	4.59		
Keystone Gr			
Cus K-2	5.18		
Cus S-1	19.16		
Cus S-4	3.69		
Polaris	3.23		
xLex Rsrch	15.84		
xManhatn	2.70		
xMaritime Eq	2.37		
Marlborough	4.55		
Natrusco	12.13		
NW Group			
Canadian	4.27		
Equity	6.73		
Growth	5.05		
xOne Wm St	14.69		
xOppenhmr	6.43		
Pemberton Gr			
nPacific Div	4.86		
nPacific Inc	2.76		
nPacific Res	2.49		
nPacific Ret	4.36		
nPacific US	4.47		
PHN Group			
yBond	10.94		
yCanadian	7.06		
yFund	14.99		
yPooled	27.14		
nyRRSP	10.94		
PMF Managmnt			
nPension Mu	5.88		
nXanadu Fd	3.37		
nPutnam	10.45		
Sterling Eqty	5.40		
xTech	7.39		
Temple Gth	11.61		
Trans Canada Gr			
A	4.80		
C	10.36		
Special	4.10		
yVanguard	5.71		
Western Grth	4.77		

new york

Marché soutenu

La hausse des cours s'est poursuivie hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé en hausse de plus de deux points sur un marché moins actif que la veille. La cote, en hausse à l'ouverture, a par la suite plafonné au même niveau que la veille aux alentours de midi, sous l'effet des prises de bénéfice.

L'annonce de la généralisation de la baisse des taux d'intérêt des principales banques américaines, dont la Citibank qui a porté son "prime rate" — taux de base — de 6.5 à 6 1-4 et la Morgan qui l'a réduit de 6 1-4 à 6 pour cent, a eu une bonne influence sur le marché et a épaulé le raffermissement des cours dans l'après-midi.

En clôture, le nombre de hausses l'emporte assez largement sur celui des baisses: 894 contre 588 et 436 titres inchangés. Les chimiques terminent sur une note soutenue. Irrégularité des alimentaires, baisse des compagnies aériennes et ordinateurs.

L'indice Dow Jones, en gagnant 2.41 points vendredi, pour atteindre 973.15, a porté son avance de la semaine à 22.60 points. Le volume des transactions à la Bourse de New York a totalisé 25.96 millions d'actions, à comparer à 31.80 millions jeudi.

Au nombre des titres canadiens en circulation à la Bourse de New York, Massey-Ferguson a gagné 3-8 à $22 5-8, Hudson Bay 1-4 à $18 1-4 et Hiram Walker 1-4 à $25 1-4. Mais Alcan a perdu 1 1-4 à $21 1-2, Campbell Red Lake 1-2 à $25 5-8 et Dome Mines 1-2 à $45 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	8	16	34	33⅞	34
ASA Ltd	269	22⅞	22⅛	22⅜	— ⅜
Addrsso	16	199	11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Alcan Alu	48	516	22⅜	21¼	21½	—1¼
Alleg Cp	13	23	11	10⅞	10⅞	— ⅛
Allg Lud	7	20	38½	38	38⅛	
Allis Ch	6	x155	25⅛	24¾	25	+ ¼
Alcoa	17	676	55	54¾	54¾	
AMtICI	13	463	55⅛	54¼	54⅞	+ ⅜
Ambac	8	133	22¼	21⅞	21⅞	+ ⅛
A Hess	8	601	28¾	28⅜	28½	+ ⅛
Am Airl	7	347	13½	13	13¼	— ⅛
A Brnd	9	103	43⅜	42⅝	43⅛	— ⅛
Am Can	7	123	37¼	36⅝	36⅞	
A Cyan	9	524	27⅛	26⅞	27⅛	
A Home	18	967	30⅞	30¼	30¼	— ½
Am Mot	6	1022	4⅛	3⅞	4	
Am Stand	7	324	30	29¾	30	+ ¼
Am TT	11	4319	64	63⅜	64	+ ½
Ampx Cp	12	278	7½	7	7½	+ ¼
Anacon	126	456	30¾	29⅜	30⅛	+ ⅜
Armco St	8	265	29¾	29⅛	29⅜	— ⅛
Armst Ck	12	218	27⅜	26¾	26⅞	— ⅜
Asarco	13	267	15⅜	15⅛	15¼	— ⅛
Atl Rich	12	729	59½	58¾	59	— ⅛
Avco Cp	2	601	13⅜	12⅞	13⅛	— ¼
Avco Cpf		26	40¾	39¾	40¾	+1⅛
Avnet Inc	6	135	17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Avon Pd	18	365	48⅞	48¼	48⅜	— ¼
Babck W	7	232	34½	33⅝	34¼	+ ⅞
Baxt Try	21	x1026	37½	36¾	37¼	— ¼
Beckmn	18	48	27¼	26⅞	27⅛	+ ¼
Beech A	7	27	21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Bel How		70	19⅛	18⅜	19⅛	+ ⅞
Bell Can	6	97	45½	45	45⅛	— ⅜
Benfi Cp	6	196	27½	26⅞	27¼	
Beth Stl	8	1041	39⅜	39⅛	39¼	— ⅛
Bick Dkr	19	344	19⅝	19	19½	+ ⅜
Boeing	12	198	44⅞	44⅜	44½	— ¼
Boise Cas	12	292	32⅜	32	32	— ¼
Borden	9	405	32⅞	32½	32⅞	— ⅛

Rodrigue Tremblay inaugure l'hôtel

L'Union nationale logera à l'enseigne d'Howard Johnson

par Michel Nadeau

L'atmosphère était aux retrouvailles hier soir lors de l'inauguration du dernier-né des hôtels montréalais: Place Howard Johnson qui sera aussi connu sous le nom de Hôtel Renaissance. Le maître des lieux, M. Mario Beaulieu, ancien ministre de l'Union nationale, pendait la crémaillère avec plusieurs figures connues de ce parti politique. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence de l'ancien conseiller économique de M. Beaulieu, aujourd'hui ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay.

Le nouvel hôtel de 318 chambres, situé à l'angle des rues Berri et Sherbrooke, sera géré par la compagnie Place Howard Johnson, une entreprise dirigée par M. Jean Bruyère, organisateur de M. Brian Mulroney lors de la récente course à la chefferie du Parti conservateur.

Ce projet de $22 millions est né lors de la vente, par M. Gabriel Loubier et l'Union nationale, de l'ancien club Renaissance. Agissant alors comme notaire, M. Beaulieu décida de s'associer au nouveau propriétaire, M. Gilles Longpré. Par la suite, deux autres hommes d'affaires, MM. Pierre Masson et Albert Tielemans, se joignirent au tandem.

Le prix d'achat du terrain ne fut que de $500,000; une aubaine! "Ceci s'explique par le fait que, composé en bonne partie de glaise, le terrain était plutôt mou" de dire M. Beaulieu.

Maintenant homme d'affaires à plein temps, M. Beaulieu est particulièrement fier du nouveal hôtel. Il a quitté la politique après sa défaite au leadership de l'Union nationale. Son programme économique reposait alors sur un marché commun Québec-USA, une idée mise de l'avant par son conseiller, M. Rodrigue Tremblay. Ce dernier devait écrire le chapitre du livre de M. Beaulieu traitant de cette question.

Les quatre propriétaires de l'hôtel ont décidé d'acquérir une franchise de la chaîne Howard Johnson afin de s'assurer une clientèle américaine. Le nom n'est pas français — M. Beaulieu dira à la blague qu'il aurait préféré Daniel Johnson — mais pour le public francophone, l'établissement portera également le nom de l'Hôtel Renaissance.

L'ambiance sera néanmoins bien québécoise. Dans cette veine, l'Union nationale fera revivre son Club Renaissance dans un des salons de l'hôtel. Présentement, plusieurs dirigeants du parti de M. Biron se rencontrent régulièrement à cet endroit.

"Le concept de base de notre hôtel est que le voyageur peut, avec sa famille ou ses amis, obtenir une chambre-appartement à un prix raisonnable" de dire M. Beaulieu. Les taux varieront entre $28 et $33 pour une chambre simple et $45 et $60 pour une suite.

Les deux premiers étages ont été aménagés sous la forme de bureaux qui seront loués à des entreprises ou à des professionnels.

Les quinze étages supérieurs pourront servir à la fois de chambres pour les touristes de passage ou de résidence pour certains hommes d'affaires. Chaque chambre possède une cuisinette munie des appareils électro-ménagers essentiels.

De plus, dix-huit salles de conférence pouvant accueillir de six à 30 personnes seront offertes au public.

L'hôtel dont le standard rejoint celui des Holiday Inns, possède une salle à manger, un bar, un café, une tabagie etc... La direction a obtenu déjà l'autorisation de la ville de Montréal de percer un tunnel pour un accès direct au métro et à l'École d'hôtellerie.

En ce qui concerne l'aspect financier, le terrain et l'immeuble ont coûté $18 millions et la note du mobilier s'est élevée à près de $4 millions. Le financement a été assuré par la Banque Canadienne Nationale.

Selon M. Jean Bruyère, président de Place Howard Johnson, le seuil de rentabilité sera atteint en mai 1978.

M. Beaulieu ne cache pas que son groupe caresse des projets similaires dans les capitales de Québec et Ottawa. Toutefois, il demeure très prudent sur le sujet.

La franchise a été obtenue de la compagnie Orangeroof, une firme de Toronto appartenant en bonne partie à la famille Crothers qui détient pour le Canada les droits de la compagnie Howard Johnson. L'hôtel n'a aucun lien financier avec les restaurants du même nom. Ceux-ci sont également des franchises puisque les compagnies Howard Johnson et Orangeroof ne possèdent aucun actif au Québec. Les actions d'Orangeroof sont cotées à la Bourse.

Pour ce qui est de M. Beaulieu, il travaille présentement à la construction de résidence pour personnes agées par l'intermédiaire de la compagnie Collet Frères dont il détient 20% des actions. Le reste est entre les mains de Simard & Beaudry, une filiale du groupe York Lambton.

Quant à la politique, l'ancien ministre unioniste n'écarte rien: "Actuellement, je dois terminer certains projets immobiliers. Mais après on verra..."

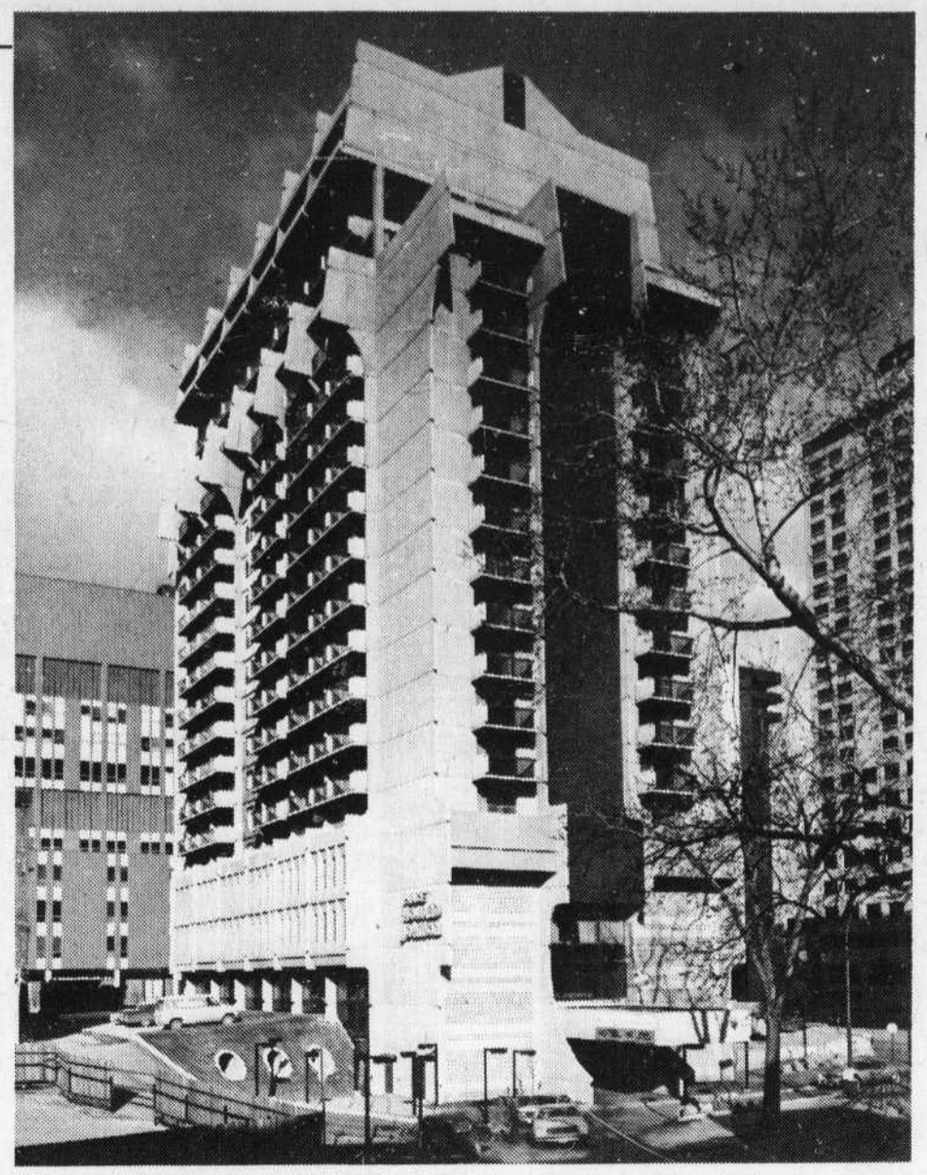

Propriété de l'ancien ministre Mario Beaulieu, le nouvel hôtel Howard Johnson abritera les locaux du Club Renaissance de Montréal.

FP Publications veut toutes les actions de Sun Publishing Co.

La compagnie FP Publications de Winnipeg a annoncé hier son intention d'acquérir toutes les actions de la firme Sun Publishing Co. de Vancouver. Déjà, FP détenait 86% des actions de l'entreprise qui édite le Sun.

L'offre sera de $60 pour toutes les actions des classes "A" et "B" qui n'appartient pas déjà à FP. Sur les 375,000 titres émis dans chaque catégorie, FP possède 217,107 actions "A" et 325,442 actions "B". La transaction est conditionnelle à l'acceptation de 90% des actions de chaque groupe.

FP consolide ainsi sa position en tête des éditeurs de quotidiens au Canada. Cette compagnie privée contrôlée par les familles Sifton et Bell est propriétaire du Montreal Star, du Globe and Mail de Toronto, du Ottawa Journal, du Calgary Albertan, du Winnipeg Free Press, des deux quotidiens de Victoria et du magazine Weekend, l'équivalent de Perspectives en anglais.

FP Publications devance ainsi son rival Southam en ce qui concerne le tirage quotidien des journaux au Canada. En troisième place arrive le groupe Power de M. Paul Desmarais.

Cette chaîne est née en 1898 avec l'acquisition par M. Clifford Sifton du Winnipeg Free Press; les initiales de ces deux mots deviendront le symbole de la chaîne.

Le chiffre d'affaires de FP était de $156 millions en 1975; le revenu net atteignait $15 millions alors que la valeur des actifs dépassait $137 millions. Le groupe compte 4,000 employés environ.

Les actionnaires de Bushnell Communications, la firme propriétaire du poste CJOH à Ottawa, ont repoussé hier une motion dénonçant une entente entre cette entreprise et Standard Broadcasting Corp., une filiale d'Argus qui détient 52% des actions de Bushnell.

Un homme d'affaires d'Ottawa a présenté une résolution affirmant que Bushnell payait à Standard des honoraires plus élevés que la normale pour la vente de temps d'antenne.

Selon l'accord entre les deux compagnies, Standard touche 7½% des premiers $4.5 millions et 10% du reste. Présentement, les ventes de Bushnell sont de $5.5 millions.

Selon M. John Graham, qui détient 20,000 actions de Bushnell, la compagnie Standard abuse de sa position de société-mère aux dépends des actionnaires de Bushnell.

Baisse du prime rate

NEW YORK — (AFP) — Plusieurs grosses banques américaines dont la Bank of America et la Citibank ont réduit hier leur taux d'intérêt privilégié de 6-½ à 6-¼ pour cent tandis qu'une autre banque, la Morgan Guaranty, réduisait le sien de 6-¼ à 6 pour cent.

Des inventaires élevés forcent les papeteries à mettre plusieurs milliers d'ouvriers à pied

Plusieurs compagnies ont exprimé l'intention, cette semaine, de procéder au licenciement d'une partie de leur personnel ou de prolonger la fermeture de leurs usines durant la période des fêtes. La majorité des mises à pied ont été annoncées dans l'industrie forestière où le marché est déprimé et les inventaires élevés.

MacMillan Bloedel de Vancouver qui a récemment débauché 4,000 ouvriers, a annoncé qu'au total 8,000 de ses employés seront mis à pied à travers le Canada, pour des périodes variables, durant les prochains mois, à cause d'un inventaire qui atteint des niveaux presque sans précédent dans le bois de sciage, le bois de pulpe et le papier.

Deux autres compagnies forestières de Colombie-Britannique ont exprimé l'intention de prolonger les mises à pied pendant le temps des fêtes.

Canadian Forest Products a précisé que 650 travailleurs de son usine de New Westminster seront probablement sans travail du 22 décembre au 9 janvier, permettant ainsi de réduire la production de contreplaqués en bois mou et de panneaux à particules. Environ 525 employés de cette usine avaient déjà été mis à pied durant une semaine, le mois dernier.

Un porte-parole, de Canadian Forest a fait savoir qu'environ 120 bûcherons ont déjà été congédiés temporairement et que 630 autres le seront plus tard ce mois-ci.

Canadian Cellulose, qui est à 82% la propriété du gouvernement de la Colombie-Britannique, fermera son usine de papier de Castlegar durant neuf jours à compter du 24 décembre, ce qui affectera 325 ouvriers. Cette usine fut également fermée du 6 au 15 novembre dans le but de réduire les inventaires.

Au Nouveau-Brunswick, **Fraser Co.** fermera son usine de pulpe et papier d'Atholville durant six semaines, à compter de samedi, réduisant 225 personnes au chômage. Cette usine avait fermé ses portes pour six semaines, le 26 mai dernier, et pour quatre autres semaines le 22 août.

Ce ralentissement des activités n'est toutefois pas unique à l'industrie forestière. Dans l'automobile, **American Motors Canada** a mis à pied 1,200 employés, cette semaine, à son usine d'assemblage de Brampton, en Ontario.

Au Québec, **Associated Textile of Canada** a fermé une usine à Montréal et une deuxième à Louiseville. La compagnie a affirmé que les importations de vêtements à bas prix avaient envahi une bonne part du marché canadien, en 1976, provoquant d'importantes mises à pied et un fléchissement considérable de la production.

Hawker Siddeley Canada a temporairement congédié 1,000 ouvriers à son usine de Trenton, en Nouvelle-écosse, tandis que **Sydney Steel** embauchera de 1,800 à 2,000 personnes de moins, cet hiver, en raison d'une demande réduite pour ses produits.

Par contre, la situation semblait toutefois plus brillante pour d'autres corporations. Trois sociétés importantes ont annoncé mercredi qu'elles accroîtraient leurs dépenses en usines et équipements, au cours de 1977.

Crown Zellerbach de Vancouver qui fermera son usine de pulpe et papier de Campbell River, du 24 décembre au 3 janvier, ce qui affectera 550 de ses 1,000 employs, a annoncé un programme d'expansion de $125 millions en Colombie-Britannique. Elle a décrit cette décision comme "étant un acte de Foi" en l'avenir de cette province.

Hudson's Bay Oil de Calgary a révélé son intention de dépenser $130 millions en exploration et développement, en 1977, comparativement à un peu plus de $100 millions cette année.

Enfin, **Ford** investira $30 millions dans son usine d'assemblage de Talbotville, en Ontario. Ces dépenses consisteront en l'achat de nouveaux équipements et en une expansion de 50,000 pieds carrés à son usine. Cette expansion fournirait du travail à 400 nouveaux ouvriers.

Selon le président de la compagnie mutuelle d'assurance-vie l'Assomption

Les Acadiens ne croient plus au fédéralisme à n'importe quel prix

par Michel Nadeau

Il se trouve de plus en plus d'Acadiens pour ne plus croire au fédéralisme à n'importe quel prix et plusieurs sont maintenant d'avis qu'il faut accorder une plus grande autonomie et un pouvoir de décision aux deux groupes ethniques, selon M. Gilbert Finn, président de L'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie.

M. Finn prenait la parole cette semaine devant les membres du club Saint-Laurent-Kiwanis dans la métropole.

"Il faut rebâtir le pays, réorganiser la confédération canadienne. Depuis cent ans, cette formule n'a pas changé. Peu d'institutions ne bougent pas durant un siècle. Aussi, il faut maintenant trouver quelque chose de nouveau" a-t-il déclaré au DEVOIR après son exposé.

Selon M. Finn, il importe maintenant de penser en terme de pouvoir de décision. Par exemple, les Acadiens doivent décider eux-mêmes ce dont ils ont besoin dans le domaine de l'éducation et des communications.

Le président de l'Assomption a décrit la vie difficile des minorités. "La majorité des Acadiens vivent encore dans les régions défavorisées et les moins industrialisées, celles où les revenus sont les plus bas, les investissements les moins importants, les taux de chômage, d'assistance-sociale et d'émigration les plus forts, les moyens de communication les moins développés et le taux de scolarisation le plus faible."

C'est le cercle vicieux où sont enfermés les pays sous-développés et les minorités. "L'émigration, le bas niveau de fréquentation scolaire, l'absence d'institutions de formation résultent du manque d'investissements et ce manque est à son tour cause de chômage et de tensions sociales."

Pour sortir de ce contexte, les Acadiens doivent accéder aux centres de décisions. "Par exemple, le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le plus gros employeur de la région avec un budget de plus d'un milliard de dollars. Les Acadiens doivent, sur la base d'égalité, participer aux décisions qui les concernent".

Les rapports linguistiques au Nouveau-Brunswick évoluent "normalement", selon M. Finn. "Nous rencontrons toujours des difficultés de taille. Plusieurs articles de la Loi sur les langues officielles ne sont pas encore proclamés. C'est un combat continuel qu'il nous faut livrer".

Cependant, la renaissance acadienne commence à donner certains résultats, a-t-il fait remarquer, en mentionnant la présence de la radio, de la télévision, de l'université de langue française en Acadie. Plusieurs ministres et hauts fonctionnaires du Nouveau-Brunswick sont maintenant francophones.

Au chapitre des progrès enregistrés sur le plan économique, il a mentionné l'actif de la Fédération des Caisses populaires acadiennes qui dépasse maintenant $50 millions.

Lors d'un entretien, M. Finn a souligné la progression de la compagnie qu'il dirige en 1976. L'actif de l'Assomption dépassera $66 millions à la fin de 1976, une hausse de 12%. L'assurance en vigueur approchera les $700 millions et, fait important, la croissance des ventes nouvelles sera de 65% après un bond de 29% en 1975.

Membre de l'executif de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, M. Finn a mentionné l'importance pour l'industrie de l'assurance d'investir dans un cadre régional les capitaux qu'elle doit gérer. Inauguré en 1974, Place l'Assomption à Moncton est une preuve tangible des retombés économiques de la puissance de l'épargne et de l'assurance-vie.

"Au cours des trente dernières années, les Acadiens ont connu des progrès considérables même s'il reste beaucoup à faire. Il se trouve encore des régions de notre province où sévit un chômage endémique et une grave stagnation économique."

"Il ne faut pas cependant que cet élan s'arrête, ni même ralentisse", a conclut le conférencier.

Labatt retarde son projet d'usine en banlieue de Québec

QUÉBEC (PC) — La brasserie Labatt a décidé de retarder de trois ou quatre ans son projet de construire une usine d'embouteillage de quelque $25 millions, à Ville-Vanier, en banlieue de Québec.

Le directeur des relations publiques de l'entreprise, M. Raymond Beaulieu, a confirmé cette décision, annoncée récemment au personnel montréalais de Labatt, lors d'une réunion d'information destinée à les rassurer sur les intentions d'investissement de la brasserie au Québec.

M. Beaulieu a expliqué que le projet de construction d'une usine dans la région de Québec avait été remis à plus tard parce que la croissance de l'industrie n'a pas été aussi rapide qu'on l'avait anticipé il y a quelques années.

"Au cours des trois ou quatre prochaines années, l'augmentation de la consommation de la bière pourra être satisfaite en augmentant légèrement la capacité de production de notre usine de Montréal", a-t-il précisé.

Selon M. Beaulieu, cet éventuel agrandissement de l'usine de Montréal sera le dernier.

FINANCEMENT - ADMINISTRATION
GÉRANCE

Nous possédons du capital financier et humain et nous serions intéressés à acheter ou à s'associer à des petites ou moyennes entreprises québécoises établies et de préférence rentables.

- DISCRÉTION ASSURÉE -

Prière de vous adresser sans aucune obligation, par écrit ou par téléphone à:

**Administration P.H.G. Inc.,
500 Place d'Armes (Édifice B.C.N.)
suite 1924,
Montréal, P.Q. (514-845-5268)**

dramex
le métal déployé

Nous construisons notre réputation sur le service.

Le métal déployé **Dramex** simplifie production, facilite l'entreposage.
Sa surface rigide, forte, légère et anti-dérapante permet à l'air et la lumière de se diffuser.

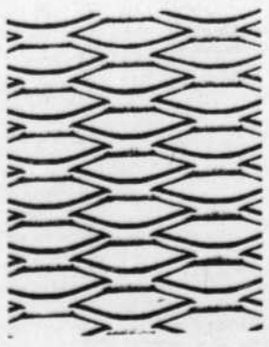

dramex
fabriqué à Iberville
P.O. BOX 26,
Iberville, Qué.
tél.: 1-514-658-4161

CHERCHEZ-VOUS UN CADEAU ORIGINAL ?
OFFREZ de L'OR pour NOËL
Deak Canada Ltée.
VOUS OFFRE
UN CHOIX EXCLUSIF DE
Pièces de monnaie
Lingots
Pendantifs
de toute beauté
Commandez par téléphone: 285-1307
ou mieux encore, venez les voir à
1155 SHERBROOKE OUEST
Coin Stanley
Du lundi au vendredi
de 9 heures à 17 heures

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

René Lévesque au "Monde"

L'indépendance est un objectif absolu

PARIS (AFP) — Dans une interview au journal "Le Monde", M. René Lévesque, premier ministre du Québec, trace les grands traits des orientations qu'il compte donner à son gouvernement, après sa victoire aux élections législatives, et définit notamment l'indépendance politique comme devant être un "objectif absolu".

Tout en admettant "qu'une indépendance s'accompagne forcément d'une certaine interdépendance", le chef du Parti québécois qui vient de succéder à M. Bourassa, précise que l'indépendance politique telle qu'il l'entend "implique la souveraineté politique sous tous ses aspects" et que les Québécois seront invités à se prononcer par référendum sur cette importante question.

Interrogé sur la préparation de ce référendum, M. Lévesque indique que sera fournie "l'information qui n'a pas toujours été disponible" et qu'il "faudra penser beaucoup à la façon honnête de poser la question". Ce référendum, procédure très courante au niveau municipal mais non encore utilisée au niveau provincial -- devra intervenir durant le mandat du nouveau premier ministre, c'est-à-dire dans les quatre à cinq ans à venir.

Le risque d'un débordement "sur sa gauche" étant ensuite évoqué, M. Lévesque, tout en soulignant que le programme de son parti "admet des étapes", affirme: "Ce que nous voulons faire est certainement à gauche de la tradition politique canadienne ou nord-américaine". Définissant ensuite le Parti québécois comme "social démocrate", le premier ministre du Québec se réfère à "l'expérience scandinave" qu'il qualifie de "source d'inspiration". Illustrant ce point de vue, M. Lévesque poursuit: "Nous avons besoin d'une société où l'égalité des chances soit beaucoup plus réelle (...) Cela implique des réalisations concrètes, dans l'éducation par exemple, dans la conduite des entreprises" ainsi que "le développement de formes collectives plus avancées". Le premier ministre précise qu'il "ne s'agit pas nécessairement de nationalisation ou d'étatisation" mais de "formules mixtes" notamment des "coopératives là où elles sont possibles".

Interrogé alors sur les "priorités" qu'il s'est fixées face à la situation économique "assez difficile" que connaît actuellement le Québec, M. Lévesque déclare que son gouvernement devra faire face à "l'héritage" que lui a laissé son prédécesseur, M. Bourassa. Soulignant la nécessité de définir "des relations précises entre le gouvernement et le parti", "il faut, dit-il, "que nous ne perdions pas de vue nos propres projets et que nous tendions à les mettre en marche dès que possible". Parmi ces projets, le leader du Parti québécois cite "une politique provinciale des achats gouvernementaux" (concernant par exemple les hôpitaux et l'Hydro-Québec) ce qui, selon lui, "doit permettre de trouver des emplois" et "de stimuler les entreprises".

A propos d'un éventuel recours aux investissements étrangers, M. Lévesque estime que le Québec doit utiliser ses propres ressources. Notant au passage que "l'épargne potentiellement disponible dépasse au Québec 30 milliards de dollars pour une population de six millions d'habitants", le premier ministre remarque: "Mais elle est souvent dirigée hors de chez nous puisque nous n'avons pas de contrôle sur la majorité des circuits financiers" et "ce sont les lois fédérales qui prévalent dans ce domaine".

Questionné ensuite sur la politique culturelle et linguistique, M. Lévesque rappelle tout d'abord qu'au Québec "quelque 20 pour cent de la population, que représentent nos concitoyens anglophones, ont une situation de minorité dominante" et poursuit: "Nous devons être équitables envers une minorité qui a des droits que nous reconnaissons dans le contexte transitoire actuel sans léser la majorité que nous sommes". A cette occasion, le premier ministre indique que "les nouveaux immigrants, qu'ils viennent des État-Unis, d'Australie, d'Italie ou de Grèce" devront mettre leurs enfants dans des écoles francophones, le contrôle de l'immigration étant "vital", comme celui de l'épargne ou de l'impôt.

Le risque de partition du Canada que pourrait entraîner une telle politique d'indépendance étant alors évoqué. M. Lévesque estime cette hypothèse "farfelue".

Pour M. Lévesque, le Canada, "avec ses onze gouvernements pour quelque vingt millions d'habitants est un (des pays) les plus sur-gouvernés et aussi un des plus mal administrés" et une réorganisation s'impose. La question du Québec réglée, dit-il encore, cela "entraînerait sans doute une redéfinition du fédéralisme qui deviendrait beaucoup plus décentralisé qu'aujourd'hui".

Interrogé d'autre part sur les liens franco-québécois, M. Lévesque met l'accent sur le fait que les Québécois avaient été frappés par l'analyse "proche de la réalité" faite par le général de Gaulle après son voyage au Québec en 1967. Mais à la question de savoir si les Québécois attendent de la France "un geste politique" aussi significatif que le "vive le Québec libre" du général de Gaulle, M. Lévesque répond par la négative, estimant seulement "qu'il faut resserrer et rendre encore plus confiants les liens culturels et techniques, quasi diplomatiques, qui existent déjà".

Quant aux "priorités" qui seraient celles d'un Québec indépendant et souverain, le premier ministre les conçoit ainsi: "A la base le lien avec le Canada, ensuite avec les États-Unis qui sont forcément la présence continentale essentielle. Et puis, poursuit M. Lévesque, je pense au monde francophone et au Marché commun".

Enfin, M. Lévesque s'est déclaré "préoccupé" par la baisse de natalité enregistrée parmi la population francophone du Québec, et il estime qu'il "faudrait établir des garde-fous".

Burns préparerait la loi du référendum

QUEBEC (par Jean-Claude Picard). — Même si le Cabinet n'en a pas encore discuté comme tel, le ministre Robert Burns estime qu'il se verra confier la tâche de préparer la loi du référendum.

Il a indiqué, au cours d'une conférence de presse donnée jeudi à Québec, que cette tâche devrait normalement lui incomber compte tenu de l'aspect électoral de la question.

Cette loi n'est pas sans importance puisqu'elle permettra notamment de déterminer qui aura le droit de participer à la lutte au moment du référendum.

On sait que le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand avait déjà préparé une telle loi en 1969 — elle n'a cependant jamais été soumise à l'Assemblée nationale — et que cette loi prévoyait à cet égard que seuls les partis politique reconnus pourraient participer officiellement au référendum et se faire rembourser une partie de leurs dépenses comme au moment d'une campagne électorale.

M. Burns a indiqué hier qu'il songeait à reprendre cet aspect du projet unioniste, ce qui équivaudrait à exclure du débat, du moins pour les fins de remboursement des dépenses encourues, le Ralliement des créditistes et le Parti national populaire.

On sait par ailleurs que des groupes de pression, tels la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont déjà indiqué leur intention de participer activement à la bataille. Pourront-ils le faire?

Qu'adviendra-t-il en outre si des partis politiques fédéraux veulent participer?

De plus, quelles seront les modalités de cette consultation? Combien de temps pourra durer la campagne? La question sera-t-elle définie par le gouvernement seul ou sera-t-elle préparée conjointement par une commission de l'Assemblée où siègent des députés de tous les partis?

Voilà autant de questions auxquelles cette loi devra apporter une réponse et hier, M. Burns en avait bien peu à donner sinon qu'il était entendu que tous les Québécois auraient droit de vote au référendum, contrairement à ce que laissait entendre mercredi le nouveau député de Westmount, M. Georges Springate.

La CECM paiera

La Commission des écoles catholiques de Montréal a résolu jeudi de payer à ses enseignants, le 23 décembre, la totalité des hausses salariales à effet rétroactif pour les années 1975 et 1976.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, avait lui-même fortement recommandé aux commissions scolaires du Québec, la semaine dernière, de remettre à leurs enseignants, dans les plus brefs délais, une proportion d'au moins 50% des augmentations à effet rétroactif.

Afin de faciliter cette opération, le ministère a rendu admissibles aux subventions d'équilibre budgétaire les frais d'emprunt encourus par les commissions qui devront recourir à ce moyen pour solder la dette en question.

A l'occasion de leur réunion du 18 novembre dernier, les commissaires de la CECM avaient demandé le rappel d'une directive du ministère de l'Éducation qui allait dans le sens contraire. L'Alliance des professeurs de Montréal avait fait de même, le 1er décembre, dans un télégramme qu'elle avait fait tenir à M. Morin.

Le français dans l'air

La CALPA craint qu'Ottawa trahisse ses promesses

BRAMPTON (PC) — Les dirigeants de l'Association canadienne des pilotes de ligne (CALPA) craignent que le gouvernement fédéral ne respecte pas ses promesses et étende l'utilisation du français dans les communications aériennes, au Québec, avant que ne soit soumis le rapport d'une commission d'enquête sur les aspects sécuritaires de cette politique.

Ils affirment que les membres de la CALPA pourraient songer à utiliser de nouvelles mesures de pression si le pouvoir central étendait son programme de bilinguisme dans les communications aériennes sans l'approbation du Parlement.

La commission d'enquête de trois membres, formée à la suite d'une grève des pilotes en juin dernier, doit étudier l'aspect sécuritaire des procédures de contrôle bilingue pour les avions non-commerciaux utilisant les principaux aéroports du Québec.

Les juges Julien Chouinard, de la Cour supérieure du Québec, W. R. Sinclair, de la Cour suprême de l'Alberta, et D. V. Heald, de la Cour fédérale, reçoivent actuellement des mémoires écrits à ce sujet et présideront des audiences publiques à compter du 17 janvier, à Montréal.

On prévoit que les commissaires publieront des rapports préliminaires durant la tenue des audiences.

En vertu d'une entente paraphée par le gouvernement fédéral, la CALPA et l'Association canadienne des contrôleurs aériens (CATCA), les recommandations finales de la commission d'enquête ne pourront être appliquées sans l'approbation des Communes, par la voie d'un vote ne tenant aucun compte de l'allégeance politique.

Le président de la CALPA, M. Ken Maley, avait affirmé lors d'une récente interview que les déclarations formulées depuis quelques semaines par les hauts fonctionnaires du ministère fédéral des Transports ont avivé les craintes des pilotes. Selon lui, les fonctionnaires ont laissé entendre que le gouvernement appliquera rapidement les rapports préliminaires de la commission d'enquête sans consulter préalablement le Parlement.

"En fait, le gouvernement semble croire qu'il peut appliquer toute recommandation sur une base intérimaire.

"Nous sommes d'une opinion absolument contraire. Le gouvernement ne peut appliquer de recommandations intérimaires sur une phase particulière du contrôle influencer les autres phases de l'étude. Aucune recommandation ne peut être appliquée sans que tous les aspects de la sécurité aient été étudiés".

M. Maley, un pilote de 43 ans de CP Air, a affirmé que toute décision d'Ottawa visant à étendre son programme de bilinguisme dans le contrôle aérien sans l'approbation du Parlement serait considérée comme un bris de contrat avec les organismes CALPA et CATCA.

A la CATCA, des informateurs déclarent que les contrôleurs étudieraient le problème, advenant l'expansion du programme de bilinguisme, et recourraient à un vote libre parmi les cotisants avant de prendre une décision.

Le président de la CALPA a révélé que

Ken Maley

son association attendra que le gouvernement prenne une décision jugée contraire à l'esprit de l'entente de juin dernier avant de recourir à des moyens de pression. Il n'écarte aucune forme d'action, y compris une grève "si cela devient nécessaire".

Il est peu probable, toutefois, que les pilotes favorisent le déclenchement d'une grève illimitée, comme ce fut le cas en juin dernier, alors que l'aviation commerciale canadienne fut paralysée durant huit jours.

Les membres de la CALPA avaient perdu $2.5 millions en salaires et l'association dût assumer des frais de $300,000, pour consultations juridiques, procédures judiciaires et autres dépenses directement reliées à la grève.

"Nous ne pouvons assumer de nouveau de tels frais. Si la même situation se reproduisait, nous serions au désespoir", dit M. Maley.

Le président de la CALPA a passé presque toute la semaine à Ottawa, témoignant au procès pour outrage au tribunal intenté contre des dirigeants de cette organisme à la suite de la grève de juin.

Air Canada, CP Air et Eastern Provincial Airways ont aussi intenté une poursuite en dommages-intérêts de $42 millions contre la CALPA pour récupérer, disent-elles, les pertes de revenus dues à la grève.

Les craintes exprimées par la CALPA quant à la possibilité de décisions unilatérales de la part d'Ottawa dans le domaine du bilinguisme sont d'autant plus surprenantes que l'association tente, depuis quelque temps, de se donner une image de tolérance et de souplesse.

Lors de son dernier congrès, à Montréal, la CALPA a amendé sa politique afin de permettre l'utilisation du français dans le domaine du contrôle aérien dans les cas où l'association "croit que la sécurité n'est pas compromise".

Les dirigeants de la CALPA désirent faire comprendre que cet amendement témoigne de leur désir de recourir à des compromis. Ces compromis, prétendent-ils, n'ont pas été assez bien expliqués par les média.

Un passage du nouveau manuel d'instruction de la CALPA prévoit que le français pourra être utilisé pour les communications internes entre les membres d'un équipage "pourvu que la sécurité et les procédures d'opération en cette langue" puissent être appliquées avec efficacité lors des tests sur simulateur dirigés par le ministère des Transports.

Les délégués au congrès de Montréal avaient aussi statué que les "communications générales entre les membres d'équipage des avions commerciaux devaient être en une langue comprise de tous".

Auparavant, le manuel d'instruction des pilotes ne permettait en aucun cas l'utilisation du français.

Selon certaines sources, la CALPA admet avoir subi de fortes pressions de la part de ses membres qui désirent qu'elle refasse son image qui fut particulièrement ternie, surtout au Québec, dans le différend qui l'a opposée au gouvernement sur la question du bilinguisme.

"Certains de nos membres se sont opposés, en premier lieu, à une modification de notre politique mais je leur ai expliqué qu'il nous fallait reconnaître le droit d'un jeune francophone, désireux d'apprendre à piloter, à le faire dans sa langue.

"Nous nous opposerons toutefois à l'utilisation de deux langues dans les grands aéroports commerciaux", de dire M. Maley.

Le président de la CALPA a de nouveau affirmé que son association ne s'oppose pas à l'utilisation du français dans le contrôle du trafic aérien dans six ou sept aéroports du Québec, où le bilinguisme est déjà implanté. Il s'oppose toutefois au français à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, près de Québec, où transitent des avions privés et commerciaux. Selon lui, le bilinguisme à cet endroit représente un risque à la sécurité.

M. Maley croit que les média n'ont pas adéquatement illustré la sincérité de la CALPA dans sa campagne contre l'utilisation du français dans certaines régions. Cette campagne avait pour objectif, avant tout, d'assurer la sécurité des voyageurs aériens, dit-il.

"Nous ne sommes intéressés que par les grands aéroports commerciaux... où l'on signale du trafic commercial et général."

La commission d'enquête étudiera en premier lieu l'introduction du bilinguisme dans le contrôle aérien à l'aéroport de Saint-Hubert puis ensuite à Mirabel et Dorval.

"Pour nous, la commission n'existe pas", dit le président des Gens de l'Air, M. Roger Demers, dans une interview téléphonique de Québec.

L'Association des Gens de l'Air, qui groupe les pilotes et contrôleurs francophones et qui favorise le bilinguisme dans l'aviation, a déjà annoncé son intention de boycotter la commission d'enquête.

M. Maley a critiqué les Gens de l'Air pour leur refus de collaborer à l'enquête et a affirmé que cette décision prouve que cet organisme se préoccupe de l'aspect politique du différend plutôt que de l'aspect sécuritaire.

"Nous avons accepté des compromis à plusieurs reprises", prétend-il. Mais nous devons transiger avec les Gens de l'Air et, pour ce faire, nous devons savoir ce qu'ils désirent réellement.

"Nous leur demandons de définir le problème et ils refusent.

"Nous leur disons: si vous avez un problème au Québec, nous le réglerons au Québec. Donnez-nous la garantie, toutefois, que vous ne ferez pas volte-face pour nous dire qu'il existe un problème dans le nord du Manitoba et que vous vous engagez à le régler".

M. Maley ajoute que l'alliance entre pilotes et contrôleurs dans la campagne sur le bilinguisme, prendra vraisemblablement fin lorsque les pilotes auront atteint leurs objectifs, même si les contrôleurs décident de poursuivre leur lutte.

"Je n'ai pas entrepris une croisade pour empêcher l'utilisation du français dans l'aviation", d'affirmer M. Maley.

"Loin de là, le français, dans certaines régions, pourrait rendre l'aviation plus sécuritaire qu'elle ne l'est aujourd'hui.

"En tenant compte de ces facteurs et si nous obtenons l'assurance qu'on n'utilisera pas deux langues dans les communications aux aéroports à trafic commercial et général, la CALPA aura atteint son objectif.

"A ce moment, je crois que les contrôleurs du trafic aérien devront se battre seuls".

Des façons de vivre à modifier

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, compte sur les organisations bénévoles pour inciter les Canadiens à modifier leur façon de vivre.

Dans un discours lu par son secrétaire parlementaire, M. Marc Lalonde a mentionné l'abus de l'alcool, l'absence de ceintures de sécurité, l'usage du tabac, le manque d'exercice et la négligence au travail et à la maison comme les cinq responsables de la plupart des décès prématurés.

"Il faut donc mettre l'accent, a dit le ministre de la Santé, sur l'environnement social et physique et sur la façon de vivre des Canadiens".

Il a cité en exemple la Croix-Rouge, à qui s'adressait son discours, et il a ajouté que les autres organisations bénévoles pouvaient consacrer leur énergie à sauver des vies en tentant de faire changer la façon de vivre des gens.

Les petits prêts

OTTAWA (PC) — Un libéral et un néo-démocrate ont critiqué, mardi, la proposition gouvernementale d'abolir la limite du taux d'intérêt des petits prêts.

Au comité des affaires sociales, le député libéral de Windsor-Ouest a rappelé que le premier ministre Trudeau, au cours de la campagne électorale de 1974, avait promis l'établissement d'une assurance des petits prêts.

Cette assurance n'existe toujours pas, a déclaré M. Herb Gray, et le gouvernement se propose de supprimer la loi qui fixe une limite au taux d'intérêt des prêts de moins de $1,500.

Le député néo-démocrate de Nickel Belt, M. John Rodriguez, a, quant à lui, souligné que le gouvernement se devait de protéger les petits emprunteurs par une assurance, lui qui garantit des taux fixes d'intérêt pour les emprunts des étudiants, des cultivateurs et des sociétés multinationales.

Les deux députés ont fait leurs remarques au cours du témoignage du ministre de la Consommation et des Corporations, M. Tony Abbott.

C'est loin d'être drôle.

Il y a des histoires qui ont une fin heureuse.
Il y en a d'autres qui ne finissent jamais.
Notre histoire tient tous les enfants à coeur.
Imaginez pour un instant un enfant qui doit rester au lit pour plusieurs semaines à l'hôpital.
Imaginez maintenant ce qu'il fera pour passer le temps.
Il a besoin de soins, c'est vrai.
Mais il a surtout besoin qu'on lui remonte le moral en démontrant notre affection, en le rassurant, en l'aidant à passer le temps.
Et pour se faire nous avons besoin d'argent.
Or, il n'y a rien de comique à quémander de l'argent.
Et nous vous implorons de bien vouloir nous aider.
Une des plus grandes et magnifiques institutions de la ville de Montréal vous lance un appel.
Du 28 novembre au 12 décembre 1976, l'hôpital Montréal Children's, l'hôpital dédié aux soins de tout enfant aura sa campagne de financement du Tiny Tim.
Le Fonds Tiny Tim vient en aide aux enfants.
Par le passé il a procuré:
• des téléviseurs pour occuper les enfants pendant leur séjour à l'hôpital
• un programme d'aide familiale afin d'assister les parents dont les enfants fréquentent notre institution
• la possibilité aux enfants éloignés de leurs parents de communiquer avec eux
• aux enfants moins fortunés, des appareils orthopédiques, des chaises roulantes, des lunettes, des appareils auditifs et davantage.
Bref, le Fonds Tiny Tim procure un peu plus de bonheur à tous ces enfants.
Et il veut continuer à faire bonne oeuvre.
Mais l'histoire ne dit pas tout.
Pour continuer, il a besoin de vous.
Donnez ce que vous pouvez mais donnez.
L'avenir d'un enfant en dépend.
Sans farce.

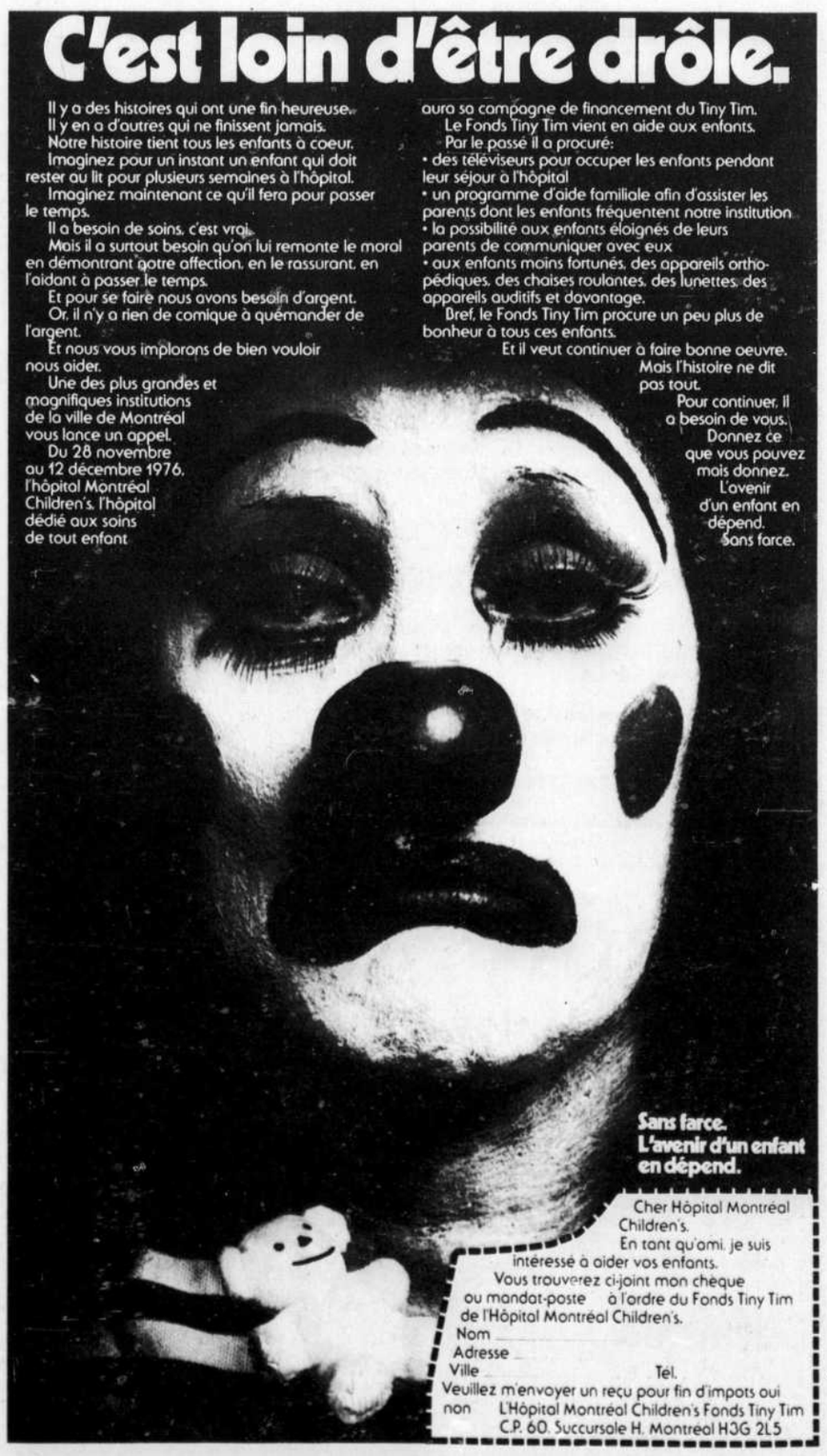

Sans farce.
L'avenir d'un enfant en dépend.

Cher Hôpital Montréal Children's.
En tant qu'ami, je suis intéressé à aider vos enfants.
Vous trouverez ci-joint mon chèque ou mandat-poste à l'ordre du Fonds Tiny Tim de l'Hôpital Montréal Children's.
Nom
Adresse
Ville Tél.
Veuillez m'envoyer un reçu pour fin d'impôts oui non
L'Hôpital Montréal Children's Fonds Tiny Tim
C.P. 60, Succursale H, Montréal H3G 2L5

La médiation progresse à Laval

QUEBEC (PC) — Des progrès ont été réalisés dans les négociations entre l'université Laval et le syndicat représentant ses professeurs à la suite de l'intervention du médiateur, M. Daniel Soberman, doyen de la faculté de Droit de l'université Queen's.

S'adressant à quelque 700 professeurs réunis en assemblée générale, jeudi soir, le président du syndical (SPUL), M. Joël de la Noue, a révélé qu'il y avait eu accord sur plusieurs points majeurs, bien que d'autres clauses demeurent toujours en litige.

M. de la Noue n'a cependant pas apporté de précisions puisque les deux parties se sont engagés à observer le secret le plus absolu sur les étapes de la médiation, à la demande de M. Soberman.

Advenant que le syndicat et l'université ne puissent en venir à une entente négociée, M. Soberman remettra son rapport au plus tard la semaine prochaine, probablement lundi ou mardi.

Il appartiendra alors au Conseil syndical puis à l'assemblée générale des professeurs d'en discuter les recommandations.

M. de la Noue a souligné que quelles que soient les conclusions du médiateur, dans une entente négociée ou un rapport, il restera encore à déterminer le protocole de retour au travail.

Le président du SPUL a d'autre part révélé qu'il avait eu un entretien de deux heures, mardi, avec le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin. Les deux hommes ont fait un tour d'horizon du conflit, qui dure depuis maintenant 14 semaines. Ils ont, en plus, discuté de la question primordiale des prêts et bourses aux étudiants et des conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer la prochaine rentrée universitaire.

L'assemblée a par ailleurs approuvé une augmentation provisoire de la cotisation syndicale, qui passera de 1.7 à 2.5 pour cent du traitement annuel moyen des professeurs.

Une tranche de 1.7 pour cent sera affectée au remboursement jusqu'à extinction totale d'une dette de $477,000 contractée par le SPUL auprès de l'Union régionale des Caisses populaires de Québec. L'augmentation de la cotisation permettra au SPUL de négocier un autre emprunt, au montant de $250,000, pour renflouer son fonds de grève.

LE DEVOIR

Samedi 11 décembre 1976

culture et Société

Cahier 2

Après le départ fracassant de Rafaël Frühbeck de Burgos

L'OSM à la recherche de son 8e chef

par GILLES POTVIN

Ci-dessus: Rafael Frühbeck de Burgos. À droite: Serge Garant... Un sens naturel de la direction.

Le faible espoir qui subsistait de voir Rafael Frühbeck de Burgos, directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal, revenir sur sa décision de ne plus occuper son poste à la suite de son départ précipité le 27 novembre, s'est évanoui avec la réception, ces jours derniers, de sa lettre officielle de démission, laquelle a été acceptée avec regret par l'exécutif du conseil d'administration. Le chef espagnol aura à peine rempli la moitié de son contrat de trois ans qui débutait à l'automne de 1975.

M. Frühbeck de Burgos était le septième directeur artistique de l'OSM depuis sa fondation en 1934 mais il est le premier à quitter son poste avant la fin de son contrat et surtout d'une manière aussi fracassante. Rappelons, pour référence, que Wilfrid Pelletier fut le premier directeur artistique de l'OSM, pour quelques années seulement peu après sa création. Le chef belge Désiré Defauw lui succéda au début des années 40 et fut à sa tête durant près d'une décennie. A cette époque, l'OSM n'était pas un ensemble permanent selon les normes de la Guilde des musiciens.

Immobilisé ici par un accident, Otto Klemperer fut durant quelques années le conseiller artistique de l'orchestre mais il était évident que l'OSM n'était pas prêt pour un chef d'une telle envergure. Pour bref qu'il fut (1958-60), le mandat d'Igor Markevitch fut significatif car il marqua l'accession de l'OSM au statut d'ensemble permanent, les musiciens étant engagés pour une saison d'une longueur fixe.

Pour des raisons de santé, le mandat de Markevitch prit subitement fin en 1960 alors que Zubin Mehta fit une entrée spectaculaire dans la vie symphonique montréalaise. Sous sa tutelle, l'OSM accéda véritablement à sa pleine maturité par son passage de la salle du Plateau à la Place des Arts et par une première tournée européenne couronnée de succès. En même temps, la carrière de Mehta connaissait une ampleur accrue, à Los Angeles et à travers le monde. Franz-Paul Decker, un chef inconnu à Montréal, fut appelé à lui succéder en 1967. Son mandat fut marqué par un travail en profondeur et c'est non sans étonnement que le public apprit que son contrat n'était pas renouvelé pour 1975-76. Decker continue d'habiter Montréal et son seul poste est celui de directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Calgary.

C'est dans un climat d'euphorie que l'on avait annoncé la nomination de Rafael Frühbeck de Burgos que Pierre Béique, conseiller auprès du président de l'OSM, était allé engager à Madrid. "Le plus grand musicien d'Espagne après Casals" disait-on.

M. Frühbeck de Burgos avait impressionné par de remarquables lectures du Sacre du printemps et de Pétrouchka et aussi des oeuvres de Manuel de Falla. Si sa direction du répertoire classique traditionnel ne faisait pas l'unanimité, il était évident que l'on se trouvait en présence d'un chef d'une haute compétence, capable d'assurer un développement normal d'un orchestre comme l'OSM. De Burgos semblait avoir fait la conquête des musiciens de l'OSM et aussi du public. Le concert à Carnegie Hall et la tournée européenne qui a suivi n'ont peut-être pas suscité des éloges unanimes et inconditionnels mais l'on peut dire que dans l'ensemble, l'OSM et son chef furent bien accueillis.

La saison 1976-77 débutait sous les meilleurs auspices, avec trois séries d'abonnement très bien vendues. Puis survint la maintenant célèbre conférence de presse convoquée le 7 octobre par l'OSM pour annoncer une quatrième série de concerts, la série Esso. Un Frühbeck de Burgos détendu, souriant et très affable, dans une conversation avec quelques journalistes présents, déplora la piètre performance du tubiste de l'OSM dans Tableaux d'une exposition de Moussorgsky, au concert du mardi précédent. Il fit l'éloge du saxophoniste et d'autres solistes, dont Louis Charbonneau, timbalier de l'OSM. Avant lui, d'autres chefs avaient vanté les mérites de ce musicien. A la blague, il déplora n'avoir pas sous sa direction les cuivres de la Philharmonique de Berlin.

Ses propos furent partiellement rapportés dans La Presse dans un texte où l'on ne sentait aucune malice, aucun parti-pris dans ses commentaires. Les faits connus s'arrêtent là. Il semble que des musiciens aient été vraiment mortifiés par ces propos de leur chef. Rien ne transpira officiellement de cette affaire jusqu'au samedi 27 novembre alors que M. Pierre Rolland, président du Comité des musiciens et agissant en leur nom, remit à M. de Burgos une lettre mystérieuse dans laquelle les musiciens "manifestaient leur désaccord", un désaccord qui, devait-on apprendre plus tard de l'administrateur-délégué de l'OSM, n'avait "rien de musical".

Puis les événements se sont précipités. "Les liens privilégiés que doit entretenir un directeur artistique avec ses musiciens sont rompus", devait déclarer le chef après avoir pris connaissance de la lettre. Sans élaborer davantage, il devait prendre l'avion suivant en partance pour Madrid et faire parvenir quelques jours plus tard sa démission comme directeur artistique de l'OSM.

Une chose ne cesse d'étonner dans toute cette affaire. C'est la démesure, hors de toutes proportions, entre la cause et l'effet. Comment des propos aussi anodins, sans malice, exprimés en toute bonne foi et à brûle-pourpoint ont-ils pu envenimer les choses au point où les musiciens de l'OSM en sont venus à poser le geste qu'ils ont posé? N'aurait-il pas été possible de régler verbalement cette affaire sans avoir recours au procédé pour le moins discutable qui a été employé? Comme les musiciens refusent de rendre publique cette fameuse lettre, on peut même penser que c'est le procédé lui-même et non le contenu de la lettre qui a provoqué l'ire du maestro. Si la lettre était publiée, on verrait peut-être qu'il n'y avait pas raison d'utiliser une pareille méthode et qu'il n'y a peut-être pas de quoi fouetter un chat dans toute cette affaire.

Mais les jeux sont faits et la situation est maintenant irréversible. L'OSM doit s'employer à assurer les concerts de la présente saison, ce qu'il a fait en retenant jusqu'à ce jour les services de Franz-Paul Decker et de Hiroyuki Iwaki. Mais nous sommes en plein inconnu au sujet des remplaçants pour 1977. Nul n'ignore qu'en pleine saison, les services de chefs les plus demandés sont déjà retenus. Avec un peu de chance, l'OSM pourra trouver des substituts de qualité, du moins on l'espère.

Le problème le plus sérieux est toutefois la succession de Rafaël Frühbeck de Burgos. Car il est indiscutable que si l'OSM veut continuer à se développer, il faudra qu'il se donne au plus tôt un directeur artistique de la plus haute compétence, qui saura répondre à ses aspirations sur le plan professionnel comme aux exigences de la population montréalaise et québécoise. A la lumière de l'expérience récente, il semble évident que le directeur artistique d'un orchestre dont la saison atteint quelque 45 semaines devra établir sa résidence à Montréal, ce qui n'exclut pas qu'il puisse disposer de périodes où il pourra s'absenter.

Il serait souhaitable que le nouveau directeur artistique, même s'il n'est pas de formation française ou latine, soit particulièrement apte à faire valoir la musique française ou latine, soit particulièrement apte à faire valoir la musique française, tout en équilibrant ses programmes avec le grand répertoire international.

Le comité chargé de trouver le nouveau titulaire ne devra pas, il nous semble, exclure a priori la possibilité de trouver un chef québécois ou même canadien pour prendre en main les destinées de l'OSM. La seule mention de cette possibilité fera sans doute froncer les sourcils de plusieurs. Bien sûr, les candidats au Québec aptes à occuper une telle fonction ne sont pas légion. Ils sont même rarissimes.

Mais il est un nom qui nous vient aussitôt à l'esprit. C'est celui de Serge Garant, directeur musical de la Société de musique contemporaine du Québec depuis sa fondation. A ce jour, il a dirigé de nombreux concerts de cette société avec des résultats d'une qualité induscutable. Il est notoire que tous les musiciens — instrumentistes et chanteurs — qui ont travaillé sous sa direction ont la plus grande considération à son endroit. La qualité de sa direction a été vantée non seulement ici mais ailleurs au Canada, ainsi qu'aux États-Unis et en Europe.

Bien sûr, Garant n'est pas un chef dans le sens traditionnel du mot. Il n'a même pas de formation spécifique dans ce domaine. Il n'est jamais allé étudier avec les grands maitres pour se faire montrer comment on bat la mesure à quatre temps. Mais il a un sens naturel de la direction, ses gestes sont d'une grande économie mais il obtient le maximum de résultats.

A notre époque, les exemples sont nombreux de chefs qui sont montés à la tête de grandes formations par le biais de la musique contemporaine. Le cas le plus célèbre et le plus probant est celui de Pierre Boulez qui est arrivé à la Philharmonique de New York après s'être consacré plus ou moins exclusivement à l'exécution du répertoire contemporaine D'autres noms viennent à l'esprit, tels Lukas Foss, Gilbert Amy, Bruno Maderna, Michel Tabachnik, Friedrich Cerha, etc.

Dans l'immédiat, l'on ne voit pas pourquoi l'OSM, qui cherche fiévreusement des remplaçants pour monter au pupitre cette saison, ne ferait pas appel à Serge Garant pour un ou deux concerts où il pourrait se faire valoir dans le répertoire traditionnel. L'expérience pourrait être concluante. Il reste à voir si la direction de l'OSM est disposée à faire son choix d'une manière éclairée, audacieuse et dans une optique toute contemporaine et progressiste. L'avenir le dira.

L'écrivain québécois et la victoire péquiste

Une question de niveaux

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

C'est Gérard Bessette qui disait qu'un écrivain ne fait pas ce qu'il veut mais ce qu'il peut. Voilà une petite phrase qui a l'air de rien mais dont la décomposition est inspirante. Du moins par rapport à mon propos dans le cadre duquel je voudrais, aujourd'hui, rendre compte de quelques réflexions qui me sont venues de la victoire péquiste du 15 novembre dernier.

Dans un premier texte, j'ai dit qu'il me semblait que d'une façon globale la fiction québécoise contemporaine ne correspond pas au mouvement politique amorcé par le Parti québécois et développé par lui avec les résultats que l'on sait. Bien au contraire, j'ai cru remarquer l'anachronisme de notre fiction par rapport à son contexte social. Deux semaines à potasser l'ensemble de cette fiction ne sont pas arrivées à me démontrer que j'avais tort.

À part quelques exceptions faciles à identifier, les textes qui constituent notre ouvrage national ne correspondent à à peu près rien de ce que nous sommes, sinon à une manière de petite encyclopédie d'idées reçues dont on connaît trop bien la matière pour qu'il soit essentiel d'en faire même le résumé ici.

Mais cette fiction généralement assez pauvre dans son ensemble, est-ce qu'elle ne s'explique pas? Du point de vue de l'écrivain même, ne peut-on l'appréhender pour savoir véritablement de quoi il en retourne? De quoi s'agit-il lorsqu'on écrit? Et de quoi rend-on compte particulièrement lorsqu'on est un écrivain québécois?

Bien sûr, on rend d'abord compte de soi. N'importe quel écolier vous le dira aisément. À dire vrai, la grande question est celle-ci: rendre compte de soi, c'est rendre compte de quoi? Si un jour, on se sent poussé à écrire, c'est, bien évidemment, qu'il s'agit d'un refus global de la société dans laquelle on vit. C'est qu'il n'y a pas de réciprocité entre elle et soi. Le rapport de réciprocité ne s'établit que lorsqu'on a la conviction d'être essentiel au mouvement général, d'en faire intégralement partie.

La solidarité vient de là. Mais pour l'écrivain, ce sont là des choses qui ne peuvent guère tenir, l'acte même d'écrire vous propulsant à l'extérieur de façon définitive. Jean-Paul Sartre l'a bien montré dans **l'Idiot de la famille**: l'acte d'écriture, surtout quand il est une réussite, est une plongée brûlante dans l'asocial, une plongée qui vous laisse sans interlocuteur possible comme le disent bien les oeuvres de créateurs comme Gustave Flaubert et James Joyce. C'est la reconnaissance de la solitude dans ce qu'elle a de plus difficile.

Pour un écrivain québécois, le problème ne se pose pas autrement. Les données du problème sont les mêmes pour tout le monde. Ce qui change par contre, c'est la situation dans laquelle on est. Si une bonne part de notre fiction paraît anachronique, c'est qu'il est difficile d'échapper au conditionnement dans lequel on vit. Ce conditionnement remonte loin dans le temps. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil à la fiction québécoise depuis ses origines pour constater qu'elle est pleine de trous. Ce n'est pas seulement le présent qui est à inventer mais également le passé. De sorte que pas une oeuvre ne peut s'établir ici si elle n'est pas éjarrante pour ainsi dire, si elle ne remonte pas aux sources tout en faisant acte du présent.

Ajoutez à cela que l'écriture professionnelle est chez nous d'invention récente, et vous comprendrez la complexité du problème: nous avons appris à écrire et nous nous sommes mis à assumer cette exigence (du moins pour quelques-uns d'entre nous) alors qu'un peu partout dans le monde on la remettait en cause. Socialement, le phénomène n'est pas différent: nous songeons à fonder une société pour ainsi dire normale alors qu'ailleurs on remet aussi cela en cause. Avec un dernier particularisme qui est le fait que nous sommes un bien petit poisson et qu'un véritable nouveau contrat social ne peut être possible sans l'assentiment du peuple des requins qui contrôle les usages.

Et c'est tout cela qui fait que nous sommes équivoques, comme je l'ai déjà dit. Cela, la fiction québécoise l'exprime assez bien, dans ce qu'elle a de pire comme dans ce qu'elle a de meilleur. Mais les exégètes se trompent souvent quand, pour expliquer une oeuvre, ils la confrontent inlassablement au problème national. Parce que vivre au Québec ne peut pas constituer toute la différence. Dans le refus global de quelqu'un qui se met à écrire parce que précisément il croit ne plus avoir le choix, on trouve bien plus que le seul problème national. Il s'agit d'une question de niveaux dont on ne parle pas assez, les circonstances faisant que ce fameux problème national a presquement pris toute la place, occultant de façon indécente toutes les autres données de la question.

Bien sûr, en tant qu'écrivain vivant dans ce lieu déterminé qui s'appelle le Québec, je ne peux rester indifférent à ce qui s'y passe. Je ne peux être que nationaliste et travailler au grand changement des règles du jeu. Il est normal qu'on veuille politiquement se posséder, avoir main mise sur les leviers qui rendent possible cette appartenance. C'est même la condition sine qua non si, collectivement, l'on veut atteindre à d'autres libertés comme le signalait pertinemment Marcel Rioux.

Mais Pierre Bourgault, dans une entrevue télédiffusée par Radio-Canada après la victoire péquiste, a ajouté à cela quelque chose d'important. En substance, il espérait que la fameuse question nationale se règle le plus vite possible, de manière à libérer vraiment des énergies qui, depuis des années, tournent en rond, dans un état de flottement qui, à la limite, risque d'épuiser tout le monde. Des générations d'hommes, et non parmi les moindres, ont été conscrites par l'idéal politique, au point de s'y castrer véritablement. Sur le simple plan politique, la question nationale a drainé depuis plusieurs années nos meilleures énergies, ne laissant guère d'espace pour le reste.

Ce qui explique que même la fiction québécoise contemporaine ne s'est jamais définie que par rapport, même inconscient, au problème national: aller trop loin dans un sens risquait d'empêcher le reste; faire preuve de radicalisme devenait un péché contre la possibilité de la nation, la problématique de l'indépendance devenant l'étalon de tout engagement. Pour la fiction québécoise, si cela a fait naître quelques oeuvres denses, cela a surtout été un corset, l'écrivain s'obligeant à une manière de conscription mentale pour seulement espérer être entendu dans un pays qui mettait bien ailleurs ses urgences. De sorte que notre aliénation, littérairement parlant, est devenue absolue parce qu'assumée absolument par ceux-là mêmes qui la faisaient.

Pourtant, dans l'acte même d'écrire, rien n'est aussi simple. Pour l'écrivain, la question nationale ne peut être tout, en tous les cas pas ce lieu-refuge qu'elle est devenue pour plusieurs. On va peut-être s'en rendre compte si un jour on accède vraiment à l'indépendance. On va peut-être se rendre compte que si la fiction québécoise a accepté une condition, c'est bien celle de son aliénation. Beaucoup d'écrivains d'ici n'ont eu et n'ont encore d'importance que parce qu'ils se sont attelés au char du nationalisme. Si on enlève cette dimension à leur oeuvre, il ne reste presque plus rien, que des mots plutôt épais qui ne rendent compte de rien. C'est peut-être pour cela que depuis quelques années bien de nos aînés sont silencieux: avant d'être écrivains, ils étaient des propagandistes, ce qui faisait de leur discours un magma unidimentionnel, particulièrement au niveau de la poésie où presque tous les textes de ce temps vous donnent l'impression d'avoir été écrits par le même, dans une prose si ressemblante quant au choix des mots que c'en est presque au niveau de l'archétype.

Alors que la réalité est bien autre. La question nationale ne constitue et n'a toujours constitué qu'un niveau dans ma vie d'écrivain, et ce n'est pas le plus important comme il ne s'agit pas du moindre. Tout dépend des jours, tout dépend des cercles que décrit le projet auquel depuis déjà quelques années je me suis voué. Vivre ailleurs, dans un autre petit pays, normalisé celui-là, est-ce que pour moi cela changerait le fond de la question? Je prétends que non: au niveau de mes exigences, cela ne modifierait que peu de chose. Sauf que je me rends de plus en plus compte que ma situation est particulière parce que je suis Québécois et que l'idée d'indépendance, notre fiction l'a prise par le mauvais bout, celui de sa probable impossibilité, ce qui lui a fait véhiculer des valeurs sombres, celles de l'angoisse et de la mort.

Tandis que cela aurait dû être le contraire: un peuple qui marche vers sa réalisation n'est ni cul-de-jatte ni agonique. Et c'est cette thématique que la victoire du Parti québécois a rendu caduque. On va peut-être, dans la fiction québécoise, assister à un nouvel ordre des choses. On va peut-être se déplafonner et cesser de mettre sur les épaules du problème national ce qui ne relève que de l'individu. Parce que si je suis Québécois, je suis autre chose et ailleurs. Je fais partie de l'espèce, mon sort est lié à celui de tous, par-delà les nationalismes. Et ce que je vois de ma lunette ne m'enthousiasme pas plus qu'il ne faut et mes interventions possibles sont pour le moins dérisoires, compte tenu de ce qui se passe dans le monde et qui devrait être modifié.

Mais peut-être la fiction québécoise a-t-elle été astucieuse finalement: s'emparant de la question nationale qu'elle a décrite comme un génocide en douce selon l'expression même de Pierre Vadeboncoeur, elle a réussi à nous faire croire qu'il y avait eu un déplacement de niveau, elle a réussi à nous faire croire qu'il n'y avait pas de problème d'espèce. Elle s'est confortablement cantonnée dans cette absence, négligeant tout le reste, surtout cette grande question: qu'est-ce que l'indépendance change dans les profondeurs de l'homme-écrivain que je suis?

Je suis bien obligé d'admettre que ce n'est pas transparent. Que la question nationale résolue ou pas, mon projet ne s'en trouve guère modifié, que déjà mes interlocuteurs il y a belle lurette que je les prends là où il me plaît, dans la vieille Espagne si cela me tente, ou en Irlande, ou bien encore en Argentine. C'est moi qui impose mon point de vue. Et mon point de vue n'en est pas un de pouvoir parce que je sais que je ne peux jamais être là où je crois être, mais toujours ailleurs, au Québec mais en même temps ailleurs, dans les souterrains de ma vie, de ce qui fait qu'elle est intégrale, écartelée entre les quatre points cardinaux, déboussolée parce que je n'ai et ne peux avoir aucune certitude, ni québécoise, ni occidentale, ni autre. Si je me débats parce que je suis Québécois et que ça me met un peu plus que certains autres au centre du grand ébranlement, je me débats aussi tout simplement parce que je vis, parce que j'aurais pu avoir à vivre n'importe où: étant homme, je ne serais pas plus heureux dans un autre monde parce que même là je ne serais pas vraiment, étant ailleurs.

Changer la vie et transformer le monde, disent certains. Devenir saint, gueulait Flaubert. Cela aussi est déjà québécois et peut s'accomplir à l'intérieur de la question nationale comme à l'extérieur. Pour la bonne raison que le monde moderne, celui qui est en germe déjà, a mis fin à toute individualité au profit de l'espèce. Ce qui me rend extrêmement solitaire et extrêmement solidaire, québécois quoi qu'on pourra dire et faire, et pourtant sans pays traditionnel possible, et sans ordre social traditionnel possible pouvant me satisfaire jamais parce que toujours insuffisant, parce que toujours à venir — comme moi, Don Quichotte imprécis dans ma course éperdue de vie multiple.

Quant au reste, qui pourrait bien n'être que symbolique, c'est ce genre d'ambiguité qui a fait élire Madame Lise Payette: avant qu'elle ne comprenne la question nationale, Madame Lise Payette animait une émission de télévision qui représentait tout ce qu'en tant que Québécois je ne pouvais qu'abhorrer, c'est-à-dire l'adulation malsaine des joueurs de hockey professionnels, c'est-à-dire le haut potinage de fantaisie des gens du spectacle, c'est-à-dire le culte du vedettariat, c'est-à-dire le rabaissement affligeant de l'homme politique se faisant pour elle joueur de cuillers, raconteur de blagues, zigonneux de ruine-babines et steppeux maniaque, c'est-à-dire l'aliénation culturelle absolue et assumée, perceptible notamment dans toutes ces entrevues où l'étranger prenait la meilleure part et la seule véritable. Que le passage de Madame Lise Payette dans le champ politique réussisse à occulter tout cela, pour brusquement faire d'elle le symbole de la femme québécoise, c'est là quelque chose qu'il m'est impossible d'assumer. Je ne vois que ce qui a été. Mais tant mieux si Madame Lise Payette fait un bon ministre. Ce sera la preuve que tout peut arriver et qu'il y a des jeux qu'on joue pour pouvoir jouer autrement ailleurs. Ce n'est peut-être pas très pur mais il semble que ce soit hautement efficace. Et que pourrais-je avoir contre l'efficacité féminine?

editions elysee

VOUS SUGGÈRENT DES LIVRES CADEAUX

LA GRANDE PÉRIODE DE L'ART QUÉBÉCOIS DU XIXe SIÈCLE

THÉOPHILE HAMEL (1817-1870)

Élève d'Antoine Plamondon, Hamel fut le seul artiste national qu'ait connu le Canada au 19e siècle.

Essentiellement portraitiste il a travaillé surtout pour le Gouvernement, la bourgeoisie locale.

Il eut vite fait d'évincer son maître qui se retira à la campagne. Reconnu comme le meilleur artiste, il fit un très grand nombre de portraits selon la manière du Titien.

Son importance sur le plan financier et social en fit le responsable de l'ascension professionnelle de la famille Hamel.

t.1: **Peintre national:** 301 p. (1975) 200 reproductions
R. VEZINA **$35.00**

t.2: **Catalogue:** (1976) 64 p. Plus de 380 oeuvres.
$14.50

NAPOLÉON BOURASSA (1827-1916)

Disciple de Théophile Hamel, il fut architecte, décorateur, portraitiste, sculpteur, écrivain, critique, professeur et président de plusieurs sociétés culturelles. Son esthétique le situent au sein de l'ingrisme le plus pur avec Hippolyte Flandrin dont il admirait les oeuvres.

Il fut le témoin extrêmement important d'une société monolithique soudainement happée par des forces évolutives extraordinaires.

Il a laissé des monuments importants à Montréal (N.-D. de Lourdes), à St-Hyacinthe, à Montebello et à Fall River au Massachuset.

Introduction à l'étude de son art: (1976) 264 p. 140 reproductions
R. VEZINA **$25.00**

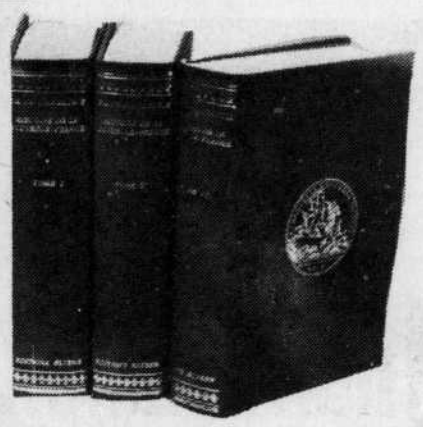

HISTOIRE ET DESCRIPTION DE LA NOUVELLE-FRANCE
AVEC LE JOURNAL HISTORIQUE D'UN VOYAGE FAIT PAR ORDRE DU ROI DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

P. CHARLEVOIX
Montréal. 1976. 3 volumes. 2050 p. 22.50 cm x 15.50 cm. reliés. tirage limité à 500 exemplaires. **$90.00**
Prix valable jusqu'au 30 déc.

Imprimé une fois seulement depuis 1744, cet ouvrage passionnant est très recherché et il mérite de l'être, car c'est le travail le plus important et le plus complet que nous ayons eu pendant longtemps sur l'histoire et la géographie de notre pays. Il se rend jusqu'à 1731. Le Voyage a été fait en 1721 et 1722.

RELATIONS INÉDITES DE LA NOUVELLE-FRANCE
pour faire suite aux RELATIONS DES JÉSUITES
Présentation de Georges-Émile GIGUÈRE

L'histoire des "RELATIONS INÉDITES" commence avec l'interdit qui frappe les Relations en 1672. Cette décision imprévue ne fait pas perdre tout espoir aux Jésuites qui poursuivent, six années durant (1672-1678) la rédaction de leurs Relations.
804 p. 21 cm, broché et relié.
2 vols. reliés: **$25.00**
2 vols. brochés: **$17.95**

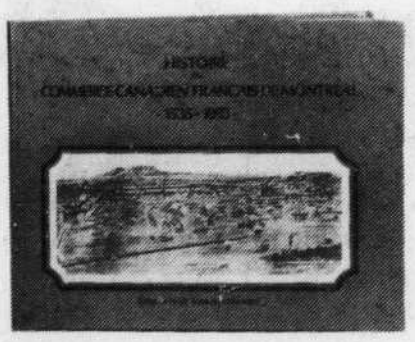

HISTOIRE DU COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS DE MONTRÉAL 1535-1893
Télesphore SAINT-PIERRE
Montréal. 1975. Album de 31 cm x 24 cm. abondamment illustré et relié.

Dans le détail, le livre est très prenant, car il relate la vie quotidienne des marchands.

En 1835, écrit M. Saint-Pierre, les marchands canadiens-français étaient tellement maltraités par les grands négociants anglais qu'ils furent obligés de fonder une banque pour se protéger. Cette banque fut la Banque du Peuple, qui commença ses opérations la même année avec un capital de 800,000 livres sterling, rue Saint-François-Xavier. **$18.00**

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES
Cyprien TANGUAY
Montréal. 1975. 7 volumes. 4,400 p. 22.5 cm x 1.5 cm. reliés

Cet ouvrage colossal et unique en son genre nous donne la généalogie de toutes les familles canadiennes-françaises depuis l'établissement de la colonie (1608) jusqu'à la fin du Régime français (1760).
En réimpression, à paraître en janv.-fév. 1977. **$210.00**

ee editions elysee
B.P. 188 Station Côte-Saint-Luc
Côte-Saint-Luc, Qué. H4V 2Y4

Veuillez me faire parvenir à l'adresse suivante

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Prov.....

Ci-joint ☐ chèque ☐ mandat poste
☐ *Veuillez m'envoyer votre* ***catalogue***

En vente chez votre libraire

☐ THÉOPHILE HAMEL	$35.00
☐ CATALOGUE	$14.50
☐ NAPOLÉON BOURASSA	$25.00
☐ HISTOIRE DE LA N.-F.	$90.00
☐ RELATIONS INÉDITES 2 vols reliés: 2 vols brochés:	$25.00 $17.95
☐ HISTOIRE DU COMMERCE	$18.00
☐ DICTIONNAIRE	$210.00

"Le fardeau" de Wladimir Rybakov

Défendre la "liberté" sur les rives de l'Oussouri

par GILBERT GRAND

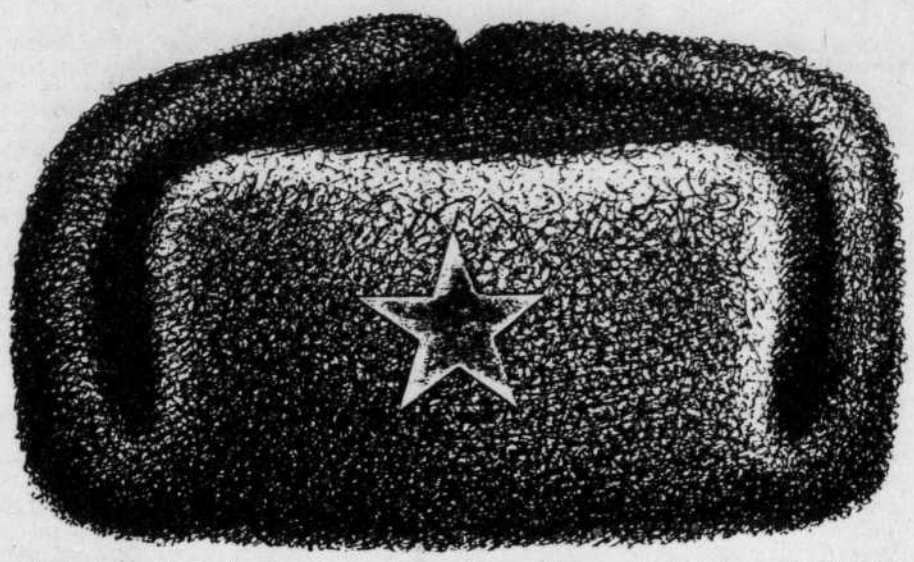

L'Extrême-Orient soviétique, plus précisément la région d'Oussouriisk, au nord de Vladivostok, avec ses étranges rangées de mamelons ne dépassant pas cinq mètres, phénomène géologique propre au bassin du fleuve Amour. Que voilà un curieux endroit que cette terre aride et glacée, "où la tempête siffle en hiver et où l'été suffucant sent la pourriture", pour penser à la "douce France", où chacun jouit de sa liberté.

Mais pour le sergent Malzev, qui termine en ces lieux inhospitaliers sa troisième année de service militaire, la France, c'est cette petite lueur d'espoir qui lui permet de passer au travers de vexations et d'épreuves qui l'auraient brisé. C'est aussi la terre natale, qu'il a quittée alors qu'il avait dix ans pour retourner avec ses parents dans la "patrie du socialisme", qui s'est surtout révélée être celle du stalinisme. Mais sa mère connaissait un membre du comité central du PC français, qui put lui trouver un visa d'émigration, devant être suivi d'un autre pour son fils qui croupit là-bas, à la frontière chinoise.

C'est cette vie fruste, souvent inhumaine du sergent Maltzev que narre Wladimir Rybakov dans **Le fardeau**. En partie autobiographique, ce roman inoubliable est sans conteste un des plus forts que la littérature soviétique nous ait donnée ces dernières années. On y retrouve le souffle, l'ampleur de la vision humaniste et aussi la densité du vécu d'**Une journée d'Ivan Denissovitch** de Soljenitsyne. Mais ce n'est pas la dure réalité des camps de travail que décrit Rybakov, mais celle inconnue jusque-là de l'Armée rouge.

Et quelle révélation! Non pas que Maltzev livre à l'Occident des secrets sur le matériel militaire utilisé. A la CIA, "ils doivent être curieux d'apprendre comment tire l'obusier modèle 1937", ironise Maltzev à un officier qui essaie de trouver des motifs pour retarder son visa de sortie. Jusque-là "grande muette", l'Armée rouge parle dans le roman de Rybakov et à entendre sa rancoeur, ses frustrations, on comprend mieux l'empressement du Praesidium suprême à nommer à sa tête des maréchaux civils, dont Brejnev. Car, il ne peut pas ne pas entendre la grogne qui monte de ce corps hypertrophié et qui en a assez de ne servir que "les caprices d'une politique étrangère".

L'armée de l'extrême-orient soviétique sait qu'elle n'est que de la "chair à canon", qui parviendra à retarder cinq jours, peut-être plus, les divisions chinoises sur les rives de l'Amour, lors de la grande offensive, le temps pour les troupes de l'arrière de préparer la riposte. En attendant, il faut montrer à ces Chinois qu'on ne les craint pas, en chauffant à blanc cette frontière interminable. D'où les bombardements, les incursions toujours "accidentelles" en territoire ennemi, les affrontements sanglants parfois, comme sur l'Oussouri, il y a quelques années.

Sur cette toile de fond, Rybakov articule ses réflexions sur la société soviétique autour de deux personnages-clés très proches dans leur quête de la liberté mais qui s'opposent radicalement sur les moyens pour y parvenir. Maltzev n'a pas oublié l'Occident: il n'est pas comme ses compagnons d'armes, conditionné par l'éducation et l'endoctrinement soviétique. Il a l'oeil critique, la répartie acerbe. Mais il a compris que pour gagner un jour sa liberté et retourner en France, il lui faut être comme les autres, ne se distinguer en rien. Il faut donc supporter les brimades, les humiliations, la brutalité, quitte à devenir ainsi un "bon" soldat, dur, brutal, inhumain...

Son ami Svejnev ne sait se rendre si malléable, ne peut renier ses principes moraux, sa foi en une société socialiste meilleure. Aussi, il conteste, se révolte contre cet ordre policier, dont il perçoit déjà les craquements.

"Toi aussi, tu rêves d'une société libre et démocratique, demande-t-il un soir à Maltzev. Et tu veux partir... Pourquoi? Nous sommes à la veille de grands événements: la large expansion pseudo-révolutionnaire s'est terminée par un échec. Le rêve de Lénine d'une révolution universelle s'est effondré. Le rêve de Staline, qui avait renoncé à ce mythe et qui a cherché la création d'un empire socialiste universel, s'est également envolé. Le rêve de Khrouchtchev de la puissance économique s'est écroulé. À présent, ILS sont au bord de l'impasse, butant contre leur propre inutilité. De haut en bas, c'est la démolition de la base marxiste-léniniste; le Parti lui-même fermente. Qui sait, peut-être le socialisme véritable se tient-il au-delà de cette impasse. Tu as entendu parler des émeutes à Tbilissi, à Novotcherkask. Et toi, tu veux partir et renoncer à la lutte?! Je ne peux y croire".

Après que Svejnev se fut sacrifié au nom de la liberté future mais combien problématique de la Russie, Maltzev, rempli d'amertume ne pouvait oublier sa condamnation: "Il n'y a en toi ni rêve, ni avenir. Tu es un salaud... Ce que tu prends pour un suicide est pour moi la vie... La liberté ne peut être sale. Ce qu'est une liberté sale, le peuple russe l'a éprouvé dans sa chair. La saleté a gonflé et fait éclater la liberté, et cette saleté a éclaboussé l'âme des gens, leur intelligence, leurs gestes, leurs intonations — elle a tout défiguré. Mais elle n'a pu tuer. J'existe, d'autres aussi. Et tant qu'existe encore la notion de souffrance, nous existerons, il y aura de la pureté et de l'espoir.

Comme on le voit, le roman de Rybakov reprend les grandes interrogations d'un Soljenitsyne sur l'âme russe ou d'un Pliouchtch sur l'avenir socialiste de l'Union soviétique. Ses héros ressemblent parfois au bouleversant Kostoglotov du **Pavillon des cancéreux**. Dans ce monde sauvage, ces privations, la brutalité de l'ordre militaire, passent aussi des figures angéliques, comme Tania le seul vrai amour de Maltzev. Rybakov prouve dans ces registres fort divers qu'il s'inscrit d'emblée dans la grande tradition du roman russe et il serait fort regrettable que ce premier roman n'obtienne pas l'audience qu'il mérite.

Wladimir Rybakov — **"Le Fardeau"** — Flammarion 1976

Cholodenko Prix Médicis.

...Sans aucun doute l'un des livres les plus importants de l'année, celui qu'il faut lire à tout prix.
Nouvel Observateur

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion ltée

LES PRESSES DE LA CITÉ
9797 TOLHURST, MONTRÉAL — 387-7316
CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

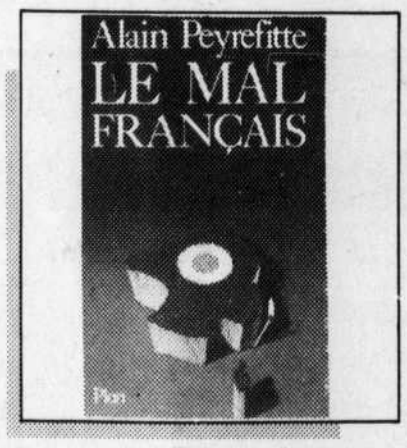

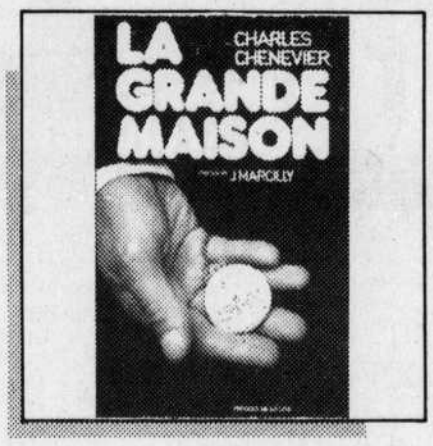

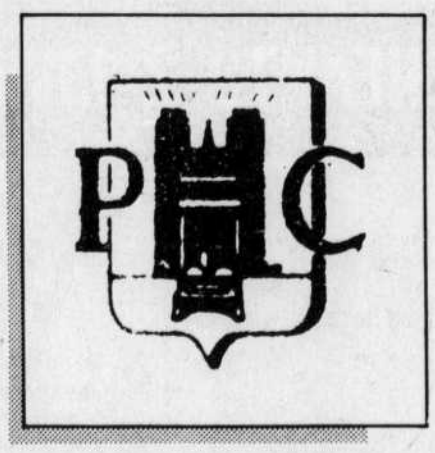

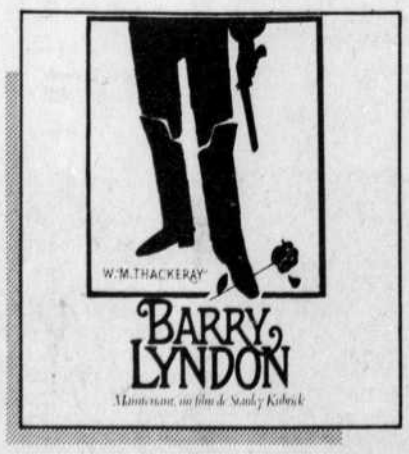

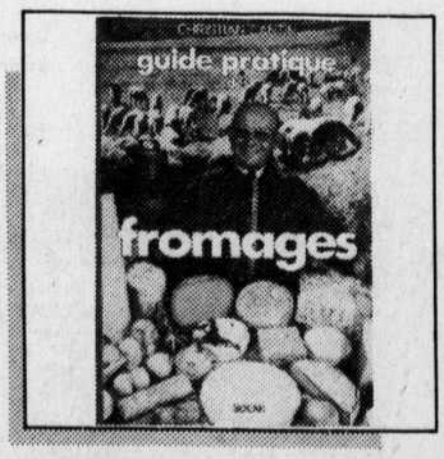

Critique littéraire et féminisme

Quand les vessies se prennent pour des lanternes

par

YVON BOUCHER

Décidément, le "dialogue entre un prêtre et un moribond" sera toujours voué à l'impasse discursive. Quand l'inquisition remplace la persuasion, il est préférable de se taire ou d'ignorer. L'argumentation est un art qui est régi par des lois dont les moindres sont d'ordre rhétorique. Le sexe n'a rien a voir dans tout cela: on sait ou on ne sait pas lire, écrire, discuter. Toute féministe qu'on soit, encore faut-il avoir un minimum de talent. La vulgarité de notre époque nous aura appris au moins ceci: n'importe qui peut se payer le luxe de dire n'importe quoi, n'importe comment, sur n'importe quel sujet au nom de la sacrosainte "liberté d'expression personnelle"...

Du général au particulier

On me fait comprendre par une avalanche de lettres au sujet d'un hasard de recension (**Liberté** no 106-07, **Le Devoir**, 13 novembre 1976) que je dois me justifier devant le tribunal improvisé de la vox populi québécoise, de mon attitude face au féminisme. A ce que je sache, je n'ai jamais traité du "féminisme", je ne me suis jamais spécialisé à commenter ce type de littérature: je fais d'abord et avant tout de la recension littéraire. Une femme vient-elle à publier, il se peut que j'aie à parler de son livre à condition que ce soit un essai. D'un certain point de vue, je suis un obsédé: je préfère et privilégie l'essai à la fiction, la défense d'une idée à celle d'un symbole. Mon but est modeste: faire en sorte que le lecteur ait une "idée assez nette" de ce dont il est question dans l'ouvrage dont je parle. La crise d'humeur, si elle vient, est un luxe qui ne peut éclore qu'après un effort sérieux de synthèse objective. Encore est-il que le critique est un homme. Humain, trop humain sans doute aux yeux de quelques-uns.

La critique, un art de la réduction

J'ai déjà dit que le critique, tel certains sculpteurs de la Chine antique, devait exceller dans l'art de la miniaturisation. Cela se conçoit aisément. Comment traiter d'un livre de 400 ou 500 pages en quatre ou cinq colonnes? Le projet critique, dans sa version journalistique, est donc souvent, sinon toujours, déficitaire dans son essence même. Il faut donc concentrer son propos, aller aux idées maîtresses quitte, en cours de route, à oublier des détails. Bref, il faut cerner l'esprit d'un livre tout en rendant justice à son auteur. Cet art de la miniaturisation devient parfois, dans des mains juvéniles ou empressées, de la pure réduction. Être critique, c'est assumer la possibilité de cet echec latent.

Oh, Liberté!

Selon certains lecteurs (qui, étrangement, se sont fais les défenseurs et porte-parole de ceux-là même qui auraient dû prendre la plume s'ils s'étaient sentis offusqués: les participantes de la rencontre), mon approche était biaisée et ne faisait ressortir que les aspects négatifs de cette fameuse rencontre. J'aurais mal recensé. C'est possible. Cependant, les récriminations qu'on me donne à lire relèvent plus du règlement de comptes et de l'offusquation partisane que de la véritable analyse. C'est au tour du lecteur de se faire critique même si c'est au détriment de la critique. Il y a voyez-vous cette fameuse liberté d'expression.

Selon Pierre Laberge, je n'aurais pas "examiné sérieusement les éléments de solution qu'ont tenté d'apporter les participantes aux problèmes concernant et entourant **la femme et l'écriture**"; la "richesse" du contenu, toujours selon monsieur Laberge, aurait été mutilée par une analyse médiocre et "méprisante". Je veux bien accorder à Pierre Laberge qu'il y a une "richesse" de contenu et que les participant(e)s ont élaboré "des éléments de solution" mais le seul problème est que personne à date, pas même ce monsieur qui se croit mandaté pour défendre ces dames malgré elles, personne dis-je n'a encore réussi à identifier ces merveilles en latence. Pourquoi, Pierre Laberge, ne nous avez-vous pas éclairé sur le sujet puisque vous avez l'index tout raidi pour nous désigner la plaie?

Monsieur Laberge me fait remarquer, en outre, que je n'ai pas fait "état des nombreux exposés précédant chaque débat". C'eût été, évidemment, "la" solution pour un critique qui revendique la probité intellectuelle... Cependant il y a un petit problème "technique": si je calcule bien, il y a eu 23 interventions; d'autre part, de par l'espace qu'on m'alloue normalement dans le cahier **Culture et société**, je dois me limiter à environ quatre feuillets dactylographiés à double interligne. Faisons donc un peu d'arithmétique: chaque feuillet contient 27 lignes, soit (27 fois 4) 108 lignes au total à distribuer entre 23 interventions, soit (108 divisé par 23) 4.69 lignes de commentaires critiques pour chacune des interventions... Là-dessus je ne compte pas les interventions de l'auditoire et les débats. Est-ce assez clair? La culture et sa critique se mesurent en picas et s'effacent devant la publicité. Il fallait donc choisir entre l'esprit et la lettre. Une pseudo recension de "tous" les exposés, c'est l'argument de monsieur Laberge, aurait donné ce que l'on pense.

Je termine avec monsieur Laberge en le citant encore: j'aurais "rejeté du revers de la main l'opinion d'une vingtaine de femmes, **sous prétexte qu'elles étaient féministes**" (c'est moi qui souligne). Et si j'avais "rejeté" tout simplement pour des raisons qui ne sont pas sexistes: qualité des discussions, aptitude à définir le problème, virtuosité dialectique, relations signifiantes? Et si cela n'était pas bon?

Misogyne ou pas?

Madeleine Bernière note: "Elles sont heureuses d'être ensemble". Soit. Cela suffit-il pour qu'on accorde des budgets et qu'on publie; cela suffit-il pour donner de l'esprit ou du talent? Suffit-il de se faire plaisir, de jouir entre copines pour que cela passe la rampe du domaine public? Etre professionnel, c'est réassumer au niveau de l'éthique ou de l'esthétique le vécu immédiat. La véritable anguille qui se cache sous cette roche payante (le féminisme se vend de plus en plus à la télévision, au cinéma, dans les journaux: ça nourrit son médium! Une ombre au tableau, cependant, le "bag" des vieillards est en train de voler la vedette: les budgets de l'ONF foutent le camp avec l'année internationale de la femme!) sous cette roche payante du féminisme, dis-je, est la suivante: le sexe d'une personne devient le garant de son talent... Il y a quelques années, tout ce qui se publiait ici était bon parce que c'était québécois. Aujourd'hui, c'est bon parce que c'est féminin. Cette logique est fort grinçante. Est-ce qu'on aime Gabrielle Roy, Françoise Loranger, Marguerite Duras ou Nathalie Sarraute "parce-qu'elles-sont-femmes" ou "parce-qu'elles-ont-du-talent"?

Qu'on ne s'y trompe pas: le chapeau du féminisme ne me fait pas. Je ne méprise pas "les femmes", je méprise le manque de talent, de rigueur intellectuelle, l'inculture, la vulgarité. Je ne méprise pas "les femmes", je méprise la bêtise humaine. Comment mépriser la bêtise humaine sans être un peu misanthrope? Et comment être misanthrope sans être misogyne?

Je répète ce que j'ai dit à la fin de mon article: il est impossible de cerner

Je répète ce que j'ai dit à la fin de mon article: il est impossible de cerner une problématique donnée sans un effort de construction théorique. Les femmes sont décidées à exister, nous dit le titre de la lettre de Madeleine Bernière. Qu'à cela ne tienne: elles auront à apprendre à composer avec les dures lois de l'offre et de la demande, de la compétition et de l'émulation. Il faut que le respect vienne du travail bien fait et non pas de l'immanence glandulaire. Le sexe, voire le sexisme, ne donne pas du génie à qui n'en n'a pas.

Un faux problème?

Ensemble, elles sont toutes belles, elles sont toutes gentilles; c'est Marie Lalonde et Madeleine Bernière qui nous le rappellent. Ce n'est pas pour rien qu'elles veulent à tout prix des chroniqueuses féminines pour juger de leurs productions. Les femmes sont les premières agentes (sic) de leur propagande. Ce n'est plus moi qui qualifie la problématique de "femme et écriture" de rose bonbonne, écoutons plutôt Nicole Brossard: "On parlait d'écriture et de féminisme, on peut faire des recherches là-dessus et dire l'écriture féminine c'est ceci ou cela, mais ce qui est fondamentalement important c'est d'employer l'expression". (1) Ainsi en mars 1976, cinq mois après la rencontre internationale des écrivains, celle-là même qui avait suggéré le thème de "femme et écriture" reconnait le caractère absolument inopérant, en termes de contenu, du concept "d'écriture féminine". Pierre Laberge, Madeleine Bernière et Marie Lalonde ont belle figure à s'essouffler à être plus catholiques que la papesse du féminisme québécois!

Et ces fameuses vessies?

Je regrette, mais on ne nous fera pas prendre des vessies pour des lanternes: le colloque "femme et écriture" est ennuyeux à lire et il est indéfendable sur le plan de la formulation théorique et... pratique. Je suis entièrement d'accord avec madame Brossard: l'écriture féminine est un terme lancé en l'air pour mieux brouiller les cartes.

Qu'il soit donc établi une fois pour toutes qu'il ne saurait, dans mon cas, être question de raccornir la fonction critique à la propagande sexiste. Autrement, ce serait voir cette activité par le petit bout de la lorgnette. La critique doit se tenir au-delà des idéologies des corpus qu'elle analyse, sinon les chapelles répondront aux chapelles par la voix de leurs publicistes qui ne feront plus de la critique mais de la propagande militantiste.

Une suggestion aux organisateurs de la prochaine rencontre internationale: pourquoi pas l'obèse et l'écriture ou encore l'écriture diabétique ou encore l'écriture bisexuelle ou encore...

Post scriptum superfétatoire

Myriam Fougère, Maude Drolet, Maryse Melançon, Marthe Amourir se demandent, à propos de "Liberté", où est la vraie liberté de la femme surtout au niveau de son implication dans les comités de revues littéraires. Elles se questionnent sur le pourquoi de l'absence des femmes au niveau de l'édition et de la publication. Évidemment, j'éviterai de répondre à ces questions (même si je suis dans le domaine de l'édition depuis quelques années) puisqu'une telle réponse "serait toute faite", stéréotypée vu mon statut de méchant misogyne. Je leur conseille donc vivement de contacter Andrée Thibault, rechercheste pour l'émission que l'on sait, qui se fera un plaisir de leur faire visionner cette fameuse émission de **Femme d'aujourd'hui** consacrée à la femme et l'édition. Là est leur réponse, même si Danièle Ros (directrice des Presses de l'Université de Montréal) n'a pas voulu jouer le jeu stéréotypé de la discrimination phallocrate sous l'oeil attristé d'Aline Desjardins et des autres participantes. Ce jour-là, **Femme d'aujourd'hui** a dû regretter d'avoir invité Danièle Ros qui était la preuve vivante, jolie et intelligente qu'il y a de la place pour les femmes dans le monde de l'édition et de la création par l'écrit... On aura compris, ce jour-là, que "la vraie liberté des femmes" est dans le travail bien fait et non dans une vague paranoïa, mal étayée sur le plan de l'analyse des faits.

Évidemment, il n'est pas question que je réponde au maladroit billet d'un certain Alain Beaulieu. Visiblement, ce jeune jocrisse a déjà un lourd fardeau de ridicule à supporter sans que je l'accable davantage. Je lui conseille un peu de repos et un peu plus de culture. Quand il aura effectivement lu Gaëtane de Montreuil et Réginald Hamel il pourra se faire une opinion personnelle comme le grand garçon qu'il est.

(1) Nicole Brossard in **Les Lettres québécoises**, no 4, novembre 1976, p. 36.

Cholodenko Prix Médicis.

Un livre somptueux et génial, un livre neuf et vierge.

Les Nouvelles Littéraires

Une découverte et une révélation.

Jean D'Ormesson

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion ltée

SENSATIONNEL!!!

LA GRANDE VENTE GÉNÉRALE DE FIN D'ANNÉE DE LA

LIBRAIRIE PAPYRUS

LIBRAIRIE D'ESCOMPTE

150,000 Volumes offerts à des escomptes de 50% à 90%

sur nos prix réguliers

LIVRE DE POCHE

	Prix rég.	Prix Papyrus
Simple :	~~$1.85~~	90¢
Double:	~~$2.50~~	$1.25
Triple :	~~$3.00~~	$1.50
Quadruple :	~~$3.50~~	$1.75

TOUTES LES COLLECTIONS DU FORMAT DE POCHE À 50%

GARNIER-FLAMMARION	FOLIO	J'AI LU	IDÉES	MICROCOSMES
Simple : ~~$1.95~~ 95¢	S.: ~~$1.95~~ 95¢	S.: ~~$1.75~~ 85¢	S.: ~~$1.95~~ 95¢	~~$3.95~~ $1.95
Double : ~~$2.80~~ $1.40	D.: ~~$2.95~~ $1.45	D.: ~~$2.30~~ $1.15	D.: ~~$2.95~~ $1.45	SEGHERS (monographies)
Triple : ~~$3.60~~ $1.80	T.: ~~$3.50~~ $1.75	T.: ~~$2.90~~ $1.45	T.: ~~$3.50~~ $1.75	~~$6.15~~ $3.05
		Q.: ~~$3.45~~ $1.70		

PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

Simple	~~$2.40~~	$1.20
Fort ●	~~$2.25~~	$1.60
Fort ●●	~~$4.00~~	$2.00
Fort ●●●	~~$4.85~~	$2.40
Fort ●●●●	~~$6.35~~	$3.15

10/18

●	~~$1.75~~	85¢
●●	~~$2.80~~	$1.40
●●●	~~$3.55~~	$1.75
●●●●	~~$3.90~~	$1.95
●●●●●	~~$4.50~~	$2.25
●●●●●●	~~$5.60~~	$2.80

OFFREZ À VOS ENFANTS 2 LIVRES (OU PLUS) POUR LE PRIX D'UN SEUL

CHOIX D'ALBUMS POUR LES JEUNES À MOITIÉ PRIX

DES CADEAUX PRESTIGIEUX POUR NOËL

8 collections de Livres d'ART SKIRA

ALBUMS D'ART

Renoir
T. Lautrec
Gaugin
Cézanne
Degas
Peintres Français contemporains

~~$7.85~~ $3.95 ch.

GOÛT DE NOTRE TEMPS

Miro, Picasso, Léger, Dufy,
Douanier Rousseau,
Carpaccio,
Chardin, Durer,
Giotto,
Daumier, Hals,
Le cubisme,
Kandinsky, Velasquez, Rubens.

~~$19.00~~ $9.50 ch.

ARTS, IDÉES, HISTOIRE

Structure du Monde Moderne
Crise de la Renaissance
Europe des cathédrales
Europe des capitales
Invention de la liberté
Occident romantique
Fondements d'un Nouvel Humanisme
Adolescence de la chrétienté

~~$60.80~~ $30.40 ch.

PEINTURE, COULEUR, HISTOIRE

Peinture Française (3 vols.) ~~$78.80~~ $39.90 ch.

Peinture Italienne (3 vols.) ~~$68.40~~ $34.20 ch.

Peinture Allemande (2 vols.) ~~$68.40~~ $34.20 ch.

TRÉSORS DE L'ASIE

Peinture Indienne : ~~$60.40~~ $30.20

Peinture Asie Centrale : ~~$53.20~~ $26.60

Grands Siècles de la Peinture

Peinture étrusque:	~~$47.50~~	$23.75
Peinture du XVIIIeS. :	~~$47.50~~	$23.75
Peinture Grecque :	~~$76.00~~	$38.00
Peinture Romane:	~~$76.00~~	$38.00

Trésors de la Turquie

~~$81.70~~ $40.85

~~$28.50~~ $14.25 ch.

Asturias, Bonnefoy, Michaux, Picon, Ponge, Starobinski, Paz

TIRAGE NUMÉROTÉ

Librairie Papyrus
360 AVE LAURIER OUEST

COIN AVE DU PARC : MÉTRO : LAURIER, AUTOBUS 50-51
MÉTRO : PLACE DES ARTS, AUTOBUS 80-129

Ouvert tous les jours
de 9 h. a.m. à 9 h. p..m.
jusqu'au 23 décembre

DES AUBAINES INCROYABLES
ACCOUREZ

Les lettres étrangères

Le Principe Espérance d'Ernst Bloch

par NAÏM KATTAN

Ernst Bloch, l'un des grands théoriciens marxistes d'avant-guerre, occupait une place importante dans la vie intellectuelle de l'Allemagne de l'Est d'après-guerre. A partir de 1954, il commença l'élaboration de son oeuvre maîtresse **Le Principe Espérance** (1) dont le premier tome vient d'être publié en traduction française. Son entreprise se poursuivit jusqu'en 1959. Sa pensée ample, originale semblait peu orthodoxe et c'est à cause de ce livre volumineux que la rupture entre Bloch et l'Allemagne de l'Est fut consommée. Il vit maintenant en Allemagne occidentale.

Le point de départ de l'oeuvre est une constatation simple. Le monde prévu par Marx n'est point encore une réalité. Il s'agit toujours d'un projet, d'une entreprise et dans un sens plus ample d'une utopie. Pour Bloch, l'utopie n'est pas un rêve futile, elle représente une étape essentielle et nécessaire dans la réalisation d'une société nouvelle. Sans ignorer le déterminisme historique, les besoins économiques et les exigences sociales, Bloch se penche surtout sur les besoins individuels et subjectifs qui eux aussi fondent une société. Pour éviter les pièges de l'idéalisme ou de la métaphysique, les marxistes orthodoxes négligent toute une dimension de l'homme: celle-là même qui fait l'objet de l'étude et de l'interrogation de Bloch.

Le Principe Espérance commence par une anthropologie des besoins et des désirs. "Qui donc agit en nous et nous met en mouvement? Nous vibrons, sommes ardents et incisifs. Ce qui vit est stimulé et l'est d'abord par soi. Respire aussi longtemps qu'il y a vie, nous attise; pour entretenir ce bouillonnement du plus profond de nous-mêmes... Dans notre être immédiat, il y a du vide, et dès lors de l'avidité, il y a de l'aspiration, et dès lors de l'agitation. Mais rien de tout cela ne s'éprouve au départ; il faut d'abord que cela sorte de soi. Et c'est alors seulement que cela est ressenti comme une poussée, comme une force vague et imprécise. Aucun être vivant ne peut se libérer du fait de cette poussée, aussi las qu'il en soit devenu. C'est une soif qui se rappelle sans cesse, sans jamais se nommer."

Pour Bloch le souhait est une représentation d'une chose meilleure et il se mêle d'exigence, d'impatience. Il procède à une description élaborée de ce qu'il appelle d'abord les petits rêves éveillés et dans une deuxième étape ce qu'il nomme la conscience anticipante. Il décrit ce qu'il conçoit comme différence entre les rêves éveillés et les rêves nocturnes, parle des images utopiques et leur réalisation. Il distingue les différentes couches de la catégorie de la possibilité et s'attarde sur les thèses de Marx sur Feuerbach.

Ce serait ardu de reprendre les thèses et les descriptions de Bloch. Deux thèmes cependant méritent d'être indiqués car on en parle peu dans les écrits marxistes: l'inconscient et l'art. La vision qu'a Bloch de Jung est courte. Il s'agit pour lui d'un psychanalyste fasciste qui réduisit la libido et ses contenus inconscients à un phénomène préhistorique. Il est moins dur pour Freud: "Le libéral, dit-il, veut amener la matière refoulée au niveau du conscient, le réactionnaire veut rétablir la liaison entre le conscient et la matière refoulée, bien plus il veut enfouir le conscient dans les couches toujours plus profondes de l'inconscient. Freud déclare la guerre à l'inconscient, et dans la mesure où cet inconscient est le lieu des acquis personnels, il le circonscrit à l'individu." Sans aller jusqu'à dire que la psychanalyse est une manifestation de la décadence de l'Occident, Bloch ne la récuse pas moins. Pour lui, la pulsion fondamentale est l'instinct de conservation. "Aussi déchirants qu'aient toujours été les cris arrachés par la faim, elle n'a droit en psychanalyse à aucune étiquette médicale. Ce qui prouve bien que les psychanalystes ne se sont jamais penchés et ne se penchent encore que sur des malades de choix. Pour Freud et ses clients, le souci du pain quotidien était bien le moindre."

Ainsi, dans le grand projet de l'élaboration d'une société nouvelle, la psychanalyse est marginale sinon futile. Qu'en dire de l'art? Là Bloch est plus nuancé. "Toute oeuvre d'art menée à bien présuppose toujours le rêve éveillé d'un monde déployé, et ce rêve éveillé constitue l'expérience imaginaire la plus exacte possible de la perfection." Bloch fait ensuite un rapprochement entre ce rêve éveillé et celui qui détermine la découverte scientifique. Ce serait là, évidemment, une limite, puisque l'oeuvre d'art comme la science ne serait qu'une anticipation dont la raison d'être serait l'avènement d'un réel futur. Il y a autre chose pour Bloch: "Toute grande oeuvre d'art n'est pas limitée à son contenu manifeste mais est aussi conçue sur base des contenus d'un avenir qui ne s'étaient pas encore manifestés à l'époque où l'oeuvre est née, et au bout du compte des contenus d'un état final encore inconnu. C'est pour cette seule raison que toutes les grandes oeuvres ont quelque chose, c'est-à-dire quelque chose de nouveau à communiquer à chaque époque, quelque chose qui avait échappé à l'époque précédente."

Heureusement que Bloch ne s'arrête pas là. Plus loin il ajoute: "On dit du Beau qu'il réjouit et même qu'on en jouit. Pourtant son rôle ne s'arrête pas là, l'art n'est pas un mets que l'on déguste. Car l'oeuvre survit au plaisir qu'elle suscite et même dans les moments les plus doux, elle est projection dans une région imaginaire." Pour Bloch, il y a un rapport entre l'oeuvre d'art et l'utopie. "L'utopie en tant que déterminité objective dont le degré d'existence est fonction du possible-réel, rencontre ainsi dans le phénomène chatoyant de l'art le problème particulièrement complexe ici de sa vérification. Et la réponse au problème esthétique de la vérité est la suivante: l'illusion artistique n'est pas qu'une simple illusion, c'est aussi une signification drapée dans l'image et désignable par l'image seulement, de ce qui est poussé plus loin, jusqu'en ce lieu où l'exagération et la fabulation représentent un pré-apparaître signifiant du réel, évoluant au sein même de l'existant-en-mouvement, pré-apparaître dont la représentabilité serait spécifiquement immanente à l'art."

Bloch

Si tel est le cas, l'art n'existerait-il que par rapport à la société, à l'histoire, à un projet futur? Une oeuvre ne se suffit-elle pas à elle-même? En d'autres termes, une oeuvre d'art devrait-elle toujours être utile? Bloch ne saurait l'affirmer sans tomber dans l'idéalisme. D'ailleurs même sans aller plus loin, il a encouru souvent cette accusation. Si l'art est un projet dont la jouissance n'est possible que grâce à sa nature utopique, il n'a donc pas de vérité. "L'art est un laboratoire mais aussi une fête de possibilités exécutées ainsi que des alternatives expérimentées en elles, où l'exécution tout comme le résultat se présentent comme illusion fondée, c'est-à-dire comme pré-apparaître d'un monde accompli. C'est dans le grand art que l'amplification tout comme la fabulation sont le plus visiblement axées sur la conséquence tendancielle et l'utopie concrète".

Dans l'élaboration et le déploiement de sa pensée Bloch ne fait pas mystère de son intention: naturalisation de l'homme, humanisation de la nature comprise comme monde totalement médiatisé avec l'homme. Sans quitter la voie du marxisme traditionnel sinon orthodoxe, Bloch en élargit l'horizon. Cela ne l'empêche pas, ici et là, d'adopter un vocabulaire excessif et étroit. Sa description de certains phénomènes de la société industrielle qu'il confond avec la réalité américaine est pour le moins simpliste. "Dans un monde où tout s'écroule, le corps n'a guère de peine à se disloquer. On n'avait encore rien vu de plus barbare, de plus vulgaire, de plus sot que les danses de jazz qui firent leur apparition depuis 1930: le jitterbug, le boogie-woogie, c'est de la stupidité effrénée, accompagnée d'espèces de glapissements qui constituent un fond sonore parfaitement adéquat".

Bloch termine son oeuvre sur un appel à l'optimisme car le pessimisme est paralysant et l'optimisme le plus pourri peut n'être qu'un étourdissement dont il est possible de s'éveiller. "Mais le travail grâce auquel l'histoire progresse et a déjà progressé depuis bien longtemps, ouvre la voie de la bonne issue possible, celle quicelle qui est non pas un abime mais une montagne se dressant dans l'avenir. Les hommes et le monde portent suffisamment d'avenir heureux; aucun projet n'est bon sans cette foi profonde en lui-même".

(1) **Le Principe Espérance**, Tome I par Ernst Bloch, traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart aux Éditions Gallimard.

Chez Boréal Express

Les armes de traite

Ce livre aborde un sujet neuf. Assez curieusement, nos historiens ont longuement étudié la traite des fourrures et les nombreux conflits d'autrefois sans s'arrêter vraiment aux armes utilisées et à leur valeur d'échange.

Pourtant les armes de traite occupent une place primordiale dans notre histoire. Voici enfin une première étude sur le sujet.

Les amateurs d'armes seront ravis et les spécialistes auront un précieux outil de référence.

L'auteur, Russel Bouchard, habite Chicoutimi-Nord où il est né en 1948. Après des études en histoire, il entre au Musée du Saguenay qui s'enorgueillit à juste titre de posséder une des plus belles collections d'armes de traite.

Souvent consulté par les archéologues, les collectionneurs et les muséologues, Russel Bouchard collectionne lui-même les armes depuis l'âge de 12 ans. Dans cet ouvrage abondamment illustré, il nous livre le fruit de patientes et longues recherches. Il espère faire acte utile et en même temps apporter sa contribution à une meilleure connaissance de notre milieu.

La raquette à neige

Pour les uns, cet ouvrage évoquera d'heureux souvenirs, pour les autres il sera l'occasion d'apprendre les origines et les innombrables secrets d'un objet profondément identifié au Québec.

L'étude de Paul Carpentier est bien documentée, instructive et agréable à lire. Présenté avec soin, abondamment illustré, ce livre s'inscrit naturellement dans cette collection d'histoire populaire inaugurée avec La berçante québécoise.

D'abord présenté comme thèse de maîtrise en ethnographie en 1971, le présent travail a été totalement revu et adapté avec soin aux exigences d'une publication à la fois sérieuse et accessible à un large public.

Les étés anglo-canadiens ③

MARIPOSA !

par MALCOLM REID

Mariposa veut dire papillon en espagnol. C'était, jusqu'en 1961, le nom d'une ville fictive de l'Ontario. Stephen Leacock, l'humoriste irascible de McGill, a situé quelques-uns de ses plus touchants contes à "Mariposa".

Mais en '61, le boom de la musique folklorique commençait à se faire sentir. Un groupe torontois a monté un festival folk à Orillia, au nord de Toronto. Ils ont appelé ça le Mariposa Folk Festival. (Leacock passait ses étés à Orillia.)

Désormais Mariposa, au Canada, voulait dire guitares, chants de protestation, Lightfoot, douceur... Mais le festival n'a pas charmé tant que ça les gens d'Orillia, et maintenant Mariposa se tient plutôt à Toronto. Sur une île, et tu t'y rends en traverse. Le festival folklorique de Newport, près de New York, qui a donné naissance à tous ces festivals de la chanson en Amérique, n'est plus. Mariposa est donc le plus vieux festival folk du continent. Seize ans déjà, et je ne l'avais jamais vu. J'avais honte de moi, et je me demandais comment Mariposa a pu survivre si longtemps.

Eh bien, c'est par la rigueur.

Les festivals folk ont pris leur élan bien sûr parce que c'était une musique qui se commercialisait, qui produisait vedettes et envahissait les palmarès. Mais à Mariposa, tout est sérénité et respect du musicien, qu'il soit marginal ou superstar. Les spectacles s'appellent "ateliers" et ont lieu le jour seulement.

Même, il n'y avait pas de vedettes cette année, ou si peu. Taj Mahal, le bleusman, vous connaissez? Il était là, mais il pouvait autant être un banjoiste parmi d'autres à un atelier sur le banjo, ou auditeur à une séance de musique de l'Inde, que chanteur. A la fin, il jouait dans un grand ensemble, comme pianiste pour le violon acadien de Gilles Losier. Il a chanté seulement quand la foule a insisté.

En filigrane, cependant, j'ai perçu une angoisse à Mariposa. Le folk canadien, est-il un pâle reflet du folk et du blues américain? Au-delà de la production de vedettes folk de temps à autre — Joni Mitchell, Gordon Lightfoot, peut-être bientôt Murray McLaughlan — est-ce qu'on a quelque chose de distinct à offrir au Canada? (Les Québécois, à Mariposa, sont toujours un peu là, la plupart de nos grands ayant passé là avant d'être des grands. Cette année c'était le tour de Robert Paquette, de Sudbury. Mais le Canada anglais ne tire plus gloire des francophones, ils veulent être distinctifs **eux-mêmes**.)

A l'atelier western, il en était question, de cette angoisse anglo-canadienne. La musique western est quelque chose d'un peu impudique pour Mariposa, un peu préoccupé par disques-à-succès et showbizz. Mais c'était les western, curieusement, qui étaient les plus conscients de ce problème.

Myrna Lorrie, chanteuse western canadienne, qui sort d'un univers où l'on grave sa première chanson arrache-coeur à douze ans, a dit qu'elle trouvait le sérieux de Mariposa rafraîchissant. Elle, son canadianisme a subi un coup quand elle est allée voir la maison de Hank Snow à Nashville. Elle s'est trouvée confrontée, dit-elle, par une clôture électrique. Et pourtant, Hank était un gars des Maritimes il y a trente ans. C'était à cette époque-là de sa carrière que Myrna a pigé pour nous chanter **I'm Movin' On**. "Il était Canadien quand il a écrit ça", nous a-t-elle assuré.

D'autres s'efforçaient de créer de la nouvelle musique western à la canadienne, peut-être même de l'éventuel folklore canadien. Dave Essig a chanté l'histoire d'un mécanicien qu'il avait connu, un as avec une vanne d'orchestre ambulante. Mort, ce mécanicien roule maintenant "sur la 401 là-haut". C'est le chiffre qui est l'élément canadien-anglais là-dedans, car la route 401 est la grande route vers Toronto à travers les collines ontariennes.

L'autre atelier qui avait beaucoup à nous apprendre sur le problème canadien en musique de style folk, s'appelait Musique de la Grande Crise.

Ici on était en pleine pureté folklorique. Les palmarès étaient loin et les musiciens étaient du calibre de Mike Seeger, de la famille Seeger, noblesse de la chanson folklorique américaine. La tradition folk était à son meilleur ici. Très liée au passé et à ses mélodies; très liée aussi à l'avenir et à ses luttes.

Seeger et les autres étaient trop jeunes pour se souvenir de la Crise. Mais leur conscience sociale les porta là, et ils nous donnaient des choses comme ceci, d'un dénommé Blind Alfred Reed:

Autrefois trente sous
T'achetais une chemise.
Aujourd'hui à deux piass'
Elle est toute pleine de reprises!

Mais ici le contenu canadien faisait entièrement défaut. Il y avait de l'Écosse (beaucoup de chanteurs écossais à Mariposa cette année; le festival s'éprend comme ça d'un pays ou deux chaque année) mais rien de canadien. La vision américaine de la Crise dominait.

Les Canadiens ont eu de la misère dans la Crise pourtant! Ils ont fait des luttes! Où étaient-elles?

J'avais écouté la semaine précédente une émission de Sylvia Tyson, l'une des reines du folksong canadien. Thème: la Crise. Musique: des choses américaines comme la chemise pleine de reprises, mais aussi de très belles chansons de Cedric Smith, composées pour un spectacle intitulé **Dix Années perdues.**

Dix Années perdues, c'est un best-seller canadien sur les années trente, transformé en spectacle par les innovateurs des Toronto Workshop Productions. Cedric Smith? Un Américain réfugié ici dans le temps du Vietnam, mais le Canada a tellement collé à la peau du gars qu'il a pu rendre le feeling d'un Canada d'une génération **avant** son arrivée. Jusqu'au **Bennett Buggy**, le bazou de l'ère de R.B. Bennett.

Cedric Smith et son néo-folklore des prairies auraient eu leur place à Mariposa. Et Mariposa a besoin de d'autres créateurs du présent à partir du passé.

Je gage qu'il les trouvera d'ici le mois de juin 1981. Mariposa aura alors vingt ans. Le papillon sortira de son cocon.

GRANDE VENTE
Prolongée jusqu'au 24 décembre
(inclusivement)
À LA LIBRAIRIE
FIDES
PLUS DE 100,000 VOLUMES
À ÉCOULER À DES REMISES ALLANT DE 10% À 60%
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h00 à 5h30
ET LE SAMEDI JUSQU'À 5h00
ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DE MÉTRO BERRI ET CHAMP-DE-MARS
235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
TÉL.: 861-9621

PRIX GONCOURT
Patrick Grainville
Les flamboyants
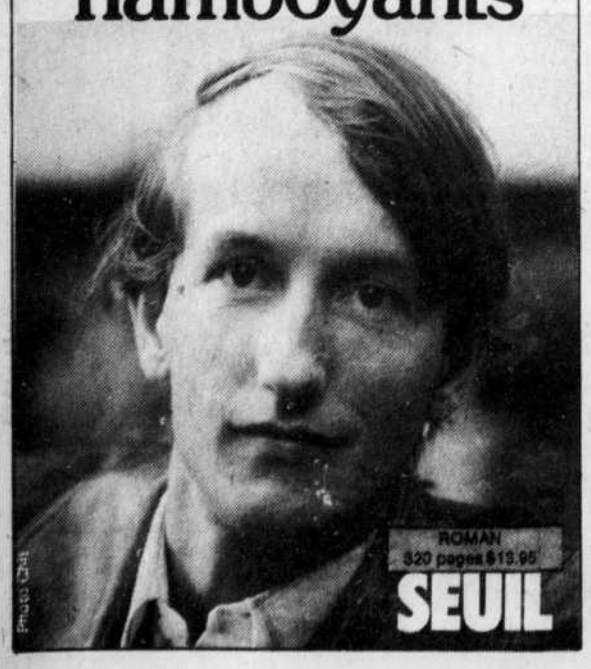

marc cholodenko
les états du désert
Cholodenko Prix Médicis.
Cholodenko est le fils de Proust... Personne ne sait, comme lui, dire l'amour.
Le Point
Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion ltée

DU NOUVEAU RUE LAURIER
La Librairie Hermès inc
Edmond Bray, libraire
1120 ouest, rue Laurier, Outremont
274-3669

NOUVEAUTÉS — BANDES DESSINÉES
BOULE ET BILL
12 autres titres
Albums cartonnés
(8½ x 11¾)
Chacun: $3.75

Nouveauté: No 13
Les péripéties familiales d'un petit garçon et de son irrésistible cocker.
ÉDITIONS DUPUIS — DISTRIBUTION EXCLUSIVE GRANGER FRÈRES LTÉE — EN VENTE PARTOUT

NOUVEAUTÉS — BANDES DESSINÉES
PÉCHÉS DE JEUNESSE SPIROU ET FANTASIO
Reprises des toutes premières aventures de Spirou et Fantasio dessinées par Franquin au début des travaux de l'équipe Dupuis (1946 . . .).
Nouveauté: No 2

Une révélation pour les amateurs de bandes dessinées.
1/ L'HÉRITAGE
2/ RADAR LE ROBOT
Albums cartonnés — Prix $3.75 ch.
Albums reliés du Journal Spirou
Nouveauté: No 140

No 134
No 135
No 136
No 137
No 138
No 139
No 140
Albums cartonnés — Prix $5.50 ch.
ÉDITIONS DUPUIS — DISTRIBUTION EXCLUSIVE GRANGER FRÈRES LTÉE — EN VENTE PARTOUT

chez votre libraire

LA VIE DEVANT SOI
par **Emile Ajar**
Mercure de France
Prix GONCOURT 1975
L'histoire de Momo et puis de Madame Rosa, de leur amour, de leur tendresse, de leur solitude. **Un livre drôle, émouvant, plein de bonheur.**
PRIX: $10.95

PSEUDO
par **Emile Ajar**
Mercure de France

"J'ai refusé le prix Goncourt en 1975 parce que j'ai été pris de panique... J'avais peur pour ma mère, qui était morte de sclérose cérébrale et dont je m'étais servi pour le personnage de Madame Rosa du livre... J'ai donc refusé le prix, mais ça n'a fait qu'aggraver ma visibilité. On a dit que j'étais publicitaire." Emile Ajar se raconte...

Pour tous ceux qui ont adoré LA VIE DEVANT SOI

PRIX: $9.95

L'AMOUR LES YEUX FERMES
par **Michel Henry**
Gallimard
Généreux et plein de fureur, ce roman est l'illustration d'une certaine peur très actuelle devant une subversion sociale menaçante.
Prix RENAUDOT 1976
PRIX: $11.95

LE TRAJET
par **Marie-Louise Haumont**
Gallimard
Une petite vie bien rangée et soudain, en plein après-midi, la panique car l'ordre habituel des choses a été bousculé. Un livre plein d'ironie sur les mille petits riens qui font la trame d'une existence.
Prix FEMINA 1976
PRIX: $11.95

1000 SOLEILS

COLLECTION 1000 SOLEILS
Des cavaliers de Kessel, aux mémoires de Marcel Pagnol, les chefs d'oeuvre de la littérature mondiale en volumes reliés, sous jaquette en couleurs pelliculée, à moins de dix dollars chacun. **Des livres à garder dans sa bibliothèque.**

POUR LE PLAISIR
par **Catherine Paysan**
Roman
Denoël 1976
Les quatre premières années d'une enfant née d'une mère Institutrice d'Ecole de campagne et d'un père, ancien Gendarme, devenu Secrétaire de Mairie. Un livre qui ne se raconte pas mais peut se dire à la rigueur, à la façon des vieux conteurs, à la veillée. Mais **un livre qui se vit, assurément. Et qui se vit intensément.**
PRIX: $11.50

livres cadeaux

LE GRAND LIVRE DE LA DÉCORATION CONTEMPORAINE

par **Terence Conran**
Elsevier Séquoia 1976
344 pages

Plus de 1000 photos-couleurs d'intérieurs réellement existants

D'après le **New York Times Magazine** du 26 septembre 1976, **"The House Book"** de Terence Conran - dont voici l'édition française - est de tous les livres de décoration le meilleur et le plus satisfaisant. Car décorer une maison, c'est d'abord trouver une solution à une foule de problèmes pratiques d'où les grands thèmes autour desquels cet ouvrage s'articule:

- Les sols
- Les murs et les plafonds
- Les fenêtres
- L'éclairage
- La couleur
- Les armoires
- L'entrée et les escaliers
- Les salles de séjour
- Les cuisines
- Les chambres à coucher
- Les chambres d'enfants
- Les salles de bains
- Les caves et les sous-sols
- Les extérieurs
- Etc...

Un cadeau aussi utile que beau!
PRIX: 35.95

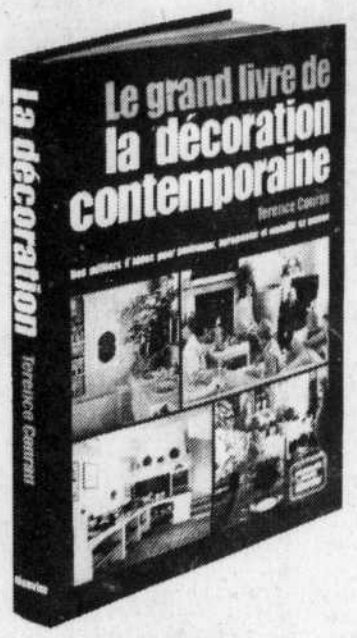

ENCYCLOPEDIE DES SPORTS
Editions Elsévier
320 pages
Reliure toile
Toutes les règles officielles, toutes les techniques et toutes les conditions de jeu expliquées clairement et illustrées par 2,500 dessins en couleur.
L'encyclopédie la plus complète de tous les sports du monde entier.
PRIX: $39.95

LA PHOTO
par **Jeanloup Sieff et Chenz**
Collection Connaissance et Technique
Denoël 1976
Deux auteurs aux points de vue sinon opposés, du moins très éloignés l'un de l'autre, parlent de la photo.

Chenz va au coeur de la technique photographique. Avec **Jeanloup Sieff,** le photographe des grands magazines, s'ouvre l'univers de la sensibilité qui, elle, ne s'apprend pas.
Un livre qui renouvelle le genre
PRIX: $29.95

gallimard

CLUB 77

CLUB 77
Gallimard 1976
398 pages
2,000 illustrations

Une réponse passionnante aux questions passionnées des moins de 15 ans.
Une foule de renseignements pour en savoir plus sur:

Les sports: L'histoire des Jeux olympiques et tous les événements de Montréal.
La moto sur glace, les planeurs, etc...

Les arts: Les secrets des faussaires,
Le vol de la Joconde,
King Kong, la plus monstrueuse des créatures jamais inventées, etc...

Les animaux: L'extraordinaire aventure de la chasse à la baleine,
L'homme qui parle aux abeilles,
Les éléphants d'Annibal, etc...

Les sciences: Les mystères de l'atome
La découverte de l'or noir,
Les sous-marin fantôme, etc...

La nature: 3,000 étoiles visibles à l'oeil nu,
L'observation des planètes,
Photographier les éclairs,
Le temps qu'il fera demain.

Pour les jeunes, un cadeau exceptionnel.
PRIX: $14.95

COLLECTION KINKAJOU
Plus de 40 titres d'activités
Créer en s'amusant. Seul ou à plusieurs, pour l'intérieur et à l'extérieur, par tous les temps. Certains titres de la collection développent plus particulièrement les techniques d'expression manuelle: **Le Modelage, l'Imprimerie, Joyeux Papiers...** D'autres titres incitent aux jeux et à la détente: **Jouer en voyage, Jouer à la maison, Chasseur d'images, 50 tours et jeux de cartes...**
Une collection pleine d'idées.
PRIX: $2.50 chaque volume

AUTOS ET CAMIONS, BATEAUX ET AVIONS
JE SAIS COMPTER
Par **Richard Scarry**
Editions RST 1976
Les deux derniers albums du célèbre auteur de livres d'enfants Richard Scarry.
PRIX: $9.95 chacun

chez votre libraire

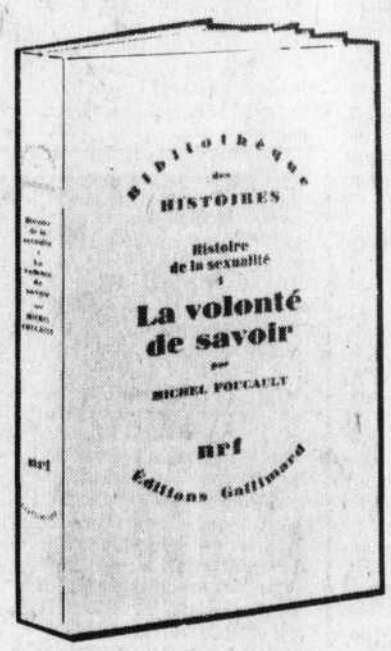

MICHEL FOUCAULT

HISTOIRE DE LA SEXUALITE T. 1:
La volonté de savoir
par **Michel Foucault**
Gallimard

"Plutôt qu'une société vouée à la répression du sexe, je verrais la nôtre vouée à son "expression". Je verrais l'Occident acharné à arracher la vérité du sexe. Les silences, les barrages, les dérobades, ne doivent pas être sous-estimés; mais ils n'ont pu se former et produire leurs redoutables effets que sur le fonds d'une volonté de savoir qui traverse tout notre rapport au sexe. Volonté de savoir à ce point impérieuse, que nous en sommes arrivés non seulement à chercher la vérité du sexe, mais à lui demander notre propre vérité. A lui de nous dire ce qu'il en est de nous. De Gerson à Freud, toute une logique du sexe s'est édifiée qui a organisé la science du sujet. **Nous sommes dans une société du sexe qui parle."**

$6.95

L'AUTRE MOITIE DU MONDE
par **Arnold Toynbee**
Préface d'**Etiemble**
Editions Elsévier 1976
23 X 30,5cm
400 pages
522 illustrations dont
160 en couleurs.
Relié toile
Jaquette dorée

Treize orientalistes sous la direction de **Toynbee** nous font découvrir l'Extrême-Orient, différent et mystérieux, berceau d'une moitié de l'humanité.

"Pour somptueux qu'il soit, c'est avant tout un livre d'idées - de grande idées." Le Devoir 4 décembre 1976.
PRIX: 59.95

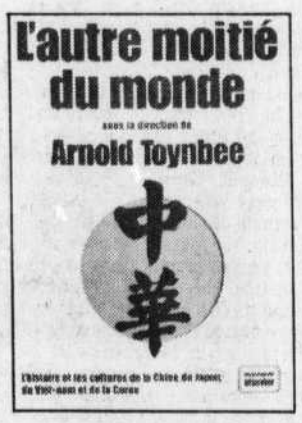

EMMANUEL BERL
INTERROGATOIRE
par Patrick Modiano
suivi de IL FAIT BEAU, ALLONS AU CIMETIERE
Gallimard 1976

Un homme de quatre-vingt-quatre ans se penche sur son passé. A mesure qu'il parle apparaissent les noms de Proust, de Bergson, de Drieu, de Malraux, de Breton, de Céline et de tant d'autres. Mais par dessus tout, Berl nous apprend qu'on peut avoir du coeur, être vulnérable, prendre parti, être sans cesse à l'écoute des autres et "durer", pendant plus de soixante ans. Et enfin conclure: "**il fait beau, allons au cimetière**".
Emmanuel Berl est mort le 22 septembre 1976.
PRIX: $9.95

gallimard

LE PARIS SECRET DES ANNEES 30
par **Brassai**
Gallimard 1976

Brassai, un photographe de génie mais aussi un conteur inimitable. Ami de Henry Miller, Queneau et Prévert, il fut le premier artiste à photographier Paris la nuit: les voyous, les souteneurs, les invertis, les fumeries d'opium, le grand bal annuel des travestis, les bordels célèbres...

Somptueux témoignage d'un Paris à jamais disparu.
PRIX: $29.95

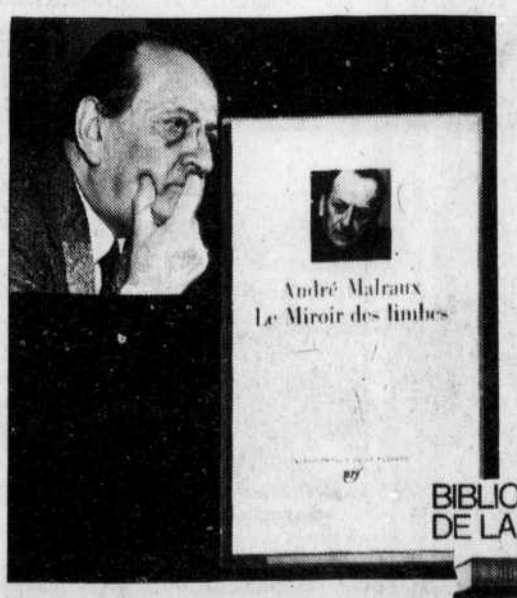

LE MIROIR DES LIMBES
par **André Malraux**
Bibliothèque de la Pléade
Gallimard 1976

Le **Miroir des Limbes** constitue l'édition définitive revue, corrigée et complétée des texte suivants:
Antimémoires
Les Chênes qu'on abat
Oraisons funèbres
La Tête d'Obsidienne
Lazare
Hotes de passage

"Toutes les questions qui nous ont obsédés, depuis la révolution jusques et y compris le désespoir, c'est Malraux qui les a formulées." **Jean Daniel** Le Nouvel Observateur du 29 novembre 1976.
PRIX: $26.95

L'INTEMPOREL
par **André Malraux**
Gallimard

L'Intemporel achève les Essais sur l'art d'**André Malraux**. Cet immense panorama trouve dans ce dernier ouvrage, l'aboutissement de plus d'un demi-siècle de recherches et de méditations sur l'Art et sa significations, sur les facultés créatrices du Monde Contemporain et sur le pouvoir démiurgique des générations futures:

Un volume au format 212 X 270mm, 438 pages 188 illustrations dont 100 couleurs en quadrichromie et 88 bichromies en noir et gris. Imprimé par Draeger Frères et Georges Lang à Paris. Relié pleine toile dorée au fer par Babouot à Lagny. Jaquette quadrichromie pelliculée.
PRIX DE SOUSCRIPTION valable jusqu'au 31 décembre 1976: $85 00
PRIX après souscription: $100.00

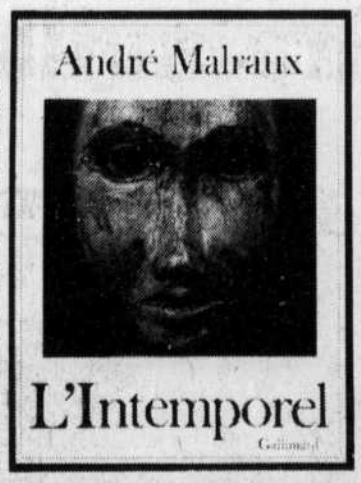

livres cadeaux gallimard

Cholodenko Prix Médicis.

Ce sera peut-être par son ambition, par sa densité, le livre de la saison, de l'année.
Robert Kanters

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion LTÉE

chronique de philosophie

Comment s'éduquer soi-même ?

par PIERRE BERTRAND

Il n'y a d'éducation **libératrice** de quelqu'un d'autre que par une éducation, également libératrice, de soi-même. Alors, **comment s'éduquer soi-même?** Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question qu'une auto-éducation se fait précisément à coups de **destructions** du "soi", du "soi-même". C'est précisément sur ce "soi", ce "soi-même" qu'il s'agit de travailler. En même temps, paradoxalement, un éducateur est quelqu'un qui prend le parti **d'affirmer,** d'affirmer sa vision du monde, donc de s'affirmer soi-même, au lieu de **se complaire** dans le doute, le relativisme, l'hésitation, la plainte sur soi-même. C'est quelqu'un qui ne prend plus rien pour acquis, mais qui se dit que tout ce qui arrive doit en même temps être créé. Il essaie de saisir toutes les occasions d'élargir ses horizons, d'ouvrir des portes à l'intérieur de son monde. Devant une situation donnée, au lieu de la prendre, en paranoïaque, comme **une masse** qui lui tomberait sur la tête, il **décompose** la situation, afin d'y trouver des brèches, des lignes de fuite qui lui permettent d'ouvrir la situation sur une infinité d'autres, plus intéressantes.

Par exemple, quand il s'agit de **communication,** il s'agit de suivre l'autre dans ses délires (ce n'est pas du tout délirant, ce n'est qu'une façon de parler), c'est-à-dire de lui permettre d'atteindre des régions, où nous nous trouvons dans le même monde. Très souvent, nous ne laissons même pas à l'autre le temps de commencer. Notre plus pressant souci est de **lui couper la parole,** de marquer notre désaccord, de le critiquer, de nous opposer à lui. Il faut vraiment être masochiste pour se tenir avec des gens avec qui on s'engueule sans arrêt. A cet égard, **l'enseignement de la philosophie** peut se décrire comme une occasion de **libération de la parole.**

Car la parole, au point de départ, n'est pas du tout libérée. Nous fonctionnons comme des disques, des perroquets. On imagine toujours les **robots** comme relevant de la science-fiction, ou d'un lointain avenir. Mais il est bien évident que les robots, c'est nous-mêmes, et ce caractère se retrouve également dans les énoncés, les affirmations, les négociations, que nous faisons. Cela prend un certain temps, parfois, avant d'atteindre une couche où les énoncés soient intéressants, c'est-à-dire sortent des purs **clichés, préjugés, bêtises** dont est fait, en grande partie, ce qui est appelé "opinion publique" par ceux qui la font. Chacun, au fond de lui-même, est un être absolument intéressant. Chacun détient un point de vue **unique** sur la réalité commune à tous. Chacun peut ainsi apprendre à quiconque une infinité de choses intéressantes, qui lui font voir la réalité tout à fait différemment, et pourtant la même. Surtout, à ce niveau, le jeu et le travail **du désir** est patent. En même temps que se crée, dans l'instant présent, une nouvelle communication, une nouvelle complicité.

Ce n'est pas que les choses fonctionnent toujours pareilles à elles-mêmes, ni toujours bien. Il est, en fait, difficile d'en juger, car nous ne savons pas où ça mène. Mais peu importe l'avenir, peu importe le passé, nous ne pouvons agir que dans l'instant présent, que sur lui. Il faut le plus possible s'arranger pour voir dans l'instant présent autre chose que sur lui. Il faut le plus possible s'arranger pour voir dans l'instant présent autre chose que ce qu'on a déjà vu. Il faut dépasser les visions du passé, voir les choses autrement, pour se brancher sur les sources les plus jaillissantes de vie. De toute façon, nous n'avons pas le choix, **nous ne faisons jamais que ce dont nous sommes capables.** Il s'agit de changer **l'utilisation** des choses, bien plutôt que la nature des choses (à moins que l'utilisation des choses change leur nature en conséquence). Rien peut n'avoir changé, et pourtant ce n'est pas exactement la même chose. Par exemple, ce qui, précédemment, provoquait **un arrêt paniqué** de la machine physique, émotive ou mentale, est saisi comme un simple événement, simple dans l'exacte mesure où nous le désembourbons de vieilles manières de fonctionner ou de réagir, où nous décollons des rituels sociaux, qui aspirent à régir toutes les relations, où nous nous dégageons d'une temporalité fantasmatique, historique et sociale, pour nous couler dans l'instant présent, et prendre prétexte de cet arrêt, de ce blocage, de ce passage à vide, pour redémarrer de plus belle. A un instant donné, il peut s'agir d'un passage à vide, à un autre moment il peut s'agir d'un fantasme sexuel, ou d'une hésitation, ou d'une tristesse presque inexplicable. Peu importe, il s'agit d'avoir des trucs pour, à chaque fois, faire repartir la machine. Henry Miller disait que lorsqu'il était déprimé, il pouvait passer des jours entiers couché dans son lit, jusqu'à ce que la dépression cesse. Il peut s'agir de prendre distance par rapport à la situation, et de la regarder **de côté,** comme vue par un autre. Ou encore, il s'agit de se **mimer** soi-même, en se jouant comme si on était un personnage, d'insister sur certains tics, certains maniérismes de politesse, de se jouer tout en étant **le plus authentique** possible. Ou encore, de se donner des tâches expérimentales, de prendre délibérément **des airs,** de laisser libre voie à sa curiosité, de pousser toujours plus loin, plus profondément, une relation, de donner le meilleur de soi-même à chaque instant.

En fait, aussi sûrs de nous puissions-nous paraître, nous savons que nous ne jouissons d'aucune sécurité. Aucune sécurité nulle part, pour la bonne raison que tout y suit une drôle de logique, à mille lieues de la logique cartésienne, rationnelle ou cybernétique. Les sciences, la physique, la chimie, l'astronomie, la biologie nous indiquent combien **la réalité** est **bizarre,** à la fois infiniment complexe et simple, par delà nos facultés de mémoire, d'imagination et de compréhension.

Mais une telle **insécurité,** une telle **absurdité,** une telle **incapacité d'en juger** au bout du compte, est **une stimulation.** Car toutes nos connaissances nous enseignent, quand nous nous donnons le temps de les regarder, que **nous ne savons pas comment la réalité fonctionne.** Par exemple, nous ne savons pas **comment le pouvoir fonctionne.** Le pouvoir provient d'un certain nombre de **hardiesses,** de gestes, d'attitudes. S'éduquer soi-même, c'est notamment acquérir du pouvoir, en même temps que **démonter** les mécanismes du pouvoir. C'est ici qu'il est tellement important pour chacun de **prendre la parole.** Beaucoup de discours que nous entendons à la radio ou à la télévision ont **une fonction répressive évidente,** celle, justement, d'empêcher cette prise de parole qui, elle, n'est dupe de rien, très lucide et riche d'une connaissance inouïe, et qui constitue l'expression, l'ouverture et la libération d'une personne. Ce n'est pas qu'**il faille** dire ceci ou dire cela, il faut au contraire essayer **plusieurs niveaux de langage,** mais tous fortement investis, fortement désirés.

Un professeur de philosophie essaie, précisément, de produire cette libération de la parole. Car un cours de philosophie est **un lieu de recherches,** donc d'autant plus intéressant ce qui s'y passe que sont intéressants les chercheurs. En même temps, le professeur de philosophie essaie lui-même de se libérer la parole, son enseignement étant en relation étroite, et presque **symbiotique,** avec les autres activités de sa vie. Il y a quelque chose de tout à fait triste, actuellement, le nombre de professeurs de philosophie qui **ne veulent plus** enseigner, qui **aspirent** à ne plus enseigner. Ce n'est pas ça qui va rendre la philosophie intéressante. D'autres professeurs de philosophie sont incrustés dans une routine qui dure depuis des années, et qui **écoeure,** littéralement, l'étudiant. D'ailleurs, il y a autant de cours de philosophie différents, qu'il y a de philosophes. Certains voudraient **camoufler** ce fait, ce qui indique, au moins, qu'ils ne connaissent pas grand-chose à la philosophie, celle-ci tirant précisément sa richesse, d'être multiple, variée à l'infini. Ce qui fait, qu'au bout du compte, le professeur de philosophie ne vise pas du tout à ce que les étudiants **soient d'accord** avec ce qu'il dit (cela vient de surcroît), mais à ce qu'ils atteignent, pour eux-mêmes, à des régions nouvelles, les rendant plus légers, plus déterminés, plus forts. Que quelque chose soit dit, qui n'avait jamais été dit auparavant, une nouvelle musique.

développement humain intégral

DE LA CONCEPTION À LA MORT

Sessions — laboratoires — cliniques — conférences — publications — etc.

- conditionnement prénatal
- développement du nourrisson
- activités de développement de l'enfant
- rééducation globale
- récupération du potentiel humain chez l'adulte
- etc.

L.I.R.E.

Laboratoire d'Intégration par la Recherche et l'Exploration sur le développement humain

Nous fonctionnons TOUS en deçà de nos possibilités.

Nous avons TOUS franchi de façon plus ou moins incomplète les étapes de notre propre développement.

L.I.R.E. est une expérience collective en vue de VIVRE pleinement ces étapes mal intégrées de notre développement, avant d'y PENSER, et plutôt que d'y PENSER...

- GROUPES de 30 personnes en recherche
- SESSIONS de 90 heures minimum
- Trois (3) formules de RENCONTRES

POUR INSCRIPTIONS ou RENSEIGNEMENTS: téléphoner au (514) 274-8697

Voulez-vous devenir un bon petit auteur de radio-télé ?

Si oui, lisez la plus récente plaquette que la société Radio-Canada vient de publier. "L'Écriture Radio-télé" (1) est un guide pratique à l'usage de l'écrivain rêvant de se destiner à la création de textes radiophoniques et télévisés. La rédaction de cet abécédaire, qui ne coûte que deux dollars, a été confiée à l'écrivain et critique Jean Basile. Sur quatre-vingt-quatorze pages, l'auteur de "La Jument des Mongols" a tenté d'énoncer les principes de base de ces deux écritures.

L'ouvrage, de construction aussi méthodique que classique, se divise en deux catégories d'à peu près égale longueur: radio et télévision. Chacune formule les règles élémentaires des genres en plus de préciser certains éléments de technique propre à chacun des deux outils de communication. Des témoignages de gens du milieu (réalisateurs, comédiens) viennent coiffer le tout.

De plus "L'Écriture radio", la première partie, se termine sur quelques suggestions de Robert Choquette, tirées de huit causeries qu'il donna en 1951 sur: "les preceptes à observer si l'on veut donner à ses sketches... une bonne conduite". Vingt-cinq ans plus tard, ces extraits du "Catéchisme du radio-dramaturge" n'ont certes pas rajeuni. Côté télévision, l'auteur de "La Pension Velder" ne se prononce pas. Si on a déjà regardé son actuel "Quinze ans plus tard" le dimanche soir, on comprend pourquoi!

Cette oeuvre de commande, Jean Basile l'a conçue et formulée comme un véritable cours, rigoureusement organisé en deux parties, elles-mêmes subdivisées en chapitres, chacun dégageant distinctement en les numérotant, les mille et un principes du parfait futur écrivain modèle de radio et de télévision.

Rédigé dans un style tout-à-fait éducatif et paternaliste, par moments on a l'impression de lire un traité sur les bonnes manières, le petit manuel tire de cette caractéristique agaçante son efficacité même. Il parvient simplement et clairement à délimiter d'une part les champs respectifs de la radio et de la télé tout en posant des relations avec le théâtre et le cinéma; d'autre part à énoncer les lois, qui sans être forcément compliquées n'en sont pas moins essentielles, que doit respecter l'auteur qui veut communiquer à l'aide de ces deux médias populaires.

Un semblable guide constitue un préalable utile que tout écrivain serait bien avisé d'avoir en tête avant de passer à la création. Cela fait, s'il possède du talent et de l'imagination, il aura peut-être plus de chance de pondre quelque chose de valable. Jean Basile y multiplie les suggestions de toutes sortes concernant tant les documentaires que les dramatiques. On retient Une constante: que l'on soit à la radio ou à la télévision, une oeuvre est toujours le résultat d'un travail collectif. L'auteur ne devrait jamais l'oublier.

Si elle apparaît indéniable, l'utilité d'un tel livre demeure difficile à déterminer. "L'Écriture radio-télé" appartient à ce genre de texte que les cégépiens intéressés à l'écriture sous toutes ses formes apprécieront en raison de son accessibilité et de son allure même. Quant aux auteurs déjà présents, ils risquent de trouver l'écrit un peu scolaire en raison de ses formules genre: faites ceci et évitez cela. Certains l'écarteront même à cause de son caractère directif. Ils passeront alors sans doute à côté d'un probable profit.

ADRIEN GRUSLIN

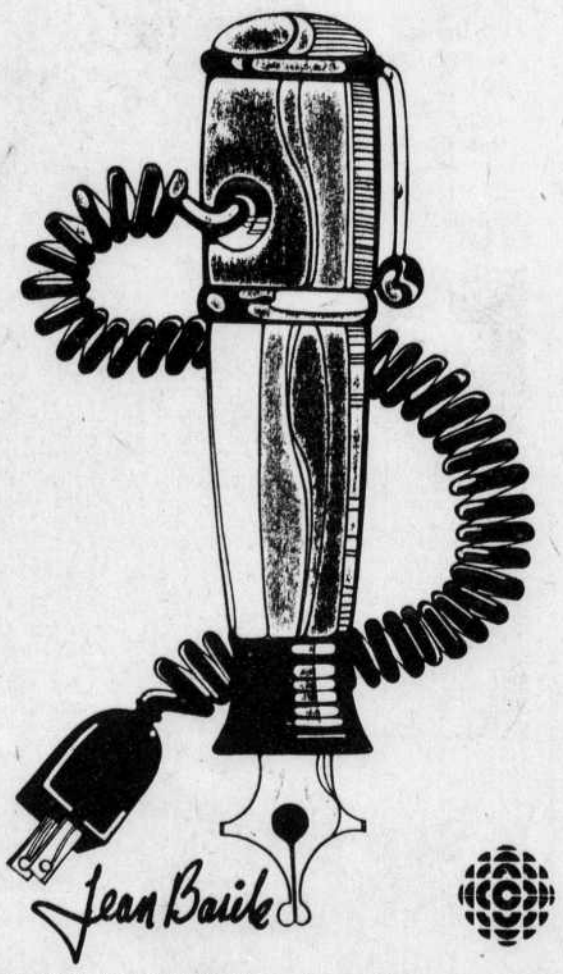

(1) **"L'écriture radio-télé"**, par Jean Basile, suivi de suggestions de Robert Choquette, Société Radio-Canada, Montréal, 30 novembre 1976, 94 pages.

LA SÉLECTION DU MOIS FLAMMARION

L'aventure et l'imaginaire!

Journal du surréalisme
par Gaétan Picon

Le surréalisme, mouvement collectif artistique qui a imagé pour toujours la création de notre siècle, est raconté dans ce très beau livre par G. Picon, un des grands historiens de l'art.
$73.00

Les maîtres de la peinture moderne
Magritte

Une fois encore la riche collection Flammarion sur l'art moderne donne accès à une remarquable rencontre: l'oeuvre de Magritte, génie du surréalisme belge, présentée en 52 planches en couleurs et l'analyse de Bernard Noël, poète romancier et essayiste qui restitue la pensée de l'artiste.
$9.95

L'aventure et le réel!

Les oubliés du Pacifique
par Philippe Diolé

Le premier ouvrage d'ensemble consacré à la Nouvelle-Guinée, à Célèbes, à l'archipel des Trobriand, aux Nouvelles-Hébrides, aux Iles Salomon, aux Fidji et aux Tonga. Un voyage fascinant illustré de 125 photographies en couleurs.
$16.95

L'Alaska
par Bern Keating

Pour embrasser l'Alaska dans toute son étendue, le National Geographic Society a chargé B. Keating de parcourir le 49e Etat. D'étonnantes découvertes sont relatées dans ce volume somptueusement illustré.
$16.95

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion LTÉE

vient de paraître

Naim Kattan
La Traversée
nouvelles

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

en librairie

Mallarmé, grammaire générative des Contes indiens

Guy Laflèche

une description rigoureuse d'un texte exceptionnel

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

Cholodenko Prix Médicis.

Un gigantesque chant d'amour... un livre extraordinairement riche.
François-Régis Bastide

Ainsi donc il y aurait encore place à Paris pour un tel écrivain?
Le Soir

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion LTÉE

VLB par VLB

par FRANÇOIS RICARD

C'est une tranche de sa vie que livre Victor-Lévy Beaulieu dans son dernier ouvrage au titre élégiaque: **N'évoque plus que le désenchantement de ta ténèbre, mon si pauvre Abel** (1). De sa vie, c'est-à-dire de ce mélange désespérant de trivialité, d'inquiétude et de désir dont est faite l'existence de tout homme, surtout si cet homme est auteur, éditeur et père par surcroît. Car tels sont les trois rôles entre lesquels se partagent le temps et les énergies de Victor-Lévy Beaulieu, rôles parfois se chevauchant, parfois douloureusement incompatibles.

Tranche de vie, en effet, que ces pages écrites, semble-t-il, au jour le jour, entre le début de l'hiver et la fin de l'été de 1975, alors que **Blanche forcée**, tout juste terminée, hante encore l'esprit du romancier et que le désastre de l'Aurore n'est pas encore consommé. Le lecteur y suit pas à pas, comme s'il y était, les gestes et les réflexions de VLB: ses lectures (de Joyce, Lowry, Ferron et surtout Melville, sous le signe de qui tout l'ouvrage est placé, ne serait-ce qu'à cause de ce dessin de baleine qui, tout comme dans **Blanche forcée**, orne ici chaque page tel un chiffre obsessif), ses rencontres (notamment avec Robert Bourassa, pour lui déclarer que "tout livre est une déchirure par quoi l'avenir pourrait entrer"!), ses problèmes d'éditeur, ses conversations avec sa "femme rare", ses jeux avec ses deux fillettes, ses rêves, sa tournée des cegeps, etc., autant d'événements que ce journal relate sur un ton toujours uniforme, en mineur, dans une sorte de lassitude mêlée de remords qui est bien un ton de "lamentation", comme l'indique le sous-titre. Seules, à la fin, les vacances dans sa propriété de Mattavinie redonneront à l'auteur, qui retrouve enfin sa page blanche, le loisir de renouer en paix avec l'essentiel de lui-même, c'est-à-dire son écriture.

Pour le reste, le récit n'est qu'une longue plainte, l'évocation du désenchantement et de cette espèce de désarroi dans lesquels se perd l'auteur éloigné de son écriture, désarroi que ses lectures, que sa paternité, que ses affaires d'éditeur et que son introspection, loin de l'apaiser, ne font qu'augmenter et que rendre toujours plus profond. On dit souvent que l'écriture est une errance. Or ce que dit ce livre, c'est à quel point l'impossibilité d'écrire peut aussi être une errance, encore plus solitaire et désemparée que l'autre. C'est le grand paradoxe de ces pages, en effet, et leur principal mérite, que de se faire pour ainsi dire écriture de la non-écriture, exploration de cette ténèbre silencieuse qui est l'intervalle et l'arrière-plan sur lesquels et contre lesquels à la fois se construit toute oeuvre. Les pages grises qui, dans l'ouvrage, séparent les chapitres ne s'expliquent pas autrement: elles sont là comme pour indiquer ce que l'auteur ne fait pas, l'écriture en l'absence de laquelle il écrit.

Ainsi retiré, l'auteur peut donc essayer de situer et de penser son oeuvre. En ce sens, **N'évoque plus** se présente aussi comme un discours autocritique, une interrogation "sur les sens que (VLB) voudrait donner à (ses) ouvrages". Un des thèmes majeurs de ce discours est le rapport entre l'auteur et le pays, qui fut, comme on sait, une préoccupation centrale d'à peu près tous les écrivains québécois depuis vingt ans et sur quoi beaucoup de choses ont déjà été dites, des plus justes aux plus sottes. De tout ce qu'en dit pour sa part VLB, il ressort d'abord un certain pessimisme quant à l'avenir de "ce pays de fou" (pessimisme que le 15 novembre aura peut-être atténué?), mais surtout une conception assez ambiguë du rapport en question: d'une part, en effet, VLB se montre las de cette appartenance et de cette espèce d'embrigadement obligatoire où se trouve confiné tout écrivain québécois de par la situation même de son pays, embrigadement qui, bien sûr, risque à la longue de l'étouffer plus sûrement que n'importe quelle censure; mais d'autre part et en même temps, il a la certitude que dans l'état actuel des choses, cette étroite imbrication de l'écriture et du pays ne saurait, sans que l'une comme l'autre en souffre gravement, être rompue, d'où sa tendance à se voir lui-même comme investi d'un rôle national et à voir son oeuvre comme un "gonflement du collectif", deux moyens dont se sont souvent servi les écrivains d'ici pour se justifier et pour donner un semblant de poids à ce qui est l'impondérable même: leur écriture.

Cela dit, comment situer dans l'oeuvre de Beaulieu cet ouvrage qui est à la fois journal, confessions, essai, satire sociale (un chapitre désopilant raconte une soirée mondaine à Chicoutimi) et bien d'autres choses encore? Certains y verront le commentaire, par l'auteur, non seulement de **Blanche forcée**, mais de l'ensemble de sa production romanesque et l'explicitation de ce qu'on aurait naguère appelé son "projet". D'autres, par contre — et ils n'auront pas entièrement tort non plus —, ne trouveront dans ces pages que l'expression envahissante, pléthorique, d'un moi qui tente par tous les moyens de se donner le beau rôle et dont le "désenchantement" n'est peut-être qu'une feinte de plus, une nouvelle occasion de jouer au prophète et martyr (à cet égard, le chapitre relatant l'acceptation-refus du prix du Gouverneur général rend un son franchement grinçant).

Mais une chose reste sûre. Ce livre témoigne —, par son contenu comme par le soin extrême apporté à sa présentation — d'une passion éperdue, presque désespérée, à la fois monstrueuse et exemplaire, pour la littérature, sur laquelle l'auteur a tout misé, littéralement, et par rapport à laquelle tout, chez lui, se définit. Le passé, le présent, l'avenir, le pays, les enfants, la vie, la mort, tout, y compris l'écrivain lui-même, n'a de sens que dans et par la littérature. C'est peut-être là, en fin de compte, la signification essentielle de ce monologue désenchanté.

(1) Victor-Lévy Beaulieu, **N'évoque plus que le désenchantement de la ténèbre, mon si pauvre Abel**, Montréal, VLB éditeur, 1976, 194 pages, $7.95.

vient de paraître

Yves Thériault
Moi, Pierre Huneau
narration

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine · montréal

Cholodenko Prix Médicis.

Au premier rang des écrivains de sa génération.
La Dépêche du Midi

Une littérature vivante dont l'originalité ne se discute pas.
Lire

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion ltée

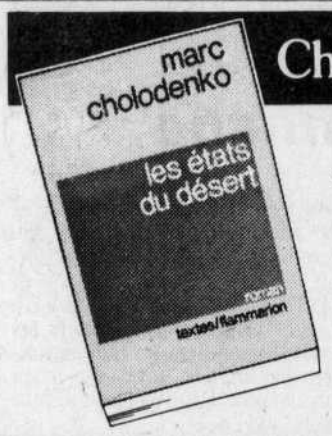

Cholodenko Prix Médicis.

Il prend place dans la lignée, de ces oeuvres qui, d'un bout à l'autre de la littérature, nous étonnent par la vivacité de leur questionnement.
Et demeurent ainsi, à jamais troublantes.
Le Monde

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion ltée

LIBRAIRE DEMANDÉ

Pour librairie spécialisée en sciences naturelles, enseignement, etc.

Expérience requise en librairie au Québec. Solide connaissance recherches bibliographiques, achats, ventes. Possibilité de gérance. Position stable. Age minimum: 25 ans.

Salaire à discuter selon expérience.

S'adresser à: **M. Broquet**
768-1050

NOUVEAUTÉS POUR LES FÊTES

ALBUMS TIRÉS DU FILM : ***"Les Douze Travaux d'Astérix"***

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX
R. Goscinny — A. Uderzo
$3.95
1 album, racontant en images et en textes, le film d'animation qui sortira sur les écrans dès le 24 décembre.

12 mini-livres pour les petits

LA COURSE	LA GROTTE
LE JAVELOT	LA MAISON DES FOUS
LE JUDO	LES CROCODILES
L'ILE DU PLAISIR	LE VÉNÉRABLE
LE MAGE	L'ÎLE DES FANTÔMES
L'AUBERGE	LE CIRQUE

R. Goscinny — A. Uderzo
$0.75

ASTÉRIX LE GAULOIS
LA SERPE D'OR
ASTÉRIX ET LES GOTHS
ASTÉRIX GLADIATEUR
LE TOUR DE GAULE
ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE
LE COMBAT DES CHEFS
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS
ASTÉRIX ET LES NORMANDS
ASTÉRIX LÉGIONNAIRE
LE BOUCLIER AVERNE
ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES
ASTÉRIX ET LE CHAUDRON
ASTÉRIX EN HISPANIE
LA ZIZANIE
ASTÉRIX CHEZ LES HELVETES
LE DOMAINE DES DIEUX
LES LAURIERS DE CESAR
LE DEVIN
ASTÉRIX EN CORSE
LE CADEAU DE CESAR
LA GRANDE TRAVERSÉE

OBÉLIX ET Co
Où l'on voit Obélix découvrir le monde des affaires et délaisser la chasse aux sangliers pour devenir chef d'une entreprise de menhirs (en gros, bien sûr!). Nos amis Gaulois tomberont-ils dans ce nouveau piège des Romains : le commerce et la corruption? Les sesterces ne font pas le bonheur...

OBÉLIX ET COMPAGNIE
NOUVEAUTÉ

L'Empereur Smith
Nouveauté

La diligence
Le pied tendre

Dalton City
Jesse James
Western Circus
Canyon Apache
Ma Dalton
Chasseur de primes
Le Grand-duc
L'héritage de Ran-Tan-Plan
7 aventures complètes
Le cavalier blanc
La guérison des Dalton

Achille Talon et le quadrumane optimiste
Nouveauté

Le mystère de l'homme à 2 têtes
Achille Talon cerveau choc
A. Talon aggrave son cas

A. Talon persiste et signe
Mon fils à moi
L'indispensable A. Talon
Achille Talon au pouvoir
Les insolences d'A. Talon
A. Talon méprise l'obstacle
Les petits desseins d'Achille Talon
Le roi de la science diction
Brave et honnête A. Talon
Achille Talon au coin du feu
Pas de pitié pour A. Talon

Le conte des fées d'Iznogoud
Nouveauté

Le grand Vizir Iznogoud
Les complots du grand Vizir

Les vacances du calife Iznogoud l'infâme
Des astres pour Iznogoud
Iznogoud et l'ordinateur magique
Une carotte pour Iznogoud
Le jour des fous
Le tapis magique
L'acharné
La tête de turc Iznogoud
L'ignoble Iznogoud

L'Arche du "A"
Nouveauté

Le naufragé du "A"
Le piano sauvage
Le château suspendu
Le voyage de l'incrédule
Simbabbad de Batbad
L'Île des brigadiers
L'heure du second T

Collecttion Fantastique
LE VAISSEAU DE PIERRE
P. Christin — E. Bilal
$6.50
Nouveauté

TAAR LE REBELLE
C. Moliterni — Rémohi Brocal
$3.95
Nouveauté

JO NUAGE ET KAY MACLOUD
M. Greg — Dany
$3.95
Nouveauté

Défends-toi Julie
Série Woods
Textes et dessins: Jean Graton
Cet album est le 2ème titre d'une nouvelle série de Jean Graton (l'auteur de la série classique Michel Vaillant). Après la course automobile, Jean Graton raconte dans les Woods des histoires de motos.

Série Agar
ECLIPSO, LE MAGICIEN DE LA PLANÈTE MORTE
C. Moliterni — Gigi
$3.95
Nouveauté

Collection Western
LE TRIOMPHE DE MAC COY
J.P. Gourmelen — Palacios
$3.95
Nouveauté

Série Totoche
TOUS DES SAUVAGES
Tabary
$3.95
Nouveauté

Série Le Génie des Alpages
COMME DES BÊTES FMURR
$3.95
Nouveauté

DARGAUD CANADA LTÉE

DIFFUSION EXCLUSIVE: DISTRIBUTIONS ÉCLAIR. — 8320 PLACE DE LORRAINE, ANJOU
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

LIVRES ANCIENS-LIVRES RARES-LIVRES D'OCCASION

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE
523-3305
1417 AMHERST
Ouvert à Midi

Une librairie de livres d'occasion peut-elle survivre au Québec?

Certains ont considéré à tort d'ailleurs une librairie d'occasion comme un endroit contigu et sombre où en fouillant parmi des tas de vieux livres, souvent poussiéreux et jaunis par le temps, on découvre par miracle la perle rare. D'autres la voient comme un supermarché ou sur des comptoirs improvisés et dans de multiples allées, on entasse les livres périmés et hors d'usage que nous avons utilisés dans notre première jeunesse. Ces librairies sont bien souvent décevantes pour l'amateur de livres, si celui-ci considère son intérêt, ses goûts et ses besoins. Si le client ou le grand consommateur de livres choisit ses livres, il est évident que le critère de la quantité ou de la curiosité n'a jamais été et n'est plus une garantie de succès dans le monde du livre d'occasion. Répéter les erreurs du passé, c'est consacrer l'échec inévitable de la librairie ancienne, que ce soit à Montréal ou ailleurs.

Il est pourtant possible à Montréal de trouver une librairie où on peut se procurer à bon prix des livres intéressants, propres, qu'ils soient anciens ou nouveaux. A La Librairie Québécoise, l'amateur de livres est comblé. Au 1417, rue Amherst, tout près de Ste-Catherine, un local spacieux, propre et bien éclairé vous attend tous les jours et vous offre un choix de qualité qui vous étonnera. Una atmosphère de détente et de tranquilité vous accueillera.

Pour vous donner une idée du choix et de la qualité des livres que vous pouvez vous procurer, imaginez:

—**8,000 livres anciens et rares du XVIe, XVIIe et XIXe siècle en excellente condition et classés par sujet dans une pièce à part, vendus exclusivement sur rendez-vous;**
—**10,000 livres canadiens anciens ou épuisés classés par ordre alphabétique et en très bonne condition.**
1. **Un service de vente par catalogue sur abonnement annuel'**
2. **Une remise de 20% du prix marqué sur tout achat de $20. et plus fait en magasin.**

—**20,000 livres français choisis avec soin en philosophie sociologie, sciences occultes, poésie, etc., parfois épuisés et souvent introuvables en librairie, tous offerts à 40% et plus de réduction, même à l'état de neuf.**
—**Près d'un millier de livres d'art neufs offerts à 20% de réduction et au-dessus de 500 livres d'art d'occasion réduits de 40%.**

Au coût où en sont rendus les livres aujourd'hui, ne pensez-vous pas que ça vaudrait le coup que vous veniez nous visiter? Que ce soit pour un "comic" à 0.10 cents ou une livre de luxe de plus de cent dollars, nous vous accorderons la même attention.

L'Innocent

Un monument d'académisme

par ANDRÉ LEROUX

Il est vraiment regrettable que Luchino Visconti, l'un des grands maîtres du cinéma italien, ait terminé sa carrière par un film aussi pompeux et aussi inutile que **l'innocent** adapté d'un roman tout à fait démodé de l'écrivain Gabriele D'Annunzio. Il faut dire que depuis **Les Damnés**, l'oeuvre de Visconti n'a fait que décroître en intérêt, en intensité, et en dynamisme interne. Avec **L'innocent**, nous sommes très éloignés de la beauté presque épique de **La Terra Trema**, de la passion exacerbée et magistralement lyrique de **Senso**, de la fougue tempêtueuse de **Sandra** et de la grandeur majestueuse du **Guépard**. Visconti fut longtemps le peintre le plus sensuel et le plus précis de la décadence de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie italiennes, le chantre le plus méticuleux des passions sur lesquelles planait l'ombre de la mort, le poète le plus lucide de l'Histoire en marche. Depuis **Mort à Venise**, les films de Visconti paraissent enduits d'épaisses couches de vernis qui les protégeraient de l'épreuve du temps et momifiés dans une forme cinématographique d'où toute trace d'énergie a disparu. **Mort à Venise** s'étiolait dans une beauté picturale figée et donnait à Dirk Bogarde, inoubliable dans **The Servant** de Joseph Losey, le rôle le moins convaincant de toute sa carrière. **Ludwig** était victime d'un montage boiteux et disloqué. **Violence et passion** sombrait littéralement dans le ridicule.

L'innocent est traversé de personnages outrageusement corrompus et issus de la grande bourgeoisie italienne. Tullio Hermil (Giancarlo Giannini) abandonne passagèrement son épouse Giuliana (Laura Antonelli) pour retrouver un peu de passion dans les bras de Theresa Raffo (Jennifer O'Neil), une jeune femme coquette, divorcée et sensuelle qui revendique hautement ses droits au bonheur et à la liberté. Le charmeur impénitent, celui auquel toutes les femmes ne peuvent résister, le mâle conquérant, veut posséder complètement celles qui s'abandonnent à lui. Mais ses élans amoureux requièrent un défi à surmonter, des obstacles à surpasser. Ainsi, lorsqu'il constatera que son épouse Giuliana se détache de lui et semble s'être amourachée de Philippe Armorello (Marc Porel), un jeune homme séduisant et volontaire, il revient vers elle et met tout en oeuvre afin de la reconquérir. Sa jalousie le déchire et le propulse vers l'avant. C'est un stimulus qui, à la fois, le limite et l'excite. En apprenant la grossesse de Giuliana, Tullio est envahi par la rage, par sa jalousie excessive et par un sentiment de rejet. Le pauvre homme se débat dans des dilemnes et dans un masochisme que Visconti regarde avec un mélange bizarre de répugnance et de respect cérémonieux. De toute évidence, la belle Giuliana porte l'enfant (l'innocent du titre) de Philippe Amorillo. Ce qui a pour conséquence d'indisposer très fortement le mari incapable d'accepter la preuve vivante de l'abnadon de sa femme. Finalement, l'enfant naît. Pendant que toute la famille et que les domestiques assistent à la messe de minuit, le vilain Tullio dépose le bébé sur un meuble près d'une fenêtre qu'il ouvre soigneusement. L'enfant est exposé au froid assez longtemps pour encourir la mort. Tullio replace le nouveau-né dans son berceau. La grand-mère ne tardera pas à s'alarmer de l'état de son unique petit enfant. La mort surviendra au grand désespoir de la vieille femme et de Giuliana qui crachera son mépris au visage de son époux. Dans un moment de désespoir, celui-ci retournera vers sa maîtresse et se suicidera.

Quel intérêt peut-on porter à Tullio le meurtrier égoïste et narcissique qui manipule les femmes par ses charmes, à Giuliana qui connaît les intentions meurtrières de son mari et qui ne fait rien pour les empêcher de se concrétiser, à Theresa qui se gargarise de sa beauté et qui prend trop tard conscience de l'ample décrépitude morale de son amant? Toute cette bourgeoisie qui se regarde avec complaisance, qui flatte ses veuleries, qui se gonfle de ses petits besoins mesquins et qui se méprise quand tout est perdu, pouvait peut-être présenter un certain attrait à l'époque où D'Annunzio a écrit le roman mais semble aujourd'hui sortir d'un mauvais feuilleton. On ne peut éprouver aucune forme de sympathie pour ces êtres qui justifient leurs existences pour les seuls effets que leur renvoient les miroirs. Visconti avait tout dit sur la décadence des "grands" de ce monde dans son envoûtant **Sandra** et je me demande pourquoi il s'est acharné à ressasser dans **L'innocent** ses vieilles hantises sans aucunement les approfondir. Il n'a jeté aucun nouvel éclairage sur ce qui constituait le noeud de toute son oeuvre. Il s'est perdu dans une intrigue et des sous-intrigues mélodramatiques dont il n'a même pas été capable de nous montrer les résonances contemporaines. On a ainsi la pénible impression de regarder un film qui nous parle d'une certaine couche de la société italienne du 19è siècle comme s'il s'agissait d'une longue visite guidée dans un musée de cire.

Dès le générique, on réalise que Visconti adoptera le ton de la pompe solennelle et de l'emphase déférente. Le roman de D'Annunzio est bien mis en évidence sur un tissu de couleur pourpre. Une main tourne respectueusement la couverture et quelques pages tandis que le générique se déroule. Visconti a dû beaucoup aimer l'oeuvre de D'Annunzio car il n'a jamais cherché à en élaguer tout ce qu'il recèle aujourd'hui d'anachronisme. **L'innocent** est empreint d'un formalisme rigide qui l'apparente aux émissions éducatives qu'on peut occasionnellement voir à la télévision, et qui veulent nous instruire des grandes pages de l'Histoire. Ici, ce ne sont pas les costumes qui ont été fabriqués pour s'ajuster aux acteurs mais plutôt les acteurs qui ont été choisis pour convenir aux costumes. Visconti est devenu, depuis **Les damnés**, un connaisseur d'antiquités de premier ordre. Dans **L'innocent**, les objets ont été soigneusement cherchés et mis en valeur. On ne peut aucunement échapper à leur lourde présence. La caméra les traite avec une plus grande vénération que les personnages. Les costumes rutilent mais participent directement à figer les êtres dans les décors savamment surchargés. Certes, costumes, objets et décors appartiennent à un monde, le traduisent et le définissent mais ils tuent l'essentiel au lieu de le révéler. Les acteurs s'insèrent dans cet univers physique étouffant à la façon de pions dont les moindres mouvements paraissent avoir été calculés au pouce, déterminés afin de ne leur laisser aucune marge de spontanéité et d'improvisation. Nous sommes au coeur d'un bocal de formol. L'asphyxie est inévitable.

Visconti a mis en scène une oeuvre dont chaque plan est un exemple patent d'académisme, de lourdeur et de préciosité. Tout est placé et orienté, à l'intérieur de l'image, vers un centre d'attraction, vers un pôle visuel facilement prévisible de séquence en séquence. **L'innocent** passe du plan d'ensemble rapproché au gros plan comme si Visconti avait suivi sans défaillir le mouvement d'un métronome. Le plan d'ensemble rapproché saisit les personnages dans leur milieu et précise leur fonction à l'intérieur du décor. Il serait plus juste de dire qu'il sert à souligner les pouvoirs oppressants de l'environnement. Les gros plans permettent aux personnages de nous expliquer, de long en large, tout ce qui leur trotte dans la tête et tout ce qui les préoccupe. Ils se confessent dans les gros plans et se pétrifient dans les plans d'ensemble rapproché. Comme il n'existe aucune fluidité entre les séquences toutes bien repliées sur elle-même, le spectateur saute d'un bloc à l'autre sans pouvoir saisir le mouvement visuel qui relie tous les éléments entre eux. **L'innocent** est sauvé de l'ennui le plus mortel par la beauté de ses deux interprètes féminines: Jennifer O'Neil et Laura Antonelli. Même si Visconti les traite et les utilise pour leurs attributs sculpturaux, il n'en demeure pas moins qu'elles apportent au film la beauté du frémissement de leur épiderme. Giancarlo Giannini est fort heureusement plus discret que dans les films surfaits de Lina Wertmuller mais jouer le rôle d'un meurtrier détestable semble l'avoir écrasé et lui avoir enlevé presque toute son énergie. **L'innocent** est sûrement le film le plus mélodramatique et le moins réussi de Visconti. Oublions vite **L'innocent** et revoyons **Ossessione**, **La Terre Trema**; **Bellissima** (pour la performance crispée d'Anna Magnani), **Rocco et ses frères**, **Le Guépard**, **Sandra** et j'oubliais, l'inclassable et radieux **Les Nuits Blanches** dans lequel Maria Schell n'a jamais été aussi magique. (**Fleur de Lys**)

(Voir aussi page 30)

à l'affiche

● **Bugsy Malone:** Au point de départ, une idée intéressante: réactiver les conventions dramatiques des films américains de série noire en ayant recours aux service de jeunes comédiens dont l'âge varie entre six et quinze ans. Malheureusement, le cinéaste britannique Allan Parker oblige les enfants à grimacer et à adopter les attitudes des personnages qui sillonnaient les films criminels américains des années 30, 40 et 50. C'est une triste mascarade à laquelle la musique de Paul Williams ajoute une très épisodique légèreté. (**Avenue**)

● **Les hommes du président:** La version française du beau film rectiligne de Alan J. Pakula: **All the President's Men.** L'enquête menée par Bob Woodward (Robert Redford) et Carl Berstein (Dustin Hoffman) qui ont fait éclater le scandale du Watergate. Ceux qui ont lu le compte rendu de Woodward et Bernstein trouveront probablement que le film de Pakula manque de suspense tandis que les autres seront peut-être déroutés par l'amas d'informations et d'anecdotes qui forment le coeur du film. Malgré tout la réalisation de Pakula est habile et Hoffman et Redford sont excellents. (**Champlain**).

SALLE RESNAIS
14 ANS
elysée
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN à VEN 7.30, 9.30
SAMEDI 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00
DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
"Une habilité exceptionnelle" - Luc Perreault, LA PRESSE
"Un suspense choquant... L'intrigue est bouleversante." - Normande Juneau, JOURNAL DE MONTRÉAL
"Génial... Remarquable... Brutal..." - J-P. Tadros, LE JOUR
"DUPONT LAJOIE"
Un film de Yves Benoit
avec JEAN CARMET GINETTE GARCIN
SALLE EISENSTEIN 14 ANS
PHILIPPE NOIRET JEAN-PIERRE MARIELLE MARINA VLADY
dans un film de BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...

5e MOIS TRIOMPHAL!
2 FILMS INOUBLIABLES ET UNIQUES ...
À VOIR ET À REVOIR ENCORE.
Enlevant et sublime ... Soulève l'empire des sens!
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
Une joie de vivre indescriptible! Une satire incroyable! POUR TOUS
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY
JONATHAN - Sam.: 7:30 Dim.: 3:50, 7:45 Sem.: 7:30
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER
HAROLD - Sam.: 5:25, 9:35 - Dim.: 1:50, 6:00, 9:40 - Sem.: 9:35

DOMINIQUE MICHEL DENISE FILIATRAULT dans
Je suis loin de toi Mignonne
une comédie sentimentale de CLAUDE FOURNIER
14 ANS
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. RIVOLI: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. VERSAILLES: SEMAINE 7.15 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. LAVAL: SEMAINE 7.20 & 9.25, SAMEDI & DIMANCHE 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25.
Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
AUSSI: ST-EUSTACHE (ST-EUSTACHE) PARC (VERDUN)

une dramatique histoire d'amour, avec
GIANCARLO GIANNINI
LAURA ANTONELLI
l'œuvre ultime de LUCHINO VISCONTI
L'INNOCENT
et avec JENNIFER O'NEILL dans le rôle de Teresa Raffo
Mise en scène de LUCHINO VISCONTI
CINEMA FLEUR DE LYS 858 Ste Catherine Est Tel.: 288-3303
HORAIRE DU FILM
VENDREDI ET SAMEDI 2h - 4h 30 - 7h - 9h 30
DU DIMANCHE AU JEUDI INCLUSIVEMENT 1h - 3h 30 - 6h - 8h 30
MÉTRO BERRI DE MONTIGNY

DÈS VENDREDI, 17 DÉCEMBRE
Film parfait à tous points de vue. Robert CHAZAL (FRANCE SOIR)
Un film de la même famille que "Un Homme et une Femme". Jean de BARONCELLI (Le MONDE)
Laissez-vous emporter... sans condition, sans réflexion. Remo FORLANI (R.T.L.)
LELOUCH des plus grands jours, quelle fête ! SORTIR
Bourré d'oxygène, de vitamines, de globules rouges... Michel FLACON (Le POINT)
On sort avec l'œil allègre et le cœur léger. José BESCOS (PARISCOP)
... on ressentait l'intense nostalgie du cinéma de "Happy End". Henri CHAPIER (QUOTIDIEN DE PARIS)
... deux actrices merveilleuses. LELOUCH se divertit, et nous aussi. Michel MOHRT (Le FIGARO)
Vous avez de la chance vous qui n'avez pas encore vu "Si c'était à refaire" : vous allez le voir... François CHALAIS (EUROPE N° 1)
CATHERINE DENEUVE ANOUK AIMÉE POUR TOUS
LE NOUVEAU LELOUCH
SI C'ETAIT A REFAIRE
CHARLES DENNER
FRANCIS HUSTER • JEAN-JACQUES BRIOT • NIELS ARESTRUP
CARREFOUR STE-CATHERINE—BLEURY 866-8057

5e GRANDE SEMAINE!
Le nouveau film de INGMAR BERGMAN 14 ANS
"FACE A FACE"
LIV ULLMANN
3.45, 6.10, 8.35, SAMEDI DERNIER PROGRAMME COMPLET: 11.00.
Le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

ANNIE GIRARDOT JULIEN CLERC MIOU MIOU
d'Amour et d'Eau Fraiche
1.15-3.35-5.35-7.35-9.35 14 ANS
CARREFOUR STE-CATHERINE—BLEURY 866-8057
Cinémas ODEON
LUMIÈRE
Jeanne Moreau avec Jeanne Moreau, Francine Racette, Keith Carradine
SEM.: 7.15-9.10 SAM.-DIM.: 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15 POUR TOUS
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

VINCENT MIT L'ÂNE DANS UN PRÉ
(et s'en vint dans l'autre) POUR TOUS
"Papa faux aveugle, fiston menteur, jeune fille inattendue, maîtresse bizarre BERNADETTE LAFONT éblouissante." LE NOUVEL OBSERVATEUR
"... bizarre, rigolo, inquiétant... ce monde fou fou fou où la vérité est aussi trompeuse que les apparences." FRANCE SOIR
"Un spectacle de fantaisie plus ironique que comique, MICHEL BOUQUET malicieux et inquiétant." LE MONDE
une présentation de O.F.I.P. productions
un film de PIERRE ZUCCA avec la participation de Michel Bouquet · Bernadette Lafont Fabrice Luchini · Virginie Thevenet
musique de François Rabbath
À L'AFFICHE! Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O. 866-3856 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.40

Au Musée du Québec

Rétrospective Fortin

par JEAN-CLAUDE LEBLOND

Après six années d'oubli, l'oeuvre de Marc-Aurèle Fortin refait surface. Une monographie parue récemment (Le Devoir, 4 décembre) restituait les qualités formelles de la peinture de Fortin en le sortant d'une marginalité dans laquelle il a été maintenu depuis sa mort. Dans cette optique le Musée du Québec présente une rétrospective des oeuvres de l'artiste à partir de la collection de l'institution et de collections privées.

Pourquoi accorder une telle audience soudaine à un artiste qu'on s'est complu à vouloir situer dans la tradition figurative du groupe des sept, d'un peintre dont on aura minimisé l'originalité sous prétexte qu'il faisait du paysage et qu'il avait de l'art moderne et abstrait notamment une sainte horreur? Parce que Fortin possède me semble-t-il une rare originalité à la fois dans le rendu singulièrement "symphonique" de sa peinture et ses aquarelles et dans la symbolique de ses thèmes assez peu variés. Contrairement aux apparences, l'art de Fortin n'est pas autant axé sur un souci de représentation que sur un expressionnisme tellurique que l'exposition du Musée du Québec tend à faire valoir.

Composée d'une soixantaine de pièces: huiles aquarelles, gravures et dessins, l'exposition est également divisée par thèmes: l'arbre, la maison, la ville, la mer et les paysages de montagne. La presque impossibilité et l'inutilité jusqu'à un certain point d'établir une chronologie des oeuvres a permis cette organisation qui donne sur l'oeuvre de l'artiste un regard nouveau.

L'arbre

Treize grands tableaux ayant pour unique sujet l'arbre ouvrent l'exposition. C'est le lieu d'une passionnante discussion sur la vertu des verts, sur la relation de l'arbre à mi-chemin, trait d'union entre la terre et le ciel. L'arbre, comme tous les thèmes utilisés chez Fortin, s'appuie sur la durée, la permanence du temps et de la vie. Il marque avec les grands ormes, l'arbre de prédilection, un élan vital, un hymne, une prière. Il rattache, maintient ensemble en un tout cosmique pour ne pas dire cohérent, les éléments ciel, terre, eau.

L'arbre serait paternel, protégerait de l'incertitude viscérale de l'activité des hommes. Jalon, répère, convergence, il couvre de ses bras puissants une maison ou la rive d'une rivière où somnolent quelques pêcheurs à la ligne.

La maison

La maison, c'est l'antre maternel. Chez Fortin, elle s'accroche au sol et ressemble à ces racines énormes tordues comme des veines qui s'enfoncent dans la terre. Enracinement, la maison est l'identification à la continuité, à l'appartenance. Lieu de l'homme, elle occupe dans son intégration à l'Univers, la place que doit occuper l'Homme.

La ville

La ville est le seul thème qui indique une prise de position sociale chez Fortin. Ses descriptions du quartier Hochelaga traînent toujours leur contingent de misère, de tristesse, de dénuement du prolétariat. La ville cache un drame latent. **Fin de journée sur Hochelaga** cache la ville dans une presque obscurité; l'arbre a presquement totalement disparu. Une charrette tirée péniblement par un cheval en avant-plan, disproportionnée, caractérise l'effort et le refus du même coup d'accepter l'empiétement progressif de la ville sur la campagne. Moins ici de nostalgie du passé que refus stoïque d'accepter un état de fait. Mieux vaut ne plus voir du tout que d'être condamné à une telle vision.

La mer

Une série de voiliers qui se ressemblent. Le croquis initial est le même semble-t-il. Le bateau, la mer, le fleuve, le port, point des départs fictifs et des retours heureux, centres du Monde.

Et encore dans une galerie secondaire de plus petits formats, une gravure et son dessin préalable du vieux Rouen, quelques caséines, les premiers tableaux des années quinze et l'autoportrait qu'un poème d'Albert Ferland décrit si bien:

"Va, barde primitif des vierges Laurentides,
Va-t-en pleurer ton coeur comme un fou dans les bois."

Il est dommage cependant que cette exposition ne soit pas présentée intégralement à Montréal. On pourra en février en voir une partie dans les foyers de la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts.

■ **Rétrospective Marc-Aurèle Fortin** au Musée du Québec jusqu'au 16 janvier 1977.

— **Voir, page suivante, les Expositions**

Galeries d'art

MMMM 1906-1976 MMMM
À L'OCCASION DU 70ième ANNIVERSAIRE
LA GALERIE MORENCY INVITE LES COLLECTIONNEURS À UNE EXPOSITION D'ARTISTES DE RENOM
HENRI BEAU, B. BUFFET, BORDUAS, DALI, DALLAIRE, A. HEBERT, A. PELLAN, A. PRÉVOST, SUZOR CÔTÉ, RIOPELLE, VASARELY, A. VILLENEUVE et autres...
DU 7 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER 1977
1564, rue St-Denis 845-6894 — 845-6442
Métro Berri-Demontigny, sortie St-Denis
MMMM 1906-1976 MMMM

Exposition
VASARELY
huiles, collage, tapisserie
jusqu'au 18 décembre
Ouvert le dimanche de 13 à 17 hres
bd galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648

LE GRAND TRIANON
ANTIQUITÉS FRANÇAISES ET OBJETS D'ART
XVIIIe-XIXe siècle; art déco
1112 ouest, avenue Laurier
Outremont 274-2360

SOUVIENS-TOI
Une galerie pas comme les autres
PEINTURES ÉMAIL
C. BÉRUBÉ
1417 rue du fort
Ouvert tous les dimanches seulement de 12h à 17h
Tél.: 935-3220

galerie laurent tremblay
40 ARTISTES QUÉBÉCOIS
Exposent pour les fêtes dans la joie
il y aura rencontre avec les artistes tous les jours de 13 hrs à 22 hrs du 1er au 24 décembre
batik: Gauvreau A.
bijoux: Mackenzie A.
cuir: Léger J., Ménard J., Voyer E.
dessin: Lessard J. G., Vachon L.
photo: Ascah R.
émaux: Chisalita, Verdy D.
céramique: Bousquet L., Fisette S., Gagné L., Gilbert M., Roy D.
macramé: Guay-Sarrazin A.
miniature: Pilon R.
poterie: Leroux A.
gravure: Bougie L. P., Bruneau K., Charland D., Cole S., Condamin M. F., Dussault M., Leroux-Guillaume J., Lewis A., Pilon M., Shagri, Trépanier J.
sérigraphie: Gérard P.
tapisserie: Boisvert P., Dufour E., Dufour J.
sculpture: Beaumont S., Bourgeoys L., Coté J. Y., Durocher H., Huet J., Klode R., Leblanc P., Lussier M., Poisson J., Prenovault R., Tremblay S.
4809, rue Marquette, Montréal 521-8786

EXPOSITION DE NOËL
CHAKI, CONNOLLY, DULUDE, FEITO, FERRON, GNASS, GOULET, GUITET, LEDUC, JEAN-PAUL LEMIEUX, MONTPETIT, PICKEL, RIOPELLE, SORENSEN, SURREY, TRUDEAU, VITTORIO
du 11 décembre 1976 au 15 janvier 1977
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17.30 h

EXPOSITION DE NOËL
UNE PEINTURE COMME CADEAU
mar. au ven. 9 à 17.30 — NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ — sam. 9 à 17.00 fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

BALCON les images
EXPOSITION GRAVURES DE
BENIC et TISARI
• JUSQU'À NOËL
2031 St-Denis 843-7720

ANDREW WYETH

GRAND CHOIX DE SUJETS
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL, NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 66

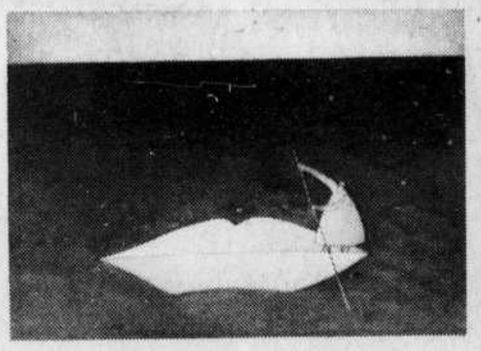
FOLON
GRAND CHOIX DE SUJETS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTERCHARGE
atelier 66

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
EXPOSITION DE NOËL
"Petits formats"
Commençant le 13 décembre
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

Scènes de Montréal
A. LEIMANIS
jusqu'au 31 décembre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Lun. au sam. de 9.30 à 17.30h
à partir du 14 novembre
Dim. de 12 à 17 hrs

GALERIE ART & STYLE
Le plus grand choix de peintures canadiennes
896 ouest, rue Sherbrooke Tél.: 849-2598
L. AYOTTE, P.V. BEAULIEU, R. BURTON, S. COSGROVE, R. GAGNON, R. GENN, F. IACURTO, A.Y. JACKSON, A. LISMER, H. MASSON, G. ROBERTS, A. ROUSSEAU

galerie georges dor
32 ouest, rue Saint-Charles Longueuil 677-6217
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT.
Gravures de GASTON PETIT et PIERRE TÉTREAULT
Ancres de SUZANNE CÔTÉ — Miniatures de LISE LAJOIE — Céramiques de GILLES DEROME et reproductions de JEAN-PAUL LEMIEUX.
Ouvert du jeu. au dim. de 13 à 17h. et jeudi soir de 19 à 22h.

VENTES D'ANTIQUITÉS
de 10% à 50% de RÉDUCTION
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
Toute notre fine collection d'antiquités Canadiana ainsi que nos importations sont en réduction
Armoires, commodes, tables, buffets, chaises, berceuses, berceaux, sculptures sur bois, gravures, lampes, chandeliers, poteries Port-Neuf, verreries Canadiennes.
Une occasion d'acquérir des pièces de collection à des prix très bas. Rappelez-vous qu'une antiquité achetée aujourd'hui peut devenir une sécurité pour demain. Les pièces de collectionneurs ont pris dans les 20 dernières années de 10 à 15 fois leur valeur.
Dans les 10 dernières années leur valeur a quintuplé.
Les antiquités deviennent un investissement en plus d'être une fierté pour de longues années à venir.
Spécialiste de beaux meubles canadiens depuis plus de 50 ans
Fournisseurs des principaux collectionneurs et musées
SAMUEL BREITMAN ANTIQUES LTD.
1353 AVENUE GREENE, WESTMOUNT, 937-0275

PINNEY'S
(Catalogue)
ENCAN
À L'HÔTEL WINDSOR
Le jeudi, 16 décembre, à 7:30 P.M.
D'UNE TRÈS BELLE COLLECTION D'OEUVRES D'ART PROVENANT D'ARTISTES CANADIENS ET EUROPÉENS POUR LES CONNAISSEURS, COLLECTIONNEURS OU INVESTISSEURS
Quelques-uns des artistes canadiens:
Adam Sherriff Scott, Roméo Vincelette, Anna Noeh, Gordon Pfeiffer, Narcisse Poirier, W. Caron, Albert Rousseau, Francesco Iacurto, Solange St-Pierre, René Hébert, Madeleine Boyer, Marithe Roy, Jack Beder, George Mustafa, Joseph Giunta, Louis Duval, B. Serlin, Hal Ross Perigard, Marc Aurèle Fortin, William Showell, Gilles E. Gingras, Robert Wakeham Pilot, Rita Briansky, Eric Riordon, John E.H. McDonald, Adrien Hébert, etc.
Quelques-uns des artistes européens:
W.P. Frith, Miguel Castro, Alfred Sisley, D.Y. Cameron, W. Mulready, Fantin-Latour, Augustus Callcut, John Crome, Eugène Boudin, John Singer Sargent, Félix Ziem, William George Frederick Jansen, Samuel Prout, John F. Herring, Charles E. Jacque, Henri Joseph Harpignies, V. Lazerev, John Douglas, J.J. Henner, etc.
INSPECTION
l'HÔTEL WINDSOR
Mardi, 14 décembre de 1:30 p.m. à 10:00 p.m.
Mercredi, 15 décembre de 10:00 a.m. à 10:00 p.m.
Jeudi, 16 décembre de 10:00 a.m. à 1:30 p.m.
PINNEYS ART TREASURES LTD 731-4312

Richard Lacroix
Gravures Récentes
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal,
Téléphone: (514) 277-2179

galerie claude luce
EXPOSITION
STELIO SOLE, BELZIL, BIGRAS, COURCHESNE, LETARTE, LUSSIER, MAGRINI, PICOTTE
jusqu'au 22 janvier 1977
1637, rue St-Denis, Montréal, Tél.: 849-8502

EXPOSITION
STANLEY COSGROVE
GALERIE KASTEL
Dernier jour
1366 Greene Avenue, Westmount 933-8735

EXPOSITION PEINTURES DE
Gaudo
DU 14 AU 18 DÉCEMBRE
Tous les jours de 15 à 22 h.
Vendredi et samedi soir (entrée $1.25)
Invité: GÉRARD DESROSIER (chansonnier)
au Café Le Grenier St-Germain
710 rue St-Germain, St-Laurent 744-4995

les expositions

(par J.-C. L.) — La renommée de **Victor Vasarely** n'est plus à faire. Né en Hongrie en 1908, il se considère comme un héritier du Bauhaus. Il reconnait assez tôt ses influences de Gropius, l'architecte de l'angle droit, de Moholy-Nagy également et devient pour ainsi dire le premier artiste à produire et diffuser son travail industriellement. Premier grand partisan du multiple disponible à plusieurs milliers d'exemplaires, Vasarely aura fait évoluer l'abstraction géométrique en un cinétisme que les Américains appelleront par la suite: Op' Art.

Une très intéressante exposition d'oeuvres de Vasarely est présentée jusqu'au 18 décembre à la **Galerie Bernard Desroches**. Réparties de 1964 à 71, les oeuvres exposées donnent un aperçu éloquent du cheminement de l'artiste dans le cinétisme de la forme d'abord puis dans l'évolution de cette forme qui se développe dans l'espace.

Les quatorze peintures de l'exposition sont accompagnées d'une très belle tapisserie réalisée à Aubusson en 1971, de quelques gravures et d'un album. À voir en ce décembre où les bonnes expositions des musées font totalement défaut.

Lectures

Malgré la pauvreté culturelle du pays au XIXe siècle, plusieurs artistes ont quand même pu faire une carrière certes d'inégale importance. Peintre de genre, portraitiste des bons bourgeois anglophones, peintres d'églises, presque tous ont laissé le témoignage de la société de leur époque. C'est le cas notamment de Napoléon Bourassa (père d'Henri, le fondateur de votre journal préféré) à qui Raymond Vézina vient de consacrer une étude. **Napoléon Bourassa (1827-1916) introduction à l'étude de son art** est une luxueuse monographie qui retrace la vie et l'oeuvre inconnue d'un artiste dont la carrière tardive et l'influence de l'ingrisme en fait un académique.

Réunissant avec une biographie et une étude du style de Bourassa à une série de lettres à Théophile Hamel, cet ouvrage ne tente nullement de redorer le blason d'un artiste secondaire dont l'oeuvre trop peu abondant est compensé par une quantité importante d'écrits presque tous conservés. Plus heureux dans les portraits savoureux et frais de ses enfants dans lesquels il s'exprime librement que dans la commande officielle de tableaux religieux destinés à quelque église ou dans les portraits des personnages officiels. Son oeuvre majeure: l'apothéose de Christophe Colomb au Musée du Québec caractérise fort bien le néo-clacissisme antiquisant cher aux tenants d'un idéalisme romantique alors en vogue en Europe.

— **Napoléon Bourassa (1827-1916) Introduction à l'étude de son art**, par Raymond Vézina. Éditions Elysée, Montréal 1976.

■

C'est le bouquet. Parce que justement vient de paraître chez Albin Michel un livre drôle comprenant outre une intelligente préface de Michel Ragon qui ne se prend pas pour un autre, 53 dessins d'humour intitulé: **C'est le bouquet.**

Pourquoi un tel florilège de dessins grinçants qui frisent l'absurde, le dérisoire, le désespoir? Pour rappeler les dix ans d'existence de la Société pour la protection de l'humour qui se saborde en publiant un dessin de chacun de ses membres. Parmi les participants à ce bouquet citons: Chaval, Sempé, Topor, Bosc, Siné et Folon.

C'est le bouquet. 53 dessinateurs d'humour. Albin Michel éditeur, Paris 1976.

■

La réputation du photographe **Yousuf Karsh** n'est plus à faire. Conservateur en comparaison de plusieurs jeunes photographes, Karsh a dès ses débuts orienté sa carrière dans le portrait des grandes personnalités si possible. Il en rapporte un extrait de 48 images publiées récemment aux presses de l'Université de Toronto. Livre imposant s'il en est tant par son format que par le souci de qualité dans la présentation, il situe chacune des photos dans son contexte. Et donnant une note biographique de son personnage, Karsh y raconte (en anglais seulement) les circonstances de sa rencontre et de la séance de pose. On y retrouve des photos déjà bien connues de John Kennedy, Winston Churchill mais également de Muhammad Ali, Joan Baez, Einstein, Giacometti, Joan Miro, Picasso, Tennessee Williams, Steinbeck etc.

— **Karsh Portraits**, University of Toronto Press, 1976.

■

Reçu également. **People of the willow**, recueil d'aquarelles réalisées dans les années 30 par Winifred Petchey Marsh. La vie des Inuits avant l'invasion des modes de vie des Blancs. Publié par Oxford University Press.

■

Emélie Chamard tisserande par Angéline Saint-Pierre aux éditions Garneau. La vie, l'oeuvre et l'action continue d'une tisserande qui a conservé la tradition du tissage artisanal et l'a transmise un peu partout au Québec tout au long de sa vie.

■

L'activité des galeries d'art dans certaines villes devient à ce point considérable qu'il apparait utile de publier régulièrement la liste des établissements et leur programme d'activité. New York par exemple publie une petite revue mensuelle dans ce but. **The Art Gallery Guide** se définit comme: "The world's most comprehensive art exhibition guide" donne la liste complète des galeries new-yorkaises par quartier, un lexique des maisons par ordre alphabétique et leurs collections permanentes, la liste des "one man shows" ainsi qu'un survol international des expositions dans les musées et les galeries. **The art gallery guide**, Ivoryton, Connecticut 06442.

À voir également

Cosgrove chez Kastel; **Perrin** à l'art français; **Cobra** chez Gheerbrant; **Caricatures canadiennes et iraniennes** à la galerie Cyrus de la maison de l'Iran; **Les soupières de la Collection Campbell** au MBA; **Courtepointes du Québec** à la Place des Arts et **Tapisseries roumaines** au Musée du Québec.

Les voyages merveilleux de Gulliver

par ADRIEN GRUSLIN

Hier le Théâtre national pour enfants Les Pissenlits achevait une série de dix-huit représentations, quasi à guichet fermé, des "Voyages de Gulliver" à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. L'expérience, une première fructueuse pour la Régie de la PDA dans le domaine du théâtre pour enfants, s'adressait aux écoliers. Pendant les vacances de Noël, à compter du vingt-trois décembre, le célèbre classique de Jonathan Swift reviendra chaque après-midi à la même salle Maisonneuve.

On sait qu'en la période des Fêtes, plusieurs productions théâtrales s'adressent aux tout-petits. Pensons à l'habituelle production pour enfants du Théâtre du Rideau-vert, composée des marionnettes, particulièrement belles cette année, du tandem Régimbald-Lapointe et d'une fantaisie plutôt faiblarde d'André Cailloux. Signalons également à partir du dix-neuf prochain: "Il était une fois en Neuve-France", à la Poudrière avec les marionnettes de Michel Fréchette. D'autres viendront sûrement s'ajouter.

C'est une adaptation très libre des "Voyages de Gulliver" que j'ai vu cette semaine. Le Théâtre des Pissenlits a délaissé les significations pour se concentrer sur le "merveilleux" visuel dans un spectacle passablement baroque et toujours très beau. Gulliver est un clown triste entouré de quatre amis clowns blancs joyeux, tout en mouvement, grâce, ombrelles et dentelles. Ils tentent en vain de dérider le héros. En désespoir de cause, ils lui proposent un voyage.

Le périple fera passer notre ami du royaume des Lilliputiens aux pays des chevaux en passant par Brobdinggnag, contrée des géants et Laputa, univers des savants. À la fin, Gulliver finira par comprendre que "c'est en passant par son coeur qu'on découvre son pays du bonheur".

La trame n'a rien de compliqué malgré quelques subtilités: le régime militaire de Lilliput, la règle du signe de piastre des géants ou encore l'énorme cerveau gélatineux et oppresseur de Laputa. La minceur du contenu est amplement comblée par la qualité de la réalisation visuelle. Il faut excepter cependant le magma monstrueux de Laputa aux allures de gros paquet de jello. Il impressionne assez les enfants mais il est fort inesthétique. Par comparaison, les clowns, les marionnettes géantes, les nains de Lilluput et les chevaux de la fin offrent tous des mouvements rodés et des images colorées. Le seul reproche qu'on peut leur adresser tient dans un côté répétitif sensible au fil des évolutions de voyages du protagoniste.

L'adaptation libre de l'équipe des Pissenlits a pour ainsi dire éliminé le texte, ce qui laisse plus de place à une possible redondance des jeux scéniques. Malgré tout la mise en scène de Pierre Fortin se fait variée d'un tableau à l'autre et comme chaque séquence est courte, la reprise du même geste n'acquiert jamais trop d'ampleur.

Le principal attrait de "Gulliver" réside dans les costumes et les marionnettes, naines ou géantes, de Claire Dé et dans le jeu très souple de René Lemieux dans le rôle titre. Quant aux six autres comédiens, ils forment une distribution adéquate. L'ensemble de la production est agréable et le jeune public y répond de façon enthousiaste.

JEAN LAPOINTE

le clown, le poète et le philosophe

par NATHALIE PETROWSKI

Les lumières sont encore allumées et un bonhomme sombrement vêtu, chapeau melon et parapluie bien placé entre par l'aile gauche de la salle. Personne ne l'a remarqué. Anonyme, il se faufile entre les allées et monte sur la scène parmi les chuchotements de la foule grouillante. Jean Lapointe nous revient, un an plus tard, dans le faste de la grande et digne salle Wilfrid Pelletier avec un spectacle qui affiche complet à l'avance et deux représentations supplémentaires les 15 et 16 janvier.

Il commence en anglais, un anglais de colonisateur fraîchement diplômé et, dès les premières minutes, donne le ton au spectacle, un spectacle qui misera énormément sur l'impact des dernières élections et qui fera évoluer devant nous le personnage un peu usé du Québécois errant et légèrement égaré.

Un an déjà..

Sans trop insister sur le facteur temporel (malgré un titre significatif) Lapointe nous fait néanmoins sentir que l'artiste en devient un peu son esclave et qu'il doit sans cesse se renouveler s'il ne veut pas périr parmi la triste race des ratés. L'échec, celui que l'on ressent avec amertume ou alors celui que l'on vit dans l'abrutissement, est un des grands thèmes de Lapointe, comme s'il l'avait effleuré de trop près et qu'il lui fallait absolument sortir à jamais de sa vie, le crier au monde entier. Si l'échec est cuisant, il est aussi source d'ironie, d'absurdité, il est la plate-forme d'un Lapointe parfaitement à l'aise, maître absolu de la scène, qui s'amuse avec lucidité et préfère en rire plutôt que d'en pleurer. Il rit de nous, de lui-même, des Anglais, des maris trompés, des blondes jalouses, des ministres sortants et de ceux qui viennent tout juste d'entrer: René Lévesque perdu dans un nuage de fumée remercie ses ministres et se lance dans des considérations douteuses au sujet de la place que Lise Payette occupe, Stanfield cherche ses mots, comme pour rompre avec les bonnes habitudes. Parfois c'est facile, un peu lourd, trop simple, de temps à autre aussi c'est subtil, ironique à point, acrobatiquement délirant. Tour à tour, Lapointe fait le procès de la grande famille culturelle dont il fait maintenant partie: Vigneault, Plume, Raymond Lévesque, Willie Lamothe, Jacques Normand, Jean-Pierre Ferland et Charlebois, caricatures d'eux-mêmes, empêtrés dans les vieux clichés qui ont fait leur gloire. La parade des imitations est le moment que la salle semble le plus apprécier mais ce n'est pas le meilleur dans la mesure où chaque imitation déclenche un rire rapide et facile qui s'estompe au moindre mélodrame, dont Lapointe semble être particulièrement friand.

Au-delà de l'imitateur-fantaisiste, un personnage cherche à naître, espèce de clown tendre et pathétique qui mêle l'ironie au désespoir.

Dans la deuxième partie du spectacle, ce personnage s'appelle le pianiste du Raindrop et évolue dans une atmosphère agonisante de cabaret avec des vieux airs de piano et un verre qu'il n'en finit plus de se vider. Depuis vingt-trois ans, le pianiste du Raindrop joue à chaque soir "Born Free" et "Paper Doll", boit toute la soirée pour voir double et se convaincre qu'il y a au moins vingt personnes dans la salle qui l'écoutent. Entre deux gorgées, Lapointe provoque le public, lui offre de jouer n'importe quoi, question de lui montrer qu'il est plus fin qu'il en a l'air et qu'il connaît aussi bien Chopin que "La Marseillaise". Peu à peu cependant le rire change de couleur, devient jaune et puis carrément bleu et nostalgique parce que, selon Lapointe, "la vie c'est le spectacle" et la vie en général, c'est plutôt déprimant, merci.

Lapointe nous quitte avec une chanson de Raymond Lévesque, "Le clown": "la vie est un grand cirque, une parade comique et nous sommes tous des clowns sous le grand chapiteau". Vision à la fois romantique et fataliste de l'être humain qui chaque jour joue la grande comédie de la vie. Les lumières s'allument, cette fois-ci Jean Lapointe a décidé de se démaquiller, de s'émouvoir et de pleurer derrière le rideau.

Commandité par JOSEPH E. SEAGRAM & SONS, LIMITED

Le Messie
Handel
Concert spécial à
l'ÉGLISE NOTRE-DAME
14 et 15 décembre
à 20 heures 30
Au pupitre
PIERRE HÉTU
Solistes
JOAN PATENAUDE, soprano
JANICE TAYLOR, mezzo soprano
DAVID ASTOR, ténor
JAMES MORRIS, basse
Choeurs de l'OSM sous la direction de
RENÉ LACOURSE
Billets: $4, $6, $8
En vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts et, le soir du concert, à l'Église Notre-Dame

OSM Orchestre symphonique de Montréal

Première le 10 décembre en ESPAGNOL
Ile Ste-Hélène "LA DOBLE HISTORIA DEL DOCTOR VALMY"
Air climatisé
de Buero Vallejo
dans une mise en scène de Jeanine Beaubien
les 10-11-16-17 et 18 déc.
avec
FRANCISCO — BEGONA ZABALA — JULIO ALARCIA — CARMEN ALTAMIRANO — CARMEN VALDIVIA — PABLO VELASCO — ANITA DE SINAI — DOMINGO MARTINEZ — JOSÉ LORENZO — AMALIA ALCALDE.
Billets en vente
à l'hôtel Sheraton Mt-Royal
Suite G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12h à 18h.
Ainsi qu'au Montreal Trust P.V.M.

McGill
Faculté de musique
Lundi 13 décembre
20h30
PAUL HELMER, pianiste
Oeuvres de Beethoven: Sonate "Waldstein" et Variations de Diabelli
Entrée libre
Renseignements: Lundi à vendredi: 9h-17h
392-8224
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

école nationale de théâtre
auditions
pour l'année scolaire 1977-78
section interprétation
section décoration
section technique
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 15 FÉVRIER
POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT:
5030, rue SAINT-DENIS
Montréal, Qué. H2J 2L8
Tél.: 842-7954

luc phaneuf présente
LE PLUS BEAU SPECTACLE QUE J'AI VU JUSQU'A DATE
pierre beaulieu (la presse)
BILLETS EN VENTE

Monique Leyrac
CHANTE FELIX LECLERC
JANVIER 7·8·9·12·13·14·15·16
SAMEDI 2 representations 18h.30 et 22h.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

théâtre du rideau vert
mardi au samedi 20 h
dimanche 19 h
Mise en scène YVETTE BRIND'AMOUR
GILLES PELLETIER
GUY PROVOST

gapi
décors: ROBERT PRÉVOST
costumes: FRANÇOIS BARBEAU
antonine maillet
Renseignements: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

tnm Dès le 17 décembre 861-0563
PYGMALION

de Bernard Shaw
Adaptation: Eloi de Grandmont
Mise en scène: Jean-Louis Roux
Décors et éclairages: Robert-Prévost
Les costumes sont dessinés par John Warden
Monique Miller • Jean-Louis Roux • Guy Hoffmann • Guy L'Ecuyer • Charlotte Bois-Joli • Pierre Thériault • Victor Desy • Andrée Saint-Laurent • Madeleine Pageau • Anne-Marie Provencher • Anne-Marie Ducharme • Antoinette Giroux • Jean-Louis Paris • Renée Girard • Ronald Guèvremont • Robert Godin • Jean-Paul Kingsley • Sylvie Léonard.
cip La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des fêtes du tnm.

théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14 h - Marionettes
MIMI ET ROUSSI AU ROYAUME des JOUETS
Marionnettes de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe Gaetan Gladu Andre Viens
Entrée: $1.25
15 h - Théâtre
TOMBE DES ÉTOILES
Fantaisie d'Andre Cailloux avec Michel Sebastien, Denis Gagnon, Marc Bellier et Marie Begin
Entrée $1.25

Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford · 4664, rue St. Denis

Batik au Centre d'art d'Outremont

Redevenue Guitet, Thérèse Guité revient "venavino" d'Afrique

par ANGÈLE DAGENAIS

Batik d'inspiration togolaise représentant un masque de cérémonie Baoulé — Thérèse Guitet.

Thérèse Eva Guitet (que tout le monde connaît sous le nom de Thérèse Guité) a décidé de retrouver l'épellation originale de son nom tel que l'écrivaient ses ancêtres venus de Saint-Michel de Carcassonne. Mais plus important encore, Thérèse Guitet revient d'un séjour de six années au Togo où elle a fondé et administré le Centre artisanal de Palimé sous les auspices de l'ACDI, et l'Afrique n'a pu faire autrement que de marquer profondément sa conception artistique.

L'exposition de ses oeuvres, qu'elle présente au Centre d'art d'Outremont jusqu'au 16 décembre, en témoigne largement. Sur une quarantaine de murales de batik et d'aquarelles, près de la moitié sont d'inspiration africaine et représentent une partie de son oeuvre, s'échelonnant sur une douzaine d'années. Depuis son retour d'Afrique, en juillet, Thérèse Guitet a conçu une murale-verrière, "Le Phénix", que la Banque Provinciale a acquise mais qui est présentement en montre au Centre d'art d'Outremont.

"Le berger", batik de Thérèse Guitet exposé au Centre d'art d'Outremont jusqu'au 16 décembre.

Pionnière de l'art du batik au Québec, Thérèse Guitet, la Gaspésienne, et qui se présentait comme telle au Togo pour se distinguer des nombreux coopérants français installés là-bas, s'est expatriée volontairement pendant une quinzaine d'années à New York, au Mexique, en Italie, en Indonésie pour maîtriser son art mais également pour apprendre la danse, l'anthropologie, l'histoire des religions, la philosophie, etc.

Elle a séjourné plusieurs mois en Indonésie (berceau du batik) en passant par l'Inde, la Malaisie et les Iles de la Sonde pour aller apprendre sur place les techniques ancestrales du batik qu'elle qualifie de plus ancienne technique au monde de fixation d'un dessin sur une toile. En Indonésie, le batik est resté une petite industrie artisanale où une vingtaine d'artisans travaillent sur une même pièce en même temps sous la direction d'un chef d'atelier et, selon Thérèse Guitet, c'est là que se font encore les plus beaux batiks au monde et "les gens s'en vêtissent!"

Invitée par l'ACDI en tant qu'experte internationale de batik au Togo, Thérèse Guitet a séjourné sur le continent africain durant six ans en compagnie d'artistes québécois venus "initier" les Africains à la poterie, la céramique, la joaillerie, etc.

Interrogée sur l'impact de son passage en terre africaine, Thérèse Guitet répond qu'elle a laissé derrière elle une dizaine d'apprentis, parfaitement initiés à la technique, qui n'auront qu'à laisser leur imagination ou la tradition les guider pour réaliser les oeuvres de leur choix. Elle n'a pas cherché à leur apprendre "le cubisme" comme le font de nombreux coopérants étrangers qui s'ingénient à "sortir" les gens de leur culture au nom d'une prétendue supériorité plus ou moins consciente de la leur. Au contraire, Thérèse Guitet a tenu à les convaincre de respecter leurs traditions qui sont parmi les "plus belles et les plus civilisées" du monde. En ceci d'ailleurs elle rejoint parfaitement un mouvement africain de retour à l'authenticité culturelle qui a pris naissance avec la décolonisation. "J'ai vécu, dit-elle, dans un pays indépendant de 2 millions d'habitants pendant cinq ans et je n'ai pas trouvé que c'était bien difficile l'indépendance". Une fois levés les interdits des colonisateurs, poursuit-elle, les gens réapprennent peu à peu à vivre selon leur rythme et leurs traditions. "On est beaucoup plus colonisés ici au Québec que là-bas à ce point de vue-là".

Pour Thérèse Guitet, l'expérience africaine a été d'une richesse extraordinaire. "J'ai vécu une nouvelle naissance, dit-elle, ce sont les Africains qui possèdent le secret de la vie: ils appartiennent à une très grande civilisation". Les Blancs n'ont heureusement pas pu pénétrer l'intérieur de l'Afrique à cause des maladies et du climat, explique-t-elle; ils ont donc, d'une certaine façon, limité les dégâts. N'ayant appris à connaître très bien que les Togolais, Thérèse Guitet ne veut pas généraliser, mais les habitants du Togo représentent pour elle "les gens les plus civilisés" qu'elle ait rencontrés. "Ils ont un respect de la vie et des autres, ils n'ont aucune agressivité, ils ne sont pas complexés et vivent selon les rythmes élémentaires de tout être vivant: l'amour, la danse, le boire et le manger."

Ouverte au miraculeux, Thérèse Guitet s'est laissée imprégner par les manifestations africaines du "sacré" (l'art traditionnel africain en est d'ailleurs une de ses plus belles manifestations) et s'est mise à l'écoute des esprits, comme elle le dit. "Il n'y a pas de radios et de télévisions là-bas, presque pas d'électricité, alors sous la lune, on se met à l'écoute des forces supérieures".

Surnommée "venavino" par les Africains, c'est-à-dire mère des jumeaux (ses deux fils l'ont accompagnée au Togo), un de ses projets pour septembre 1977 est d'ouvrir une galerie qui portera ce nom.

L'exposition qu'elle présente au Centre d'art d'Outremont doit, avec le concours du ministère des Affaires extérieures du Canada, circuler à New York, Chicago, Rio de Janeiro et l'Europe, cette année.

Revenue pour de bon au Québec après ses longs séjours à l'étranger, "à temps pour le 15 novembre", Thérèse Guitet a refusé d'intéressants postes administratifs au sein de la fonction publique afin de se consacrer à sa carrière d'artiste. Elle espère pouvoir fonder un atelier de batik, mais selon le concept traditionnel, où s'apprendraient non seulement la "technique" mais aussi le dessin, l'histoire de l'art, la mise en marché, etc. Elle prépare également un livre où elle relatera ses expériences artistiques et son oeuvre.

le moulin à échos

La composition du jury qui attribuera le grand prix littéraire de la ville de Montréal en 1977 a été officiellement approuvée par le conseil de ville. Suivant la recommandation du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal, sept noms ont été retenus outre celui de M. Léon Lortie, président d'honneur. Il s'agit de Mmes Michèle Lalonde et Paule Sainte-Marie et de MM. Louis-Paul Béguin, Fernand Dumont, Lucien Parizeau, Jean-Guy Pilon et Ronald Sutherland.

■

Les 13, 14 et 15 décembre se tiendra au Complexe Desjardins une exposition de ceintures fléchées. Une dizaine d'artisans seront présents pour initier les intéressés à cette technique qui date des débuts de la colonie. Une conférence sur les origines de la technique et ses utilisations en Nouvelle-France sera donnée tous les jours à 14 h par M. Maurice Leduc, archiviste de l'Association des artisans de ceinture fléchée du Québec. La présidente de l'Association et co-auteur du volume "Le Fléché", Mme Lucie Lavigne, sera également sur les lieux pour accueillir les visiteurs.

■

A la demande générale, la Société Radio-Canada radiodiffusera de nouveau l'émission d'une heure intitulée Hommage à André Malraux. La première demi-heure sera présentée le 15 décembre à 22 h et la seconde le 16 à 22 h également à CBF-FM, 100,7, annulant ainsi l'émission Les petits ensembles.

■

Pour commémorer le 150ème anniversaire de fondation de l'Université de Toronto et aussi celui de la mort de Ludwig van Beethoven, le Quatuor Orford (qui est en résidence actuellement à la faculté de Musique de cette université) donnera au cours du printemps et de l'automne 1977, l'intégrale des quatuors à cordes du compositeur. Chaque concert sera précédé d'une conférence donnée par des professeurs de la faculté de Musique de l'U. de T. ainsi que des universités de Berkeley et Chicago.

■

Les Éditions Leméac lanceront le 13 décembre à 17 h 30 au Salon des artisans de Québec 1976 (Centre municipal des Congrès) sept nouveaux livres: "5 pièces en 1 acte" d'André Simard; "Les passeuses de Pierre Morency; "Pays intimes" de Jean Royer; "Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire" de Bertrand B. Leblanc; "Mon ancien temps" de Jean-Paul Filion; "Le loup de Brunswick City" et "Feu à volonté" de Claude Jasmin.

Marchez régulièrement pour marcher longtemps.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

EN VEDETTE AU pic pub

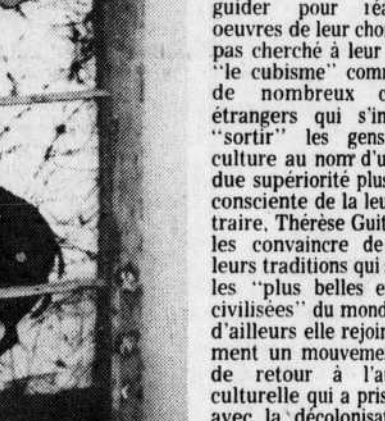

Madeleine Cross

S'accompagnant au piano, Madeleine Cross vous enchantera tous les soirs, sauf le dimanche, au nouveau piano bar du Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mont-Royal (entre 18 heures 30 et 23 heures 30).

Une douce soirée en perspective...

Faites également plaisir à un ami ou un client en l'invitant le midi au buffet chaud et froid du Piccadilly (entre 11 heures 30 et 14 heures 30). Le Piccadilly: un coin qui fera votre affaire!

Hôtel Sheraton-Mt. Royal

CENTRE-VILLE, MÉTRO PEEL, UN HÔTEL SHERATON

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENRG.

5110 ave du Parc (coin Laurier)

DANSE CONTEMPORAINE

- Stage intensif: du 3 au 7 janvier '77
- Fréquentation régulière: Inscription en tout temps
- Renseignements: 273-2213

Permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation no: 749870

Le Groupe La Laurentienne présente

LES GRANDS EXPLORATEURS

du 7 au 12 décembre à 20h30

12 décembre à 14h00

MER ROUGE

SAUVAGE ET FASCINANTE

avec Jean FOUCHER-CRETEAU qui commente personnellement son film-couleur

Salle LE PLATEAU
3710, rue Calixa-Lavallée
Tél.: 527-9507
Une production Explo Mundo

Billets $3.25,
en vente chez Explo-Mundo
1151 Alexandre-DeSève
et au Plateau
de 12h à 20h à partir du 6 décembre.

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

LA NOUVELLE CONTREMAÎTRE

BILLETS DISPONIBLES
Pour 2 représentations seulement
CE SOIR et VENDREDI LE 17

INES PÉRÉE ET JOST TENDU

mise en scène claude maher
décors, costumes, éclairages michel demers
musique michel hinton

Louise GAMACHE, Paul Savoie, Catherine BÉGIN, Francine VERNAC, Benoit GIRARD, France DESJARLAIS, Marc GRÉGOIRE, Michèle DESLAURIERS

1200, Bleury Renseignements: 866-1964

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

PLACE DES ARTS

Concerts & artistes canadiens (1976) inc.
présente
Eugenia & Pinchas
ZUKERMAN
violon et flûte
Samuel Sanders
clavecin
Programme BACH - TELEMANN
Lundi, 3 janvier 20h30
Billets: $12 $10 $8 $5 $4

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

les ballets jazz
eva von gencsy
geneviève salbaing

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER
7-8 JANVIER 20 h. 30
9 JANVIER 14 h. 30

BILLETS 3.00 4.00 *6.00 *7.00 8.00
en vente • à la Place des Arts
• au Montréal Trust
• à la compagnie "Les Ballets Jazz" (1231 Ouest, Ste-Catherine, suite 205)

ou achetez vos billets par téléphone avec Chargex ou Master Charge à 849-0940 (entre 13h00 et 17h00)

*Étudiants: $4.50, $5.25 jusqu'au 18 déc.

GROUPES: 849-0940

En scène avec du MAURIER

Les grands Ballets Canadiens
présentent
pour la onzième et dernière année la version intégrale de Fernand Nault de
Casse-noisette
Musique de Tchaikovsky
22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre à 20h30
23, 24 et 26 décembre à 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier
Billets: $4, $5, $7, $9
Étudiants et enfants: $4.50 (Parterre)
En vente à la Place des Arts
Chargex ou Master Charge 487-2200

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 29

LES ARTISANS COOPVIE

la coopérative d'assurance-vie centenaire

SECRÉTAIRE,
direction de la VENTE

FONCTIONS:
Planifier, diriger, coordonner et surveiller l'activité du secrétariat de la direction de la vente.

EXIGENCES:
- Expérience de quelques années dans ce genre de travail;
- Maîtrise des communications orales et écrites, en français et en anglais;
- Connaissance de l'assurance, cours de LOMA ou diplômé A.-V.A.

RÉMUNÉRATION: Selon l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae:

Directeur du personnel,
LES ARTISANS COOPVIE,
333 est, St-Antoine,
Montréal, Qué.
Tél.: 861-5781

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON
recherche

PROFESSEURS
DE SCIENCE POLITIQUE

DOMAINES:
— Administration publique avec intérêt particulier en relations intergouvernementales et/ou en politiques régionales.
— Idées politiques et politiques internationales.
— Relations internationales et politiques comparées (poste probable d'un an).

QUALIFICATIONS:
Détenteurs d'un Ph.D. (ou l'équivalent). Les personnes en rédaction avancée de thèse peuvent poser leur candidature avec une attestation écrite du directeur de thèse.

RANG ET TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le 15 janvier 1977 à:

Monsieur Tran Quang Ba
Directeur
Département de science politique
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

LES 500 SERVICES DE SELECTION (QUEBEC) LTEE

comptables agréés

Notre client qui figure parmi les firmes de comptables les plus réputées au pays, désire combler deux postes d'expert-comptable pour son bureau de Québec.
Au prestige dont jouit déjà cette profession, viennent s'ajouter des perspectives d'avenir très optimistes lorsqu'on songe à l'envergure et à l'importance que prend l'expert-comptable dans le contexte de croissance des affaires.
En se joignant à l'équipe, le candidat pourra acquérir ou poursuivre son perfectionnement dans les secteurs informatique, planification financière et fiscale, gestion du personnel ou évaluation d'entreprise, vérification publique, consultation et gestion, etc.
La politique de la maison étant de favoriser l'avancement des plus méritants, l'offre devrait intéresser surtout les candidats qui aspirent au statut d'associé.
Outre la stabilité d'emploi et l'éventail d'avantages sociaux, le candidat peut s'attendre à une ambiance de travail agréable et intime.
La préférence sera accordée aux candidats possédant un diplôme de C.A. et environ 2 à 5 ans d'expérience.
Ces postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

COMMUNIQUER AVEC FÉLIX BÉDARD

2 PLACE QUEBEC, SUITE 646, QUEBEC
522-8171
BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Centre d'orientation et de réadaptation de Montréal

Tâches:
— sous l'autorité du directeur général, planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle toutes les opérations reliées aux activités des secteurs physiques, financiers et cléricaux.
— il répond aux demandes administratives requises par les autres directeurs.

Qualifications:
— détenir un baccalauréat en sciences de gestion du personnel (management).
— posséder une expérience de cinq (5) ans dans un poste de responsabilité auprès de la direction du personnel.
— être capable de suggérer des mesures de gestion appropriées à l'organisme.

Rémunération:
Entre $19,000. et $27,000. selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 décembre 1976 à 17.00 h. au:

Directeur général
Centre d'Orientation et de
Réadaptation de Montréal
39 ouest, Boul. Gouin
Montréal, Qué.

Procto-Bouchereau Ltée

TRADUCTEURS - RÉVISEURS PLEIN TEMPS - PIGISTES DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS

POUR UNE SOCIÉTÉ DE TRADUCTION DE MONTRÉAL

Les candidats auront au moins 10 années d'expérience en traduction et posséderont la compétence nécessaire pour travailler dans une grande diversité de domaines techniques. Les candidats doivent être prêts à passer des tests d'une journée environ, à nos bureaux.
Notre compagnie, jeune et dynamique, offre des conditions de travail intéressantes.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à:

PROCTOR-BOUCHEREAU LTÉE
a/s: M. Karl Thériault
550 rue Sherbrooke Ouest
Suite 550,
Montréal, Québec

GÉRANT DE VENTE

Ustensiles de cuisine, porcelaines fines, cristaux, coutellerie, etc.

BelKraft International Ltée est la compagnie majeure dans la vente directe de ces produits au Canada.

Nous cherchons une personne qualifiée avec un record éprouvé en recrutement, formation et motivation pour une position de commandement dans la Province de Québec, avec possibilité de déplacement outre-mer.

Bonne occasion pour personne expérimentée dans la **VENTE DIRECTE** de ces produits.

Garantie d'un revenu minimal de $25,000.00 par année, plus boni.

Écrivez ou téléphonez à:

M. Cyrille Bulcke
BelKraft International Ltée,
6955 Cantelon Drive
Windsor, Ont., N8T 3C9;
tél. (519) 944-6700

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ, SCIENCES ET GÉNIE

DIRECTEUR
DÉPARTEMENT DE GÉNIE CIVIL

Des demandes pour le poste de Directeur de la Faculté des sciences et génie (section génie civil) sont sollicitées.

La nomination serait en vigueur le 1er juillet 1977.

COMPÉTENCES REQUISES:
— Avoir démontré des qualités de chef, d'enseignant et de recherchiste
— Expérience candienne souhaitée
— Le bilinguisme (français-anglais) serait un atoût.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et lettres de références à:

Dr Peter Morand
Doyen par intérim
Faculté des sciences et génie
365, rue Nicholas
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 9B4

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

NOUVEAU PROGRAMME

Certificat de Coopération

Objectifs:
— Promouvoir la formule coopérative
— Analyser la philosophie du mouvement coopératif
— Contribuer au perfectionnement professionnel
— Offrir la possibilité d'une réflexion prospective.

Destinataires:
a) les dirigeants, les cadres, les militants du mouvement coopératif
b) les enseignants, recherchistes et journalistes, etc.

- Ce programme est un certificat de 30 crédits
- Il est l'équivalent d'une année d'études universitaires
- Joint à deux autres certificats, il conduit à un baccalauréat de 1er cycle.

☐ Début des cours: Janvier 1977
☐ Date limite d'admission et d'inscription: 20 décembre 1976
☐ Brochure sur demande.

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

VAL ESTRIE
Centre d'accueil pour mésadaptés sociaux affectifs

ÉDUCATEURS-ÉDUCATRICES

en foyer de groupe et en milieu ouvert

Exigence:
Formation en psycho-éducation ou formation en technique d'éducation spécialisée.

Expérience:
En milieu rééducatif.

Date d'emploi:
Après entente.

Traitement:
Selon l'expérience, selon les normes du M.A.S.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au:

Directeur des services professionnels
Val Estrie,
Centre psycho-éducatif
C.P. 180
Waterville, Qué:
J0B 3H0

LE CENTRE HOSPITALIER RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

CHEF DU SERVICE DE LA PAYE ET DES AVANTAGES SOCIAUX (cadre)

Fonctions:
— sous l'autorité du directeur des finances ou de son adjoint, le titulaire coordonne et contrôle les activités relatives à la paye dans le but d'en assurer la préparation et la distribution au personnel de l'établissement ainsi que les activités relatives à l'application des clauses concernant les avantages sociaux.
— il participe à l'élaboration des programmes et la définition des règles et procédés de son service.
— il rédige, transmet et analyse certains rapports statistiques.
— s'assure de l'application des clauses des conventions collectives relatives aux salaires et avantages sociaux.
— dirige et supervise le personnel sous sa responsabilité.
— accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences:
— diplôme d'études collégiales (D.E.C.) formation professionnelle en technique administrative (finance) ou l'équivalent.
— expérience et connaissance des systèmes informatisés en usage dans le secteur des affaires sociales souhaitable.

Traitement:
Selon les normes de rémunération des cadres du secteur des Affaires Sociales.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 21 décembre 1976 au:

Service du personnel
7070, Boul. Perras
Montréal, Qué.
HÔPITAL RIVIÈRES-DES-PRAIRIES

Téléglobe Canada

ANALYSTE DES TÂCHES

Une société en pleine expansion est à la recherche d'Analystes de tâches pour la division de l'Administration des Salaires, Service du Personnel.

Le poste:
- Le titulaire relèvera du Surveillant, Classification et Compensasion.
- Il participera à l'élaboration de projets et programmes d'évaluation des tâches, ainsi qu'à l'analyse de renseignements de base sur les politiques de la Société.
- Il devra rédiger des descriptions de tâches, conduire des enquêtes salariales, se tenir en contact avec de nombreux organismes, préparer et recommander des échelles de salaire.
- Il recommandera également diverses mesures pour l'amélioration des systèmes d'administration des salaires et des politiques relatives à l'organisation et au personnel.

* À cause des changements à venir dans les différents systèmes, le candidat choisi aura à exécuter des tâches très variées et complètera au cours des prochaines années le cycle complet du système d'administration des salaires, soit description de tâches, évaluation, classification, organisation, enquêtes salariales, procédures, politiques, etc.

Qualifications requises:
- Un diplôme universitaire de préférence en relations industrielles.
- Au moins trois ans d'expérience dans un service du personnel dont deux ans dans l'évaluation des tâches et l'administration des salaires.
- Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra être considérée.
- Devrait être bilingue.

Salaire:
- Selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez adresser un curriculum vitae détaillé avec la mention: Analyste de Tâches à:

Mademoiselle Katia van Duyse
TELEGLOBE CANADA
680, Ouest, rue Sherbrooke,
Suite 1100
Montréal, Québec

Le collège de Maisonneuve

requiert les services de deux (2)

PROFESSEURS EN MATHÉMATIQUES

Fonctions:
un (1) professeur chargé de cours (75h./session), enseignement régulier, pour la seconde session seulement.
un (1) professeur à temps partiel (10h./sem.), enseignement régulier pour la seconde session seulement.

Exigences:
— baccalauréat, sciences mathématiques minimum, maîtrise de préférence.
— expérience pertinente souhaitable.

Salaire:
Selon la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae et ses attestations d'études avant le 16 décembre 1976 au:

Service du personnel
Collège Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, H1X 2A2

Université de Montréal

Département de science politique

Le Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences annonce l'ouverture d'un poste de professeur plein temps en relations internationales

Domaines privilégiés
Théorie, problèmes économiques et spécialisation souhaitée sur l'Asie (analyse politique, analyse comparée)

Exigences
Doctorat

Date d'ouverture du poste
1er juin 1977.

Date de clôture pour les candidatures
31 janvier 1977.

Les candidats intéressés doivent joindre à leur curriculum vitae détaillé la liste de leurs publications et trois lettres de recommandation.

Adresser toute candidature à
M. Robert Boily
directeur
Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE CHAUDIÈRE-ETCHEMIN

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT
(CONCOURS DS-01-76)

ATTRIBUTIONS
- Le titulaire de ce poste est sous la responsabilité du Directeur général;
- À titre de Directeur des Services financiers:
  — il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et aux procédures de gestion;
  — il avise le Directeur général et assiste les autres directeurs de services et d'écoles au sujet de la gestion des finances de la Commission.
- À titre de Directeur des Serrvices de l'Équipement :
  — il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport) et aux équipements communautaires;
  — il avise le Directeur général et les autres directeurs de services et d'écoles au sujet de l'équipement.
- Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences commerciales ou en administration;
- Huit (8) années d'expérience pertinente dans des fonctions administratives équivalentes;
- Toute autre qualification ET/OU expérience jugée équivalente.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

MILIEU DE TRAVAIL
- Commission scolaire élémentaire en pleine expansion démographique, comptant plus de 4,000 élèves répartis dans 12 écoles.

LIEU DE TRAVAIL
- À Saint-Romuald, cinq (5) milles à l'Est du Pont Pierre Laporte de Québec.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur Curriculum Vitae au plus tard, le 17 décembre 1976, à 12:00 heures (midi), à l'attention confidentielle du:

Directeur Général,
Commission Scolaire Chaudière-Etchemin,
111, rue de la Fabrique,
St-Romuald, Comté de Lévis, P.Q.

N.B.: Le numéro du concours devra être inscrit sur votre enveloppe.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 28

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

CHEF DE DIVISION

pour notre succursale située à ville Lasalle.

Le Chef de Division planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son unité. De plus, il assume la responsabilité de la production et de la qualité des services à la clientèle. Il aura à participer à l'identification des besoins ainsi qu'à favoriser le développement et l'évaluation de la performance des membres de son équipe.

Les candidats à ces postes **doivent détenir un diplôme universitaire terminal en travail social** et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans le travail social. De plus, une connaissance suffisante de la gestion du personnel est requise.

Les intéressés (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 décembre au:

SERVICE EMBAUCHE

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL METROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Que.

CONSEILLER EN FORMATION

FONCTION

Aide et assistance auprès d'une clientèle de jeunes chômeurs chroniques dans le but d'un développement personnel et d'une réintégration sur le marché du travail.

CETTE TÂCHE COMPORTE

- Supervision de matières académiques
- Counselling individuel
- Animation de groupe de relations humaines
- Contact avec les ressources extérieures pour assurer la sélection, les stages d'apprentissage et le placement de la clientèle.

QUALIFICATIONS

- Gradué de 1er cycle universitaire
- Posséder formation ou expérience en psychologie, relations humaines, andragogie ou toute autre pouvant être apprécié en regard des habilités et des aptitudes du candidat.

NOUS OFFRONS

Un salaire initial intéressant, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi qu'un milieu de travail propice au développement personnel.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé, que nous traiterons confidentiellement.

J. Terence Pye
Coordonnateur du recrutement
Banque de Montréal
C,P. 6002
Montréal, P.Q. H3C 3B1

La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

MAISON ST-JACQUES INC.
Centre pour jeunes adultes (18-30 ans)

qui pratique une intervention se rapprochant du mouvement anti-psychiatrique, requiert les services de:

(1) UN RESPONSABLE DES ACTIVITÉS

(1) UN ANIMATEUR

MAISON ST-JACQUES
Tél: 526-0103
de 10h. à 5h.

UN ORGANISME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE,
recherche un

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire doit:
- planifier, coordonner et gérer les activités techniques du bureau;
- concevoir, analyser et appliquer des procédés administratifs;
- établir les normes de travail;
- participer activement au développement des divers projets;
- voir à la gestion des fonds;
- préparer les budgets et états financiers périodiquement.

Qualifications requises:

- diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives;
- expérience pertinente.

Traitement:

Selon les normes des organismes de coopération internationale.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 décembre à l'attention:

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB 2/3
6562 Gouin, est (2)
Montréal-Nord, P.Q.
H1G 6E4

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

(Travailleur social)

Fonctions:
- au niveau de l'accueil, du diagnostic, de l'info-référence, de l'assistance économique, psychologique et sociale, des activités de groupes, etc...
- collaborer avec les auxilliaires familiales et les superviser.
- s'impliquer dans des projets spéciaux tels: difficultés conjugales, alcoolisme, handicapés, personnes agées, filles-mères, etc...
- se sensibiliser aux besoins réels du milieu etc...

Exigences:
- diplôme universitaire en service social ou matière connexe.
- connaissance approfondie des techniques d'intervention individuelle et de groupe.
- trois (3) années d'expérience de travail social en milieu semi-rural.
- aptitude à innover dans le domaine de la prévention sociale et communautaire.
- initiative, souplesse et entregent.
- capacité de travailler en équipe multidisciplinaire et polyvalente.
- pouvoir travailler avec les gens du troisième âge.
- automobile requise.

Salaire:
Selon le ministère des Affaires Sociales, de $11,880. à $24,850.

Faire parvenir l'offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae pour le 17 décembre 1976 à:

Maurice Aumont
Directeur général
C.L.S.C. de la Désert
144, Principale sud
Maniwaki, Qué.

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS ET DES EQUIPEMENTS
(poste de cadre)

Fonctions
Sous la direction du Directeur des services administratifs, il planifie, organise, coordonne et contrôle les activités de son service. Il conçoit les politiques et procédures de son secteur, assure la planification du développement physique et l'accomplissement du plan directeur.

Exigences
Diplôme d'ingénieur avec M.B.A. et une expérience pertinente.

Traitement
Selon l'échelle salariale en vigueur du personnel de cadre au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois.

Lieu de travail
Hull

Date limite
Prière de faire parvenir vos candidatures avant 17h00 le lundi 20 décembre 1976 à:

Service du personnel (concours no 230)
Université du Québec
Centre d'études universitaires
dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, C.P. 700
Rouyn (Qué.)
J9X 5C6

76-77-074

COLLÈGE DE SHERBROOKE

TÂCHES DISPONIBLES POUR LA SESSION 77-1

À PLEIN TEMPS:

Technologie du génie civil (dessin de construction, mécanique des sols, évaluation foncière, mécanique du bâtiment, topométrie)	: 3 tâches
Biologie	: 2 tâches
Géographie	: 1 tâche
Éducation physique	: 2 tâches
Techniques infirmières	: 4 tâches
Chimie	: 2 tâches
Physique	: 3 tâches
Fabrication mécanique	: 1 tâche
Électrotechnique	: 2 tâches
Sociologie	: 1 tâche

À TEMPS PARTIEL:

Laboratoire médical
Fabrication mécanique
Sciences graphiques
Informatique (2 tâches)
Arts plastiques
*ZOOTECHNIE II

EXIGENCES:
Maîtrise ou Bacc. de premier cycle universitaire avec expérience pertinente.
*Vétérinaire

ENTRÉE EN FONCTION:
10 janvier 1977.

Toute personne intéressée par l'une de ces tâches est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 17 décembre 1976 au:

Service du personnel
(concours 11/12/76
Cegep de Sherbrooke
475, rue Parc
Sherbrooke, Qué.

CONSEIL RÉGIONAL DE LOISIRS LANAUDIÈRE

RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS: Sous l'autorité du Conseil d'Administration, planifie, dirige et contrôle l'ensemble des activités de l'organisme.
Administre, gère et supervise les opérations de l'organisme selon les objectifs déterminés par le Conseil d'Administration.
Voit au développement et à l'orientation de l'organisme.
Représente l'organisme dans ses relations avec les autorités et les divers intervenants du milieu.

EXIGENCES: Formation universitaire en sciences humaines ou degré équivalent.
Expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine du loisir municipal et/ou régional.

SALAIRE: Selon qualifications et expériences.

Adressez curriculum vitae avant le 22 décembre 1976 à:

CONSEIL RÉGIONAL
DE LOISIRS LANAUDIÈRE
a/s Monsieur Jean Lemieux, président
74 Visitation
Joliette.

CITÉ DE LACHINE

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

CONTRÔLEUR DU BUDGET

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous l'autorité du Directeur général adjoint à la trésorerie et du chef-comptable, le titulaire de ce poste aura la responsabilité de contrôler les dépenses et la disponibilité des crédits d'opération approuvés par le Conseil et de participer à la préparation et à l'administration du budget. Ses tâches comporteront l'établissement de procédures de contrôle et de vérification budgétaire ainsi que l'analyse des états mensuels, des engagements, des dépenses et des recouvrements.

Il devra plus particulièrement s'assurer que les dépenses sont prévues au budget, qu'elles sont correctement appropriées et que le montant est disponible au budget. Il devra aussi informer ses supérieurs de la situation des comptes budgétaires au cours de l'année financière.

QUALIFICATIONS:
- Etre bilingue et posséder une bonne expérience pratique des méthodes comptables de gestion budgétaire ainsi que des connaissances sur les techniques modernes de contrôle budgétaire.
- Etre membre de l'association professionnelle des comptables agréés. (C.A.)

TRAITEMENT:
- La rémunération initiale sera déterminée en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.
- Excellent programme d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 20 décembre 1976 à:

Monsieur Donat Beauchamp,
Directeur Général,
Cité de Lachine,
1800 Boulevard St-Joseph,
Lachine,
Québec, H8S 2N4

CONSEIL de la SANTÉ et des SERVICES SOCIAUX de la RÉGION du NORD-OUEST

recherche un

RESPONSABLE de l'INFORMATION qui agira aussi en tant que SECRÉTAIRE du CSSSNO

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, assiste celui-ci dans les fonctions d'information qui sont dévolues au Conseil de la Santé et des Services sociaux par la Loi.
- maintient un lien très étroit avec la presse écrite et parlée;
- assure l'élaboration et la coordination des programmes d'information.

En tant que SECRÉTAIRE du CSSSNO:
- rédige les procès-verbaux du conseil d'administration;
- assure la correspondance générale du CSSSNO.
- relève les points saillants de différents rapports et soumet le tout au directeur général;
- assume toute autre tâche confiée par le directeur général.

EXIGENCES du POSTE:
- doit posséder un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline pertinente ou l'équivalent;
- expérience souhaitable du réseau des Affaires sociales, mais non nécessaire,
- apte à établir des relations avec le public, la presse parlée et écrite, grande disponibilité personnelle, grande capacité à rédiger des textes.

CONDITIONS:
selon les normes du ministère des Affaires sociales et expérience du candidat.

ADRESSER DEMANDE et CURRICULUM VITAE avant le 3 janvier 1977 à:

Raynald Bergeron,
Directeur général
Conseil de la Santé et des Services sociaux
de la région du Nord-Ouest
C.P. 1054,
Rouyn, P.Q. J9X 5C8

Université de Montréal

Faculté de l'aménagement

Programme de maîtrise en aménagement

Recherche
un professeur de carrière pour enseigner au niveau des Études supérieures (2e et 3e cycles).

Le candidat devra être prêt à s'intégrer dans l'équipe pluridisciplinaire déjà en place, à contribuer au développement du programme d'enseignement, à être activement impliqué dans la recherche.

Le candidat devra avoir une connaissance approfondie du contexte québécois dans un domaine relatif aux objectifs de l'aménagement, et préférablement dans les champs d'activités suivants:
- aspects juridiques de l'aménagement
- aspects politiques des problèmes d'aménagement (gestion)
- aménagement régional.

Ce poste doit être occupé pour l'année universitaire 1977-1978. Il serait cependant possible de considérer un engagement à plein temps ou des engagements à demi-temps dès janvier 1977.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae détaillé, d'ici le 20 décembre 1976, au

Responsable du programme de maîtrise en aménagement
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, P.Q.

GESTIONNAIRE ACTIVITÉS PUBLIQUES .

La Commission de la Capitale nationale est à la recherche d'un gestionnaire des Activités publiques qui sera chargé des fonctions suivantes:
- élaborer, planifier et recommander des activités récréatives nouvelles ou modifiées;
- en tant que représentant de la Commission, contribuer à promouvoir de concert avec tous les paliers du gouvernement, une approche régionale aux loisirs;
- organiser et diriger les opérations de la Section des activités publiques.

Les candidats doivent posséder plusieurs années d'expérience en planification des loisirs et en élaboration de programmes à un échelon supérieur de même qu'une formation reconnue en récréologie.

Le poste est bilingue. Les personnes unilingues peuvent également poser leur candidature, pourvu qu'elles indiquent par écrit qu'elles sont disposées à entreprendre, aux frais de l'État, un cours de langue pouvant durer jusqu'à douze (12) mois.

Salaire: $23,473

Veuillez envoyer vos demandes avant le 31 décembre 1976 en fournissant tous les détails relatifs à vos aptitudes et à votre expérience à:

Agent principal de dotation
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5

D'amour et d'eau fraîche

cinéma

Le vague à l'âme cahotique

(par ANDRÉ LEROUX)

— **La vieille fille,** le premier long métrage de Jean-Pierre Blanc, était un film épisodiquement charmant en dépit des nombreux clichés qui s'y balladaient joyeusement. **D'amour et d'eau fraîche,** mettant en vedette Julien Clerc, Miou Miou et Annie Girardot, ne vaut même pas le déplacement. J'ai vu le film dans une salle presque vide et je peux facilement comprendre pourquoi. Blanc reprend le thème suffisamment galvaudé du conflit entre la bourgeoisie confortablement installée et la jeunesse en rupture de ban. Que Blanc nous présente deux adolescents (Julien Clerc et Miou Miou) en quête d'un bonheur insaisissable, mal à l'aise dans leur peau et insatisfaits par leur environnement social, ne constitue, en soi, rien de particulièrement original, ni rien de particulièrement terne. Mais il aurait tout de même fallu, pour donner vie à l'ensemble, qu'ils se distinguent d'une façon ou d'une autre et que le scénariste et le réalisateur aient pris soin de leur injecter une certaine substance charnelle, une certaine vitalité affective et une certaine cohérence psychologique. Ce dont ils sont totalement dépourvus! Aussi peu consistants que les dialogues invraisemblables et incohérents qui les définissent, ils se promènent, à travers tout le film, comme deux fantômes qui seraient à la recherche de leur corps. Blanc a crû qu'il suffisait de placer dans la bouche de ses interprètes des dialogues supposément poétiques, parce que cahotiques et sans liens logiques, pour que ceux-ci se colorent de réverbérations multiples. Il espérait que les personnages interprétés platement par Clerc et Miou Miou parviendraient à s'illuminer de l'intérieur. Or, les comédiens sont obligés de se raccrocher à des textes qui ne leur offrent jamais la chance de faire émerger à la surface leur véritable potentiel affectif. **D'amour et d'eau fraîche** est le genre de film qui demande aux comédiens de suppléer à tout ce que le scénariste et le réalisateur n'ont pas été capables de fournir aux interprètes. Blanc a exigé que Julien Clerc et Miou Miou inventent des personnages inexistants.

Les rêveries évanescentes des deux adolescents, la fragilité constamment menacée de leur amour et la frénésie désabusée du monde qui les entoure font directement référence à **L'écume des jours** de Boris Vian. Le film est truffé d'allusions au roman de Vian sans pourtant avoir aucune de ses qualités. Ce n'est pas parce que Miou Miou se promène dans les rues pieds nus et meurt conséquemment de tuberculose que nous pouvons intuitionner son désespoir latent. Ce n'est pas également parce que les deux héros ont des mines de chiens battus et perdus que nous devons ressentir viscéralement leur impossibilité de mener à terme une relation amoureuse dans une société hostile et peu accueillante. L'admiration de Jean-Pierre Blanc pour **L'écume des jours** éclate de toutes parts mais il est presque impossible pour le spectateur de discerner précisément ce qui a captivé le réalisateur. **D'amour et d'eau fraîche** est tellement illogique et désarticulé que nous ne savons jamais à quoi Blanc veut en venir exactement. L'auteur de **La vieille fille** a tenté de se laisser emporter par son imagination mais celle-ci n'était pas assez forte pour soutenir son propos. Le montage fragmenté cherche bien à évoquer un univers poétique situé à mi-chemin entre le rêve et la réalité, à suggérer l'insaisissable, mais ne parvient hélas qu'à nous désintéresser de tout ce qui se passe sur l'écran et qu'à entretenir une confusion qui va toujours en progressant.

Ce qui fait défaut à **D'amour et d'eau fraîche,** c'est un scénario bien construit et bien nourri. Blanc a crû qu'en ne faisant pas appel à la logique rigoureuse d'un récit linéaire il pourrait explorer, en zigzaguant, les méandres intérieurs de deux adolescents en butte aux conventions et aux aspérités de leur environnement. Mais il faut beaucoup de talent, d'audace et de sensibilité pour réussir une telle entreprise. Blanc s'en tient tristement au niveau des clichés les plus éculés et est incapable de faire vibrer ce qui se déroule au-delà des apparences. On a droit à tout ce qui continue encore à faire la gloire d'un certain cinéma français bourgeois: la mère de famille (Annie Girardot) qui trompe son mari; l'enfant criard et insupportable; la vie familiale exsangue dans un luxueux appartement du 16e arrondissement parisien; le mari complaisant qui voudrait bien retrouver l'amour de son épouse et la domestique qui ne veut faire qu'à sa guise. Ajoutez à cela une amie québécoise de la famille qui, par son accent bien prononcé, contribue à pimenter folkloriquement ce qui est déjà passablement folklorique.

Miou Miou a rarement été aussi mal utilisée au cinéma. Elle ressemble à une âme en peine qui n'aurait jamais appris à se maquiller. De séquence en séquence, son jeu est paralysé par tout ce qui est absent de son personnage. Julien Clerc fait tout ce qu'il peut et se bat contre des dialogues qui ne lui font absolument pas justice. Quant à Annie Girardot, elle demeure identique à elle-même, c'est-à-dire bourrée de tics qui la rendent irritante. **D'amour et d'eau fraîche** voudrait rejoindre tous les adolescents romantiques mais même ceux-ci en viendront très vite à se demander pourquoi ce film a été réalisé. **(Carrefour)**

à l'affiche

● **Face à Face:** Le plus récent film d'Ingmar Bergman qui dissèque avec lucidité et sensibilité les angoisses et les tourments d'une femme, Jenny, (Liv Ullman) qui refuse abruptement de porter le masque qui lui colle au visage depuis son enfance. Apparemment heureuse, équilibrée et saine d'esprit, Jenny, psychiatre de métier, tente un jour de se suicider. Pourquoi? Bergman plonge au plus profond de l'inconscient de son personnage et nous livre le portrait hallucinant d'une société rigide et qui exige la soumission. Un film superbement claustrophobique dont on sort transformé. **(Le Parisien)**

● **Chauffeur de Taxi:** La version française de l'admirable **Taxi Driver** du jeune cinéaste américain Martin Scorcese. Travis Bickle (extraordinaire Robert De Niro que nous verrons prochainement dan **The Last Tycoon** d'Elia Kazan) devient chauffeur de taxi parce qu'il ne peut dormir la nuit. Ce qui commence comme une rêverie éveillée sur les frustrations d'un citoyen passif se transforme en un cauchemar incandescent sur le délire d'un homme qui croit pouvoir exorciser ses fantasmes dans et par la violence. Jamais New York n'aura semblé aussi fascinante et inquiétante. Étonnant de la première à la dernière image. **(Arlequin)**

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal

LE DEVOIR

à

Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION

MESSIEURS LOUIS LANDSMAN et LOUIS ZBARSKY donnent avis qu'ils déposent au Secrétariat des Commissions de l'assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objets de révoquer la dissolution de la chartre de NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION.

MONTRÉAL, le 17 novembre 1976

Les procureurs des requérants

YANOFSKY KAHN DURAND MARCOVITCH BRULL STRAUBER & GASCO

Louis Felton, 50 des Melèzes, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, permis no: M 503 301.
André Bruneau, 1002 Principale, Ste-Mélanie, Co. Joliette, permis No: M 503 429 demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif pour la Région 10 pour le transport de neige durant la saison hivernale 76-77. Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 3e parution de cet avis.
1ère publication: 9 décembre 1976
2e publication: 10 décembre 1976
3e publication: 11 décembre 1976

AVIS

PRENEZ AVIS que Isaac L. Gelber, en garantie d'un prêt fait par Commerce Capital Trust Company Limited (autrefois connue sous le nom de Farmers & Merchants Trust Company), a cédé tous les loyers payables à lui-même pour l'utilisation des lieux dans l'édifice connu sous le nom de Hôtel Clarendon dans les cité et district de Québec. Tous les locataires dudit hôtel sont par les présentes avisés que ledit Isaac L. Gelber est en défaut, selon les termes et conditions du prêt ci-haut mentionné et que tous lesdits revenus sont maintenant dus et payables à Commerce Capital Trust Company Limited.
MONTRÉAL, ce 10e jour de décembre 1976
MARTINEAU WALKER ALLISON
BEAULIEU MACKELL & CLERMONT
Procureurs de Commerce Capital Trust Company Limited

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 décembre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES CONSTRUCTIONS L'ERMITE LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour de décembre 1976, sous le numéro 2743508. Ce 9ième jour de décembre, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

MANUFACTURE D'HABITS DRUMMONDVILLE INC.

AVIS est donné que la compagnie, MANUFACTURE D'HABITS DRUMMONDVILLE INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 5ième jour d'octobre, 1976.

YANOFSKY, KAHN, DURAND, MARCOVITCH, BRULL, STRAUBER & GASCO.
(Les procureurs de la compagnie)
A. KAHN.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Article 26, de la Loi des pouvoirs spéciaux des Corporations (S.R.Q. 1964, C275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéicommis, comportant hypothèque, privilège, nantissement, cessior et transfert exécuté par "Ebony Industrial Plastic Ltd", devant le Notaire Allan Freedman, le 15 mai 1975, sous le numéro 3173, et enregistré au bureau du Registraire pour la division d'enregistrement du District de Montréal, le 23 mai 1975 sous le numéro 2603069 (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de Ebony Industrial Plastics Ltd, en plus d'autres biens et actifs de la dite Compagnie) est devenue exécutoire.

Michael S. Pesner, Fidéicommissaire pour le dit Acte de Fidéicommis

---

AVIS LÉGAL

Avis est par les présentes donné que IAKOV SILBERSTEIN, électricien, domicilié à 6511 avenue Somerled, appartement 1111, dans la ville et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en Conseil de la Province de Québec, pour obtenir un décret changeant son nom en celui de LESLIE SILBERSTEIN.

AVIS

AVIS est donné que la compagnie SHERBROOKE PROVISIONS INC. demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 décembre 1976
LIVERMAN, LIVERMAN & SHORE
Procureurs de la compagnie

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que BOUTIQUE SOPHIE INC., la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 7ième jour de décembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de décembre 1976, à deux heures trente (2:30) de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal (Québec).
Le 8 décembre 1976.

C.A. MICHAUD
SYNDIC.

BUREAU DE: C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie
Suite 320
Montréal, (Québec)
Tél: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

CAUSE NO: 02-036236-763
JEAN DESROSIERS, domicilié à Montréal, district de Montréal.
Demandeur.
VS.
LES ÉQUIPEMENTS DU QUÉBEC INC. de place d'affaires inconnue, anciennement du 40, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Ville de Laval.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur: LES ÉQUIPEMENTS DU QUÉBEC INC. est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.
Une copie du Bref d'Assignation amendée et de la déclaration amendée a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Montréal, ce 6 décembre 1976

A. BEAULIEU
Régistraire-adj.

Mes Laberge, Toulet & Lord, avocats
1010, est, rue Ste-Catherine #530
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500 12-065678-769
DAME MARIE-ANNE BERTIN,
Requérante
-vs-
MARCEL DUBE,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL DUBE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 9 décembre 1976
(S.) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

BARRIERE, NEUER & LAMARCHE
AVOCATS
1024 rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO. 500-12-063926-764
DAME SUSAN ASSELIN, ménagère, femme légalement séparée de biens de David James Beattie, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal,
Requérante
c.
DAVID JAMES BEATTIE, gentilhomme, des lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé DAVID JAMES BEATTIE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 25e jour de novembre, 1976.
(S.) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE ADJ

Me Bernard Sepinwall,
6055 Cote des Neiges,
Chambre 405,
Montréal, Qué.

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 1er décembre 1976 à COMCAP FACTORS INC de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BUCKINGHAM, DUCLOS, BEGIN LTÉE a été enregistré au bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 décembre 1976 sous le no 2744087."

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 décembre, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHEREP ENTERPRISES INC. / LES ENTREPRISES CHEREP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour de décembre 1976, sous le numéro 2743507. Ce 9ième jour de décembre, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CLAUDE MORIN, Routier &
LISE LAHAIE MORIN, Ménagère
2053 rue Marcel, Mascouche (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que CLAUDE & LISE LAHAIE MORIN, ont fait cession de leurs biens le 7ième jour de décembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de décembre 1976, à une heure trente (1:30) de l'après-midi au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal (Québec).
Le 8 décembre 1976.

C.A. MICHAUD
SYNDIC

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie
SUITE 320,
Montréal (Québec)
Tél: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-041-384-764
Florent Gagnon, des Cité et District de Montréal, demandeur
versus
Gérard Jarvis, autrefois des Cité et District de Montréal et résidant au 829 rue Charron et présentement de lieux inconnus,
défendeur

Le defendeur, pour qui une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de cette Cour, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, 7 décembre 1976

A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE

Lebovics, Cytrynbaum & Schwartz
615 Dorchester ouest, #820
Montréal, Québec
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MÉGANTIC

COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"

Cour No 235-11-000009-74
Ottawa No Q-51617-P

Dans l'affaire de la proposition de:
CONRAD LESSARD LTÉE, entrepreneurs généraux, un corps politique et incorporé ayant son siège social à 275, Boulevard Monfette Nord, Thetford Mines, Qué.

Avis est par les présentes donné que "CONRAD LESSARD LTÉE" a été autorisée, par une ordonnance du Tribunal en date du 2 décembre 1976, à substituer une proposition amendée à la proposition déjà acceptée par les créanciers le 28 janvier 1975 et qui n'avait pas encore été soumise à l'approbation du Tribunal.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers de la débitrice au Palais de Justice, 693, rue St-Alphonse Ouest, Thetford Mines, Qué., le 23e jour de décembre 1976, à 2 h de l'après-midi.
Daté de Victoriaville, Qué.,
ce 7e jour de décembre 1976.

JEAN ROY, C.A.
Syndic.

Bureaux du syndic:
142, rue Notre-Dame est
Victoriaville, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 12-065 508-768
DAME ROSELLE LEVASSEUR, ménagère, résidant et domiciliée au 11984 rue Laplerre, app. 2, Montréal-Nord, district de Montréal;
Requérante
-vs-
JEAN NOEL LESSARD, présentement de lieux inconnus;
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 7 décembre 1976
(S) A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Me Micheline Sasseville-Jarry
4906 est, boul. Gouin
Montréal-Nord, P.Q.
Tel: 326-6400

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que COMMODAIR LTÉE — COMMODAIR LTD., ayant son siège social dans la municipalité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la consommation et des corporations pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi sur les corporations canadiennes.
MONTRÉAL, QUÉBEC,
Ce 26e jour de novembre 1976

Guy St-Hilaire
Secrétaire

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BOUTIQUE SOPHIE INC.
Corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires au: 1360 Fleury est, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-14-004053-765
RE: — SUCCESSION FEU DOCTEUR SURINDAR LAL

AVIS DE PRÉSENTATION POUR OBTENIR LES LETTRES DE VÉRIFICATION

PRENEZ AVIS qu'une Motion sera présentée le 21 janvier, 1977, à 9:30 de l'avant-midi, par Dame Elizabeth Trotter Lal, Institutrice, domiciliée à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant pour le District de Montréal, dans Chambre 2:16, au Palais de Justice, situé au 10 est, rue Craig, Montréal, Québec, en vue d'obtenir les Lettres de Vérification établissant que la Succession de Feu Docteur Surindar Lal, médecin autrefois domicilié au 500 ouest, Avenue des Pins, dans la Ville de Montréal, District de Montréal, a dévolu sur ladite dame Elizabeth Trotter Lal, et que les lettres de vérification soient accordées à elle par l'Honorable Cour Supérieure.
Montréal, le 30 septembre 1976

E. James Lattimer, C.R.
Procureur de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-022650-764
Franceschini Anna
Demanderesse
-vs-
Nancy Jones
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse, NANCY JONES, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure.
Montréal, le 25 novembre 1976.

A. BEAULIEU P.A.

DONATO DI TULLIO, avocat de la demanderesse.
8754 Boul. St-Michel, suite 100,
Montréal, Québec.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

District de Joliette
C.S. No 705-11-000076-76
Dans l'affaire de la faillite de:
DENIS CÔTÉ, gardien, demeurant au 853 rue Notre-Dame, appartement 4, Repentigny, Cté L'Assomption, Province de Québec.
Débiteur

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 3 décembre 1976 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ième jour de décembre 1976 à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel au 10 est, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.
DATE DE MONTRÉAL,
ce 7ième jour de décembre 1976

JACQUES HUARD, c.a.,
Syndic

BUREAU:
TOUCHE ROSS & CIE.
1 Place Ville Marie,
Suite 2240,
Montréal, P.Q. H3B 3M4.
Tél: 514-861-6721.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 12-059781-769
DAME LUCILLE ROBILLARD, domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérante
-vs-
RAYMOND DESJARDINS, de domicile inconnu.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé RAYMOND DESJARDINS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite de vous.
MONTRÉAL, ce 6 décembre 1976

A. BEAULIEU
Régistraire adj. des Divorces

Mes Laberge, Toulet & Lord., avocats
1010, ouest, rue Ste-Catherine., #530
Montréal
Procureurs de la requérante

The Seaway / Transport Canada — La Voie maritime / Transports Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT N. 12-1494" relativement au

REMPLACEMENT DE DÉFENSES EN BOIS
(PROGRAMME DE L'ANNÉE 1977)
ÉCLUSES DE ST-LAMBERT, DE CÔTE STE-CATHERINE
ET DE BEAUHARNOIS
VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'Edifice de la Voie maritime, Pièce 312, Ecluse de Saint-Lambert, B.P. 97, Saint-Lambert, Québec, J4P 3N7, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'Est, le 30 décembre 1976. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00, montant qui sera remboursable sur réception desdits documents.
Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.
L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
L.E. Béland

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT.
OTTAWA, le 10 décembre 1976.

APPEL D'OFFRES
VILLE DE MONT-LAURIER
ASSURANCES GÉNÉRALES

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui sera disponible au bureau du Gérant-Trésorier, Monsieur Ronald Barbe, à l'Hôtel de Ville de Mont-Laurier, 450 rue Mercier, Mont-Laurier, Qué., à compter de 9.00 heures a.m. lundi le 22 novembre 1976. Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances membres en règle de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec qui ont une place d'affaires au Québec ou une place d'affaires dans le territoire de la municipalité de Mont-Laurier, ainsi qu'un droit de pratique depuis au moins une année.
Un versement de $10.00 (chèque ou mandat-poste), payable à l'ordre de la Ville de Mont-Laurier, est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant pour chaque exemplaire n'est pas remboursable.
Un chèque visé au montant de $250.00, payable à l'ordre de la Ville de Mont-Laurier est requis de chaque courtier soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission. Ce montant sera remboursé à chaque courtier soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au courtier dont la proposition aura été retenue, il aura droit audit remboursement lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.
L'heure la date et l'endroit pour la remise des soumissions sont fixés à 4.00 heures p.m. le 15 décembre 1976, au bureau du Gérant-Trésorier et celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour à 4.05 heures p.m. au même endroit.
La ville de Mont-Laurier ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées.
L'enveloppe devra indiquer "Soumission assurances générales".

Ronald Barbe,
Gérant-Trésorier,
Ville de Mont-Laurier,
450 rue Mercier,
Mont-Laurier, Qué.

Mont-Laurier le 15 novembre 1976

Ça en prendra beaucoup pour remettre Tiny Tim sur ses pieds.

Avec le temps, on peut tous se remettre sur pieds.
Toutefois, on ne peut remettre à demain les soins qu'on doit apporter à un enfant malade.
Il faut du temps, il faut de l'argent.
Les soins qu'un enfant reçoit à l'hôpital ne sont évidemment pas les mêmes qu'un adulte recevrait.
Un enfant a besoin d'une attention spéciale.
Il a besoin de réconfort et d'affection.
Son emploi du temps à l'hôpital est donc une question de première importance.
Tiny Tim voit à cela.
C'est pour ça qu'il vous lance un appel.
Le Fonds Tiny Tim de l'hôpital Montréal Children's a besoin d'argent afin de bien continuer l'oeuvre qu'il a commencée.
Pour procurer des appareils orthopédiques et auditifs, des chaises roulantes, des lunettes, des prothèses dentaires, des ordonnances spéciales et beaucoup plus à des enfants venant de familles nécessiteuses.
Tiny Tim voit au bien-être des enfants.
Il a équipé deux ambulances munies d'incubateurs. Il fournit des jeux, des jouets, des téléviseurs, des disques et des cahiers.
Tiny Tim est un ourson.
Mais comme un enfant, on doit le remettre sur ses pieds.
Contribuez au Fonds Tiny Tim.
L'avenir d'un enfant en dépend.
Sans farce.

Sans farce. L'avenir d'un enfant en dépend.

Cher Hôpital Montreal Children's.
En tant qu'ami, je suis interessé à aider vos enfants.
Vous trouverez ci-joint mon cheque ☐ ou mandat-poste ☐ à l'ordre du Fonds Tiny Tim de l'Hôpital Montreal Children's.
Nom
Adresse
Ville Tel.
Veuillez m'envoyer un reçu pour fin d'impôts oui ☐ non ☐
L'Hôpital Montréal Children's Fonds Tiny Tim, C.P. 60, Succursale H, Montréal H3G 2L5

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER*:	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À VENDRE

Ce n'est pas la fin du monde!

Il reste à peine quelques superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Si vous n'avez pas encore la vôtre, ce n'est pas la fin du monde! Il est encore temps d'en offrir une à votre femme!

De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585
13-12-76

APPARTEMENTS A LOUER

ST-ANDRÉ-CHERRIER: 8 pièces, partiellement meublées, 1er étage, $275. chauffé. Tél: 525-4272 13-12-76

ILE DES SOEURS: 4½, complètement meublé, libre immédiatement au 15 avril. $400. par mois. Dwelling location, courtier 844-3941. 13-12-76

ROCKHILL: 15e étage, 4½, $355. par mois, taxe d'eau payée, chauffé. Tél: jour: 343-6088 ou soir et fin de semaine: 731-4392. 13-12-76

GRAND 2½, fermé, à louer ou à sous-louer pour 1er janvier. Centre-ville. $110. Chauffé, meublé. Tél: 524-8175 entre 5:30 et 10:30 p.m. 18-12-76

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, sous-location, 4½, $190. chauffé, cuisinière réfrigérateur. Propre. Stationnement. Tél: 676-1454. 14-12-76

FACE PARC LAFONTAINE: 3535 Papineau, 3½, 11e étage, tapis, rideaux, piscine, saunas. $223. par mois. Libre 15 décembre. Tél: 527-3572. 13-12-76

4800 DE MAISONNEUVE OUEST: sous-location, appartements de 2 et 3 chambres à coucher, complètement équipés, cuisine avec lave-vaisselle. Balcon, piscine, sauna, portier. Libres. Tél: 932-9424 ou 932-9360 14-12-76

APPARTEMENT À PARTAGER

ÉTUDIANTE partagerait son 4½, dans Outremont, à partir du 1er janvier. Tél: 277-1455. 15-12-76

ACHATS

Propriétaires de motoneige

Nous recherchons tout matériel de publicité, brochures, manuels ou tout autre imprimé ou brochures explicatives concernant ou accompagnant l'achat ou la vente de motoneige "Ski-doo", durant les années 1959 à 1964.

Nous dédommagerons

Tél: **1-819-770-3493**
après 7 P.M.
(frais virés)
13-12-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

OFFRE DE LIQUIDATION (vente à l'unité ou en lot) 250 lits pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 20-12-76

MOBILIER SALLE A MANGER Provincial français, 9 pièces, comme neuf. $1,600. Aussi tableaux à l'huile de peintres canadiens. Sur rendez-vous 658-0889. 13-12-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MOBILIER DE SALON futuriste à vendre. Tél: 389-6476. 13-12-76

MOBILIER DE SALLE À MANGER, merisier, 10 morceaux, fabrication artisanale. Prix: $1,500. a discuter. Tél: 334-9788. 15-12-76

MAGNIFIQUE MOBILIER de salle à diner, style Sheraton, 8 morceaux, acajou et ivoire: 4 chaises, 2 fauteuils, table ronde, buffet. Tél: après 4 P.M. 679-9893 13-12-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

AFGHANS, chiots, pure race, prix $250. et plus. Tél: 1-224-4020. 13-12-76

LEVRIERS AFGHANS, 4 mâles, 2 femelles, vaccinés, tatoués et vermifugés, lignée de champions. $250. Appelez M. Hoss 588-4386 ou 523-5841. 13-12-76

ST-BERNARD

Lignée de champions. Prêts à partir. Adaptés à la neige. Propres. Conforme au code d'éthique du Club Canin de Montréal. Très beau masque.

Tél: **622-5696**
13-12-76

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITÉES ACHETONS ANTIQUITÉS de toutes sortes. Appelez: Claude Morrier 667-0774 J.N.O

ANTIQUITES A VENDRE

TABLE EN CHÊNE, 47"x 28', Circa 1900, très solide. Doit être décapée. Tél: 331-3945. 13-12-76

FONTAINE MURALE: Louis XV Procençal, cuivre et bois sculpté 6' x 2', au moins 2 siècles. Particulier. Tél: après 18 heures. 279-3675. 13-12-76

2 CHAISES D'OCCASION, complètement sculptées, dossiers très hauts, $325. chacune. Sculpture en bronze, sujet "Homme nu", hauteur 24". Prix: $550. Tél: 667-1581. 13-12-76

MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES: parfait état. Finition très soignée: 15 armoires (plis de serviette, panneaux soulevés), bonnetières, tables, chaises, commodes, huches, coffres, lits, side-boards, etc. 393 Laurier, Beloeil. 13-12-76

ARTICLES À VENDRE

PEAUX D'OURS polaire, en moquette. Tél.: 649-3783. 13-12-76

SKI, SKI, SKI: bas prix. 1000 Gouin ouest. Tél: 336-4797. 12-3-77

ARTISANATS

BOUTIQUE COUP D'OEIL: 3443 St-Denis. Tél: 845-4896 Artisanat québécois à bon prix, douce laine du pays pour tricot et tissage. Ouvert les samedis avant Noël de 13 à 17 heures 20-12-76

AUTOS À VENDRE

VW Coccinelle, 1965, radio, chauffage spécial au gaz. Prix: $350. ou offre raisonnable. Tél: 932-6247 15-12-76

CHALETS DEMANDÉS

RECHERCHE CHALET avec foyer pour la période d'hiver ou à l'année, dans la région du Mont Sutton. Désire louer avec option d'achat, si possible. Tél: 844-3361 B. Soucy 16-12-76

CHALETS À LOUER

VAL-DAVID: luxueux, 3 chambres, foyers. Domaine Brévent. Près Mont Plante. Saison: $2,400- $2,600. Tél: 668-1870 13-12-76

PIEDMONT — St-Sauveur, près des pentes de ski, fin de saison: $1,600. entièrement meublé, foyer, dénelgé. Tél: 665-3993 13-12-76

BUREAUX À LOUER

Professionnels de la santé

Il reste encore quelques bureaux à louer dans la Tour LaCité, conçue spécialement à l'intention du monde professionnel montréalais.

- À proximité de l'Hôpital général de Montréal, de l'Hôtel-Dieu, du Royal Victoria, du Centre hospitalier thoracique de Montréal, de l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc et de l'Hôpital neurologique de Montréal.
- Services professionnels, médicaux et dentaires, sur place.
- Communication directe avec l'ensemble du complexe LaCité.
- Tout près du parc du Mont-Royal.

La Tour LaCité — C'est professionnel.

Madame Sheila Greene
845-6231
13-12-76

CHAMBRES À LOUER

LAC ECHO (St-Hippolyte) 1, 2 ou 3 mois. $250. par mois, meublé. 3 personnes Tél.: 739-4637 ou 342-1624. 13-12-76

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, douche, près pentes de ski et autoroute. Tél: 273-0198 18-12-76

STE-ADÈLE-EN-HAUT: face au Chantecler, 2 chambres à coucher, foyer naturel. $1,500. saison. 341, Morin. Tél.: 489-0381. 13-12-76

A STE-ANNE-DES-LACS: (10 minutes de St-Sauveur) 4 chambres fermées, foyer, laveuse, très confortable, pistes de ski de fond. Saison. Tél: 334-5694 ou 1-224-4440 13-12-76

JAY PEAK: sur la route 24, 2 chambres à coucher, foyer, toutes commodités. Décembre-avril. Tél: 1-802-326-4606 Montréal 738-5455 13-12-76

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-2-77

CHAMBRES ET PENSIONS

INSTITUTRICE retraitée, 36 ans, légèrement handicapée cherche chambre et pension, Montréal ou banlieue. Servirait dame de compagnie, rendrait menus services. S'adresser: F. Noiseux 526-5961 13-12-76

COLLECTIONS À VENDRE

ART DECO 30 volumes en bon état. Vitrine Expo 1925. Encyclopédie d'architecture, grand prix Paris 1904-1927, etc. Tél: 843-3675 15-12-76

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE DE CRÉATIONS FLORALES: excellente clientèle établie depuis 5 ans. Verchères, route 132. Tél: 583-6409 13-12-76

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE VANCOUVER

- avec catalogue académique important.

Mme Ismert, propriétaire
2620 W. 1st ave.
Vancouver C.B. 13-12-76

DEMANDES D'EMPLOI

COMEDIEN, metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux. Visant statut professionnel. Tél: 525-5211 13-12-76

INGÉNIEUR CIVIL

expérimenté en construction et en organisation **offre ses cervices** pour la direction de projets.
Prière de s'adresser à:
C.P. 247
Montréal H3X 3T4
13-12-76

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

DECAPAGE et réparation d'antiquités. Tél: 274-3127 ou 270-9711 entre 19 et 21 heures 13-12-76

FERMES À VENDRE

ST-ANTOINE ABBÉ

Ferme de loisirs, **maison centenaire entièrement rénovée,** poutres équaries à la hache. Le choix du connaisseur. Faut voir pour apprécier. **Louis Hamard:: 672-6450 ou soir et fin de semaine 1-827-2810.**

MONTREI L TRUST. *courtier*
13-12-76

GARAGES DEMANDÉS

DESIRE GARAGE CHAUFFE pour l'hiver, près de Edouard-Montpetit et Decelles. Tél: 844-3361 B. Soucy ou 873-4660 J. Roy 14-12-76

INSTRUMENTS - MUSIQUE

GRAND PIANO A QUEUE "Len Pratte", très bon état. Tél: 634-2132 17-12-76

PIANO À QUEUE
56"
Ébénisterie soignée, noyer fini 2 tons, très propre. $2,400.
Particulier:
1-819-875-3764
13-12-76

LOGEMENTS À LOUER

VAN HORNE: près Côte des Neiges, 5½, très propre, réfrigérateur, poêle, eau chaude. Libre 1er janvier. Tél: 489-2852 13-12-76

VILLE MONT-ROYAL: bas-duplex, 6½, luxueux, équipé, chauffé, sous-sol fini, garage. $525. Libre. Dwelling location, courtier 844-3941. 13-12-76

N.D.G. secteur ouest, bas-duplex, 5½, salle de jeux, garage, jardin. $400. chauffé. Libre immédiatement. Dwelling Location: courtier 844-3941. 13-12-76

LOGEMENTS À PARTAGER

ANGLOPHONE irait partager logement chez francophone. Tél: Peter 843-5755 13-12-76

MAISONS À LOUER

FABREVILLE: 4e avenue, bungalow neuf, 3 chambres, bail 1 an. Occupation immédiate. $290. par mois. Tél: 679-7733 jour seulement 13-12-76

LONGUEUIL: beau cottage, 3 chambres, foyer, garage, patio, avec terrasse, chauffage électrique. $450. mois. Bien situé. 527-9856 demander Didier ou 468-4643 13-12-76

VILLE MONT-ROYAL: sous-location jusqu'en septembre 1977, luxueux "tonwhouse". $515. Georges: 739-2301 matin-semaine ou Barbara 342-1958 dimanche 18-12-76

BROSSARD: cottage meublé, 5½ pièces, $300. non chauffé. Libre immédiatement. Idéal pour couple. Dwelling Location, courtier 844-3941. 13-12-76

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-AGATHE SUD: 3 chambres, foyer, très beau site, très privé. $1,000 pour la saison. Tél: 288-2845 21-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

PIANISTE cherche personne pour négociations-concerts. Tél: 937-6765 William 13-12-76

Ustensiles de cuisine, porcelaines fines, cristaux, coutellerie, etc. Voir annonce sous "Carrières et Professions". 13-12-76

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: bureau d'avocats du centre-ville, a besoin d'une secrétaire juridique, à temps partiel, avec expérience dans le légal. Tél: 934-0841 16-12-76

SECRÉTAIRE JURIDIQUE avec ou sans expérience, sténo-dactylo, pour bureau d'avocats, situé à Longueuil. Salaire à discuter. Tél: 674-9886 13-12-76

SECRETAIRE RECEPTIONNISTE avec expérience pour 2 dentistes près métro Laurier. Apparence et denture soignées. Porteuse de prothèse dentaire et fumeuse s'abstenir. Emploi pour le 10 janvier. Ecrire à: Dr. C. Maranda, 37 Maplewood, Outremont. 14-12-76

COMPAGNIE PETROLIFÈRE INTERNATIONALE offre excellents revenus dans la vente plus primes en argent, bénéfices supplémentaires à personne sérieuse dans la région de Montréal. Écrire, par avion, au: Président, Dept. AD. C.P. 70, Station R, Toronto, Ont. M4G 3Z6.
13-12-76

DIRECTEUR(TRICE) EXÉCUTIF ADJOINT(E)

Pour organisation éducationnelle.

- 22 à 30 ans
- Bilingue
- Capable de rédiger couramment des textes français correctement.
- Bon animateur de groupe

Salaire: $10,500. à $14,000 selon expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 367,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9
14-12-76

DACTYLO DEMANDÉE

- Excellente connaissance du français écrit et parlé;
- Bonne connaissance de l'anglais;
- Intérêt pour le domaine linguistique et la documentation;
- Expérience du dictaphone.

Conditions de travail très intéressantes.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 366,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9
14-12-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél: 524-3852 et à Québec: 843-7037 J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

COMSTOCK INTERNATIONAL LIMITED
à Hull, Québec

recherche un
SURINTENDANT DE PROJET ÉLECTRIQUE
Bilingue, pour une grande usine industrielle dans les environs de Hull.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Comstock International Ltd
C.P. 1610, Succursale B,
Hull, Qué. J8X 3Y5

13-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVE SUD

Résidence style Georgien, 3 étages aménagés, piscine, construction de luxe. Prix: $215,000. Sur rendez-vous seulement.

658-0889
(pas d'agent)
13-12-76

MAISON CANADIENNE
Bord de l'eau

Grand luxe, idéal pour professionnel, musicien ou artiste célèbre. MLS. **Alice LeBon: 365-6583 ou Mme J. Silver: 733-8033 ou 735-2281.**

MONTREAL TRUST. *courtier*
13-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: joli bungalow, 3 chambres, salle à manger, garde-robe de cèdre. Au sous-sol: salle familiale avec foyer. Chauffage électrique, secteur paisible. Prix: $44,500. Hypothèque 11½% tél: 464-2403 ou 653-4694. Pas d'agent 13-12-76

LONGUEUIL: J'ai la propriété qu'il vous faut. Prix des plus réalistes dans les $40,000. Piscine, salle familiale, tapis. Faut voir. Bien située. MLS. Jocelyne Hébert: 655-3756 ou 656-0660. DesRosiers, courtier 13-12-76

PERSONNEL

ÊTRE DEUX ...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande

Tél: **282-0058**

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal 13-12-76

PENSIONS

RESIDENCE POUR PERSONNES AGÉES, endroit propre et luxueux, service de garde-malade et médecin. Nourriture impeccable. Permis autorisés. Tél: 376-7689 13-12-76

SERVICES DIVERS

TENUE DE LIVRES — déclaration d'impôt, sommaire T4, états financiers par spécialiste. Conseil d'impôt pour épargner. Prix très raisonnable. Tél: 489-1068 en tout temps. 11-3-77

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

TABLEAUX-PEINTURES

HUILE "R. Vincelette", 18"x22", $475. Tél: 667-1581 13-12-76

TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialistes, habits et costumes sur mesure, 361 rue Guizot. Tél: 866-2972.

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

TRAVAIL DEMANDÉ

HOMME DE MAINTENANCE ferait menus travaux de menuiserie et peinture. Références. Tél.: 486-2601. 17-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT RÉALTIES COURTIER

OUVERT AUX VISITEURS

Dimanche, 12 décembre, 4:30 à 6:00 P.M.
N.D.G.
6630 Terrebonne

MAISON & BUREAU: bungalow split-level, 50% d'impôt déductible. 3 chambres à coucher, garage, jardin, plusieurs extras. **Mme Brigel: 481-0241 ou 481-5006.**

OUVERT AUX VISITEURS
dimanche, de 2 à 4 P.M.
WESTMOUNT
471 avenue Victoria

Coquette maison de 3 chambres à coucher, chêne, 2 foyers, jardin clôturé, stationnement. Prix demandé: $67,500. **Votre hôtesse, Terri Brault: 935-8541, rés: 931-6914.**

DUPLEX SUR LOUIS COLIN

Site exceptionnel en face de l'Université de Montréal. Construction en pierre de haute qualité. **Spacieux 5-6 pièces aux dimensions largement calculées.** Cheminée en marbre dans living, poutres apparentes dans salle de séjour, portes doubles ouvrant sur patio et jardin magnifique. Sous-sol fini pin avec cuisine et salle de bain, entrée privée. Exclusif. **G. Tremblay: 935-8541, rés: 937-6597.**

WESTMOUNT

Proximité immédiate de tous transports. Pavillon de caractère en pierre de taille datant du siècle dernier. Hall imposant avec son majestueux escalier. Poutres apparentes. Mariage de chêne et d'acajou ajouté à un style unique; **en fait une spacieuse résidence de 11 pièces.** Pour plus de détails, appeler **G. Tremblay: 935-8541, rés: 937-6597.**

ST-LAMBERT

Première fois sur le marché. **Superbe bungalow brique et aluminium,** 4 chambres à coucher au même niveau, sous-sol complètement fini, terrain paysagé avec haie et arbres matures. **Janice Carney: 465-2510 ou 678-4898.**
13-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: Faut visiter ce joli bungalow, entrée-split, situé rue Julien. Faites-moi une offre raisonnable. MLS. Jocelyne Hébert: 655-3756 ou 656-0660. DesRosiers, courtier 13-12-76

CHAMBLY: bungalow 1975, 3 chambres, chauffage électrique, garage. Cuisine meublée. Autres avantages, maison impeccable. M.L.S. Jacques Martel: 655-3050 ou 658-1562. Probitec, courtier 13-12-76

LONGUEUIL, bungalow 1972, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, piscine, terrain clôturé, haie, entrée asphaltée, cabanon et portes d'aluminium, portes-miroir dans chambre principale. Tous services. Pas d'agent. $41,500. Tél: Mme Rubin: jour 284-1104, soir: 651-7585 13-12-76

SHERBROOKE: grande maison, terrain 110' x 120', près institutions scolaires, hôpitaux et centre-ville. Aménagement paysagé, secteur domiciliaire. Occasion pour professionnel, gens d'affaires ou autres. Sous-sol fini, 3 salles de bains, foyer naturel, aspirateur mural, etc. Tél: Sherbrooke 1-819-569-6480 13-12-76

VILLÉGIATURES

CANTONS DE L'EST
15 minutes d'Orford
Chambres avec pension dans maison de campagne
(genre auberge)

- Excellente cuisine
- Tranquillité
- Ski de fond

Tél: **1-819-843-1925**
13-12-76

ANNONCES CLASSÉES

régulières ou encadrées

*

Vous serez toujours satisfait du service et du résultat

844-3361

Compétence: Mme Micheline Turgeon

PROPRIÉTÉS À VENDRE

FARNHAM

Maison cachet antique, 4 chambres, 2 salles de bains, grand terrain. Aubaine: $30,000. Faut voir pour bien apprécier. **Louis Hamard: 672-6450 ou 1-827-2810.**

MONTREAL TRUST *courtier*
13-12-76

LONGUEUIL

Cottage semi-détaché, pierres-des-champs et brique, foyer en brique dans salon. Demander **Robert Vivian: 651-5300 ou 670-2901.**

MONTRÉAL TRUST.
courtier
13-12-76

OUTREMONT
Exclusif

Bien situé, **joli triplex attaché** en brique, 2 x 5 et 1 x 6, modernisé, toit avec garantie, filage électrique neuf 110-220 entrées séparées, chauffé par locataires. Un logement libre pour occupation immédiate. Prix demandé: $37,000. **Yvonne Leblanc: 733-8713 ou 739-3265.**

TRUST GÉNÉRAL.
courtier 13-12-76

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

SAINT-LAMBERT

Conception architecturale unique, 8 pièces, 2 foyers. Garage. Terrain boisé 20,000 pi.ca.

Triplex brique, monolithique. Quartier Parc l'Espérance. Bons revenus.

RIVE-SUD

Site exceptionnel, 100,000 pi.ca. Façade riveraine de 236 pieds sur le Saint-Laurent (accès direct). **Cottage canadien de 13 pièces,** centré sur ce magnifique terrain. Garage double.

VIEUX-LONGUEUIL

Charmant cottage de pierre. Foyer. Garage. Piscine creusée, chauffée, à l'arrière d'un terrain paysagé, 162 pieds de profondeur. Strictement résidentiel.

LONGUEUIL

6 logis, brique, face Cegep Edouard-Montpetit.

Toutes ces propriétés sont EXCLUSIVES. Pour rendez-vous, veuillez appeler:
Louise Lalonde Lalancette
672-3741 ou 679-1110
courtier en immeuble
13-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
BOUCHERVILLE

Etes-vous professionnel? **Désirez-vous propriété exceptionnelle?** Résidence de prestige 14 pièces, 6 chambres, 3 salles de bains complètes, 2 foyers, piscine extérieure chauffée, plusieurs extras. 22,000 pi.ca. terrain. Vente discrète. Téléphonez-moi **Fernande Signori: 655-1994 ou 651-1000.**
courtier en immeuble
13-12-76

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

ST-EUSTACHE

Maison de ferme en brique, datant 1878, 3 arpents de terre, bâtiments, écurie, sur la rivière Sud. Inf: **Gérard Descheneaux: 589-4488 ou 759-1477 ou 753-3237.**

TERREBONNE

Magnifique bungalow 8 pièces, terrain boisé 240' x 220', surplombant la ville. Idéal pour professionnel. Inf: **Gérard Descheneaux: 589-4488 ou 759-1477 ou 753-3237.**

ST-GABRIEL DE BRANDON

Cottage suisse sur lac Maskinongé, terrain 135' x 420', plage. Acheteurs sérieux seulement. **Gérard Descheneaux: 589-4488 ou 759-1477 ou 753-3237.**
courtier en immeuble
13-12-76

RUE ST-HUBERT 4712: près métro Laurier, duplex 1 x 5½, 1 x 6, en bon ordre, 220. Un logement vide en mars. Cause départ à l'extérieur. $21,000. Tél: 527-3523 13-12-76

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

RUE SHERBROOKE: Duplex détaché, bas occupé, haut 6 pièces, 4 bachelors, demi sous-sol, garage. Près métro. M.L.S. Denise Rivest: 354-2950. DesRosiers, courtier 13-12-76

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ANJOU: 8639-45 Chaumont, coin Baldwin, 2 magasins, 2 logements loués, chauffés par locataires. Revenus: $7,500. Prix demandé: $56,000. Excellent coin commercial. Tél: 488-4061 14-12-76

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

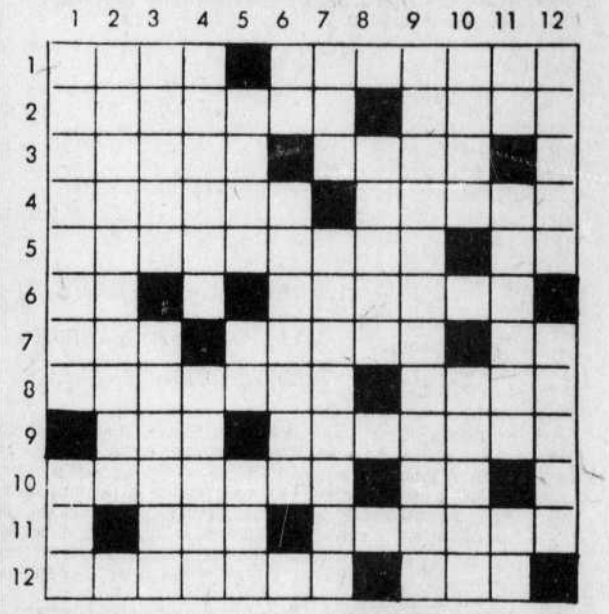

Horizontalement

1—Eau chargée de gaz carbonique. — Pièce buccale paire des insectes.
2—Petit homme mal fait. — Dire qu'une chose n'est pas vraie.
3—Espèce de réséda. — Poète grec de l'époque primitive.
4—Plaie sur un arbre. — Bord d'une rivière.
5—Famille de plantes dicotylédones gamopétales. — Métal précieux.
6—Sans vêtement. — Voile carrée située immédiatement au-dessus des basses voiles.
7—Favorable. — Donner un coup avec la main ouverte. — Gadolinium.
8—Langue judéo-allemande. — Risque.
9—Patriarche biblique. — Arbre.
10—S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. — Parcouru des yeux.
11—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Qui n'a ni aiguillon ni épines.
12—Mettre en circulation. — Unité monétaire d'Extrême-Orient.

Verticalement

1—Rivière du Québec. — Biographie.
2—Albumine du blanc d'oeuf.
3—D'une saveur agréable (fém.). — Propre à quelque chose.
4—Qui brûle. — Faute causant un dommage à autrui.
5—Préfixe qui, placé devant une unité de mesure, la multiplie par un billion. — Titane. —Terme de tennis.
6—Molybdène. — Oiseau du super-ordre des échassiers.
7—Recueil de bons mots. — Sensation de bien-être, de satisfaction.
8—Bois noir.
9—Se dit des individus dont on n'accepte pas la présence dans un milieu.
10—Attacher. — Câble servant à maintenir des matériaux sur une charrette.
11—Chemin de halage. — Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois. — Manganèse.
12—Se tromper. — Tranche de poisson.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	U	C	H	A	I	S	■	B	O	U	E
2	E	B	R	U	I	T	E	M	E	N	T	■
3	L	I	O	N	■	O	I	N	T	■	I	V
4	A	Q	U	E	D	U	C	■	O	R	L	E
5	C	U	L	■	R	■	H	U	N	I	E	R
6	H	I	E	M	A	L	E	■	N	O	M	■
7	E	T	R	I	V	E	■	A	I	M	E	R
8	■	E	■	N	I	V	O	S	E	■	N	I
9	D	■	J	U	D	A	S	■	R	O	T	E
10	R	U	■	T	I	N	■	F	E	R	■	U
11	A	S	S	I	E	T	T	E	■	N	O	S
12	P	A	I	E	N	■	A	U	B	E	R	E

En déjeunant avec Marie-Claire Blais

Tout écrivain a besoin de conseillers littéraires

par MARIE LAURIER

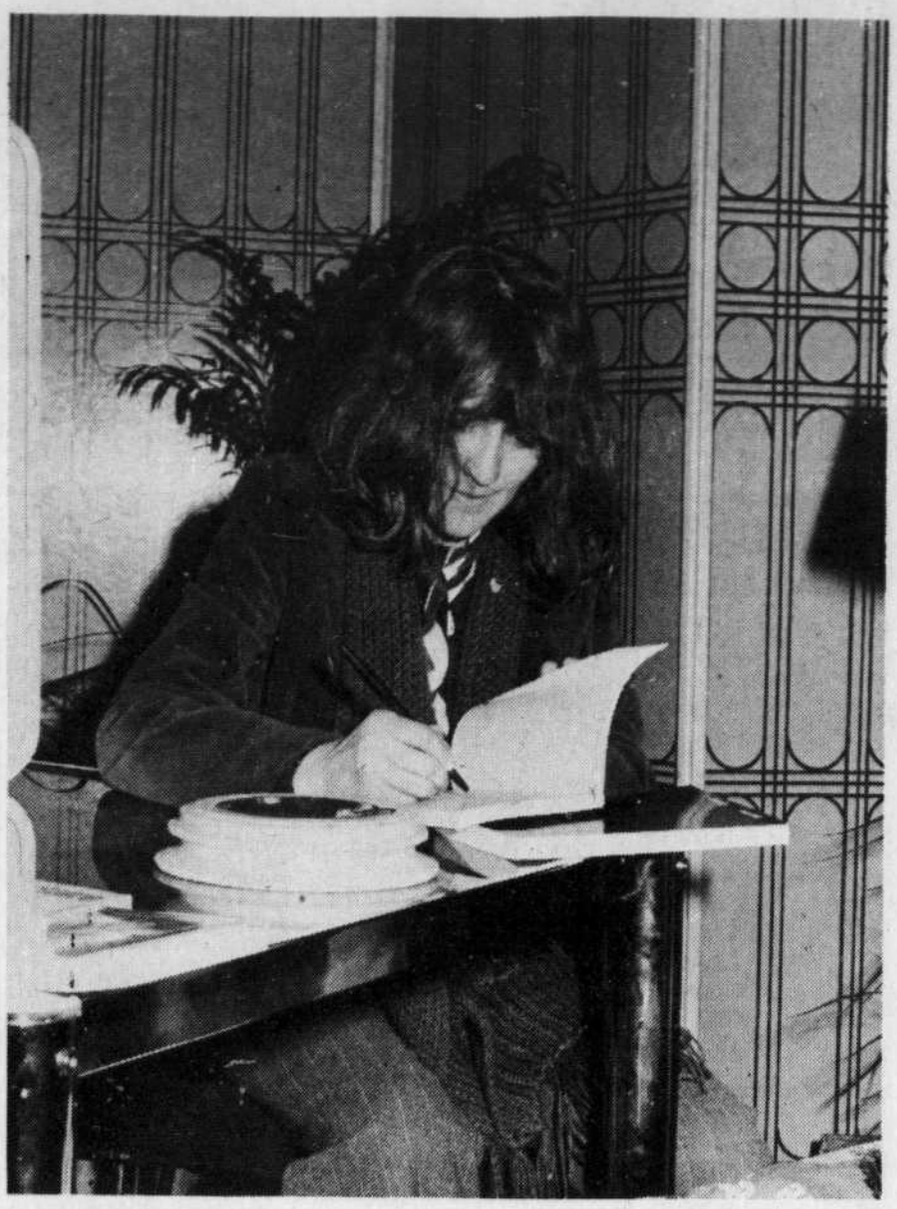

Devinez avec qui j'ai mangé l'autre midi?

Avec nulle autre que Marie-Claire Blais... ou presque! C'était à La Baie.

Un déjeuner de presse avec le célèbre écrivain entrelardé de conversations à bâtons rompus, et interrompus sans cesse par de savantes considérations sur l'astrologie, la chiromancie et d'autres phénomènes paranormaux de la vie, tous phénomènes perméables aux seuls initiés en la matière.

J'ai appris pourtant de la bouche même d'une immense femme qui s'appelle "Minou" (parce qu'elle adore les chats) que son amie Marie-Claire Blais allait connaître la gloire... après sa mort. C'est écrit dans sa carte astrale. Son oeuvre est immortelle, a affirmé d'un ton doctoral cette étrange et sympathique convive qui amusait beaucoup plus Marie-Claire Blais que les propos sérieux et bien naïfs que nous avions en tête, pauvres journalistes!

Il faut dire que la jeune femme venait de se prêter pendant une heure à une séance de signature de ses livres parmi les rayons de ce qui n'avait rien d'une bibliothèque, à La Baie! "J'aime bien ce contact avec le public, a commenté l'auteur d'une voix douce et polie. Ce sont des gens qui viennent vraiment pour me rencontrer et qui connaissent déjà mes ouvrages."

Mais elle était cependant ravie aussi de se retrouver au restaurant, entourée de ses fidèles amies montréalaises et, par malheur, de deux photographes et de trois journalistes. Et l'innénarable "Minou", après nous avoir demandé nos "signes" du zodiaque, a eu un bon mot pour chacun d'entre nous pour conclure soudainement: "L'atmosphère de ce déjeuner est vénusienne." Mes yeux étonnés lui ont fait comprendre que... je ne comprenais rien! "Oui, je dis bien vénusienne, car il n'y a aucune manifestation d'agressivité autour de cette table." Et pourquoi, Madame, serait-on agressif à l'endroit de Marie-Claire Blais, à La Baie, de surcroit?

Car ils sont nombreux les clichés et les rumeurs qui circulent autour de Marie-Claire Blais.

On lui reproche d'être sombre, pessimiste, hermétique, mélancolique, rabâcheuse de vieux problèmes psychologiques. On la réprimande sur son caractère farouche. On va même jusqu'à lui conseiller de ne pas écrire comme elle le fait, ce qui est certes de nature à provoquer une agressivité antivénusienne... Et l'auteur de "L'insoumise" (et de son si beau premier roman "La belle tête") était bien loin d'être sombre et triste. Elle était plutôt gaie, enjouée, spirituelle et visiblement heureuse de se trouver parmi ses amies.

De fil en aiguille, pardon, entre la poire et le fromage, j'ai finalement appris, sans personne interposée, cette fois enfin de la bouche même de l'auteur de "Une liaison parisienne" (1), dernier-né de l'oeuvre d'un de nos rares écrivains de carrière, que Marie-Claire Blais vit depuis deux ans au Québec "avec de très fréquents séjours à Paris" pour y visiter "mes nombreux amis".

"Une liaison parisienne" raconte justement l'histoire d'un jeune aspirant-écrivain québécois qui s'imagine "pénétrer" très vite "le milieu" au prix de ses aspirations et à son corps défendant, en devenant l'amant d'une femme dispersée, riche et capricieuse qui lui promet chaque jour de lui faire rencontrer les gens influents des cercles littéraires.

Certes, ce n'est pas le problème de Marie-Claire Blais qui présente des lettres de noblesse consignées dans une impressionnante série de romans surtout, de pièces de théâtre et de poésie.

Un peu plus tard, je crois que nous étions au dessert, Marie-Claire Blais a murmuré très doucement mais d'un ton si convaincu: "Un écrivain est libre d'écrire ce qu'il veut. Mais il n'a pas le droit d'avoir des déficiences." Elle parla alors des difficultés de son métier, de l'inexistence quasi catastrophique "d'excellents comités de lecture" dans nos maisons d'édition. "Chaque auteur a besoin d'avoir des conseillers, de bénéficier de l'écoute très attentive et très positive de conseillers littéraires. Je les vois comme étant des personnes plus âgées que moi, des "sages" généreux, ouverts et universels qui ne se laisseront pas influencer par des considérations autres que la littérature. Je connais des auteurs à qui on a fermé les portes de l'édition à cause de questions politiques qui ne correspondaient pas à la "québécitude". C'est inadmissible!"

Marie-Claire Blais insiste: un écrivain, tout célèbre qu'il soit (et elle donne l'exemple de Mauriac, entre autres, qui ne pouvait se passer de conseillers littéraires), en vient à ne plus être en mesure de juger lui-même de son talent ou du bien-fondé de ses récits, ne serait-ce que par l'aspect grammatical: "Il est possédé par son livre, c'est comme une musique qu'il a beaucoup écoutée et qu'il n'entend plus." D'où l'importance et la nécessité des sages à l'esprit universel et objectif, susceptibles de corriger les mesures discordantes.

L'auteur de "Une saison dans la vie d'Emmanuel", roman qui lui a valu le Prix Médicis en 1966, déplore encore une fois, et combien d'autres écrivains l'ont fait aussi, les lacunes du système de distribution des livres canadiens et québécois.

Et elle en parle en connaissance de cause puisqu'il lui est arrivé à quelques reprises de s'apercevoir que ses livres étaient absents des vitrines des libraires, le jour même où elle arrivait pour leur lancement à Paris ou ailleurs en Europe. "Tout doit être fait par l'auteur lui-même, dit-elle, et cela n'est pas toujours possible.

Par exemple, on sait qu'en France, on aime le livre et que le lecteur est friand de nouveauté. Si on ne lui présente pas en vitrine, comment pourra-t-il deviner que tel ou tel livre a été écrit? Le jour où le signataire sera de passage à Paris ou encore lorsque les critiques paraissent dans les revues et les journaux. À ce moment, il s'étonne de ne le trouver nulle part." Pourtant, explique Marie-Claire Blais, certains noms sont fort en demande à Paris. Elle mentionne ceux de Jean-Paul Filion, Jacques Godbout, Antonine Mailet et Suzanne Paradis. Le cas d'Anne Hébert est différent puisqu'elle est publiée à Paris même.

Pour Marie-Blaire Blais, la situation semble encourageante, puisqu'elle est entourée présentement d'amies déterminées à s'occuper de la faire connaître, comme le fait déjà la maison de traduction newyorkaise qui diffuse ses ouvrages.

Puis ce déjeuner "vénusien" s'est achevé au moment où Marie-Claire Blais répétait pour la "nième fois" que l'écrivain a droit à sa vie privée et qu'elle comprenait Réjean Ducharme de fuir l'envahissement du public et des journalistes. "L'autonomie, c'est sacré. On peut être fou et être interprété comme tel dans nos oeuvres, mais nos conditions de vie quotidienne ne doivent déranger personne." À bon entendeur, salut!

(1) Une liaison parisienne, **Quinze** — 175 pages, $5.95.

Pierre Vadeboncoeur, Prix David

"Le simple honneur de parler franc"

par MICHÈLE LALONDE

Au nom du jury du Prix David, attribué cette semaine à Pierre Vadeboncoeur, Mme Michèle Lalonde a présenté le lauréat et situé son oeuvre. Les autres membres du jury étaient MM. Hubert Aquin, Fernand Dumont, Gaston Miron et François Ricard. Nous reproduisons ici l'allocution prononcée par Mme Lalonde lors de la cérémonie de la remise à la Bibliothèque nationale.

"Le bonheur est senti comme une chose à garder et à défendre tandis que le sentiment de joie est essentiellement distributif". Cette phrase est extraite d'un court texte écrit par Pierre Vadeboncoeur en 1945. Je l'appelle à mon aide pour donner du poids et, disons-le, une profondeur historique aux mots banals qui accompagnent selon l'usage la remise d'un Prix dans le cadre d'une cérémonie protocolaire. C'est avec joie en effet, une joie véritable, qui voudrait redistribuer les honneurs de cette fête à tous les artisans de notre littérature nationale, écrivains et lecteurs réunis solidairement dans le projet d'exprimer et d'interpréter une culture profondément originale, c'est avec joie donc, que je rends publique, au nom de mes collègues du jury, la décision que nous avions prise, en octobre dernier, d'attribuer le Prix David à une oeuvre singulièrement persévérante de cette littérature, une oeuvre quantitativement impressionnante et d'une grande facture stylistique mais dont le principal mérite nous semblait être de refléter patiemment, presque chronologiquement, de refléter et de réellement réfléchir, en les assumant sur un mode intensément personnel, les inquiétudes philosophiques de toute une collectivité. C'est sur l'entreprise d'un essayiste donc que le jury a voulu cette année attirer l'attention.

Quoique constituant la plus haute distinction littéraire réservée chez nous à un auteur puisqu'il honore l'ensemble de sa production, le Prix David n'est pas une récompense, il n'a pas pour principale fonction de couronner une carrière, il ne déclare pas l'oeuvre chose faite et achevée. Essentiellement, il vient, à point nommé, encourager la lecture de cette oeuvre, ou plus commander sa relecture et surtout, il engage l'écrivain à poursuivre sa création en respectant plus que jamais ses propres exigences d'authenticité et d'originalité. Ce prix plus prestigieux qu'un autre est en quelque sorte une distinction modeste et plus qu'un autre, un encouragement à dépasser l'apparente ligne d'arrivée d'une entreprise littéraire déjà très avancée, assez considérable somme toute pour s'imposer d'elle-même. Le lauréat de cette année qui, outrepassant ses privilèges d'homme du jour, m'a anxieusement exhortée à faire ici l'économie des éloges de circonstances, des compliments hyperboliques et autres flons-flons rhétoriques qu'il pourrait m'arriver de croire appropriés, sera peut-être soulagé de m'entendre dire que la principale fonction du Prix David est d'appeler sur son oeuvre le jugement critique d'un public à sa mesure, plus vaste, plus exigeant que celui, fidèle et déjà nombreux, qui l'avait accompagné jusqu'à ce jour essentiellement. Ce qui est consacré en fait et ce qu'on propose d'intensifier, c'est le rapport dynamique auteur-lecteur hors duquel tous les livres, même les mieux écrits, ne sont que lettres mortes.

C'est dans cet esprit que le jury a interprété son mandat. Il s'agissait, parmi diverses réalisations littéraires d'une égale importance objective de privilégier celle qui nous semblait la plus susceptible de faire du sens, de prendre tout son sens et d'être appréciée à sa pleine valeur par une collectivité prête à la recevoir comme un fruit mûr. Point n'était besoin d'anticiper les événements pour retenir l'oeuvre combative de Pierre Vadeboncoeur comme un choix logique. Nous avons tout simplement senti que les livres de cet écrivain québécois-là répondaient dans l'immédiat, répondent plus que jamais faut-il le dire, à un besoin de profonde intelligence de la démarche collective et du projet social à long terme qui oriente cette démarche. S'ils ont quelque chose d'exemplaire et d'unique c'est leur caractère intime, leur façon d'exprimer une vie intérieure absolument individuelle mais en constante relation avec celle de la collectivité. Nous avons estimé que dans notre société tellement avide de renouveau, actuellement sollicitée par des idéologies révolutionnaires de toutes confessions et invitée à consommer plus d'un discours théorique importé, ces livres-là, porteurs de titres simples, la ligne du risque, l'autorité du peuple, la dernière heure et la première... apportaient quelque chose d'indispensable, quelque chose qui ressemble à une PENSEE. Cette pensée a progressivement pris appui sur le socialisme mais répudie et fustige les attitudes doctrinaires. Elle passe volontier par Mozart, elle ne rougit pas de méditer sur le Christ, elle a un passé culturel, c'est ce qui donne de la profondeur à ses audaces. Elle passe par les émotions, la tendresse, le sentiment d'émerveillement devant l'enfant, l'indignation devant les abus de pouvoirs, la colère franche bien souvent, la sympathie pour l'homme ordinaire, l'ouvrier avec un petit o, rencontré, connu, aimé, respecté au jour le jour d'une longue expérience syndicale. Elle n'a jamais la prétention de s'exprimer au nom du peuple mais parle haut et clair en son honneur. C'est une pensée de gauche au sens large et québécois du terme c'est-à-dire une penée en genèse et nous pouvons l'identifier comme nôtre tout simplement parce qu'elle s'est donné la peine de suivre son bonhomme de chemin à partir d'un héritage spirituel qui nous était particulier; elle a participé naguère à l'effort de Cité libre pour libérer l'âme québécoise de son carcan de cléricalisme, elle a pris par la suite ses distances à par rapport au groupe et elle a poursuivi sa route comme tant de consciences québécoises en redéfinissant le nationalisme comme ouverture au monde et solidarité avec la classe ouvrière, elle a su également prendre ses justes distances par rapport aux pouvoirs, elle a inlassablement dénoncé les autoritarismes et les corruptions politiques et exprimé son aversion des impérialismes intimidateurs ou des colonialismes de toutes sortes, économiques, intellectuels ou autres... Si dans ses propos parfois virulents, cette oeuvre ne commande pas nécessairement page après page l'adhésion inconditionnelle du lecteur elle lui fournit l'exemple d'une véritable parxis de la liberté d'esprit.

Parce qu'elle n'a pas hésité à s'engager très concrètement dans l'actualité cette oeuvre est peut-être perçue par trop de gens comme un discours pamphlétaire continu. Nous avons cru important qu'elle soit présentée au public dans sa totalité.

Depuis que nous avons voté l'attribution de ce prix, il y a eu changement, il s'est produit un événement dans la vie nationale et cet événement a un impact sur la littérature de ce pays, plus précisément sur sa vocation et sur son interprétation. Il ne sera plus possible de lire les livres de la même façon. Un certain poids a été levé de sur les oeuvres individuelles et nous pouvons entrevoir la possibilité d'une véritable littérature nationale, c'est-à-dire d'un ensemble de réalisations toutes personnelles, différenciées, et dont aucune n'aura, comme par mandat tacite, indéfiniment renouvelable, l'absurde et artificielle responsabilité de traduire à elle seule l'âme de la collectivité toute entière. Il y aura dans un concert de voix, possibilité d'expression personnelle; place pour les excessifs, les pondérés, les railleurs, les grands tragiques... Et nous cesserons de célébrer et d'oublier à tour de rôle, comme les messies successifs tant attendus et fatalement décevants les écrivains qui parviennent à communiquer de façon un tant soit peu vigoureuse leur vision du monde. Le chef-d'oeuvre, puisqu'à chef-d'oeuvre on a toujours raison de vouloir, sera collectif ou ne sera pas.

Il me fait plaisir, en remettant, au nom du jury, le Prix David 1976 à Pierre Vadeboncoeur de replacer son oeuvre... avec compliments... dans le contexte digne de sa qualité, celui d'une littérature nationale en devenir. Cette oeuvre est unique mais n'opère pas seule. Cependant, par sa simplicité, son propos direct, la grande limpidité de sa langue elle est peut-être, plus que toute autre à l'heure présente, éminemment lisible. Cet écrivain s'exprime en bon français beau et clair, avec un certain accent populaire, celui de la franchise, le seul convenable. Il mérite toute l'attention qu'on lui porte aujourd'hui. Car dans ce pays que les poètes ont longtemps décrit comme pris à l'étau du silence, nous avons tous, c'est un fait de plus en plus reconnaissable, une profonde admiration pour les entreprises comme la sienne qui revendiquent avant toute chose, le simple honneur de parler franc.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 La pierre blanche
10.30 La-sie
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les héros du samedi
1.00 Football américain: Miami à Minnesota
3.30 A communiquer
4.00 Les héros du samedi
5.00 Bagatelle
6.00 Pourquoi?
6.30 Téléjournal
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 La soirée du hockey: "Détroit à Montréal"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 La politique fédérale: le parti libéral
11.10 Cinema: "Mash" (comédie — Américain 1969) ■
1.15 Ciné-nuit: "Avant que vienne l'hiver" (drame — Britannique 1968)
3.00 Fin des émissions

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Patof raconte
9.30 Thierry La Fronde
10.00 Tarzan
11.00 Janosik le brigand
12.00 Pour hommes seulement
2.00 La soeur volante
2.30 Ciné-Jeunesse "Le justicier de l'Arizona" (western — Américain 1966).
4.30 La Bobinette Cherra
5.30 Sport mag
6.30 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-Tourne
8.00 Les grands spectacles: "Le jeune Cassidy" (drame psychologique — Britannique 1965)
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Cinéma: "L'ange pervers" (drame psychologique — Britannique 1965)...■
1.00 Cinéma: "Trafics dans l'ombre" (drame policier — Français 1964)...■
2.15 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence, on rit
19.15 Ski de randonnée
19.30 Moi, mes chansons Jeanette Biondi
20.00 Première rangée: "Jacquou le croquant" et "Les années épiques du cinéma".

CBMT 6

9.30 Sesame Street
10.30 Peanuts and Popcorn
12.00 Hobbledehoy
12.30 Reach for the Top
1.00 The Honeymooners
1.30 Space 1999
2.30 CBC Curling Classic
3.30 NFL Football
6.00 CBC Saturday Evening News
6.30 Response A Quebec Report
7.00 The best of Lapierre
7.30 Andy
8.00 Hockey: "Detroit à Montreal"
10.30 Stay Tuned
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The City Tonight
11.37 Celebrity Concert Specials
12.37 Saturday super-movies: "1776" (film historique - 1973)
2.20 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Circle square
7.30 Let's go
8.00 The Pink Panther
8.30 The Bugs Bunny
9.30 Kidstuff
10.30 The Flintstones
11.00 Merrie Melodies
11.30 Spiderman
12.00 Star Trek
1.00 Cinéma: 3.00 Superstars of Wrestling
4.00 Wide World of Sports
6.00 Travel 76
6.30 The Funny Farm
7.00 Emergency
8.00 Academy performance: "The Getaway" (drame - 1972)
10.00 Delvecchio
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma: "Fistfull of dollars" (drame - 1967) "Toys in the attic" (drame — 1963)... ■
4.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et compagnie
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Temporel
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 Football américain: Cincinnati à New York
3.30 Le monde en liberté "Les oies et les grèbes".
4.00 Les aventures de Marco Polo
5.00 Second regard:
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.35 Télescopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches "Dimanshowsoir": Renée Claude.
8.30 Les beaux dimanches L'équipe Cousteau: "Au coeur des récifs des Caraïbes".
9.30 Les beaux dimanches: "Gershwin 76"
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Ciné-club: "Rêves de femmes" (drame de I. Bergman — Suédois 1955) ■
12.30 Fin des émissions

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Ministère mondial de Rex Humbard
9.00 Fanfan Dédé
9.30 Patof raconte
10.00 C'était l'bon temps
11.30 2.000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 Le grand air de la mode
2.45 Tête à tête
3.00 Télé-quilles
4.00 Citoyens du monde
4.30 Information voyage
5.00 Au royaume des animaux
5.30 Flipper
6.00 L'école du music-hall
6.30 La petite maison dans la prairie
7.30 Showbizz: Spécial Sylvie Vartan
8.30 Ciné-comédie: "Tu trembles carcasse" (comédie avec Jerry Lewis — Américain 1958)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 Sauve qui peut
1.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Le petit prince orphelin
19.00 La maisonnée
19.30 Ciné-plus: "La grande bourgeoisie". Drame de moeurs.
22.00 Rythmes: Le trio de Jean Carignan.

CBMT 6

9.30 Par 27
10.00 Sunday Brunch
11.00 Meeting Place
12.00 Living Tomorrow
12.15 A way out
12.30 The money makers
1.00 NFL Football
3.30 Sportsweek
4.00 Recital
4.30 Country Canada
5.00 Hymn sing
5.30 Howie Meeker Hockey School
5.45 Mr. Chips
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The beachcombers
7.30 Superspecial
8.30 The Tony Randall Show
9.00 Here to stay
10.00 Marketplace
10.30 Ombudsman
11.00 The National
11.15 Nation's Business
11.21 The City tonight
11.37 Hollywoods finest "Story of Esther Costello" (drame — 1957).
1.25 Station closing

CFCF 12

5.59 Sign-on
6.00 The Community
6.30 Crossroads
7.00 Day of Discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 It is written
10.00 Hellinic program ■
10.30 Teledomenica ■
1.30 Edith Serei
2.00 Sunday Theatre: "Ziegfield follies" (comédie - 1946).
4.30 Question Period
5.00 Lorne Greene's last of the wild
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 As it is
6.30 The Amazing Kreskin
7.00 Wonder Woman
8.00 Sonny and Cher
9.00 Loto Canada
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie: "The game is over" (drame — 1967).
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Two minute warning" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Confession of a driving instructor" 1.40, 3.40, 5.30, 7.30, 9.20.

AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Bugsy malone" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932 "Strangers" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 "Ultima 70" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Super express 109" 3.00, 6.20, 9.40 et "Soldat Duroc ça sera la fête" 1.15, 4.45, 8.00.

CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "D'amour et d'eau fraiche" 1.15, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.

CHEVALIER: 1590 St-Denis "Le procès de Billy Jack" 1.00, 4.55, 8.30.

CINE-CENTRE: 1430 Bleury 849-2384 (Salle I): Samedi: "A funny thing happened on the way" 1.00, "Take the money and run" 2.45, "Play it again Sam" 4.15 "Taking off" 7.30, "Brother sun, sister moon" 9.30 "A film about Jimi Hendrix" 12.00 p.m. Dimanche: "Bananas" 1.00 "Everything you always wanted to know about sex" 2.30 "Skeeper" 4.00, "Blow up" 7.00, "Zabriskie point" 9.30 (Salle II): Sam: "Key largo" 6.00, 8.00, 10.00 Dim.: "The harder they fall" 6.00, 8.00, 10.00.

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil, 677-7933 "Le cirque des Vampires" Sam: 8.00. Dim: 1.15, 4.30, 8.00. "La contesse Dracula" Sam: 6.30, 9.45. Dim: 1.15, 4.30, 8.00.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke 348-7395 "The marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30. Dim.: 3.50, 7.45 et "Harold et Maude" Sam.: 5.45, 9.35. Dim.: 1.50, 6.00, 9.50.

COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Il était une fois la révolution" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00 (Salle II) "Cousin, cousine" 12.15, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.45 (Salle III) "Le despote cruel" 12.30, 2.20, 4.15, 6.05, 8.00, 9.55. (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20.

CRÉMAZIE: 8610 rue St-Denis 388-4210 "La bataille de Midway" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Lumière" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle McLaren) "Le sauvage" 1.30, 3.00, 5.30, 7.30, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "La marquise d'Or" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "L'incorrigible" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Golden rod" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Un Noël tragique" Sam.: 7.30. Dim.: 3.40, 7.30 "Les mercenaires" Sam.: 5.30, 9.15. Dim.: 1.45, 5.30, 9.15.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Super express 109" 2.40, 6.15, 9.50 et "Le secret" 12.50, 7.25, 8.00.

MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "The Omen" 1.00, 5.00, 9.10 "Lucky Lady" 2.55, 7.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Sam.: "Spectacle sur scène: Octobre" 7.30, 10.00, dim.: "François et le chemin du soleil" 1.00, "Orange mécanique" 3.30, "Zabriskie point" 7.00 et "Blow Up" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Carrie" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Vincent mit l'âne dans un pré" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40? 9.40. (Salle II) "Je suis loin de toi mignonne" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III) "Ce cochon de Paolo" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40. (Salle IV) "Spécial magnum" 1.00, 3.05, 5.20, 7.15, 9.20. (Salle V) "Face à face" 1.20, 3.45, 6.10, 8.35.

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Le mouton enragé" 12.05, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Clown Murders" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "How funny can sex be" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.05.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Let's talk about man" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Space love" 12.00, 3.00, 5.45, 8.30 et "Whistle Bowers" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.

SALLE BREBOEUF: 5265 Ave Decelles 731-1297 "Adieu Poulet" 3.00, 7.00, 9.15.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Carrie".

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Lies my father told me" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

VERDUN: 2381 rue Wellington 768-2092 "Complot de famille" 1.45, 5.30, 9.30 "Don Angelo est mort" 3.40, 7.40.

VILLERAY: 8042 St-Denis 399-5577 "Rollerball" 1.00, 3.15, 9.15 "Le canardeur" 3.15, 7.15.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Bambina" 12.30, 2.00, 3.45, 5.25, 7.20, 9.15.

YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The next man" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 170 St-Denis 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4349. Samedi: "The Pit and the Pendulum" (R. Corman — U.S.A. 1961) 7.00. "Joshua" (F. Williamson — 1976) 9.00. Dimanche: "Born free" (J. Hill-Britannique) 3.00 "Great guy" 5.00 "Schatten der engel" 7.00 "Arriba espana" 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I) Relâche. (Salle II) "Anatol" d'Arthur Schmitzler du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche: 19 h 00, matinée samedi 14 h 00.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1280 rue Bleury 866-1964 "Ines Péré et Inat Tendu" complet tous les soirs sauf vendredi 19 h 30. Samedi: 20 h 30. Relâche: dimanche.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Jacqueline Barrette. Semaine et dimanche: 21 h 00. Samedi 20 h 00 et 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: "La grande Aurore" de Serge Mercier. Semaine et dimanche 20 h 00. Samedi 19 h 30, 22 h 30. Relâche lundi et mardi.

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam.: Jean Lapointe — 18 h 30 et 22 h. Dim.: Concert Fantasia Lyrica — 14 h 30 et Jean Lapointe — 20 h 30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Un pays dont la devise est je m'oublie" de J.C. Germain — tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Jean-Pierre Ferland Sam.: 18 h 30 et 22 h 00. Dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine 861-0563 "Coup de sang" de Jean Daigle. Relâche: dimanche.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Medium Saignant" de Françoise Loranger 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT' SOUS: 100 Avenue des Pins 845-7277. "Mandrake chez lui" production du Grand Cirque Ordinaire — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 355 Gilford 845-0267. "Gapi" d'Antonine Maillet. Du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Relâche: lundi.